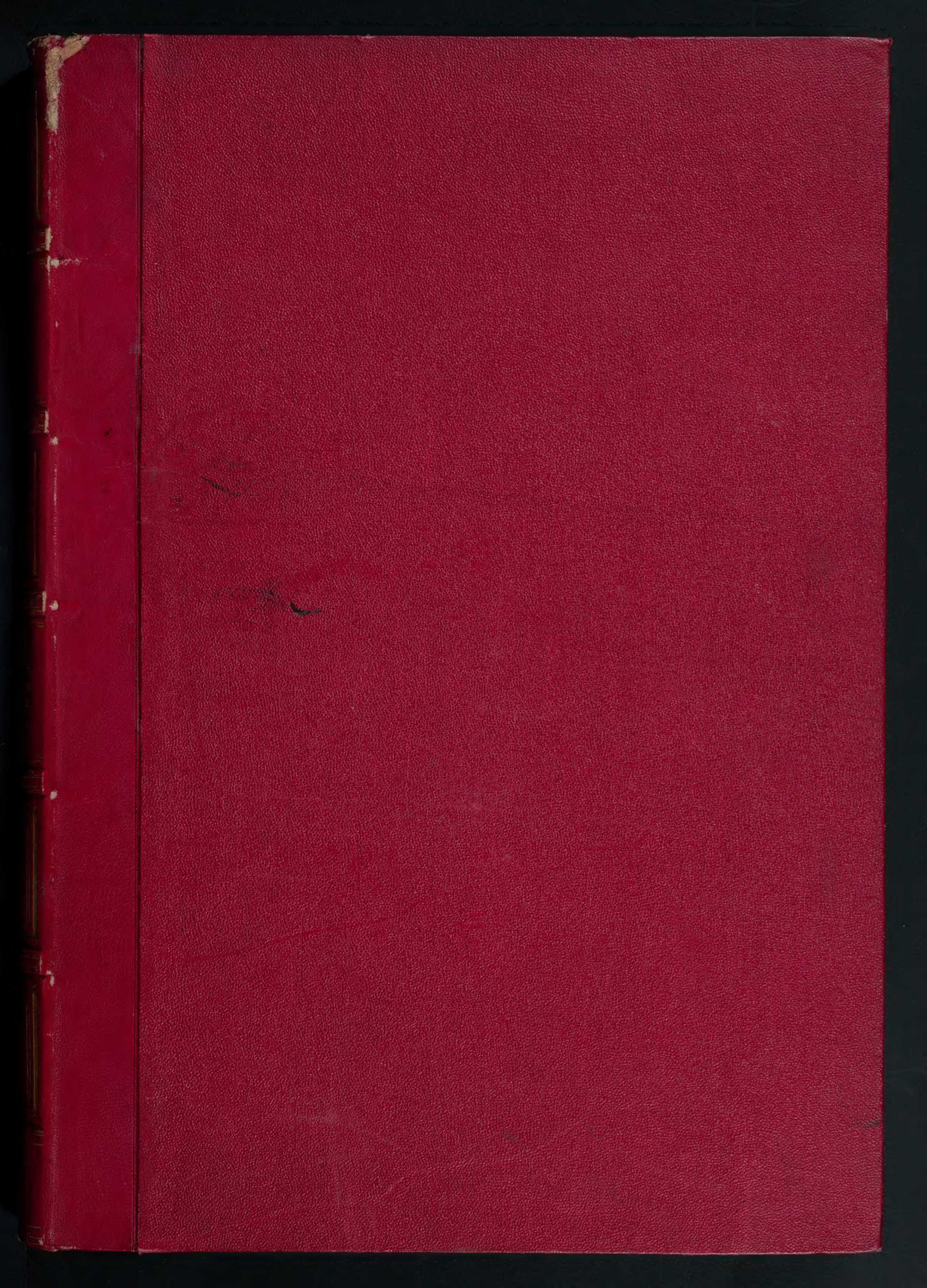
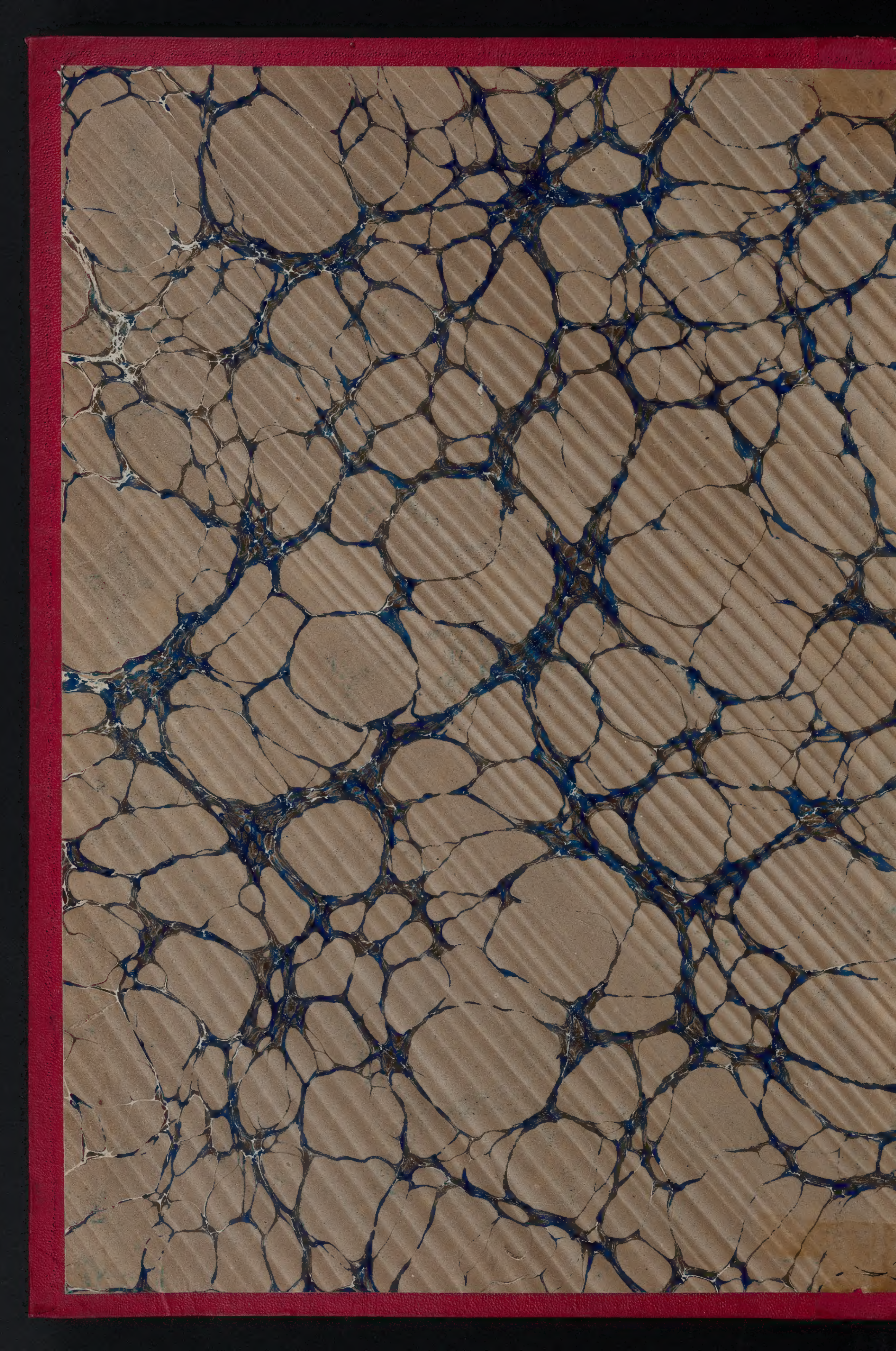
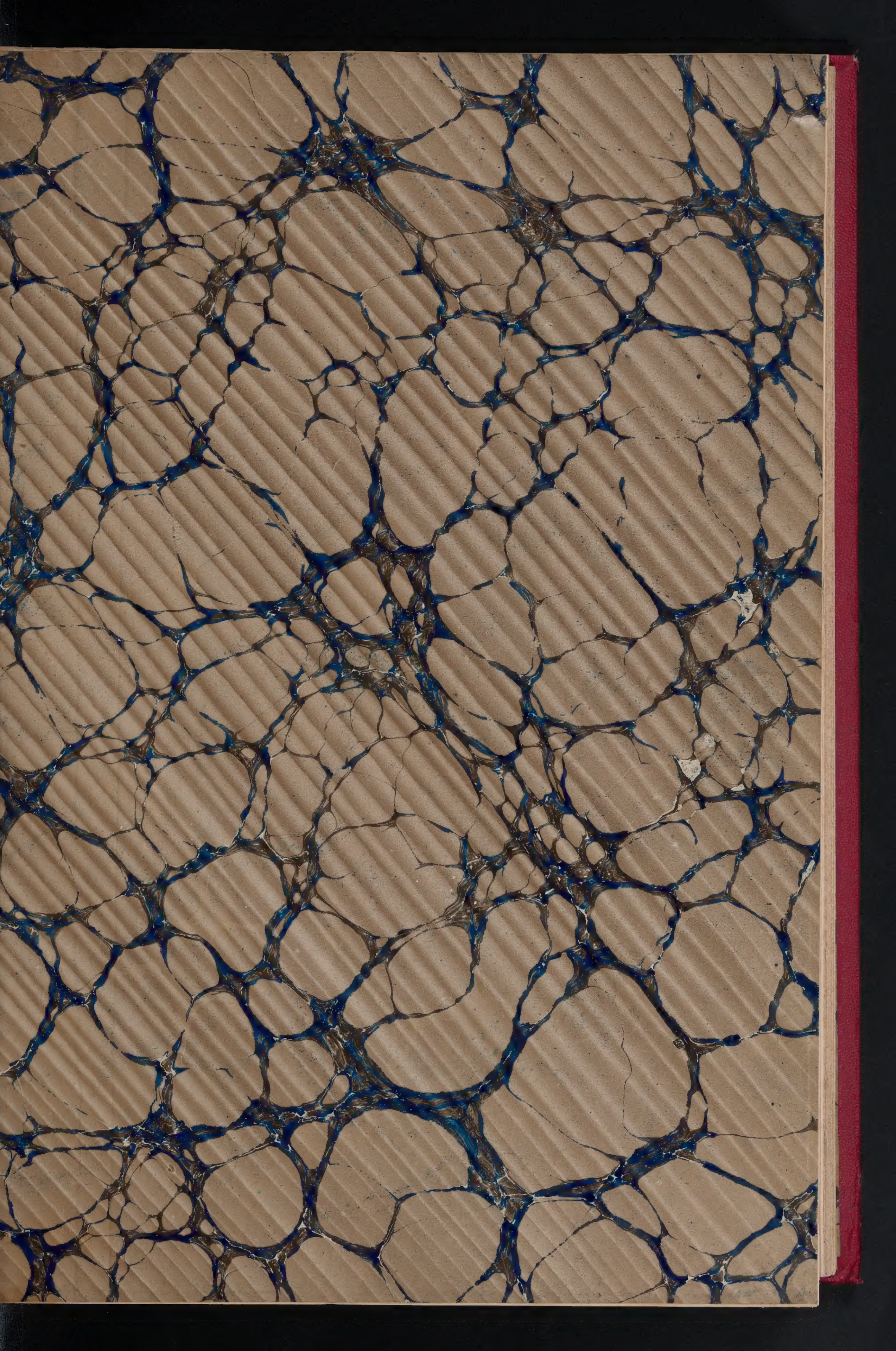






GALERIES HISTORIQUES

DE

VERSAILLES





SÉRIE II. SECTION I.

[illegible] SAINT-LOUIS

([illegible])

(ANNÉES [illegible])

GALERIES HISTORIQUES

DE

VERSAILLES





SÉRIE II. SECTION I.

RÈGNES DE CLOVIS A SAINT-LOUIS

(LOUIS IX)

(ANNÉES 481 A 1270.)

Panneaux tirés de la Salle des États-Généraux, dessinés par RAYNAUD gravés par BUDZILOWICZ.

F. DUVERGER, TYP.

BATAILLE DE TOLBIAC

(496).

Peint par Ary Scheffer, gravé par Tavernier.

Clovis, fils de Childéric et petit-fils de Mérovée, succéda à son père en 481. Il régnait sur la tribu des Francs Saliens, la plus noble d'entre les tribus franques alors établies dans le pays compris entre la Meuse, l'Escaut et la mer.

La domination romaine avait cessé d'exister dans les Gaules. Syagrius seul en maintenait encore l'ombre dans les murs de Soissons. Clovis alla l'attaquer, le vainquit, et mena au pillage des villes d'alentour ses bandes victorieuses (486). On connaît l'histoire du vase de Soissons.

Il épousa bientôt après (493) Clotilde, fille de Chilpéric, Roi des Bourguignons et nièce de l'Empereur Gondebaud. Clotilde était chrétienne et cherchait tous les moyens d'arracher son époux à l'idolâtrie. Elle avait échoué dans ses efforts, jusqu'au moment où Clovis entra en guerre avec les Allemands, autre peuple de race germanique, qui venaient disputer aux Francs leurs nouvelles possessions.

Les deux armées se rencontrèrent à Tolbiac*, près de Cologne (496). « Comme elles se battaient avec un grand acharnement, dit Grégoire de Tours, celle de Clovis commença à être taillée en pièces : Clovis alors éleva les mains vers le ciel, et, le cœur touché et fondant en larmes, il s'écria : Jésus-Christ, que Clotilde affirme être le fils du Dieu vivant... je t'invoque; je désire croire en toi : seulement que j'échappe à mes ennemis. » Comme il disait ces mots, les Allemands, tournant le dos, commencèrent à se mettre en fuite, et, voyant que leur Roi était mort, ils se rendirent à Clovis, en lui disant : « Nous te supplions de ne point faire périr notre peuple, car nous sommes à toi. »

Clovis conduisit peu après à Reims son armée triomphante.

(*) Aujourd'hui Zulpich.





ENTRÉE TRIOMPHALE DE CLOVIS A TOURS,

508.

Peint par ROBERT FLEURY en 1837.



Dessiné par RAYNAUD, gravé par SEARS.

Pendant que Clovis, avec l'appui des évêques, affermissait chaque jour sa domination, les Wisigoths soulevaient contre eux, par leur attachement à l'arianisme, les populations orthodoxes de la Gaule méridionale. Clovis offre en même temps à ses soldats la gloire de punir l'hérésie et les dépouilles de ces riches provinces, et il les mène contre le Roi Alaric. Les Wisigoths, affaiblis par une longue paix, furent vaincus à Vouillé, près de Poitiers (507); leur Roi périt en combattant, et les Francs victorieux se répandirent, de Toulouse à Bordeaux, à travers toute l'Aquitaine.

Clovis, au retour de cette belle conquête, entra en triomphe dans la ville de Tours. L'Empereur Anastase, jaloux de rattacher au vieil empire de Byzance les royautés naissantes de l'Occident, avait décerné au Roi des Francs les honneurs consulaires. « Clovis, dit Grégoire de Tours, revêtit dans la basilique de Saint-Martin la tunique de pourpre et la chlamyde, et posa la couronne sur sa tête. Ensuite, étant monté à cheval, il jeta de sa propre main, avec une extrême bienveillance, de l'or et de l'argent au peuple assemblé, et depuis ce jour il fut appelé Consul ou Auguste. »

CHAMP-DE-MARS

(615).

ASSEMBLÉE TENUE A BONNEUIL-SUR-MARNE PAR CLOTAIRE II.

Peint par Alaux.



Dessiné par Raynaud, gravé par Budzilowicz.

L'histoire a appelé du nom de *Champ-de-Mars* ces assemblées guerrières que les premiers Rois francs tenaient d'ordinaire au printemps, et où presque toujours quelque prise d'armes faisait l'objet des délibérations. Les Francs, encore voisins de l'époque où ils avaient quitté les forêts de la Germanie, portaient dans ces assemblées le costume sauvage et les turbulentes habitudes d'un peuple barbare. Plus tard, lorsque le clergé eut pris l'ascendant qui appartenait à ses vertus et à ses lumières, les prélats vinrent siéger à côté des guerriers dans le grand conseil de la nation conquérante. La plus importante des assemblées de ce genre est celle que Clotaire II convoqua à Bonneuil (d'autres disent à Paris) l'an 615. Ce prince, resté seul maître de la monarchie par la mort de Brunehaut et de toute la race des Rois austrasiens, dut payer le prix de leur assistance aux grands du royaume qui lui avaient donné la victoire. La *Constitution*, ou ordonnance émanée de l'assemblée de Bonneuil, renferme le détail des concessions que, sous le nom de sages réformes, la royauté fut contrainte de faire à l'aristocratie.

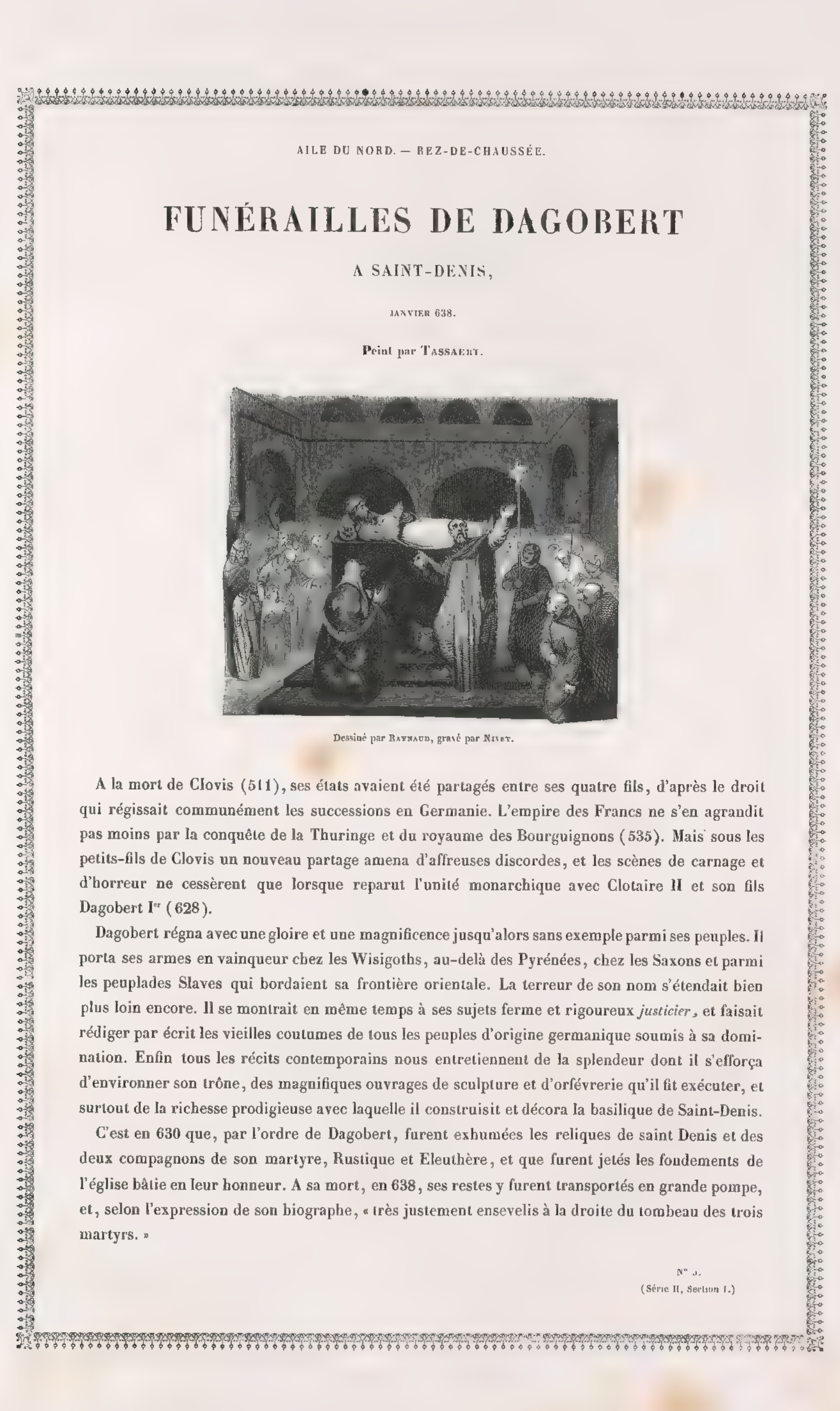


FUNÉRAILLES DE DAGOBERT

A SAINT-DENIS,

JANVIER 638.

Peint par TASSAERT.



Dessiné par RAYNAUD, gravé par NIVET.

A la mort de Clovis (511), ses états avaient été partagés entre ses quatre fils, d'après le droit qui régissait communément les successions en Germanie. L'empire des Francs ne s'en agrandit pas moins par la conquête de la Thuringe et du royaume des Bourguignons (535). Mais sous les petits-fils de Clovis un nouveau partage amena d'affreuses discordes, et les scènes de carnage et d'horreur ne cessèrent que lorsque reparut l'unité monarchique avec Clotaire II et son fils Dagobert I[er] (628).

Dagobert régna avec une gloire et une magnificence jusqu'alors sans exemple parmi ses peuples. Il porta ses armes en vainqueur chez les Wisigoths, au-delà des Pyrénées, chez les Saxons et parmi les peuplades Slaves qui bordaient sa frontière orientale. La terreur de son nom s'étendait bien plus loin encore. Il se montrait en même temps à ses sujets ferme et rigoureux *justicier*, et faisait rédiger par écrit les vieilles coutumes de tous les peuples d'origine germanique soumis à sa domination. Enfin tous les récits contemporains nous entretiennent de la splendeur dont il s'efforça d'environner son trône, des magnifiques ouvrages de sculpture et d'orfévrerie qu'il fit exécuter, et surtout de la richesse prodigieuse avec laquelle il construisit et décora la basilique de Saint-Denis.

C'est en 630 que, par l'ordre de Dagobert, furent exhumées les reliques de saint Denis et des deux compagnons de son martyre, Rustique et Eleuthère, et que furent jetés les fondements de l'église bâtie en leur honneur. A sa mort, en 638, ses restes y furent transportés en grande pompe, et, selon l'expression de son biographe, « très justement ensevelis à la droite du tombeau des trois martyrs. »

BATAILLE DE TOURS,

OCTOBRE 732.

Peint par Steuben, gravé par Bein.

Après la mort de Dagobert, la monarchie des Francs entra en décadence; les partages recommencèrent, et une sorte de séparation permanente parut s'établir pour plus d'un siècle entre les deux royaumes de Neustrie et d'Austrasie. La race dégénérée des Mérovingiens ne produisait plus que des rois enfants, vieillis avant l'âge par la débauche, qui ne régnaient que de nom, et laissaient tout le pouvoir aux mains de leurs *Maires du palais*. La bataille de Testry, gagnée en 687 par Pepin d'Héristal sur les Neustriens, fonda la grandeur de sa maison, où, pendant quatre générations, l'ambition et le génie devaient être héréditaires.

Avec ces nouveaux chefs, entourés de bandes guerrières qui leur venaient des bords du Rhin, la monarchie des Francs redevint conquérante. Pepin d'Héristal soumit au tribut les Saxons, les Bavarois et les Frisons. Charles Martel suivait la même carrière de gloire et de conquêtes, quand la redoutable invasion des Sarrazins dans les provinces méridionales appela de ce côté tous ses efforts.

Maîtres depuis vingt ans de la Péninsule espagnole, les Sarrazins avaient franchi les Pyrénées, et, après avoir brisé la faible résistance qu'avait essayé de leur opposer Eudes, duc d'Aquitaine, ils s'étaient répandus dans les plaines qui s'étendent entre le Poitou et la Touraine, et y avaient effrayé les peuples de leurs ravages et de leurs horribles profanations. C'est là que Charles Martel vint les arrêter. « L'impétuosité des Arabes, dit un chroniqueur du temps, se brisa comme le verre contre les corps de fer des Francs. » Leur défaite fut complète; Abdérame, l'émir qui les commandait, y périt, et Charles Martel eut la gloire de sauver du joug de l'islamisme la France et peut-être la chrétienté tout entière.



Ornement tiré du Salon de Vénus, dessiné par Massard, gravé par Brdzillowicz.



SACRE DE PEPIN-LE-BREF,

28 JUILLET 754.

Peint par François Dubois en 1837.



Dessiné par Raynaud, gravé par Lacoste et Guillaumot

Pepin-le-Bref, fils de Charles Martel, avait mis fin à ce simulacre de royauté que conservaient encore les Mérovingiens. Dans l'assemblée de Soissons, en 750, les Francs avaient prononcé la déposition de Childéric III, le dernier des descendants de Clovis, et élevé Pepin sur le trône. L'assentiment du Pape Zacharie avait autorisé ce grand changement; mais Pepin voulait plus encore : déjà sacré par l'archevêque de Mayence, saint Boniface, il voulait l'être une seconde fois des mains du pontife de Rome, pour donner à son pouvoir usurpé une nouvelle et plus importante consécration. Les circonstances le servirent au gré de ses vœux. Le Pape Étienne II vint en France lui demander un refuge et des secours. Il fuyait devant le Roi des Lombards, Astolphe, qui, non content d'avoir envahi l'exarchat de Ravenne et la Pentapole, menaçait Rome elle-même. « Etienne, selon les paroles d'Eginhard, après avoir reçu du Roi la promesse qu'il défendrait l'Eglise romaine, le consacra par l'onction sacrée comme revêtu de la dignité royale, ainsi que ses fils Charles et Carloman. »

Pepin acquitta facilement sa promesse et passa les Alpes pour forcer Astolphe de rendre ce qu'il avait enlevé à l'Eglise romaine. Ainsi commença cette alliance des princes carlovingiens avec le siége de Rome, qui fut plus tard un des grands ressorts de la politique de Charlemagne.

CHAMP-DE-MAI,

AOUT 767

PEPIN-LE-BREF PROPOSE AUX FRANCS LES MOYENS D'ACHEVER LA GUERRE CONTRE WAIFER, DUC D'AQUITAINE.

Peint par ALAUX.



Dessiné par RAYNAUD, gravé par CZECHOWICZ.

Dans le cours du septième siècle, au milieu de la triste décadence de la royauté mérovingienne, l'ancien usage des assemblées du Champ-de-Mars semble suspendu. Ce n'est qu'après la bataille de Testry, lorsque Pepin d'Héristal, à la tête des Francs Austrasiens, eut ramené dans la Gaule occidentale le triomphe des armes et des mœurs germaniques, que l'on voit reparaître la convocation annuelle des assemblées nationales. Ces assemblées, sous les Rois de la seconde race, ont été appelées dans nos histoires du nom de *Champ-de-Mai*.

« L'an 767, au mois d'août, Pepin-le-Bref, dit Eginhard, tint cette assemblée, selon la coutume franque, dans la ville de Bourges. » Bourges était rapprochée de la frontière d'Aquitaine, où Pepin faisait alors au duc Waifer et à ses peuples une guerre d'extermination. On traita du moyen d'achever cette guerre, qui, en effet, fut terminée l'année suivante, après huit sanglantes campagnes.



CHARLEMAGNE TRAVERSE LES ALPES,

773.

Peint par Eug. Roger en 1837.

Dessiné par Raynaud, gravé par Lavoignat.

Didier, Roi des Lombards, avait renouvelé contre le siége de Rome les tentatives hostiles d'Astolphe, son prédécesseur. Le Pape Adrien Ier, à l'exemple d'Etienne, invoqua dans sa détresse l'assistance du Roi des Francs. Ayant rassemblé son armée à Genève, Charlemagne marcha vers l'Italie et y entra par le Mont-Cenis dans l'automne de 773. Eginhard parle « des immenses difficultés que les Francs trouvèrent à passer les Alpes et des pénibles travaux qu'il leur fallut supporter pour franchir ces sommets de monts inaccessibles, ces rocs qui s'élancent vers le ciel et ces rudes masses de pierre. »



CHARLEMAGNE COURONNÉ ROI D'ITALIE,

774.

Peint par Jacquand en 1837.

Dessiné par Raynaud, gravé par Chevin

Dès que Charlemagne eut forcé les *Cluses*, ou défilés de montagnes que les Lombards avaient fortifiés, Didier, saisi d'effroi, prit la fuite et alla s'enfermer dans Pavie, sa capitale. Il y soutint un siége de plusieurs mois et fut enfin contraint de se remettre aux mains du vainqueur, qui l'envoya finir ses jours dans un monastère.

Charlemagne succéda aux Rois lombards dont il venait de détruire la puissance; il prit le titre de Roi d'Italie, et ceignit la couronne de fer dans la cathédrale de Milan.



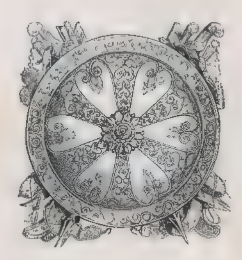
CHARLEMAGNE DICTE LES CAPITULAIRES.

Peint par Ary Scheffer en 1829, gravé par Leclerc.

Charlemagne employa toute la force de son génie à établir l'ordre et l'unité dans les parties si diverses de son vaste empire. C'était là le but principal de ces grandes assemblées annuellement convoquées à Aix-la-Chapelle, où les affaires de chaque province étaient apportées sous les yeux du maître, et d'où les volontés du maître retournaient à chaque province.

Un de ses soins les plus attentifs fut de réformer, dans un esprit de sagesse et d'équité, les lois barbares des différents peuples soumis à son obéissance. C'est d'après ce principe que furent dictés, et promulgués ensuite en assemblée publique, ses *Capitulaires*, sorte d'édits de diverse nature, les uns ayant le véritable caractère de la loi, les autres n'offrant que de minutieux réglements d'administration publique, ou même des enseignements moraux et religieux à l'usage des peuples.

Charlemagne est ici représenté dictant ses *Capitulaires* à Eginhard, le plus docte et le plus favorisé de ses secrétaires.



Ornement tiré de la Chapelle, dessiné par Raynaud, gravé par Lavoignat.





ALCUIN PRÉSENTÉ A CHARLEMAGNE,

780.

Peint par Jules Laure en 1837, d'après le plafond de Schnetz au Louvre.



Dessiné par Raynaud, gravé par Laisné.

Charlemagne s'efforça d'emprunter à l'ancienne Rome tout ce qui lui restait de civilisation pour en faire l'ornement de son empire; il travailla surtout à ranimer par sa protection et ses exemples l'étude des lettres et des arts qui s'éteignait en Occident au milieu des ténèbres de la barbarie. Alcuin, moine anglais, le plus docte personnage de son temps, fut mis à la tête de l'école fondée dans le palais d'Aix-la-Chapelle, et appelée pour ce motif *Ecole palatine*. Pendant les loisirs trop courts que lui laissaient ses expéditions guerrières, le grand Empereur venait siéger lui-même parmi les disciples d'Alcuin et apprenait sous lui la grammaire, la rhétorique et l'astronomie; il s'efforçait même de plier ses doigts à l'art, si rare et si difficile alors, de l'écriture. Mais ce qui l'occupait plus encore, c'était le soin de surveiller les travaux de la nombreuse jeunesse qui, rassemblée de toutes les parties de l'empire sur les bancs de l'Ecole palatine, devait répandre les lumières qu'elle avait reçues. Les plus studieux et les plus instruits étaient assurés de ses largesses et de ses faveurs. C'est ainsi que se forma au maniement des affaires toute cette génération d'hommes savants et habiles qui servirent aux desseins de Charlemagne et à la gloire de son règne. Eginhard en est le plus remarquable. Malheureusement cet essai de civilisation ne survécut guère à celui qui l'avait tenté, et la barbarie reprit son cours.

CHARLEMAGNE

REÇOIT A PADERBORN LA SOUMISSION DE WITIKIND,

785.

Peint par Ary Scheffer, gravé par Joubert.

Le plus grand effort de la puissance de Charlemagne se porta contre les Saxons, nation sauvage, jalouse de son indépendance, et animée contre les Francs, ses voisins, d'une haine irréconciliable. Pepin les avait vaincus (758), leur avait imposé un tribut de trois cents chevaux, et avait tâché de répandre parmi eux le christianisme. Mais le christianisme était pour eux la religion de l'esclavage, et ce fut par l'incendie de l'église de Daventer, bâtie sur la frontière, qu'en 772 ils déclarèrent la guerre à Charlemagne. Charlemagne leur répondit sur-le-champ en livrant aux flammes, près de Detmold, leur grande idole d'Erminsul (Hermann-Saüle, colonne d'Arminius ou d'Hermann).

La guerre ainsi engagée ne dura pas moins de trente-trois ans, et Charles eut jusqu'à douze campagnes à faire contre les Saxons. La plus glorieuse et la plus décisive de toutes fut celle de l'année 785, qui amena la soumission de Witikind.

Ce chef intrépide était, depuis huit ans, l'âme de la résistance nationale. Plusieurs fois il avait été forcé de fuir chez les Normands, et toujours il avait reparu pour exciter à la révolte les belliqueuses tribus de la Westphalie. Vaincu sur les bords de la rivière de Hase (783), et entraîné par l'exemple de son peuple, qui venait tout entier de déposer ses armes aux pieds du vainqueur, il renonça enfin à prolonger une lutte inutile et consentit à recevoir le baptême.

Ce fut à la diète de Paderborn que Charlemagne reçut la soumission des Saxons. Witikind le suivit à son palais d'Attigny, où il fut baptisé.



Tire du maître-autel de la Chapelle, dessine par Raynald, grave par Lacoste pere et fils.



CHARLEMAGNE

ASSOCIE A L'EMPIRE SON FILS LOUIS-LE-DÉBONNAIRE,

AOUT 813

Peint par Alaux.



Dessiné par Raynaud, gravé par Nivet.

Charlemagne, dans une assemblée tenue à Thionville en 806, avait partagé l'héritage de l'Empire entre ses trois fils, Charles, Pepin et Louis. La mort ayant frappé successivement (810 et 811) les deux premiers de ces princes, l'Empereur, qui se sentait plier sous le poids du chagrin et de la vieillesse, songea avant de mourir à régler de nouveau sa succession.

« L'an 813, dit l'historien Eginhard, il appela auprès de lui, à Aix-la-Chapelle, son fils Louis, Roi d'Aquitaine, le seul des enfants qu'il avait eus d'Hildegarde qui fût encore vivant. Ayant en même temps réuni de toutes les parties du royaume des Francs les hommes les plus considérables dans une assemblée solennelle, il s'associa, du consentement de tous, ce jeune prince, l'établit héritier du royaume et du titre impérial, et, lui mettant la couronne sur la tête, il ordonna qu'on eût à le nommer Empereur et Auguste. Ce parti fut applaudi de tous ceux qui étaient présents et frappa de terreur les nations étrangères. »

Charlemagne, au sortir de cette assemblée, alla se livrer à l'exercice habituel de ses grandes chasses d'automne, et ne rentra à Aix-la-Chapelle que pour s'y aliter et mourir (28 janvier 814.)



BATAILLE DE FONTENAY

EN AUXERROIS

(25 JUIN 841)

Par M. Tony Johannot en 1837.

Le règne de Louis le Débonnaire avait été troublé par les révoltes de ses fils et par le mouvement de toutes ces populations étrangères les unes aux autres, qui, confondues malgré elles au sein de l'empire, tendaient à s'en détacher.

A la mort de ce prince, en 840, l'unité de l'empire se rompit pour jamais. Lothaire, son fils aîné, eut le titre d'empereur et l'Italie en partage; Louis le Germanique, la Bavière; Charles le Chauve, l'ancien royaume de Neustrie; et le jeune Pepin, leur neveu, l'Aquitaine.

Mais Lothaire, comme empereur, prétendait que l'empire entier était à lui, et il annonçait tout haut l'intention de dépouiller ses frères. Il les unit par là dans un même intérêt; ni les Germains, qui obéissaient à Louis, ni les peuples de la France occidentale, sur lesquels régnait Charles le Chauve, ne voulaient passer sous la domination du roi d'Italie. Pepin seul, dépouillé de l'Aquitaine, s'unit à Lothaire dans l'espoir de la reconquérir.

Cependant tel était le prestige encore attaché au titre impérial que, lorsque les deux armées se trouvèrent en présence à Fontenay ou Fontenaille, près d'Auxerre, les deux rois de Germanie et de Neustrie s'adressèrent humblement à Lothaire pour lui demander la paix, « au nom de l'Église, « des pauvres et des orphelins. » Lothaire repoussa leurs prières; ils lui répondirent alors « qu'il « eût à les attendre pour le lendemain (25 juin 841), à la deuxième heure du jour; qu'ils vien- « draient demander entre eux et lui ce jugement du Dieu tout-puissant auquel il les avait forcés de « recourir contre leur volonté. » « La bataille, dit l'historien Nithard, qui combattait dans l'armée « de Charles le Chauve, s'engagea sur les bords d'une petite rivière de Bourgogne. Louis et Lothaire « en vinrent aux mains dans un endroit nommé les Bretignelles, et là Lothaire vaincu prit la fuite. « La portion de l'armée que Charles attaqua dans le lieu nommé le Fay s'enfuit aussi.... Les deux « rois furent donc vainqueurs. » Le carnage fut immense; aucune journée, depuis l'origine de la monarchie, n'avait coûté tant de sang aux vaincus et aux vainqueurs.

Cependant la guerre se prolongea deux ans encore, et ce ne fut qu'en 843 que fut conclu le traité de Verdun, qui consomma le démembrement de l'empire de Charlemagne. C'est à dater de cette époque que commence vraiment la France moderne, et que la nation française, pure du mélange germanique, se montre sur la scène de l'histoire.

COMBAT DE BRISSARTHE

MORT DE ROBERT LE FORT

(25 JUILLET 866)

Par M. Lehman en 1837.

Au neuvième siècle on appelait du nom générique de Normands (hommes du nord) les peuples qui habitaient la Scandinavie, aujourd'hui les trois royaumes de Norwége, de Suède et de Danemark. Ces peuples, jetés dans la piraterie par leur génie sauvage et par les rigueurs d'un sol stérile, avaient commencé, dès les dernières années de Charlemagne, à infester les côtes de l'empire. Sous

les règnes agités de Louis le Débonnaire et de Charles le Chauve, leurs incursions devinrent plus fréquentes et plus redoutables. Fortifiés dans leurs trois stations à l'embouchure de l'Escaut, de la Seine et de la Loire, ils ne cessèrent, pendant soixante-quinze ans, de répandre la terreur sur tous les points du royaume par leurs massacres et leurs dévastations. Tous les récits contemporains attestent qu'à l'approche de ces barbares les populations épouvantées fuyaient sans opposer la moindre résistance, et que les rois ne parvenaient qu'à prix d'argent à écarter le fléau de ces terribles invasions.

Cependant, au milieu de cette frayeur universelle, qui laissait le champ libre aux ravages des Normands, le besoin de se défendre se fit enfin sentir, et plusieurs actes d'héroïque résistance, couronnés par le succès, tirèrent la nation de sa stupeur, et relevèrent la gloire de ses armes.

L'an 866 les Normands, sous leur chef Hasting, avaient remonté la Loire jusqu'à Brissarthe, village situé à cinq lieues d'Angers. Ils y rencontrèrent le vaillant Robert, surnommé *le Fort*, comte d'Outre-Maine, chef illustre de la troisième race de nos rois. Robert les repoussa avec tant de vigueur qu'ils n'eurent plus d'autre ressource que de se réfugier et de se fortifier dans une église. Fatigué d'une longue marche et se fiant au blocus étroit dont il enveloppait la place d'armes des barbares, Robert donna à ses soldats l'exemple de se dépouiller de leur armure et de prendre un peu de repos. Les Normands profitèrent de ce moment d'imprévoyance, et se jetèrent sur Robert et sa troupe. Désarmé, ils le tuèrent sans peine, et traînèrent son corps dans l'église. Cette église existe encore, quoique reconstruite à plusieurs reprises; elle a néanmoins une nef très ancienne, que l'on croit celle même où les Normands s'enfermèrent.



BATAILLE DE SAUCOURT EN VIMEU,

JUILLET 881.

Peint par Dassy.



Gravé par Lacoste.

L'an 881, le Roi Louis III entendit le cri de ses peuples de Flandre et d'Artois qui gémissaient sous les ravages des Normands appelés par la trahison d'Isembard, seigneur de la Ferté-en-Ponthieu. Ce fut à Saucourt en Vimeu, village situé à peu près à moitié chemin entre Eu et Abbeville, que l'armée française rencontra les Barbares. Il faut entendre sur cette journée l'auteur anonyme d'un chant de victoire composé en langue tudesque peu de temps après la bataille, et dont nous citerons les passages suivants :

« Dieu voyant toutes les calamités qui pesaient sur la France eut enfin pitié de son peuple. Il appelle le seigneur Louis pour lui ordonner d'aller combattre les ennemis. « Louis, mon Roi, « délivre mon peuple si rudement châtié par les Normands. » Le prince, ayant rassemblé ensuite les grands, leur dit, entre autres paroles : « Consolez-vous, mes compagnons, mes chevaliers; « c'est par l'ordre de Dieu que nous marchons, c'est lui qui assurera le succès de nos armes... Je « ne m'épargnerai pas moi-même pour parvenir à vous délivrer; mais je veux qu'en ce jour ceux « qui sont restés fidèles à Dieu suivent mes pas. » On ajoute que le Roi entonna un cantique au moment de livrer bataille, et que toute l'armée répondit par le cri de *Kyrie eleïson*. « La fureur et « la joie, continue le poëte, colorèrent les joues des Francs; chacun d'eux se rassasia de vengeance; « mais Louis les surpassa tous en courage et en adresse. Il perce les uns, renverse les autres, et « abreuve de l'amère boisson du trépas tous ceux qui rencontrent ses coups. La défaite des Nor- « mands fut complète; leur chef Garamond resta parmi les morts. » Deux siècles après la bataille de Saucourt, à l'époque où fut écrite la chronique de saint Riquier, des chansons populaires se redisaient encore en l'honneur de cette glorieuse journée.

EUDES

COMTE DE PARIS

FAIT LEVER LE SIÉGE DE PARIS

889.

Peint par Schnetz en 1837, gravé par Blanchard.

L'an 887, Sigefroy, voulant s'emparer de Paris, avait remonté la Seine avec sept cents barques et quarante mille hommes. Il avait appelé autour de lui tout ce qu'il avait pu réunir de guerriers scandinaves dans les stations de la Loire et de la Seine, sur les côtes de Belgique et d'Angleterre, et l'on croit que plusieurs barques fugitives de la grande bataille d'Hafursfiord, gagnée cette même année par le Roi de Norwège, Harold Harfager (ou aux blonds cheveux), lui avaient amené de nouveaux renforts. Paris, alors renfermé dans l'étroite enceinte de la Cité, soutint pendant un an l'effort de cette puissante armée. L'évêque Gozlin et le comte Eudes animèrent la population par leur héroïsme. Eudes, que ses glorieux services et l'accroissement de sa puissance désignaient aux suffrages du pays, fut élu Roi deux ans après (889), et inaugura sa royauté en faisant essuyer un nouvel échec aux Normands près de Montfaucon. Il faillit, dans cette action, être victime de son courage; un Barbare lui porta un coup de hache sur l'épaule, Eudes lui répondit en l'étendant à ses pieds. Un troisième combat, livré aux Normands par le Roi Eudes, se termina encore à son avantage, mais ne le sauva pas de la triste nécessité de traiter avec eux, comme les Carlovingiens, ses prédécesseurs. Aussi les incursions des Normands désolèrent-elles la France pendant plus de vingt ans, et elles ne trouvèrent leur terme qu'en 912, par le traité de Saint-Clair sur Epte, qui abandonna à Rollon la province de Neustrie, appelée dès lors Normandie.



Ornement tiré de la Chapelle, dessiné par Raynaud, gravé par Gowland.



LOTHAIRE

DÉFAIT L'EMPEREUR OTHON II SUR LES BORDS DE L'AISNE,

OCTOBRE 978

Peint par Durupt.



Dessiné par Lorillot, gravé par Guilbaut.

L'ancien royaume de Lorraine était un sujet de querelle entre les nouveaux Empereurs de la maison de Saxe et les princes carlovingiens de France. Les premiers réclamaient ce royaume comme province de l'Empire, les autres comme dépendance de l'héritage de Charlemagne. Lothaire fit un grand effort pour défendre ses droits; il se jeta avec une armée sur la Lorraine, et faillit surprendre dans Aix-la-Chapelle l'Empereur Othon avec toute sa famille.

Othon, pressé de se venger, annonça à Lothaire qu'au premier octobre de la même année (978) il lui rendrait sa visite dans son royaume. En effet, à l'époque dite, on le vit paraître sous les murs de Paris à la tête de soixante mille hommes. Hugues Capet s'y était enfermé. L'Empereur, ne pouvant l'attirer au dehors, lui fit dire « qu'il allait lui faire chanter une litanie plus sonore qu'aucune de celles qu'il avait jamais entendues; et, allant se poster sur les hauteurs de Montmartre, il y rassembla un grand nombre de prêtres, dont il soutenait les chœurs par les cris de ses soldats, et leur fit entonner le cantique des martyrs, *Alleluia, te martyrum candidatus laudat exercitus*, d'une manière si bruyante que tous les habitants de Paris purent l'entendre. » (Balder. *Chron.*, p. 282.)

Les Allemands, croyant par cette bravade avoir vengé leur honneur, se retirèrent et marchèrent sans obstacle jusqu'au passage de l'Aisne; mais Othon étant arrivé sur cette rivière à la fin de la journée, une partie seulement de son armée put la traverser le même soir; les bagages et l'arrière-garde restèrent sur l'autre rive. Lothaire, profitant de ce que pendant la nuit des pluies avaient grossi la rivière, attaqua et défit cette portion de l'armée impériale sous les yeux d'Othon, qui ne pouvait la secourir.

HUGUES CAPET PROCLAMÉ ROI DE FRANCE

PAR LES GRANDS DU ROYAUME,

MAI 987.

Peint par ALAUX.



Dessiné par RAYNAUD, gravé par NIVET.

Louis V, le dernier des Carlovingiens, était mort en 987, et son oncle Charles, duc de Basse-Lorraine, se trouvait trop éloigné pour recueillir immédiatement son héritage. Hugues Capet, duc de France, comte de Paris et d'Orléans, et seigneur d'un grand nombre d'abbayes, était depuis longtemps appelé au trône par l'éclat héréditaire de sa race et par sa puissance. A ses nombreux vassaux se joignirent son frère Henri-le-Grand, duc de Bourgogne, et son beau-frère Richard-sans-Peur, duc de Normandie, qui représentèrent à Noyon tout le baronnage de France, et le proclamèrent Roi. Hugues Capet se fit tout aussitôt sacrer à Reims, et l'année suivante (988) il donna aux droits de son fils Robert la même consécration.



LEVÉE DU SIÉGE DE SALERNE,

1016.

Peint par **Eug. Roger**, gravé par **Boullay**.

Les Normands, établis pacifiquement dans la Neustrie et convertis au christianisme, n'en avaient pas moins gardé leur passion pour la guerre et les aventures. Plus d'un siècle avant les Croisades, les pèlerinages de la Terre-Sainte leur étaient devenus familiers; ils allaient en foule chercher les émotions du danger en même temps que celles de la piété dans ces lieux où le tombeau du Christ était sous la garde du cimeterre musulman.

C'est en revenant d'un de ces pèlerinages, sur des vaisseaux de la république marchande d'Amalfi, que quarante de ces belliqueux pèlerins débarquèrent à Salerne au commencement du onzième siècle*. Presque en même temps une petite flotte de Sarrazins vint assaillir cette ville, et les habitants, cachés derrière leurs murs, attendaient dans un immobile effroi le pillage et la mort. Les quarante chevaliers normands demandent au prince Guaimar III des chevaux et des armes, se font ouvrir les portes, et, malgré leur petit nombre, chargent intrépidement les Sarrazins qu'ils mettent en fuite. Leur héroïsme rend le courage aux Salernitains, qui accourent sous leurs pas et achèvent la défaite de l'ennemi. Le prince de Salerne combla de présents ces braves aventuriers, et s'efforça, mais en vain, de les retenir à sa cour. Ils lui promirent seulement de lui envoyer ceux de leurs compatriotes que tenteraient les richesses et la fertilité de l'Italie méridionale.

(*) Aucune chronique ni histoire ne fournit la date précise de cet événement.



Ornement tiré de la Chapelle, dessiné par Raynaud, gravé par Budzilowicz.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

BATAILLE DE CIVITELLA.

18 Juin 1053.

Peint par A. **Roger**, gravé par **Delannoy**.

On raconte qu'en effet les beaux fruits de la Campanie étalés devant les Normands eurent pour eux un charme irrésistible, et tout aussitôt une centaine d'aventuriers, sous les ordres de Drengot, s'achemina vers le mont Gargano, but apparent d'un pieux pèlerinage (1016). Là les Normands se mêlèrent à toutes les querelles de l'Italie méridionale, et, après diverses fortunes, tour à tour engagés au service de chacun des petits souverains du pays, ils finirent par garder le comté d'Averse, comme prix de leur bravoure (1021). De ce comté naquit une monarchie.

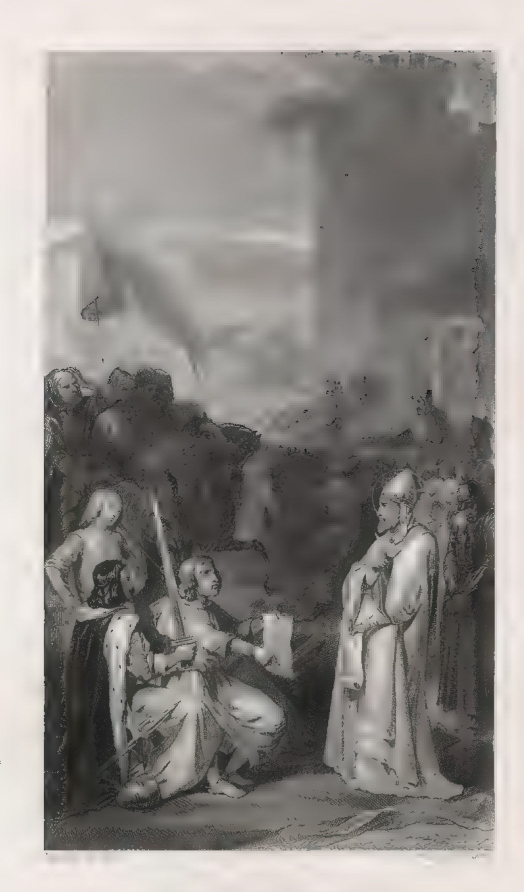
Les fils de Tancrède de Hauteville, gentilhomme du pays de Caux, en furent les fondateurs. Guillaume Fier-à-Bras, Drogon et Umfroy, suivis peu après de leurs plus jeunes frères Robert Guiscard et Roger, entreprirent la conquête du duché de Pouille, et le succès accompagna partout leurs armes. Mais en même temps que leurs prouesses chevaleresques excitaient l'admiration, leurs sacriléges brigandages inspiraient une horreur universelle. Le pape Léon IX, inquiet pour le saint-siége et pour l'Italie entière, arma contre eux, par ses pieuses exhortations, les deux empires d'Orient et d'Occident. Des Grecs, des Allemands et des milliers d'Italiens, dociles à la voix de leur pontife, se rassemblèrent autour de lui; il n'avait pas moins de cinquante mille hommes, et, pour animer leur courage, il marcha lui-même à leur tête. Mais l'intrépidité des Normands était accoutumée à braver le nombre, et ayant rencontré (18 juin 1053) à Civitella, dans la Capitanate, l'armée pontificale, ils la mirent en pleine déroute. Léon IX resta prisonnier entre leurs mains. Umfroy et Robert Guiscard lui témoignèrent un respect qui allait jusqu'à l'adoration; mais, à genoux devant lui, ils lui dictèrent leurs conditions. Le pape leur accorda l'investiture de tout ce qu'ils avaient conquis et pourraient conquérir encore dans la Pouille, dans la Calabre et dans la Sicile, à condition qu'ils tiendraient ces provinces en fief du saint-siége. A ce prix, il recouvra sa liberté. Robert Guiscard, fort des droits que venait de lui concéder le pontife, eut bientôt soumis à sa domination tout le midi de l'Italie, pendant que son frère, le grand comte Roger, à travers mille hasards et mille traits de bravoure héroïque, rangeait la Sicile sous ses lois (1080).

COMBAT DE CÉRAMO.

1061.

Peint par **Lafaye**.

Un intérêt romanesque s'attache aux événements de la longue guerre qui donna la Sicile au grand comte Roger. Ce fut avec cent cinquante chevaliers seulement qu'il entreprit sur les Sarrasins cette importante conquête. La fortune lui fut tour à tour favorable ou contraire : plusieurs fois il se vit contraint de fuir l'île qu'il venait soumettre, et ce ne fut qu'après une lutte où il endura avec sa jeune épouse toutes les extrémités de la misère, qu'il s'empara enfin de la ville de Traina, dont il fit sa place d'armes; il marcha dès lors de succès en succès, mais toujours opposant des centaines d'hommes à des milliers, toujours vainqueur par d'incroyables prouesses de chevalerie. Le plus prodigieux de ces faits d'armes est le combat de Céramo, où, suivant la chronique de Gaufred Malaterra, il mit en fuite, avec cent trente-six hommes, trente-cinq mille Sarrasins. Ce ne fut toutefois qu'au bout de trente années d'efforts qu'il accomplit sa conquête.





HENRI DE BOURGOGNE

REÇOIT L'INVESTITURE DU COMTÉ DE PORTUGAL,

1094.

Peint par Jacquand, gravé par Geille.

Henri de Bourgogne, arrière-petit-fils du Roi de France Robert, possédé de l'esprit religieux et guerrier qui fit les croisades, était allé avec un grand nombre de chevaliers français offrir à don Alphonse VI, Roi de Castille, son épée contre les infidèles. Il avait combattu en même temps que le Cid à ce fameux siége de Tolède qui dura dix ans (1075 à 1085) comme celui de Troie, et sa vaillance s'était fait remarquer à côté de celle du premier héros de la chevalerie. Il avait encore aidé Alphonse VI dans sa lutte périlleuse contre les Almoravides, tribus fanatiques et guerrières, accourues d'Afrique au secours de l'Islamisme (1086). Enfin il s'était signalé par de nombreux exploits contre les Maures du Duero, dans la Galice méridionale. En récompense de tant de glorieuses prouesses, le Roi Alphonse lui donna en mariage sa fille dona Theresa, et lui accorda en même temps l'investiture du comté de Portugal que ses armes lui avaient soumis (1094). Henri de Bourgogne plaça ainsi sur un nouveau trône la maison royale de France. Son fils Alphonse *el Conquistador* prit le titre de Roi de Portugal sur le champ de bataille d'Ourique, au sein d'une victoire. On sait que la maison de Bragance, aujourd'hui régnante, est un des rameaux sortis de cette souche royale, et que le nom même de *Bragance* paraît être une corruption de celui de Bourgogne.



N° 24.
(Série II, Section 2).



L'EMPEREUR ALEXIS COMNÈNE

REÇOIT A CONSTANTINOPLE L'ERMITE PIERRE A LA TÊTE DES CROISÉS,

1096.

Peint par SAINT-EVRE.



Dessiné par RAYNAUD, gravé par NIVET.

Tandis que les princes et les seigneurs, retournés dans leurs manoirs, s'y préparaient à la guerre sainte, la multitude que les prédications de l'ermite Pierre avaient ramassée autour de lui le suivait ou plutôt le poussait devant elle en Orient. Un seul chevalier, dont le surnom atteste la pauvreté, Gautier-sans-Avoir, servait de chef à ces bandes tumultueuses, qui, dans les illusions de leur enthousiasme, comptaient pour se nourrir sur la manne que Dieu leur enverrait, et marchaient à la Croisade en demandant l'aumône. En France et en Allemagne la charité des fidèles vint à leur secours; mais arrivés sur les terres de la Hongrie et de la Bulgarie, ils ne trouvèrent plus que la faim et des ennemis redoutables. Pierre avait perdu plus de quarante mille de ses compagnons lorsqu'il atteignit la frontière de l'empire grec. L'Empereur, cependant, fut curieux de voir l'homme extraordinaire qui avait ébranlé tout l'Occident par son éloquence. « Pierre l'Ermite, dit M. Michaud, fut admis à l'audience d'Alexis Comnène et raconta sa mission et ses revers. En présence de toute sa cour, l'Empereur vanta le zèle du prédicateur de la Croisade, et comme il n'avait rien à craindre de l'ambition d'un ermite, il le combla de présents, fit distribuer à son armée de l'argent et des vivres, et lui conseilla d'attendre, pour commencer la guerre, l'arrivée des princes et des illustres capitaines qui avaient pris la croix. » Ce conseil ne fut point suivi; l'Empereur lui-même, fatigué de la turbulence de ces hôtes incommodes, eut grande hâte de leur faire passer le Bosphore. Là, au bout de peu de jours, cette formidable armée, que des milliers d'Allemands étaient venus grossir, n'était plus, selon l'expression d'Anne Comnène, qu'une énorme montagne de cadavres entassés dans la plaine de Nicée.

ADOPTION DE GODEFROY DE BOUILLON,

PAR L'EMPEREUR ALEXIS COMNÈNE.

1097.

Peint par Alex. Hesse.

Huit mois après le concile de Clermont, Godefroy de Bouillon, duc de Basse-Lorraine, avec quatre-vingt mille guerriers, donna le signal de ce grand mouvement qui allait transporter en Asie tout ce que l'Europe et surtout la France comptaient alors de plus vaillants chevaliers. Hugues de Vermandois, frère du roi Philippe I[er]; les deux Robert, l'un duc de Normandie, l'autre comte de Flandre; Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse; Étienne, comte de Blois et de Chartres; Adhémar de Monteil, évêque du Puy, tous seigneurs français, brillaient à la tête de la croisade: la France revendiquait encore comme ses enfants Bohémond, prince de Tarente, et son neveu Tancrède, issus de cette race normande qui venait de conquérir l'Italie méridionale.

Le rendez-vous de toutes ces armées féodales était sous les murs de Constantinople; elles y arrivèrent les unes après les autres, semblables, dit Anne Comnène, «à des torrents qui se réunissent pour former un grand fleuve.» Le timide empereur Alexis trembla devant les redoutables défenseurs que lui envoyait l'Occident; il hésitait à leur ouvrir les portes de sa capitale, mais les menaces de l'audacieux Bohémond retentirent à son oreille, et, se fiant alors à la loyauté de Godefroy de Bouillon, il lui envoya son fils en otage.

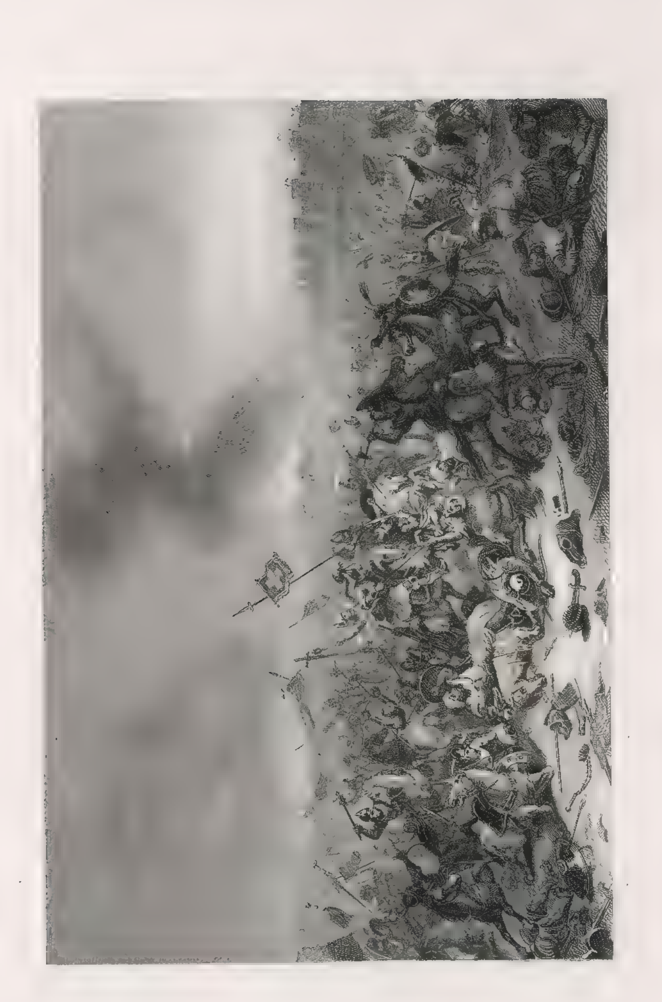
Godefroy, entouré d'une brillante élite de chevaliers, se rendit au palais impérial. «En voyant le magnifique et honorable duc, dit Albert d'Aix, chroniqueur contemporain, ainsi que tous les siens dans tout l'éclat et la parure de leurs précieux vêtements de pourpre et d'or, recouverts d'hermine blanche comme la neige, de martre, de petit-gris et de diverses autres fourrures, telles que les portent les seigneurs de France, l'empereur admira vivement leur pompe et leur splendeur. D'abord il admit le duc avec bonté à recevoir le baiser de paix; puis, et sans aucun retard, il accorda le même honneur à tous les grands de sa suite et à ses parents... Après que du haut de son trône il les eut embrassés chacun dans l'ordre prescrit, le prince parla au duc en ces termes: «J'ai appris que tu es chevalier et prince très puissant dans tes terres, et de plus, homme très sage et d'une parfaite fidélité. C'est pourquoi je t'adopte comme fils, et je remets en ta puissance tout ce que je possède, afin que mon empire et mon territoire puissent être délivrés et préservés par toi de la présence de cette multitude rassemblée et de celle qui viendra par la suite.» Apaisé et gagné par ces paroles de bonté, le duc ne se borna pas à se reconnaître pour fils de l'empereur, conformément à l'usage de ce pays; mais, mettant la main dans la sienne, il se déclara son vassal, et tous les premiers seigneurs, présents à cette cérémonie et ceux qui vinrent plus tard, en firent autant...»

BATAILLE SOUS LES MURS DE NICÉE.

1097.

Peint par Serrur, gravé par Monnin.

Les croisés, ayant passé le Bosphore, allèrent mettre le siége devant Nicée, capitale de l'ancienne Bithynie et du nouvel empire des sultans de Roum. C'était la première fois que se déployaient toutes ensemble ces milliers de bannières qui, avec la diversité de leurs emblèmes et le signe commun de la croix, offraient une représentation si vivante du grand corps de la chrétienté. Les récits contemporains évaluent à plus de cinq cent mille combattants ce que renfermait alors le camp des croisés. Cependant le sultan des Turcs, Kilig-Arslan, fils de Soliman, n'en fut pas effrayé. Plein de confiance dans les fortes murailles de sa capitale, il y avait laissé sa famille et ses trésors, et était allé rassembler dans les montagnes cette formidable cavalerie des Turcs dont les cimeterres avaient, l'année précédente et dans le même lieu, moissonné les bandes indisciplinées de Pierre-l'Ermite; mais ils trouvèrent ici d'autres hommes et une autre résistance. L'impétueux effort de leur avant-garde se porta vainement du côté de la ville, où le comte de Toulouse, récemment arrivé, venait à peine de dresser ses tentes. Une foule de guerriers, et parmi eux les deux Robert, Tancrède et Baudouin, « empressés de porter secours à leurs frères en Jésus-Christ, s'élancent au milieu des rangs, portant des coups aussi prompts que la foudre et courant de tous côtés de toute la rapidité de leurs chevaux. » Kilig-Arslan arrive alors avec les cinquante mille cavaliers qui forment son corps de bataille; l'armée chrétienne à son tour s'engage tout entière, et la mêlée devient épouvantable. « On voyait partout briller les casques, les boucliers, les épées nues; on entendait au loin le choc des cuirasses et des lances qui se heurtaient dans la mêlée; l'air retentissait de cris effrayants, les chevaux reculaient au bruit des armes, au sifflement des flèches; la terre tremblait sous les pas des combattants, et la plaine était couverte de javelots et de débris. » La bataille dura depuis le matin jusqu'à la nuit. Les Turcs, vaincus, s'enfuirent dans les montagnes, laissant dans la plaine quatre mille morts. Mille têtes, coupées par les vainqueurs, furent envoyées au monarque de Constantinople, comme un premier et sanglant tribut de ses vassaux.



BAUDOUIN S'EMPARE DE LA VILLE D'EDESSE,

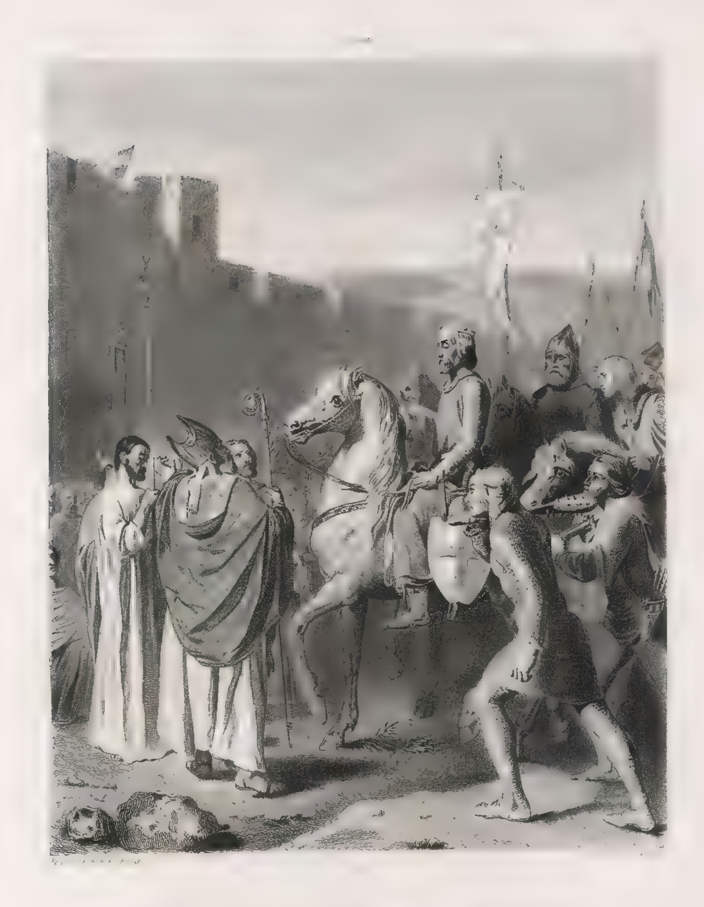
1097.

Peint par ROBERT FLEURY, gravé par THIBAULT.

Pendant que l'armée chrétienne, à travers mille périls, marchait sur Antioche, plusieurs des chefs croisés se détachèrent de leurs compagnons d'armes pour aller au loin courir les aventures. L'ambitieux Baudouin, frère de Godefroy de Bouillon, ne craignit pas de se hasarder dans les montagnes de l'Arménie et de traverser l'Euphrate avec une poignée de chevaliers décidés à suivre sa fortune. Il arriva sur le territoire d'Edesse, grande ville devenue en ces temps la métropole de la Mésopotamie. A la vue de la bannière de la croix, tout le peuple se porta à la rencontre de Baudouin, tenant à la main des branches d'olivier et chantant des cantiques. Habile à profiter de l'enthousiasme populaire, Baudouin se fit aussitôt adopter par le prince arménien qui gouvernait Edesse, et quelques jours après, lorsqu'une révolution de palais eut mis fin à la vie du faible et malheureux Thoras, il fut proclamé le libérateur et le maître d'Edesse. Promenant de là sur tout le pays d'alentour son ardeur guerrière, Baudouin s'empara de la ville de Samosate, étendit sa domination jusqu'au pied du mont Taurus, et, maître des deux rives de l'Euphrate, il offrit le singulier spectacle d'un gentilhomme français régnant sur les plus belles provinces de l'ancien empire d'Assyrie.



Lustre tiré de la Salle des Croisades, et construit dans les ateliers de M. Chaumont.



Baudouin s'empare de la ville d'Edesse

167

COMBAT DE HARENC

(7 FÉVRIER 1098)

Peint par GUÉ.

Pendant le siége d'Antioche, de nombreuses troupes d'infidèles, sorties d'Alep, de Césarée et de Damas, s'avancèrent pour délivrer la ville, et vinrent camper aux environs d'un lieu nommé Harenc, à quatorze milles d'Antioche. A l'entrée de la nuit, les croisés, avertis de leur approche, sortirent au nombre de sept cents, rencontrèrent l'ennemi, et le chassèrent devant eux jusqu'au camp de Harenc. Les infidèles perdirent dans cette journée près de deux mille des leurs.

PRISE D'ALBARE

(1098)

Peint par M. PINGRET.

Lorsque les croisés eurent pris possession d'Antioche, ils se dispersèrent dans les terres et les villes voisines, assiégeant les places rebelles et les soumettant à leur autorité. La ville d'Albare était renommée pour ses grandes richesses. Ils l'attaquèrent, s'en emparèrent, et passèrent au fil de l'épée les Turcs et les Sarrasins qui la défendaient.

PRISE DE MARRAH

PAR LES CROISÉS

(1098)

Après la bataille d'Antioche, la plus importante des expéditions des croisés fut le siége et la prise de Marrah, ville de la haute Syrie, située entre Amath et Alep. Raymond se rendit le premier devant cette ville; les comtes de Normandie et de Flandre vinrent se réunir à lui avec leurs troupes. La crainte d'éprouver le sort des habitants d'Antioche avait rassemblé sur les remparts menacés toute la population de la ville, déterminée à se défendre. L'espoir de s'emparer d'une riche cité animait les soldats chrétiens. Chaque jour les assiégeants plantaient les échelles au pied des murailles; une grêle de traits et de pierres, des torrents de bitume enflammé, pleuvaient sur leurs têtes. Guillaume de Tyr ajoute qu'on lançait aussi du haut des tours de la chaux vive et des ruches remplies d'abeilles. Les combats sanglants se renouvelèrent pendant plusieurs semaines. Enfin l'étendard chrétien flotta sur les tours de la ville. Comme l'opiniâtre résistance des musulmans et les outrages prodigués pendant le siége à la religion du Christ avaient irrité les croisés, toute la population, retirée dans des mosquées ou cachée dans des souterrains, fut immolée aux fureurs de la guerre.

(MICHAUD, *Histoire des croisades*, livre III.)









PRISE D'ANTIOCHE PAR LES CROISÉS.

3 Juin 1098.

Peint par **Callait**, gravé par **Lechard**.

Les croisés, vainqueurs à Nicée, étaient entrés en Syrie et avaient mis le siége devant Antioche. Ce siége, commencé aux approches de l'hiver, fut long et fertile en désastres pour l'armée chrétienne. Elle y souffrit les plus cruelles extrémités du froid et de la faim, et y prodigua sa bravoure en d'inutiles exploits. Huit mois s'étaient écoulés, et la ville tenait encore; l'heure même approchait où Kerbogah, général du sultan de Perse Barkiarok, allait arriver avec une armée formidable pour la délivrer. C'est alors que Bohémond, prince de Tarente, découvrit au conseil des chefs croisés l'habile intrigue qu'il avait nouée avec un renégat qui commandait trois des tours de la ville. La souveraineté d'Antioche lui fut cédée, d'un commun accord, par ses compagnons d'armes, s'il parvenait à s'en assurer la conquête. Tout se fit comme il l'avait annoncé. Une échelle, suspendue aux créneaux de l'une des tours, introduisit dans la ville chefs et soldats, et le cri : *Dieu le veut !* retentissant dans les rues au milieu de la nuit, annonça aux musulmans leur dernière heure. Il y en eut dix mille d'égorgés.

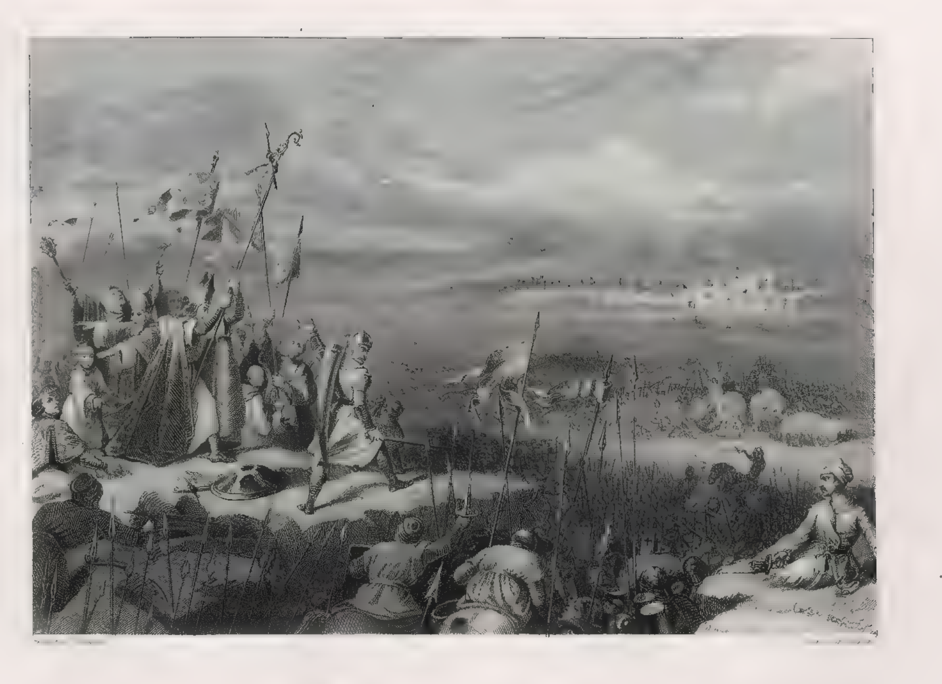
BATAILLE SOUS LES MURS D'ANTIOCHE.

1098.

Peint par **Schopin**, gravé par **Lechard**.

Cependant les croisés, trois jours après la prise d'Antioche, y furent assiégés à leur tour. L'armée de Kerbogah était arrivée, et elle couvrait toutes les hauteurs qui dominaient la ville, en même temps que les rives de l'Oronte. La famine fut affreuse parmi les chrétiens; la désertion et la mort réduisirent leur puissante armée à n'être plus qu'une faible image d'elle-même; et Kerbogah se croyait vainqueur, au moment d'achever par le glaive ce reste misérable *d'hommes exténués, de fantômes,* comme il les appelait dans son orgueilleux langage. Un miracle d'enthousiasme vint tout changer. On publia dans Antioche que la lance dont fut percé le côté du Sauveur sur la croix avait été retrouvée, et, à la vue de ce fer sacré, une ardeur surnaturelle enflamma toutes les âmes. Ces hommes, qui naguère attendaient la mort dans un muet découragement, sortirent de la ville avec la sainte confiance des martyrs, se jetèrent sur le camp de Kerbogah, et en une heure anéantirent sa superbe armée.







TANCRÈDE

PREND POSSESSION DE BETHLÉEM

(6 JUIN 1099)

Peint par Révoil.

Les Croisés venaient d'entrer dans la petite ville d'Emmaüs, presque aux portes de Jérusalem : « Au milieu de la nuit, raconte Guillaume de Tyr, une députation des fidèles qui habitoient à Bethléem vint se présenter devant le duc Godefroy, et le supplia, avec les plus vives instances, d'envoyer dans cette ville un détachement de ses troupes… Le duc accueillit avec une tendre pitié la demande de ces fidèles, et leur témoigna une bienveillance toute fraternelle. Il choisit dans sa troupe cent cavaliers bien armés, et leur ordonna de se rendre à Bethléem pour porter secours à leurs frères. Tancrède fut mis à la tête de cette expédition… Les habitants le reçurent en chantant des hymnes et des cantiques sacrés. Ils entrèrent dans la ville escortés par le peuple et par le clergé. On les conduisit à l'église : ils virent, avec des ravissements de joie, le lieu où habita la bienheureuse mère du Sauveur du monde et la crèche où il reposa… Puis les citoyens de la ville, pour célébrer leur victoire, firent arborer au-dessus de l'église la bannière de Tancrède[1]. »

TANCRÈDE

AU MONT DES OLIVIERS

(1099)

Peint par Signol.

Le jour même où l'armée chrétienne arrivait devant Jérusalem, Tancrède se distingua par un des faits d'armes les plus prodigieux de la croisade. Nous laissons parler ici le poëte historien de sa vie, Raoul de Caen :

« Après avoir planté sa bannière dans le voisinage de la tour de David, et donné l'ordre de dresser ses tentes, Tancrède, s'éloignant seul, sans compagnon, sans écuyer, monte sur la montagne des Oliviers, d'où il avoit appris que le fils de Dieu étoit retourné vers son père…. Du haut de la montagne il porte ses regards sur la ville, dont il n'est séparé que par la vallée de Josaphat…. C'est surtout sur le Calvaire et le temple du Saint-Sépulchre que ses yeux s'arrêtent, et en les contemplant il pousse de profonds soupirs ; il se prosterne à terre ; il voudroit donner sa vie au même moment, s'il lui étoit permis à ce prix d'imprimer ses lèvres sur ce Calvaire dont le sommet se présente à sa vue. » C'est au milieu de cette pieuse contemplation que Tancrède est attaqué par cinq musulmans. « Ils s'avançoient, continue Raoul de Caen, avec toute la confiance que peuvent avoir cinq hommes en allant attaquer un seul…. Mais le fils de Guiscard prépare au combat son visage, son cœur, son coursier, sa lance de frêne, et le premier de ses ennemis qu'il voit arrivé au sommet de la montagne, il le force à rendre son âme aux profondeurs des enfers, son corps aux abîmes de la vallée. » Des quatre autres Sarrasins, deux sont couchés par terre, deux prennent la fuite, et Tancrède, victorieux, retourne sous les murs de la ville, à l'endroit du camp où flotte sa bannière.

(1) *Histoire des Croisades*, par Guillaume, archevêque de Tyr, liv. XII.





ARRIVÉE DES CROISÉS

DEVANT JÉRUSALEM

(1099)

Peint par **Signol**.

Après une marche longue et pénible, l'armée des Croisés arriva enfin sous les murs de la ville sainte. Lorsque, au lever du soleil, elle se découvrit à leurs regards, le cri de *Jérusalem! Jérusalem!* fut répété à la fois par soixante mille bouches, et retentit au loin sur le mont de Sion et sur celui des Oliviers. Puis une sorte de pieux délire s'emparant de toutes les âmes, on les vit se jeter à genoux, se prosterner dans la poussière, et baiser avec respect cette terre consacrée par la vie et la mort du Sauveur. Ils pleuraient, ils frappaient leurs poitrines et renouvelaient, dans un saint transport, le serment d'affranchir Jérusalem du joug impie des musulmans.

PRISE DE JÉRUSALEM

PAR LES CROISÉS

(15 juillet 1099)

Peint par **Schnetz**.

Les chefs se fièrent à cet enthousiasme et donnèrent aussitôt un assaut, qui fut repoussé. Il fallut alors tout préparer avec la lente régularité d'un siége ordinaire; et sous le brûlant soleil de la Palestine, au cœur de l'été, l'armée chrétienne eut à essuyer les ardeurs dévorantes de la soif. L'arrivée d'une flotte génoise vint ranimer les courages : une procession faite autour de la ville, en évoquant devant les Croisés le souvenir de chacun des saints lieux que foulaient leurs pas, rendit à leur foi tout son enthousiasme : l'assaut fut résolu. Il échoua encore ce jour-là (14 juillet 1099); mais le lendemain, au moment où les chrétiens, couverts de sueur et de poussière, et succombant sous le poids de la fatigue, allaient encore une fois se retirer devant l'opiniâtre résistance de l'ennemi, ils virent, selon la plupart des récits contemporains, apparaître sur le mont des Oliviers un cavalier, revêtu d'une armure éclatante, qui agitait son bouclier et leur donnait le signal d'entrer dans la ville. Godefroy de Bouillon est le premier à s'écrier que c'est saint Georges qui vient au secours des chrétiens, et rien dès lors ne peut arrêter leur impétueuse valeur. La tour roulante abaisse son pont-levis sur la muraille : chefs et soldats s'y précipitent ensemble, et la bannière de la croix y est arborée. Tancrède et le comte de Toulouse, animés d'une généreuse émulation, forcent de leur côté tous les obstacles, et les Croisés, maîtres de Jérusalem, après avoir assouvi dans le sang des musulmans leur soif de vengeance, vont se prosterner humblement devant le saint sépulcre qu'ils viennent de rendre aux adorations de la chrétienté.



GODEFROY DE BOUILLON

ÉLU ROI DE JÉRUSALEM,

23 JUILLET 1099

Peint par MADRAZO, gravé par L. MASSARD.

La conquête des saints lieux venait de se faire par un commun effort de la chrétienté; mais il fallait l'autorité d'un chef unique pour veiller sur cette conquête, et, dix jours après la prise de Jérusalem, le conseil des princes se rassembla pour relever dans la ville sainte le trône de David et de Salomon. Ce fut Robert, comte de Flandre, qui ouvrit cet avis, tout en protestant qu'à aucun prix il n'accepterait pour lui-même, si on la lui offrait, cette royauté. Il fut décidé que le choix serait remis à un conseil de dix hommes les plus recommandables du clergé et de l'armée. On ordonna en même temps des prières, des jeûnes et des aumônes pour appeler les bénédictions du ciel sur l'œuvre importante qui allait se faire. Après une longue et mûre délibération, les électeurs décernèrent la couronne à Godefroy de Bouillon comme au plus digne. Ce choix fut accueilli par les applaudissements de toute l'armée. On conduisit en triomphe le nouveau monarque au Saint-Sépulcre, où il jura d'observer les lois de l'honneur et de la justice. Cependant, par une pieuse humilité, Godefroy refusa le diadème et les marques de la royauté; il ne voulut pas, disent les *Assises de Jérusalem*, « estre sacré et corosné Roi de Jérusalem, parce que il ne vult porter corosne d'or où le Roy des Roys, Jésus-Christ, le Fils de Dieu, porta la corosne d'espines le jour de sa Passion. »

(*Préface des Assises.*)

Ornement tiré de la Chapelle, dessiné par BOURGUIGNON, gravé par BUDZILOWICZ



Godefroy de Bouillon
Élu roi de Jérusalem



GODEFROY DE BOUILLON

DÉDIE AU SAINT-SÉPULCRE LES TROPHÉES D'ASCALON

(1099).

Peint par GRANET, gravé par JAMES KERNOTT

A peine le nouveau royaume de Jérusalem venait d'être institué, qu'on apprit les grands préparatifs du calife fatimite d'Égypte pour reconquérir la ville sainte. Le visir Afdal avait déployé l'étendard du prophète, et une multitude immense de combattants était accourue de toutes les provinces soumises à l'Islamisme pour se joindre à l'armée égyptienne. Les Croisés sortirent de Jérusalem au nombre de vingt mille, et marchèrent au-devant de l'ennemi. Ils se rencontrèrent dans la plaine d'Ascalon (12 août 1099). La bataille fut courte et la victoire facile. Ce ramas indiscipliné de fantassins mal armés et de cavaliers du désert ne put tenir contre les armures de fer et la vaillance exercée de l'armée chrétienne. Le camp du visir fut livré au pillage, et le plus précieux trésor qu'y trouvèrent les Croisés furent des outres pleines d'eau pour désaltérer la soif ardente qui les dévorait. La victoire d'Ascalon mettait un terme aux longs travaux de la première croisade. Aussi les Croisés rentrèrent-ils en triomphe dans Jérusalem. Godefroy alla suspendre aux colonnes de l'église du Saint-Sépulcre l'étendard du grand-visir et son épée qu'il avait laissée sur le champ de bataille, pendant que les Croisés, dont cette victoire accomplissait le pèlerinage, offraient à genoux leurs actions de grâces au Dieu qui avait béni leurs armes.





GODEFROY

TIENT LES PREMIÈRES ASSISES DU ROYAUME DE JÉRUSALEM

(JANVIER 1100).

Peint par M. Jollivet.

Le royaume de Jérusalem, au lendemain même de sa fondation, fut livré à tous les désordres de l'anarchie féodale. La plupart des seigneurs, qui tenaient de leur épée ou des largesses royales les fiefs dont ils étaient investis, refusaient leur obéissance au souverain qu'ils s'étaient donné, et Godefroy voyait son autorité désarmée au milieu des ennemis sans nombre qui l'environnaient. Ce fut pour remédier à ce grand mal et apporter quelque ordre dans un gouvernement si tumultueux qu'au commencement de l'année 1100 il convoqua à Jérusalem les assises générales du royaume. Baudouin, conquérant d'Édesse; Bohémond, prince d'Antioche; Raymond de Saint-Gilles, seigneur de Laodicée; les seigneurs de Jaffa, de Ramla, de Tibériade et tous les autres grands feudataires se rendirent à cette assemblée d'où sortit un des monuments les plus complets de la législation féodale. On lit dans la préface des *Assises de Jérusalem* qu'elles étaient «chacune escrite par soi, en grandes lettres, et la première lettre du commencement estoit enluminée d'or, et toutes les autres estoient vermeilles, et en chacune carte avoit le scel dou roi et dou viconte de Jérusalem. Elles furent déposées en une grande huche, et prinrent le nom de lettres dou sépulchre.»

PRISE DE TRIPOLI

(1100).

Peint par M. Debacq.

Baudouin, le conquérant d'Édesse, appelé à la succession de son frère, porta sur le trône de Jérusalem moins de vertus, mais une plus ardente et plus belliqueuse ambition. Arsur, Césarée, Ptolémaïs, Béryte tombèrent successivement sous ses coups, et ce fut sous son règne que le vieux comte de Toulouse, Raymond de Saint-Gilles, qui avait juré de finir ses jours en Orient, alla assiéger Tripoli, pour laisser à sa famille un héritage en terre sainte. Tripoli, en effet, située dans une riche plaine, au pied du Liban, et renommée alors par la richesse de son sol, par son commerce et par sa vaste bibliothèque, promettait au vainqueur une magnifique proie. Mais la mort vint frapper Raymond devant cette place, et le soin d'en poursuivre le siége resta à son fils Bertrand, qui venait d'arriver d'Europe avec une troupe de chevaliers et une flotte génoise. Le calife du Caire, dans la molle oisiveté de son harem, défendit mal Tripoli, à laquelle il ne demandait que du bois d'abricotier pour en fabriquer les luths de ses esclaves. La ville, abandonnée à elle-même, fut réduite à capituler, et remise par Baudouin aux mains du comte de Saint-Gilles.



Le roi tient le premier assise du royaume de Jérusalem.
année 1100



FUNÉRAILLES DE GODEFROY DE BOUILLON

SUR LE CALVAIRE,

23 JUILLET 1100.

Peint par CIBOT, gravé par LEROUGE.

Godefroy de Bouillon survécut peu aux grands travaux de la première croisade. Il s'occupait de réduire les villes de la Palestine qui appartenaient encore aux Musulmans, et venait d'arriver à Joppé, lorsqu'il y tomba malade, et fut à grand'peine transporté dans la ville sainte. Ce fut en vain que, pendant quatre jours, ses parents et ses amis lui prodiguèrent les soins les plus tendres.

Il expira le 18 juillet 1100, un an et trois jours après la prise de Jérusalem. « A la mort de cet illustre capitaine et très noble athlète du Christ, dit l'historien Albert d'Aix, tous les chrétiens, Français, Italiens, Syriens, Arméniens, Grecs, la plupart des gentils eux-mêmes, Arabes, Sarrazins et Turcs, se livrèrent aux larmes pendant cinq jours, et firent entendre de douloureuses lamentations. »

On ensevelit ses restes avec toutes les pompes de l'église catholique, dans l'enceinte du Calvaire, près du sépulcre de Jésus-Christ, qu'il avait délivré par sa vaillance. L'inscription suivante fut gravée en langue latine sur son tombeau :

« Ici repose l'illustre Godefroy de Bouillon, qui a conquis toute cette terre au culte chrétien. Que son âme règne avec Jésus-Christ! »



Ornement tiré de la Chapelle, dessiné par RAYNAUD, gravé par BUDZILOWICZ.



AFFRANCHISSEMENT DES COMMUNES

(1113).

Peint par Alaux

Dessiné par Raynaud, gravé par Lacoste père et fils aîné

Le commencement du douzième siècle vit éclater en France une importante révolution. De toutes parts les villes courbées sous le joug féodal firent un grand effort pour s'affranchir, les unes par voie de transaction, les autres à main armée, et plusieurs s'empressèrent de mettre sous la protection de la royauté leur liberté reconquise. Louis-le-Gros fut le premier de nos Rois à qui les communes émancipées s'adressèrent pour en obtenir la confirmation de leurs priviléges. Amiens, Abbeville, Laon, Saint-Quentin, Noyon, Soissons, Beauvais, toutes villes rapprochées du siége de la royauté capétienne reçurent de la main de ce prince leurs chartes d'affranchissement. Presque partout ce fut l'évêque qui, avec les plus notables bourgeois, s'en vint solliciter ce bienfait de l'autorité royale.

Ce fut le cas particulier de la ville d'Amiens.



INSTITUTION
DE L'ORDRE DE SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM,

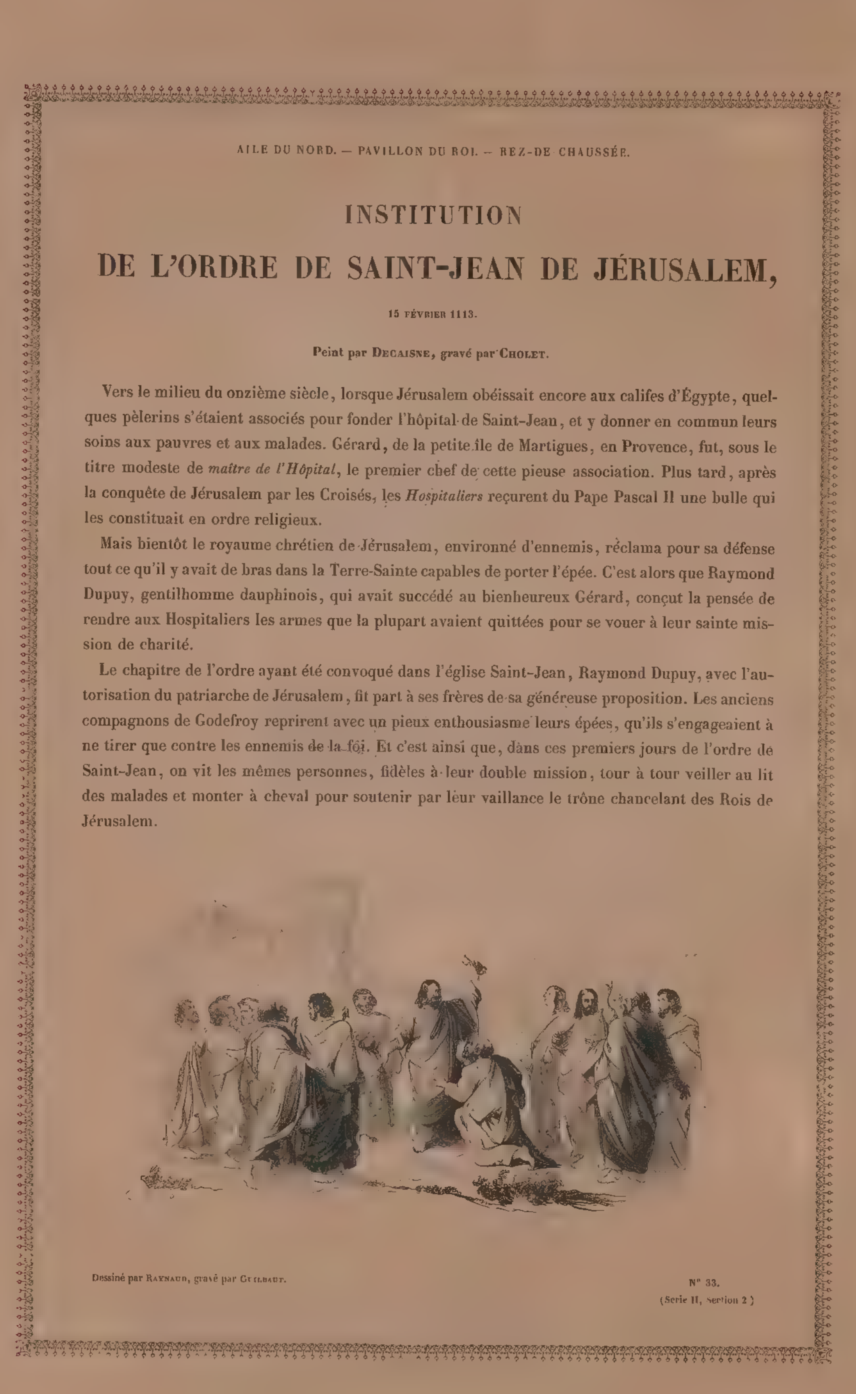
15 FÉVRIER 1113.

Peint par Decaisne, gravé par Cholet.

Vers le milieu du onzième siècle, lorsque Jérusalem obéissait encore aux califes d'Égypte, quelques pèlerins s'étaient associés pour fonder l'hôpital de Saint-Jean, et y donner en commun leurs soins aux pauvres et aux malades. Gérard, de la petite île de Martigues, en Provence, fut, sous le titre modeste de *maître de l'Hôpital*, le premier chef de cette pieuse association. Plus tard, après la conquête de Jérusalem par les Croisés, les *Hospitaliers* reçurent du Pape Pascal II une bulle qui les constituait en ordre religieux.

Mais bientôt le royaume chrétien de Jérusalem, environné d'ennemis, réclama pour sa défense tout ce qu'il y avait de bras dans la Terre-Sainte capables de porter l'épée. C'est alors que Raymond Dupuy, gentilhomme dauphinois, qui avait succédé au bienheureux Gérard, conçut la pensée de rendre aux Hospitaliers les armes que la plupart avaient quittées pour se vouer à leur sainte mission de charité.

Le chapitre de l'ordre ayant été convoqué dans l'église Saint-Jean, Raymond Dupuy, avec l'autorisation du patriarche de Jérusalem, fit part à ses frères de sa généreuse proposition. Les anciens compagnons de Godefroy reprirent avec un pieux enthousiasme leurs épées, qu'ils s'engageaient à ne tirer que contre les ennemis de la foi. Et c'est ainsi que, dans ces premiers jours de l'ordre de Saint-Jean, on vit les mêmes personnes, fidèles à leur double mission, tour à tour veiller au lit des malades et monter à cheval pour soutenir par leur vaillance le trône chancelant des Rois de Jérusalem.



Dessiné par Raynaud, gravé par Guilbaut.

N° 33.
(Serie II, Section 2)



PRISE DE TYR PAR LES CROISÉS

(1124).

Peint par M. Caminade.

La frayeur répandue parmi les musulmans par la prise de Jérusalem s'était calmée, et de toutes parts des ennemis s'élevaient pour assaillir la puissance chrétienne. Pendant que la rapide cavalerie des Turcs courait au travers du désert pour surprendre les villes et les châteaux mal défendus, le calife d'Égypte envoyait ses flottes pour attaquer les cités maritimes tombées au pouvoir des chrétiens. Ses troupes allaient entrer dans Joppé, qu'elles assiégeaient par terre et par mer, lorsque la grosse cloche de Jérusalem donna le signal de la guerre sainte; un jeune général prépara les guerriers aux combats par la pénitence, et ce fut assez de la présence de l'armée chrétienne, avec son ardent enthousiasme, pour disperser les bataillons tremblants des Égyptiens. Mais c'était peu de se défendre; il fallait renvoyer la terreur à l'ennemi par de nouvelles conquêtes. L'arrivée d'une flotte vénitienne sur les côtes de Syrie fournit aux croisés l'occasion et les moyens d'attaquer l'ancienne ville de Tyr. Tandis que les tentes des chevaliers, sous les ordres du comte de Tripoli et du patriarche de Jérusalem, se déployaient dans la plaine, le doge de Venise entrait avec sa flotte dans le port, et fermait la ville du côté de la mer. Après quelques mois d'attaques multipliées, les murs commençaient à s'écrouler, lorsque la discorde faillit tout perdre. L'armée de terre accusait la flotte de lui laisser toutes les fatigues et tous les périls, et de part et d'autre on menaçait de rester immobile dans la plaine et sur les vaisseaux. Le doge de Venise, pour étouffer dans leur principe ces dangereuses dissensions, se rend à l'improviste dans le camp des croisés avec ses matelots armés de leurs avirons, et s'offre de monter avec eux à l'assaut. Une généreuse émulation succède alors à l'esprit de discorde, et ni l'approche d'une armée ennemie, qui venait de Damas au secours de Tyr, ni la marche des Égyptiens sur Jérusalem, ne purent arracher aux chrétiens leur proie; la bannière du roi de Jérusalem, alors prisonnier des infidèles, flotta avec le lion de Saint-Marc sur les murs de Tyr.

LE PAPE EUGÈNE III

REÇOIT LES AMBASSADEURS DU ROI DE JÉRUSALEM

(1145).

Peint par Mme Haudebourt.

Les étoiles de l'islamisme, selon le langage de l'histoire orientale, *avaient pâli devant les étendards des Francs*, et les règnes des deux premiers Baudouin et de Foulques d'Anjou avaient continué avec éclat l'œuvre de la première croisade; mais le jour vint où l'Europe cessa d'envoyer aux saints lieux les bandes de pèlerins armés qui avaient recruté la population chrétienne de la Palestine, et le royaume de Jérusalem, livré à lui-même, n'offrit plus qu'un spectacle d'anarchie et de faiblesse. Quelque temps les musulmans, divisés eux-mêmes, ne profitèrent point de l'affaiblissement de leurs ennemis. Ce fut l'atabek Zenghi qui, le premier, en 1144, frappa un coup dont l'Orient et l'Occident retentirent : il prit Édesse et la noya dans le sang de trente mille chrétiens. Une ambassade, que conduisait l'évêque de Gabale, porta à Viterbe cette fatale nouvelle au pape Eugène III. L'horreur et la consternation furent universelles en Europe : ce ne fut partout qu'une même ardeur de vengeance; le roi de France Louis VII et l'empereur Conrad III se mirent à la tête du mouvement qui allait une seconde fois entraîner l'Europe contre l'Asie.





INSTITUTION DE L'ORDRE DU TEMPLE,

1128.

Peint par GRANET, gravé par MASSARD.

Au même temps où l'ordre des hospitaliers commençait sa glorieuse mission, neuf chevaliers français fondaient une autre confrérie militaire, consacrée à la défense des saints lieux et à la protection des pèlerins qui venaient les visiter. Établis près du temple de Salomon, ils en tirèrent leur nom de *templiers*. Hugues de Payens et Geoffroy de Saint-Aldemar, voulant donner à leur association la haute sanction du père des fidèles, se rendirent à Rome, et demandèrent au Pape Honorius III une règle et le titre d'ordre religieux. La règle leur fut donnée par saint Bernard, alors l'arbitre de la chrétienté, et le concile de Troyes, en 1128, autorisa l'institution de l'ordre des *pauvres soldats du temple de Salomon*.







PRÉDICATION DE LA DEUXIÈME CROISADE

A VEZELAY EN BOURGOGNE,

31 MARS 1146.

Peint par SIGNOL, gravé par COLIN.

A côté du nouveau royaume de Jérusalem s'était rangée une foule de petites souverainetés relevant de ce royaume : il y avait des comtes d'Edesse et de Tripoli, des princes d'Antioche et des marquis de Tyr : toute la hiérarchie féodale de l'Occident avait été transportée sur le vieux sol de la Syrie et de la Palestine.

Mais ces établissements chancelèrent bientôt, attaqués de tous côtés par les princes musulmans, et l'an **1144**, on apprit en Europe que l'Atabek Zenghi venait de prendre Edesse, et d'y massacrer tous les chrétiens. L'horreur et la consternation furent universelles : ce ne fut dans tout l'Occident qu'une même ardeur de vengeance ; le Roi de France Louis VII et l'Empereur Conrad III se mirent à la tête du mouvement qui allait une seconde fois entraîner l'Europe contre l'Asie.

Louis VII, outre l'enthousiasme religieux de son époque, avait des motifs particuliers de prendre la croix : il voulait, par le pèlerinage armé de la Terre-Sainte, soulager son âme des justes remords qu'y avaient laissés l'incendie de la grande église de Vitry et la mort de tous ceux qui s'y étaient réfugiés. Il convoqua donc à Vezelay un *parlement* de tous les seigneurs du royaume. La foule qui s'y rendit, trop grande pour être contenue dans l'étroite enceinte de cette bourgade, se répandit en amphithéâtre au pied de la montagne où elle était située. Le pape Eugène III, invité par le Roi à prêcher la croisade, avait été retenu en Italie : ce fut saint Bernard, alors l'oracle de la chrétienté, qui porta la parole dans cette assemblée.

Le saint homme, avec un corps usé par les austérités et qui déjà semblait appartenir à la tombe, trouva des forces pour accomplir cette grande mission. Il monta avec le Roi dans une sorte de chaire qu'on avait élevée pour eux, et d'où il adressa au peuple des paroles enflammées. « Bientôt il fut interrompu par le cri : *la croix! la croix!* qui s'éleva de toutes parts. Il commença aussitôt, ainsi que le Roi, à distribuer aux assistants les croix qu'ils avaient préparées ; mais quoiqu'ils en eussent fait apporter plusieurs fardeaux, leur provision fut vite épuisée, et ils déchirèrent leurs habits pour en faire de nouvelles. »





LOUIS VII

VA PRENDRE L'ORIFLAMME A SAINT-DENIS,

1147.

Peint par Mauzaisse, gravé par Huot.

Les préparatifs de Louis VII étaient terminés, sa route assurée à travers l'Allemagne et les terres de l'empire d'Orient; le moment de partir était arrivé. Avant de se mettre en route, Louis VII se rendit en grande pompe dans l'église Saint-Denis pour y prendre sur l'autel la sainte bannière de l'oriflamme, et, selon la naïve expression de son historien, *recevoir le congé* du bienheureux patron de la France. Le pape Eugène III était alors à la cour du roi Louis VII. Ce fut lui qui remit au monarque le bourdon et la panetière, symbole du pèlerinage qu'il allait accomplir; et, au milieu des larmes et des prières de tous les assistants, le Roi s'achemina vers Metz, où tous les Croisés français devaient se réunir.



Dessiné par Lemercier, gravé par Lacoste jeune.



PRISE DE LISBONNE PAR LES CROISÉS,

1147

Gravé par Rebel

Pendant que Louis VII et Conrad marchaient par terre vers l'Orient, une flotte de deux cents navires montés par les Croisés de Flandre, de Normandie, d'Angleterre et de Frise, partait de Darmouth et faisait voile vers la côte d'Espagne. Aucun chef de renom ne conduisait cette armée, qui allait accomplir le vœu de la guerre sainte contre d'autres Sarrazins que ceux de la Palestine. Au commencement du mois de juin 1147 les Croisés entrèrent dans le Tage, et allèrent se ranger sous les ordres d'Alphonse* qui, naguère proclamé Roi de Portugal, justifiait par des victoires le choix des États de Lamego. Il assiégeait alors Lisbonne, ville puissante et enrichie par un vaste commerce. Les Croisés l'assistèrent comme gens qui avaient au bout de leurs lances des fiefs à conquérir; cependant les Musulmans résistèrent plus de quatre mois, et ce ne fut que le 25 octobre qu'Alphonse, vainqueur, entra dans sa nouvelle capitale.

(*) Fils de Henri de Bourgogne, comte de Portugal.



Dessiné par Girardet, gravé par Czechowicz.

N° 35 *quater*
(Serie II, Section 2.)



LOUIS VII FORCE LE PASSAGE DU MÉANDRE,

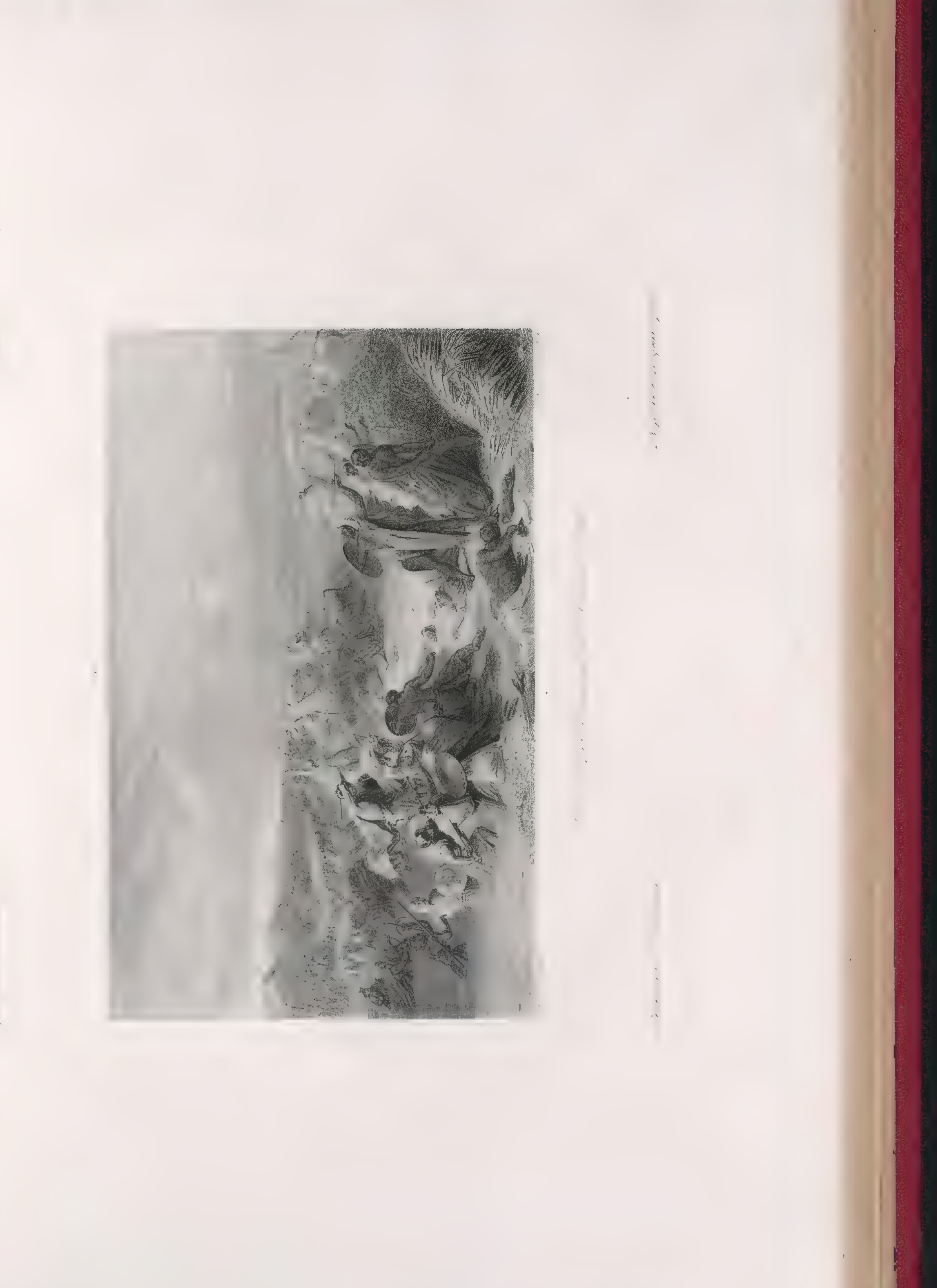
1148.

Peint par TONY JOHANNOT, gravé par SAM. CHOLET.

L'Empereur Conrad, vaincu par les Turcs dans les plaines de la Lycaonie, était retourné à Constantinople, laissant à Louis VII tout le fardeau de la guerre sainte. L'armée française, comme elle traversait l'Asie-Mineure pour se diriger sur la Syrie, rencontra les Turcs sur les bords du Méandre. « Leurs tentes, dit l'auteur anonyme des Gestes de Louis VII, couvraient l'autre rive du fleuve, et lorsque les nôtres voulaient mener boire leurs chevaux, les infidèles les assaillaient de l'autre côté à coups de flèches. Les Français, qui brûlaient d'aller les joindre sur l'autre bord, après avoir longtemps sondé le fleuve, trouvèrent enfin un gué inconnu aux indigènes. Ils s'y précipitèrent alors en foule, et gagnèrent la rive opposée, repoussant de tous côtés les ennemis qui essayaient à coups de lances et d'épées de les faire reculer. » Un autre chroniqueur, Odon de Deuil, témoin de ce combat, montre dans son récit Louis VII protégeant le passage de son armée, et se lançant à toute bride contre ceux des Turcs qui assaillaient les siens par-derrière. Il les poursuivit jusque dans les montagnes, et, selon l'expression du chroniqueur, « les deux rives du fleuve furent semées des cadavres ennemis. »



Dessiné par LEMERCIER, gravé par BUDZILOWICZ.



LOUIS VII

SE DÉFEND CONTRE PLUSIEURS SARRAZINS,

(1148).

Peint par Boisselier, gravé par Devilliers.

Comme les Français, à qui leur victoire avait ouvert les portes de Laodicée, poursuivaient leur marche, l'avant-garde s'engagea imprudemment dans un défilé où le reste de l'armée entra après elle. Les Turcs l'y surprirent, et, du haut des montagnes, l'écrasèrent, malgré les prodiges d'une longue et héroïque résistance.

« Dans cette mêlée le Roi perdit son escorte... mais conservant toujours un cœur de Roi, agile autant que vigoureux, il saisit les branches d'un arbre que Dieu avait placé là pour son salut, et s'élança sur le haut d'un rocher; un grand nombre d'ennemis se jetèrent après lui pour s'emparer de sa personne, tandis que d'autres plus éloignés lui tiraient des flèches. Mais, par la volonté de Dieu, sa cuirasse le préserva de l'atteinte des flèches, et, avec son glaive tout sanglant, défendant son rocher pour défendre sa vie, il fit tomber les mains et les têtes de beaucoup d'ennemis. Enfin ceux-ci, qui ne le connaissaient pas, voyant qu'il serait difficile de le saisir, et craignant qu'il ne survînt d'autres combattants, renoncèrent à l'attaquer et s'éloignèrent pour aller, avant la nuit, enlever les dépouilles du champ de bataille. »

(Odon de Deuil, liv. VI.)



Ornement tiré de la Chapelle, dessiné par Raynaud, gravé par Budzilowicz.



LOUIS VII

L'EMPEREUR CONRAD ET BAUDOUIN III, ROI DE JÉRUSALEM

DÉLIBÈRENT A PTOLÉMAIS SUR LA CONDUITE DE LA GUERRE SAINTE

(1148)

Peint par DEBACQ.

Louis VII et Conrad, réunis après leurs diverses fortunes au pied du saint sépulcre, avaient accompli leur vœu comme pèlerins, mais non pas comme croisés; ils n'avaient rien fait pour arracher aux infidèles leurs nouvelles conquêtes et raffermir le royaume chancelant de Jérusalem. Il fut décidé qu'une grande assemblée serait convoquée à Ptolémaïs, où l'on aviserait à la conduite future de la guerre sainte. L'empereur, le roi de France, le jeune roi de Jérusalem, Baudouin III, s'y rendirent accompagnés de leurs barons et de leurs chevaliers. Les chefs du clergé y siégèrent avec toutes les pompes de l'église, et la reine Mélisende, avec la marquise d'Autriche, et un grand nombre de dames françaises et allemandes qui avaient suivi la croisade, vinrent assister aux graves délibérations qui allaient s'ouvrir. On y résolut le siége de Damas, siége où les deux monarques avec leurs armées se signalèrent par de glorieux mais inutiles exploits; il fallut, quarante ans après, prêcher une troisième croisade.

PRISE D'ASCALON

PAR LE ROI BAUDOUIN III

(1152)

Peint par CORNU.

Ascalon était le boulevard de l'Égypte, du côté de la Syrie, et les chrétiens, vainqueurs sous ses murs, quelques jours après la prise de Jérusalem, n'avaient pu s'en emparer dans le premier entraînement de leurs conquêtes. Le roi Baudouin III, quoique menacé de toute la puissance du terrible Noureddin, fils de l'atabek Zenghi, osa former le siége de cette ville. Tous les barons du royaume de Jérusalem accoururent sous sa bannière, le patriarche à leur tête, avec la vraie croix de Jésus-Christ. Le siége dura plus de deux mois. Les fortunes en furent diverses. Les machines prodigieuses que les croisés faisaient jouer contre la ville furent un jour livrées aux flammes par les musulmans, et le vent du désert poussa l'incendie contre ceux qui l'avaient allumé. On crut alors la ville prise. L'avarice des templiers, qui, pour se réserver tout le pillage, interdisaient l'approche de la brèche à leurs compagnons d'armes, fit perdre la victoire. Ce fut à grand'peine que les chefs ramenèrent à l'assaut les chrétiens découragés. Ils trouvèrent encore une vigoureuse résistance, mais c'était le dernier effort de l'ennemi. A l'instant où Baudouin, rentré dans sa tente, méditait tristement sur l'issue de son entreprise, arrivent des messagers de la ville, qui demandent en suppliant à capituler. La surprise des croisés fut égale à leur joie, et lorsque, peu d'heures après, on vit l'étendard de la croix flotter sur les tours d'Ascalon, l'armée entière remercia Dieu d'une victoire qu'elle regardait comme un miracle de sa toute-puissance.



PRISE D'ASCALON PAR LE ROI BAUDOUIN III,

1152.

Peint par Cornu, gravé par Noel.

Ascalon était le boulevard de l'Égypte, du côté de la Syrie, et les Chrétiens, vainqueurs sous ses murs, quelques jours après la prise de Jérusalem, n'avaient pu s'en emparer dans le premier entraînement de leurs conquêtes. Le Roi Baudouin III, quoique menacé de toute la puissance du terrible Noureddin, fils de l'atabek Zenghi, osa former le siége de cette ville. Tous les barons du royaume de Jérusalem accoururent sous sa bannière, le patriarche à leur tête, avec la vraie croix de Jésus-Christ. Le siége dura plus de deux mois. Les fortunes en furent diverses. Les machines prodigieuses que les Croisés faisaient jouer contre la ville furent un jour livrées aux flammes par les Musulmans, et le vent du désert poussa l'incendie contre ceux qui l'avaient allumé. On crut alors la ville prise. L'avarice des Templiers qui, pour se réserver tout le pillage, interdisaient l'approche de la brèche à leurs compagnons d'armes, fit perdre la victoire. Ce fut à grand'peine que les chefs ramenèrent à l'assaut les Chrétiens découragés. Ils trouvèrent encore une vigoureuse résistance; mais c'était le dernier effort de l'ennemi. A l'instant où Baudouin, rentré dans sa tente, méditait tristement sur l'issue de son entreprise, arrivent des messagers de la ville, qui demandent en suppliant à capituler. La surprise des Croisés fut égale à leur joie, et lorsque, peu d'heures après, on vit l'étendard de la croix flotter sur les tours d'Ascalon, l'armée entière remercia Dieu d'une victoire qu'elle regardait comme un miracle de sa toute-puissance.



Dessiné par Lemercier, gravé par Lacoste jeune.

BATAILLE DE PUTAHA,

1159.

Peint par Féron, gravé par Lechard.

La guerre continuait entre Baudouin III et Noureddin, avec des alternatives de succès et de revers; vaincu en 1157, près du gué de Jacob, et forcé de se réfugier seul dans la forteresse de Séphet, le Roi de Jérusalem vit inopinément arriver de Ptolémaïs toute une armée de Croisés sous les ordres de Thierry, comte de Flandre. Avec ce renfort, il alla chercher les Musulmans dans le comté de Tripoli et la principauté d'Antioche, leur enleva des villes et des forteresses; et, peu après, le sultan de Damas ayant franchi le Liban pour descendre en Palestine, il le vainquit dans une sanglante bataille à Putaha, entre le Jourdain et le lac de Sonnaserh.

« ... On n'avait point encore vu, dit Vertot dans son Histoire de l'ordre de Saint-Jean, de combat si furieux et si sanglant. Les chrétiens, irrités de trouver une si longue résistance, firent un nouvel effort, et, comme s'il leur fût venu du secours, ils s'abandonnèrent d'une manière si déterminée au milieu des bataillons ennemis que ces infidèles, ne pouvant plus soutenir cette dernière charge, furent contraints de reculer et de céder beaucoup de terrain, quoique toujours en bon ordre et en conservant leurs rangs. Mais le Roi de Jérusalem et le comte de Flandre, à la tête d'un gros de cavalerie, étant survenus pendant ce mouvement forcé que faisaient les ennemis, les obligèrent de tourner leur retraite dans une fuite déclarée; tout se débanda, et plus de six mille soldats du côté des infidèles demeurèrent sur la place, sans compter les blessés et les prisonniers. Tout l'honneur de cette journée fut justement attribué au jeune Roi. »



Dessiné par Raynaud, gravé par Lacoste.







ENTREVUE

DE

PHILIPPE-AUGUSTE AVEC HENRI II A GISORS

(21 JANVIER 1188).

Peint par SAINT-ÈVRE.

PHILIPPE-AUGUSTE

PREND L'ORIFLAMME A SAINT-DENIS

(24 JUIN 1190).

Peint par RÉVOIL.

Saladin, après avoir anéanti l'armée chrétienne sur les bords du lac de Tibériade (3 juillet 1187), marcha bientôt de conquête en conquête jusque sous les murs de Jérusalem. Le 3 octobre de cette même année, une capitulation remit la ville sainte entre ses mains, et le drapeau des Ayoubites remplaça l'étendard de la croix sur la montagne de Sion. Cette nouvelle répandit en Europe une consternation sans égale : le pape Urbain III en mourut de douleur. Son successeur appela tout aussitôt les rois et les peuples de l'Occident à la vengeance. Guillaume, archevêque de Tyr, témoin de cette grande catastrophe, alla prêcher la croisade en France, en Angleterre et en Allemagne, et à sa voix les trois plus puissants monarques de la chrétienté donnèrent leurs noms à la milice sainte. La *dîme saladine*, ainsi appelée en témoignage de la terreur qui s'attachait au nom du redoutable sultan, fut partout levée pour subvenir aux frais de l'expédition.

Philippe-Auguste avait pris la croix à Gisors avec le roi d'Angleterre, Henri II, en 1188; les deux monarques avaient abjuré leurs ressentiments devant le grand intérêt de la guerre sainte, et s'étaient embrassés en versant des larmes. Une église devait s'élever sur le lieu de leur réconciliation pour en perpétuer le souvenir; mais Henri survécut à peine quelques mois à cette entrevue, et ce ne fut que deux ans après que Philippe-Auguste, retenu par les soins de son gouvernement, put se mettre en route pour le *grand passage*. Il assura, avant tout, sa succession, pourvut à l'administration du royaume pendant son absence, fit entourer de murs sa bonne ville de Paris et d'autres places et châteaux pour les préserver de toute attaque, et libre alors des soucis de la royauté, « l'an du Seigneur 1190, à la fête de saint Jean-Baptiste, il alla, suivi d'un nombreux cortége, prendre congé du bienheureux martyr saint Denys dans son église. C'étoit un ancien usage des rois de France, quand ils alloient à la guerre, d'aller prendre une bannière sur l'autel du bienheureux Denys, et de l'emporter avec eux, comme une sauvegarde, au front de bataille.... Le roi très chrétien alla donc, aux pieds des saints martyrs Denys, Rustique et Éleuthère, se mettre en oraison sur le parvis de marbre, et recommanda son âme à Dieu, à la bienheureuse vierge Marie, aux saints martyrs et à tous les saints. Enfin, après avoir prié, il se leva, fondant en larmes, et reçut dévotement la jarretière et le bourdon de pèlerin des mains de Guillaume, archevêque de Reims, son oncle, légat du siége apostolique;

puis il partit pour combattre les ennemis de la croix de Dieu.... » Philippe-Auguste s'embarqua à Gênes, pendant que son frère d'armes, Richard Cœur-de-Lion, qui bientôt devait être son ennemi, faisait voile de Marseille.

SIÉGE DE PTOLÉMAÏS

(JUILLET 1191).

LE MARÉCHAL ALBÉRIC CLÉMENT ESCALADE LA TOUR MAUDITE

Peint par FRAGONARD.

Le grand événement de la troisième croisade est le siége de Ptolémaïs, qui dura près de deux ans (28 août 1189 à 13 juillet 1191), et qui est comparé au siége de Troie dans les chroniques contemporaines. La résistance des Sarrasins, derrière leurs murailles, fut héroïque; l'intrépide persévérance des croisés le fut plus encore. Ce ne fut toutefois qu'à l'arrivée des deux rois de France et d'Angleterre que les coups devinrent décisifs. Ce que l'Europe avait de plus vaillants chevaliers se trouva alors réuni dans la plaine qui entoure Ptolémaïs, et le camp des chrétiens, « où l'on avait bâti des maisons, tracé des rues, élevé des forteresses, » présenta l'aspect d'une ville dont l'enceinte enfermait celle de la ville assiégée.

Plus d'une fois Saladin vint les y attaquer, et toujours les efforts de sa rapide cavalerie se brisèrent contre le rempart de fer des lances européennes. Plus d'une fois aussi les croisés montèrent à l'assaut, et accablés de pierres et de flèches, livrés surtout à l'effroyable puissance du feu grégeois, ils remplirent de leurs cadavres les fossés de la ville.

Le principal effort de l'armée française se porta contre la *tour maudite*, et c'est là aussi qu'eut lieu le fait d'armes le plus mémorable de tout le siége. La mine ayant ébranlé les fondements de cette tour, et le mur commençant à chanceler, un même élan emporte aussitôt une foule de croisés qui se croient déjà maîtres de la place. Ils sont repoussés. A cette vue, Albéric Clément, « maréchal du roi Philippe, » s'anime d'une généreuse résolution. « Je mourrai aujourd'hui, s'écrie-t-il, ou, avec la grâce de Dieu, j'entrerai dans Acre. » Et saisissant une échelle, il s'élance au haut de la muraille, et abat de son épée plusieurs Sarrasins. Mais trop de guerriers l'ont suivi, et ils sont entraînés à terre avec l'échelle qui ne peut les porter. Les Sarrasins, en la voyant tomber, poussent un cri de joie : Albéric, seul sur le mur, combat encore; mais il succombe à la fin sous une grêle de traits que lui lancent de loin des milliers de mains ennemies.



PTOLÉMAÏS

REMISE A PHILIPPE-AUGUSTE ET A RICHARD CŒUR-DE-LION,

15 JUILLET 1191.

Peint par BLONDEL, gravé par FRILLEY.

Quelques jours après l'assaut donné à Ptolémaïs, les Sarrazins découragés demandèrent à capituler; mais Philippe-Auguste refusa d'épargner Ptolémaïs, si Jérusalem et toutes les villes enlevées aux chrétiens depuis la bataille de Tibériade ne leur étaient rendues. Le haut prix de cette rançon était un outrage, et cet outrage ranima chez les Sarrazins l'énergie du désespoir; on les vit, selon le langage figuré d'un de leurs historiens, « du haut de leurs remparts à demi ruinés se jeter sur les assaillants comme des pierres détachées du sommet des montagnes. » Mais ces prodiges d'une valeur désespérée ne purent longtemps se soutenir, et une nouvelle capitulation, que l'honneur des Sarrazins pouvait accepter, leur fut accordée. Ils s'engagèrent à livrer Ptolémaïs avec toutes les armes, les munitions et les richesses que renfermaient la ville et le port; à rendre la sainte-croix et seize cents prisonniers chrétiens; enfin à payer deux cent mille besants d'or. Philippe-Auguste et Richard prirent ensemble possession de la ville, et les deux bannières de France et d'Angleterre furent en même temps arborées sur les murailles. La garnison musulmane passa désarmée devant les Croisés rangés en bataille. « Mais, dit un des chroniqueurs de la croisade, ils ne semblaient point abattus par leur défaite; la fierté de leur visage n'avait point péri, et leur air intrépide simulait la victoire. »



Vue du Point du Jour, dessine par LEMERCIER, gravé par BUDZILOWICZ.





BATAILLE D'ARSUR

(1191).

Peint par M. Eugène Lami.

La bataille d'Arsur est peut-être le plus prodigieux exploit qui ait signalé les armes des chrétiens pendant les deux siècles que durèrent les croisades.

Les croisés, maîtres de Ptolémaïs, étaient en marche vers Jérusalem. Ils débouchaient des montagnes de Naplouse dans la plaine d'Arsur, quand ils y trouvèrent deux cent mille musulmans qui les attendaient pour leur disputer le passage. C'étaient toutes les forces de Saladin, avec lesquelles il se flattait d'anéantir l'armée chrétienne. Richard Cœur-de-Lion la commandait, et sous lui le duc de Bourgogne et le comte de Champagne. Quelque temps les croisés, dociles à ses ordres, demeurèrent serrés les uns contre les autres, poursuivant leur marche sur Arsur, se contentant de faire face à l'ennemi, qui, suivant l'expression d'un historien arabe, les entourait *comme les cils environnent l'œil.* A la fin les plus braves se lassèrent d'être impunément assaillis par ce ramas de Bédouins, Scythes, Éthiopiens, etc., qu'ils étaient accoutumés à mépriser. L'arrière-garde, où étaient les Hospitaliers, s'ébranla, et bientôt le reste de l'armée, chevaliers de Bourgogne et de Champagne, Flamands, Angevins, Bretons, Poitevins, fut entraîné à leur suite. De la mer aux montagnes ce ne fut plus qu'un vaste champ de carnage. Richard se montrait partout faisant entendre son redoutable cri de guerre : *Dieu, secourez le saint sépulcre!* et partout des ruisseaux de sang, des escadrons en désordre marquaient son passage. En peu de temps l'armée de Saladin fut dispersée devant *cette nation de fer,* comme ils appelaient les chrétiens, et le sultan resta seul avec dix-sept de ses mamelucks. Taki-Eddin, son neveu, dans cette terrible extrémité, rallie autour de lui vingt mille de ses soldats en fuite, et renouvelle contre les croisés un effort désespéré. Étonnés et croyant à peine à leur victoire, ceux-ci plient d'abord devant ce choc inattendu; mais Richard, *semblable au moissonneur qui abat les épis,* se jette au milieu des Sarrasins et les disperse encore une fois. Une autre attaque qu'ils tentent contre son arrière-garde lui donne une troisième victoire, et l'armée de Saladin eût été anéantie tout entière, si la forêt d'Arsur n'eût accueilli et protégé ses débris.

PRISE DE DAMIETTE PAR LES CROISÉS

(1219).

Peint par M. Henri Delaborde.

Innocent III, après avoir vainement menacé des foudres de l'Église les croisés qui étaient allés prendre Constantinople au lieu de Jérusalem, ne tarda pas à concevoir l'idée d'une cinquième croisade. La puissante sommation adressée par le concile de Latran aux peuples et aux rois remua encore une fois l'Europe. Le roi de Hongrie, André, prit la croix; mais aussi empressé de quitter la terre sainte qu'il l'avait été de s'y rendre, il laissa bientôt au roi titulaire de Jérusalem, Jean de Brienne, le commandement de l'expédition. Cette fois ce fut sur l'Égypte que se porta tout l'effort de la guerre sainte, et les croisés allèrent mettre le siége devant Damiette, vers la fin du mois de mai de l'année 1218. Ce siége ne dura pas moins de dix-huit mois, et les succès en furent très divers. Vingt fois, au dedans comme au dehors de la ville, le découragement se mit dans les deux

armées : « Pourquoi, disaient les chrétiens, nous a-t-on amenés sur ce sable désert? Notre pays manquait-il de tombeaux? » Et à peu près au même temps le gouverneur de la ville, faisant parler Damiette elle-même dans le langage figuré de l'Orient, écrivait en vers au sultan du Caire : « O souverain d'Égypte, si tu tardes à me secourir, c'en est fait de moi... Je ne suis plus qu'un sépulcre fermé. » Il fallut toute la patiente énergie du cardinal Pélage, légat du pape; il fallut l'éloquence entraînante de saint François d'Assise, qui vint prêcher aux croisés les vertus chrétiennes au milieu de leur licence, pour ranimer leur zèle sans cesse défaillant, et presque malgré eux les traîner à la victoire.

« Dans les premiers jours de novembre tout était prêt pour un dernier assaut; des hérauts d'armes, dit Michaud, parcoururent le camp et répétèrent ces paroles : *Au nom du Seigneur et de la Vierge, nous allons attaquer Damiette; avec le secours de Dieu nous la prendrons.* Tous les croisés répondirent : *Que la volonté de Dieu soit faite!* Le légat traversa les rangs en promettant la victoire aux pèlerins; on préparait les échelles; chaque soldat apprêtait ses armes. Pélage avait résolu de profiter des ténèbres de la nuit pour une entreprise décisive. Quand la nuit fut avancée, on donna le signal; un violent orage grondait, on n'entendait aucun bruit sur les remparts ni dans la ville; les croisés montèrent en silence sur les murailles, et tuèrent quelques Sarrasins qu'ils y trouvèrent : maîtres d'une tour, ils appelèrent à leur aide les guerriers qui les suivaient, et, ne trouvant plus d'ennemis à combattre, ils chantèrent à haute voix : *Kyrie eleison.* L'armée, rangée en bataille au pied des remparts, répondit par ces mots : *Gloria in excelsis.* Le légat qui commandait l'attaque se mit aussitôt à entonner le cantique de la victoire : *Te Deum laudamus.* Les chevaliers de Saint-Jean, les Templiers, tous les croisés accoururent. Deux portes de la ville, brisées à coups de hache et consumées par le feu, laissèrent un libre passage à la multitude des assiégeants. « *Ainsi,* s'écrie le vieil historien dont nous suivons les récits, *Damiette fut prise par la grâce de Dieu.* »



MARGUERITE DE FRANCE

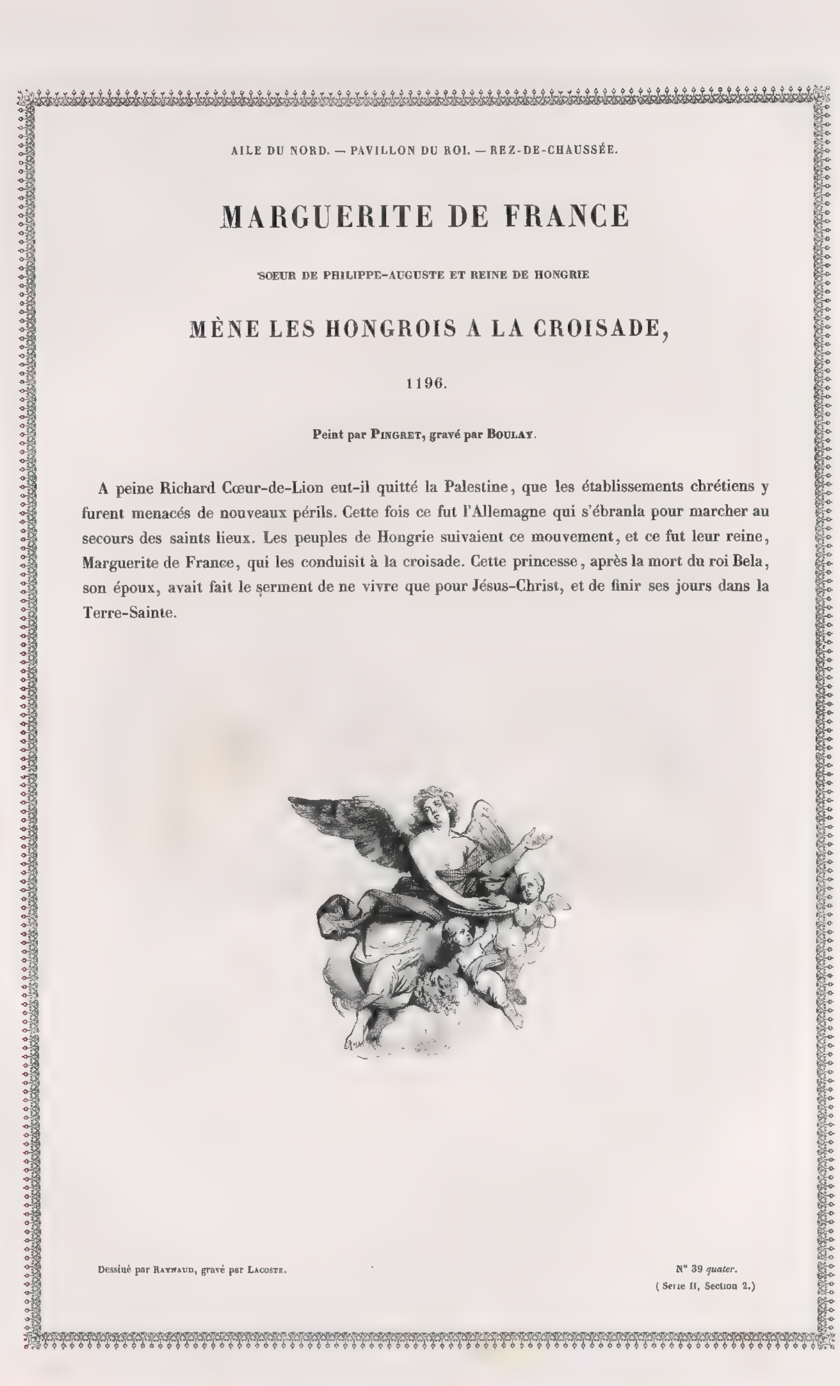
SOEUR DE PHILIPPE-AUGUSTE ET REINE DE HONGRIE

MÈNE LES HONGROIS A LA CROISADE,

1196.

Peint par PINGRET, gravé par BOULAY.

A peine Richard Cœur-de-Lion eut-il quitté la Palestine, que les établissements chrétiens y furent menacés de nouveaux périls. Cette fois ce fut l'Allemagne qui s'ébranla pour marcher au secours des saints lieux. Les peuples de Hongrie suivaient ce mouvement, et ce fut leur reine, Marguerite de France, qui les conduisit à la croisade. Cette princesse, après la mort du roi Bela, son époux, avait fait le serment de ne vivre que pour Jésus-Christ, et de finir ses jours dans la Terre-Sainte.



Dessiné par RAYNAUD, gravé par LACOSTE.



QUATRIÈME CROISADE.

1201.

GEOFFROY DE VILLEHARDOUIN

DEMANDE DES VAISSEAUX A VENISE POUR TRANSPORTER LES CROISÉS EN PALESTINE.

Peint par RENOUX, gravé par THOMAS.

Innocent III avait fait prêcher la quatrième croisade pour appeler sur la Terre Sainte un nouvel effort de la chrétienté. La voix de Foulques de Neuilly fut aussi puissante que l'avaient été celles de l'ermite Pierre et de saint Bernard, et la noblesse de France, toujours plus ardente que celle des autres contrées, s'enrôla de toutes parts pour la croisade. On ne songeait plus alors à se rendre en Orient par terre : la Méditerranée, incessamment sillonnée depuis un siècle par les navires européens, offrait une route plus courte et plus sûre; on se décida à demander des vaisseaux à Venise. Henri Dandolo était à la tête de cette république. Le vieux doge, devenu aveugle sur les champs de bataille, écouta les propositions des Croisés en soldat et en marchand; il était prêt à se jeter dans la guerre sainte, mais avec des bénéfices à en recueillir. Les députés de la croisade, à qui il ne fallait que des vents qui les conduisissent en Palestine, souscrivirent à toutes les conditions qu'il leur dicta. Mais ces conditions mêmes, pour être valides, durent être portées devant l'assemblée générale du peuple; car à cette époque la voix du peuple était encore comptée dans les conseils de Venise.

L'assemblée se réunit dans l'église de Saint-Marc, « l'une des plus belles et des plus magnifiques qui se puissent voir, » et l'on commença par y célébrer la messe du Saint-Esprit; puis les députés furent introduits. « Alors Geoffroy de Villehardouin, maréchal de Champagne, prenant la parole pour ses compagnons et de leur consentement, dit : « Seigneurs, les plus grands et les plus puissants barons de France nous ont envoyés vers vous pour vous prier au nom de Dieu d'avoir compassion de Hiérusalem qui est en servage des Turcs, et de vouloir les accompagner en cette occasion pour venger l'injure faite à Notre Seigneur Jésus-Christ, ayant jeté les yeux sur vous comme ceux qu'ils savent être les plus puissants sur la mer, et nous ont chargés de nous prosterner à vos pieds, sans nous relever que vous nous ayez octroyé d'avoir pitié de la Terre Sainte d'outre-mer. »

« Là-dessus les six députés s'agenouillèrent à leurs pieds, pleurant à chaudes larmes, et le duc et tout le peuple s'écrièrent tous à une voix, en tendant leurs mains en haut : « Nous l'octroyons! nous l'octroyons! » Puis s'éleva si grand bruit et si grand noise qu'il sembla que terre fondist. »

(Geoffroy de Villehardouin, *de la Conquête de Constantinople*, ch. XV et XVII.)







PHILIPPE-AUGUSTE

CITE LE ROI JEAN DEVANT LA COUR DES PAIRS,

30 AVRIL 1203.

Peint par ALAUX.



Dessiné par RAYNAUD, gravé par CZECHOWICZ.

L'an 1203 Philippe-Auguste convoqua à Paris la cour des pairs, pour juger son vassal félon, Jean d'Angleterre, que la voix publique accusait d'avoir fait périr par trahison son jeune neveu, Arthur, duc de Bretagne. Le Roi Jean, sommé de comparaître dans le délai de deux mois, ne déclina point la juridiction de son suzerain; il chercha seulement à s'assurer un sauf-conduit, et, n'ayant pu l'obtenir pour le retour, au cas où la sentence de ses pairs lui serait contraire, il refusa de se rendre à la citation.

La cour féodale ne s'en rassembla pas moins à l'époque fixée, dans la tour du Louvre. Les grands vassaux de la couronne, tels que le duc de Bourgogne et le comte de Champagne, étaient venus y prendre place à côté des vassaux directs du domaine royal, comme les sires de Coucy, de Montmorency, de Nanterre, etc. Jamais le *Parlement du roi* (la cour des pairs portait également ce nom) n'avait été plus nombreux et plus éclatant. Pendant que les nobles juges y siégeaient pompeusement sous l'hermine, des hérauts d'armes parcouraient les places publiques, sommant à haute voix le Roi Jean de venir répondre pour cause de félonie. L'accusé n'ayant pas comparu, on procéda contre lui par défaut, et un arrêt de confiscation le dépouilla de tous les fiefs qu'il tenait en France. La Normandie, le Poitou et l'Anjou étaient ainsi adjugés à la couronne : les armes de Philippe-Auguste ne tardèrent point à exécuter cette sentence.

PRISE DE CONSTANTINOPLE

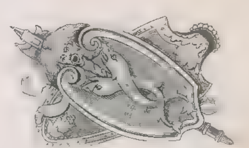
PAR LES CROISÉS

(1204).

Peint par Eug. Delacroix, gravé par Frilley.

Le pieux enthousiasme qui avait enlevé le peuple vénitien à lui-même ne se soutint pas, et quand les Croisés furent réunis dans les lagunes pour faire voile vers l'Orient, Venise oublia les malheurs de la Terre-Sainte pour ne plus se souvenir que du prix auquel elle avait mis ses vaisseaux. Il fallut que les chevaliers de France et d'Italie payassent de leur sang ce qu'ils ne pouvaient payer de leur or, et qu'ils servissent les projets ambitieux de la république contre la ville de Zara en Dalmatie. Cette ville prise, une ambassade grecque y veut invoquer la médiation armée des Croisés dans les affaires de l'empire d'Orient. Ils l'accordèrent, croyant s'ouvrir par là une route plus sûre vers les saints lieux. Mais témoins de la faiblesse du vieil empire, qui, au milieu de ses perpétuelles révolutions de palais, semblait prêt à expirer sous leurs yeux, irrités d'ailleurs contre les perfidies de l'esprit grec, d'auxiliaires ils devinrent conquérants.

Toute l'armée se transporta sur la flotte, et, le 12 avril 1204, Constantinople fut attaquée avec un merveilleux concert d'habileté et de courage par les Français et les Vénitiens. Deux vaisseaux, que montaient les évêques de Soissons et de Troyes, poussés par le vent du nord vers les murs de la ville, furent les premiers qui abattirent leur pont-levis, et un moment après on vit la bannière des deux prélats se déployer sur une des tours. Bientôt trois des portes de la ville s'écroulent sous les coups du bélier; les cavaliers sortent des navires avec leurs chevaux, et l'armée des Croisés s'élance tout entière dans Constantinople, qui devient leur proie. La flamme accompagne leurs pas : peuple et soldats fuient devant eux, et cependant, étonnés de leur victoire, ils s'arrêtent et craignent de s'engager à la poursuite des vaincus dans l'immense capitale. Mais la nuit, au lieu de rendre aux Grecs le courage, augmente leur frayeur : à la vue de l'incendie qui a dévoré une grande partie de la ville, ils ne parlent plus que de se rendre. En vain un nouvel Empereur, plus résolu que celui qui vient de les abandonner, leur montre le petit nombre des Croisés, et s'efforce de les ramener au combat. Ils ne savent aborder l'ennemi qu'avec des gémissements et des voix suppliantes. Ce sont des femmes, des enfants, des vieillards précédés du clergé, avec la croix et les images des saints, qui viennent en procession implorer la pitié du vainqueur. Constantinople, reçue à merci, n'en eut pas moins à subir pendant plusieurs jours toutes les horreurs du massacre et du pillage.







BAUDOUIN

COMTE DE FLANDRE

COURONNÉ EMPEREUR DE CONSTANTINOPLE.

16 MAI 1204.

Peint par SAINT-EVRE, gravé par BOSREDON.

Les provinces de l'empire grec suivirent pour la plupart le sort de la capitale, et fidèles alors aux règlements qu'ils avaient établis à l'avance, les chefs croisés procédèrent au partage de leur conquête. Dans ce partage un des grands vassaux du Roi de France, Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, eut pour lot la couronne impériale.

L'évêque de Soissons, un des douze personnages désignés pour nommer le nouvel Empereur, annonça ainsi aux Croisés le choix qu'ils venaient de faire. « Nous vous le nommerons, à cette heure de minuit que Jésus-Christ fut né. C'est le comte Baudouin de Flandre et de Hainaut. Là-dessus se leva un grand cri..., et, ajoute Ville-Hardouin, le jour du couronnement fut pris à trois semaines après Pasques... »

En ce jour, Baudouin se rendit à Sainte-Sophie, accompagné des barons et du clergé. « Là, pendant qu'on célébrait le service divin, l'Empereur fut élevé sur un trône d'or, et reçut la pourpre des mains du légat du Pape, qui remplissait les fonctions de patriarche. Deux chevaliers portaient devant lui le laticlave des consuls romains et l'épée impériale qu'on revoyait enfin dans la main des guerriers et des héros. Le chef du clergé, debout devant l'autel, prononça dans la langue grecque ces paroles : « Il est digne de régner ; » et tous les assistants répétèrent en chœur : « Il en est digne, « il en est digne. »

(*Hist. des Croisades*, par M. Michaud, t. III, p. 285.)

Ornement tiré de la Galerie des Sculptures, dessiné par RAYNAUD

N° 42.
(Série II, Section 2.)



Baudouin comte de Flandre couronné empereur de Constantinople

16 mai 1204

BATAILLE DE BOUVINES,

27 JUILLET 1214.

Peint par Horace Vernet, gravé par Masson.

Philippe-Auguste, par une suite d'efforts heureux, avait brisé l'équilibre de la confédération féodale et fait plier toutes les seigneuries sous l'ascendant de la royauté. L'arrêt rendu par la cour des pairs contre le Roi Jean-sans-Terre et la confiscation de la Normandie avaient, plus que tout le reste, relevé l'éclat de la couronne et agrandi sa puissance. Mais les seigneurs, naguère les rivaux de l'autorité royale, supportaient avec peine une aussi impérieuse suzeraineté. D'un bout à l'autre du royaume ils s'agitaient sourdement, et, décidés à tenter un grand effort pour ressaisir leur indépendance, ils cherchaient au dehors des auxiliaires. Ferrand ou Fernand, comte de Flandre, menacé dans ses domaines par Philippe-Auguste, était l'âme de cette vaste conspiration. Il eut peu de peine à y faire entrer Jean-sans-Terre, impatient de recouvrer ses provinces; mais le coup le plus habile fut d'y attirer l'Empereur Othon IV, avec toutes les forces de l'Empire. L'anéantissement de la puissance des Rois capétiens, la suzeraineté impériale substituée à la leur, et leurs riches provinces partagées entre Othon et Jean-sans-Terre, le comte de Flandre et le comte de Boulogne; la couronne de France désormais élective; les dépouilles du clergé distribuées aux barons; enfin l'abolition des nouvelles lois qui avaient placé si haut la royauté, et le retour à l'égalité primitive de la république féodale, telles étaient les clauses de la redoutable association qui se forma contre Philippe-Auguste.

Philippe fit vaillamment tête à l'orage : le ban et l'arrière-ban furent publiés dans ses domaines; les vassaux du clergé et les gens des communes vinrent en foule se ranger sous sa bannière, à côté de l'élite de la chevalerie française, et, pendant que son fils Louis allait combattre le Roi Jean, lui-même marcha au-devant de l'Empereur et du gros de l'armée confédérée. Ce fut dans les plaines de Bouvines, près de Cambrai, qu'il le rencontra, le dimanche 27 juillet 1214.

Les Français se reposaient des fatigues d'une longue marche, et le Roi lui-même, la tête nue, était assis à l'ombre d'un frêne, tout auprès d'une petite chapelle, lorsqu'on lui annonça que la bataille venait de s'engager à l'arrière-garde et que les siens commençaient à plier. Il reprit aussitôt son armure, alla faire dans la chapelle une courte et fervente prière, et puis s'avança à la tête de sa chevalerie, au bruit des trompettes, mêlé au chant des psaumes entonnés par le clergé.

C'est ici que quelques chroniqueurs des siècles suivants ont placé une scène depuis lors bien des fois reproduite, mais dont il n'existe point de trace dans les récits contemporains. Philippe, disent-ils, déposa sa couronne sur l'autel et l'offrit au plus digne. Ses barons lui répondirent avec des cris d'enthousiasme que nul n'en était plus digne que lui.

On connaît l'issue de la bataille de Bouvines. L'Empereur Othon prit la fuite, et son étendard tomba aux mains des Français. Le comte de Flandre, qui, dans sa confiance présomptueuse, avait apporté avec lui des liens pour enchaîner les barons de France, fut conduit prisonnier dans la tour du Louvre; le comte de Boulogne fut enfermé dans le château de Péronne, tandis que Philippe-Auguste retournait triomphant à Paris, au milieu des acclamations et des fêtes.







ANDRÉ DE HONGRIE

ASSOCIÉ A L'ORDRE DE SAINT-JEAN-DE-JÉRUSALEM

(1208)

Peint par Saint-Ève.

André II, roi de Hongrie, petit-fils de Louis le Jeune par sa mère Marguerite de France, passant par Saint-Jean-d'Acre, fut si édifié de la charité des hospitaliers qu'il demanda d'être affilié à l'ordre en qualité de confrère, et reçut l'habit de chevalier des mains de Guérin de Montaigu.

GAUCHER DE CHATILLON

DÉFEND SEUL L'ENTRÉE D'UNE RUE DANS LE FAUBOURG DE MINICH

(1250)

Peint par Karl Girardet.

« Après la bataille de Mansourah, le roi saint Louis, escorté par quelques chevaliers seulement, entra dans la ville de Minich. La fatigue, la maladie, la douleur que lui causait un si grand désastre, l'avaient tellement accablé que tous croyaient qu'il allait mourir. L'intrépide Gaucher de Châtillon combattait encore pour le sauver. Seul, il défendit longtemps l'entrée d'une rue étroite qui conduisait à la maison où de fidèles serviteurs cherchaient à rappeler le monarque à la vie. On le voyait tantôt fondre sur les infidèles, les disperser, les abattre; tantôt se retirer pour arracher les flèches dont il était hérissé; il retournait ensuite au combat. Le reste de l'arrière-garde était encore à quelque distance. Personne ne paraissait; les Sarrasins, au contraire, accouraient en foule. Aucun des croisés ne put le secourir, ni être témoin de sa fin héroïque. Son cheval tout sanglant resta aux infidèles, et ses derniers exploits furent racontés par un guerrier musulman qui montrait son épée et se vantait d'avoir tué le plus brave des chrétiens. »

(Michaud, *Histoire des croisades.*)

GUILLAUME DE CLERMONT

DÉFEND PTOLÉMAIS

(1291)

Après la mort de Kélaoun, sultan d'Égypte, son fils et successeur Chalil vint, à la tête de toutes les forces de l'islamisme, mettre le siége devant Ptolémaïs, le dernier rempart de la domination chrétienne en Syrie. Un aussi grand danger n'avait pas réussi à apaiser les dissensions intestines des chrétiens, dont toutes les forces ne s'unirent pas dans cet effort suprême. Chaque jour voyait se renouveler les assauts des musulmans avec une fureur dont le témoignage se trouve dans le fait de ces sectaires qui, sur l'ordre du sultan, comblèrent de leurs corps vivants un des fossés de la

place. Cet obstacle franchi, les ennemis étaient déjà dans la ville, lorsqu'ils en furent repoussés par Guillaume de Clermont, *devant qui ils fuyaient comme brebis devant le loup,* dit une relation contemporaine. Cependant la désertion s'était mise parmi les défenseurs; la mer restait ouverte aux fuyards, et n'amenait aucun renfort aux glorieuses milices des chevaliers du Temple et des hospitaliers, décimées par les combats et épuisées par les fatigues d'une lutte journalière. La chrétienté, livrée à ses querelles intestines, laissa ces héroïques guerriers s'ensevelir sous les ruines de Ptolémaïs. Le moment arriva, en effet, où des prodiges de valeur ne suffirent plus pour suppléer à la disproportion des forces des combattants. La journée du 18 mai fut fatale aux chrétiens, après une lutte désespérée dans laquelle les musulmans crurent voir deux hommes dans chacun de leurs adversaires. Le grand maître du Temple, Jacques de Molay, tomba au milieu de ses chevaliers; les remparts, la porte Saint-Antoine furent emportés; les chrétiens cédèrent de toute part. Au milieu de la désolation universelle, Guillaume de Clermont reste seul, et s'avance à travers les musulmans pour reprendre la porte Saint-Antoine. Mais, dit la relation que nous avons déjà citée, *son dextrier fut molt las, et luy-mesme aussi; le dextrier résista contre les éperons, et s'arresta dans la rue comme qui n'en peult plus. Les Sarrasins, à coups de flèches, ruèrent à terre frère Guillaume. Ainsi ce loyal champion de Jésus-Christ rendit l'âme à son créateur.* Il fallut encore plusieurs jours de combat pour enlever le château du Temple, où s'étaient réfugiés tous les chevaliers qui avaient échappé au glaive des musulmans; mais après que la tour du grand maître se fut écroulée, écrasant dans sa chute assiégeants et assiégés, la destruction de Ptolémaïs fut accomplie.



BATAILLE DE TAILLEBOURG,

21 JUILLET 1242.

Peint par Delacroix en 1837, gravé par Boilly.

Le traité de Paris, conclu en 1229, avait mis fin à la guerre des Albigeois et assuré à un frère de saint Louis le magnifique héritage des comtes de Toulouse. La couronne, devenue ainsi prépondérante au midi comme au nord de la France, vit se former contre elle une ligue presque aussi formidable que celle dont Philippe-Auguste avait triomphé à Bouvines. Raymond VII, le dernier des comtes de Toulouse, avait conclu un traité d'alliance avec les trois monarques espagnols de l'Aragon, de la Castille et de la Navarre, unis à sa cause par la communauté des mœurs et des intérêts, pendant que le comte de la Marche, Hugues de Lusignan, s'assurait les secours de Henri III, roi d'Angleterre, que les progrès de la couronne dans les provinces méridionales inquiétaient pour son duché d'Aquitaine.

Hugues de Lusignan éclata le premier. Alphonse, comte de Poitiers, frère de saint Louis, qui tenait à Noël sa cour plénière, l'avait sommé de venir prêter entre ses mains le serment de foi et hommage. Au lieu de son hommage, l'imprudent vassal porte un défi public à son suzerain, et fuit au galop de son cheval pour mettre en armes ses domaines. Henri III arrive à son secours, mais avec une poignée d'hommes, croyant trouver toute la Langue-d'Oc soulevée, et les princes espagnols à la tête de leurs armées. Mais rien n'avait osé remuer, tant la marche rapide de saint Louis, qui accourait à l'aide de son frère, avait inspiré de terreur. Il joignit bientôt Henri III au pont de Taillebourg, sur la Charente, et le força de fuir précipitamment jusqu'à Saintes, où, quelques jours après, il lui fit essuyer une nouvelle défaite.



Bénitier tiré de la Chapelle, dessiné par Raynaud, gravé par Lesestre.



SAINT LOUIS

REÇOIT A PTOLÉMAÏS LES ENVOYÉS DU VIEUX DE LA MONTAGNE.

1251.

Peint par ROUGET, gravé par RUHIERRE.

Saint Louis, sorti de la prison des Infidèles, ne se crut pas libre encore de retourner en Europe; il voulut accomplir, autant qu'il le pouvait, son vœu, en consolant par sa présence et ses secours les malheureux chrétiens de la Palestine. C'est au milieu de cette pieuse tâche que, selon le sire de Joinville, il reçut à Saint-Jean-d'Acre les ambassadeurs du Vieux de la Montagne.

On appelait de ce nom le chef de quelques bourgades du Liban, chef redoutable par le fanatique dévouement de ses sujets, qui, au moindre signe de sa volonté, allaient poignarder la victime désignée à leurs coups. On citait les noms de plusieurs croisés illustres dont la mort avait été ordonnée par le Prince des *assassins*, et telle était la terreur inspirée par ce mystérieux ennemi, que l'empereur d'Allemagne, Frédéric II, André, roi de Hongrie, et le sultan du Caire lui avaient envoyé des présents pour rechercher son amitié. Il eut la prétention d'imposer le même tribut à saint Louis. Mais les deux grands-maîtres du Temple et de l'Hôpital, accoutumés à le braver, menacèrent ses envoyés de les jeter dans la mer si leur chef ne faisait lui-même au roi de France les soumissions qu'il osait réclamer. Le Vieux de la Montagne obéit à cette impérieuse sommation : « Ses messagiers, dit Joinville, revindrent devers le Roy et lui dirent: Sire, nous sommes revenus à vous de par nostre sire, et vous mande que, tout ainsi que la chemise est l'habillement le plus près du corps de la personne, ainsi vous envoie-il la chemise que veez-cy, dont il vous fait présent en signifiance que vous estes celui Roy lequel il ayme plus avoir en amour et entretenir. Et pour plus grande assurance de ce, veez-cy son annel que il vous envoie, qui est de fin or pur et auquel est son nom escript. Et d'iceluy annel vous espouse notre sire, et entend que désormais soiez tout à ung, comme les doigts de la main. » A ces dons symboliques le Vieux de la Montagne ajoutait un jeu d'échecs et un éléphant en cristal, « et des figures de hommes de diverses façons de cristal, le tout fait à belles fleuretes d'ambre, liées sur le cristal à belles vignetes de fin or. » Saint Louis, à son tour, envoya au prince barbare des présents plus magnifiques que ceux qu'il en avait reçus, et le frère Yves le Breton, porteur des largesses royales, rapporta de son ambassade quelques détails sur les mœurs et la religion de ce peuple, enveloppé jusque-là d'un si redoutable mystère.



Ornement tiré de la Chapelle, dessiné par RAYNAUD, gravé par LAVOIGNAT.



SAINT LOUIS

RENDANT LA JUSTICE SOUS LE CHÊNE DE VINCENNES.

Peint par **Rouget**, gravé par **Geille**.

Saint Louis, de retour de la croisade (1254), ne cessa pas de se regarder comme soldat de Jésus-Christ, et, en attendant le jour où il pourrait reprendre la croix, il mit tous ses soins à établir le règne de Dieu parmi ses peuples par une bonne administration. L'esprit général de ses réformes législatives consiste à substituer les maximes de justice et de paix de l'Evangile à la barbarie des lois féodales. C'est encore aux anciennes royautés de l'Ecriture Sainte qu'il emprunta le touchant exemple de se faire le premier juge de ses peuples et de leur rendre, assis au pied d'un arbre, une sorte de justice patriarcale. Il faut citer les naïves paroles dans lesquelles le sire de Joinville nous représente le pieux Roi siégeant à l'ombre du chêne de Vincennes.

« Maintes fois avint que en été il alloit seoir au bois de Vincennes, après sa messe, et se accôtoioit à un chêne, et nous fesoit seoir autour de lui; et tous ceux qui avoient à faire venoient parler à lui, sans destourbier de huissier, ni d'autre. Et alors il leur demandoit de sa bouche : « Y a-t-il aucun qui ait partie? » Et eux se levoient qui partie avoient, et il leur disoit : « Taisez-vous tous, et on vous délivrera l'un après l'autre. » Et alors il appeloit monseigneur Pierre de Fontaines et monseigneur Geoffroy de Villettes, et disoit à l'un deux : « Délivrez-moi cette partie. » Et quand il voyoit aucune chose à amender en la parole de ceux qui parloient pour autrui, lui-même l'amendoit de sa bouche. »



Ornement tiré de la Chapelle, dessiné par Raynaud, gravé par Czechowicz.



SAINT LOUIS

MÉDIATEUR ENTRE LE ROI D'ANGLETERRE ET SES BARONS,

23 JANVIER 1264.

Peint par Rouget, gravé par J.-M. Fontaine.

Henri III, trop fidèle au malheureux exemple du Roi Jean, son père, avait soulevé contre lui les barons anglais par le mépris qu'il faisait de leurs prérogatives et les iniques préférences qu'il accordait à des favoris étrangers. Par un singulier hasard, le chef des barons, l'ennemi le plus implacable de ces favoris, était un étranger lui-même; c'était Simon de Montfort, comte de Leicester, fils du guerrier célèbre qui avait commandé la croisade contre les Albigeois. C'était lui qui, en 1258, avait imposé à Henri III *les provisions d'Oxford*, sorte de traité dicté par les barons à la royauté, et qui la mettait dans leur dépendance. Henri, quoique enchaîné par la foi du serment, mit tous ses efforts à s'affranchir de cette tutelle où était tenue son autorité, et une lutte s'engagea entre lui et les barons, lutte acharnée et sans terme, qui fatiguait également les deux partis. C'est alors que, d'un commun accord, ils invoquèrent la médiation du Roi de France, glorieux hommage rendu à la sagesse et à l'équité de saint Louis (1263).

Saint Louis ajourna les deux partis à son tribunal dans la ville d'Amiens, pour le commencement de l'année suivante. Henri III s'y rendit avec la Reine Eléonore de Provence, l'archevêque de Cantorbéry et la foule de ses courtisans, pendant que Pierre de Montfort, fils du comte de Leicester, venait plaider la cause des barons anglais. Saint Louis, entouré de sa cour et siégeant dans toute la majesté de la justice, entendit avec l'attention et l'intégrité la plus scrupuleuse les griefs réciproques de la couronne et de l'aristocratie; mais il était Roi, et les droits de la royauté étaient à ses yeux inviolables et sacrés. Il prononça donc en faveur de Henri III, et annula les provisions d'Oxford. Sa sentence, malgré le caractère d'équité dont elle paraissait revêtue, ne fut point acceptée par les barons, qui reprirent aussitôt les armes et réduisirent Henri III à de nouvelles et plus périlleuses extrémités.



Ornement tiré du Salon de la Paix, dessiné par Raynaud.



Saint Louis médiateur entre le roi d'Angleterre et ses barons.

MORT DE SAINT LOUIS,

25 AOUT 1270.

Peint par Rouget, gravé par Lafon.

La pensée d'une seconde croisade n'avait jamais abandonné saint Louis; la prise et la destruction d'Antioche par le féroce Bibars furent pour lui le signal de l'accomplir; mais au lieu de faire voile pour les saints lieux, il obéit aux conseils intéressés de son frère, Charles d'Anjou, qui appelait ses armes sur la côte d'Afrique, et ce fut là, en assiégeant Tunis, que le saint Roi, dès longtemps affaibli par les fatigues et les austérités de sa vie, fut atteint du mal qui ravageait son armée.

« La maladie faisant des progrès, dit M. de Châteaubriand, Louis demanda l'extrême-onction. Il répondit aux prières des agonisants d'une voix aussi ferme que s'il eût donné des ordres sur un champ de bataille. Il se mit à genoux au pied de son lit pour recevoir le saint Viatique... Sa charité s'étendit alors à tous les hommes; il pria pour les Infidèles qui firent à la fois la gloire et le malheur de sa vie; il invoqua le saint patron de la France, de cette France si chère à son âme royale. Le lundi matin 25 août, sentant que son heure approchait, il se fit coucher sur un lit de cendres, où il demeura étendu, les bras croisés sur la poitrine et les yeux levés vers le ciel.

« On n'a vu qu'une fois et l'on ne reverra jamais un pareil spectacle : la flotte du Roi de Sicile se montrait à l'horizon; la campagne et les collines étaient couvertes de l'armée des Maures. Au milieu des débris de Carthage le camp des chrétiens offrait l'image de la plus affreuse douleur. Aucun bruit ne s'y faisait entendre : les soldats moribonds sortaient des hôpitaux et se traînaient à travers les ruines, pour s'approcher de leur roi expirant. Louis était entouré de sa famille en larmes, des princes consternés, des princesses défaillantes. Les députés de l'Empereur de Constantinople se trouvaient présents à cette scène... Enfin, vers les trois heures de l'après-midi, le Roi, jetant un grand soupir, prononça distinctement ces paroles : « Seigneur, j'entrerai dans votre « maison, et je vous adorerai dans votre saint temple; » et son âme s'envola dans le saint temple qu'elle était digne d'habiter. »

(*Itinéraire de Paris à Jérusalem*, IIIe partie.)



Ornement tiré de la Chapelle, dessiné par Raynaud, gravé par Lacoste père et fils aîné.

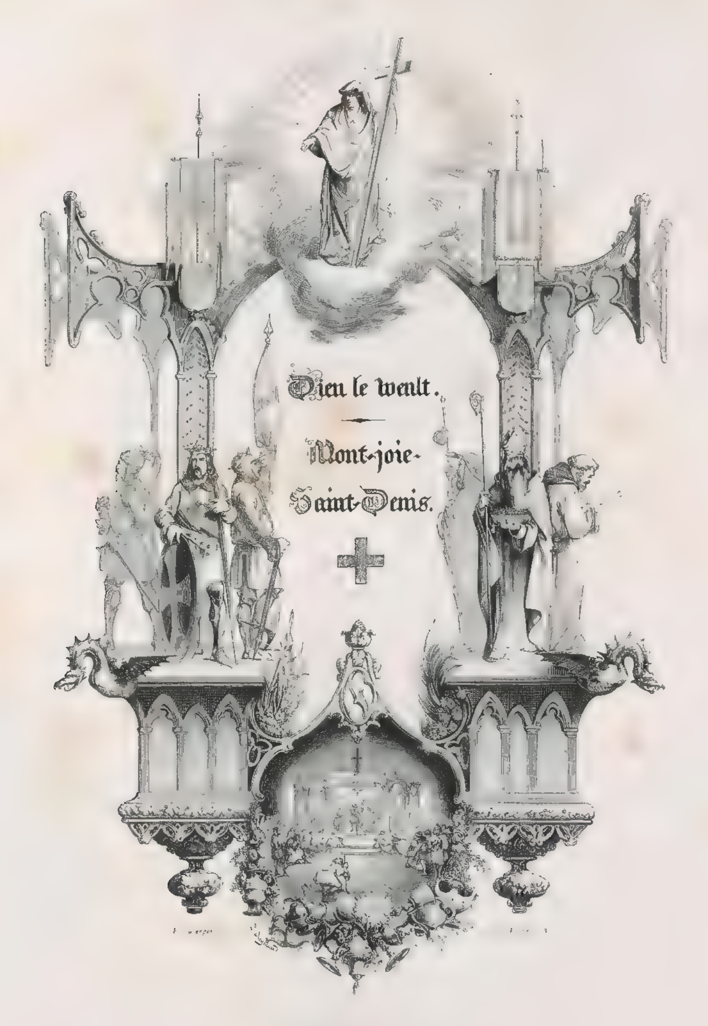




GALERIES

HISTORIQUES

DE VERSAILLES



ARMOIRIES

DE LA SALLE DES CROISADES

ARMOIRIES

DE

LA SALLE DES CROISADES



PREMIÈRE CROISADE



ARMOIRIES PEINTES SUR LES PILIERS

1. GODEFROY DE BOUILLON, roi de Jérusalem. Duc de Basse-Lorraine, il fut un des chefs principaux de la première croisade : il fut élu par ses compagnons d'armes roi de Jérusalem, après la prise de cette ville, en 1099, et y mourut l'année suivante. Les armoiries que nous lui attribuons ici ne sont point celles de la maison de Boulogne, dont Godefroy de Bouillon était issu; ce sont celles qui furent données au royaume de Jérusalem, en 1100, par le pape Pascal II. Elles se blasonnent ainsi : *d'argent, à la croix potencée et contre-potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes de même.*

2. HUGUES DE FRANCE, surnommé *le Grand*, comte de Vermandois. Frère de Philippe I[er], roi de France, après s'être distingué dans la première croisade par des exploits qui lui méritèrent le surnom de *Grand*, il revint dans sa patrie avec les débris de sa chevalerie échappés aux maladies et aux coups des infidèles. Mais, au bout d'une année, la même ardeur qui l'avait enrôlé au concile de Clermont sous la bannière de la croix lui fit reprendre le chemin de la Terre-Sainte et il alla y mourir en héros. Il succomba à de nombreuses blessures qu'il avait reçues en combattant, le 18 octobre 1102, à Tarse, en Cilicie. Le père Anselme

donne pour armes aux comtes de Vermandois de la maison de France, *échiqueté d'or et d'azur, au chef d'azur chargé de trois fleurs de lis d'or.*

3. EUDES Ier, duc de Bourgogne. Ce prince, arrière-petit-fils du roi Robert-le-Pieux, ayant fait le voyage de la Terre-Sainte, mourut à Tarse, en Cilicie, l'an 1103. Les armes qu'on lui donne ici, *bandé d'or et d'azur de six pièces, à la bordure de gueules,* sont celles qu'ont portées les princes de la première maison de Bourgogne jusqu'à son extinction en 1361. Philippe-le-Hardi, quatrième fils du roi Jean, en qui commença la seconde maison de Bourgogne, écartela son écu *de France* et *de Bourgogne;* et cet écu se chargea après lui des armoiries des diverses souverainetés acquises par ses trois successeurs.

4. ROBERT III, duc de Normandie. Connu par son goût passionné pour les aventures, il fut un des premiers princes français qui prirent la croix; il se signala dans toute la série de combats qui marquèrent la première croisade, et vint en 1100 reprendre possession de son duché de Normandie. On sait comment il disputa malheureusement à son frère Henri Ier la couronne d'Angleterre, et acheva ses jours en prison. Il portait pour armes *de gueules, à deux léopards d'or.*

5. RAYMOND V, comte de Toulouse. Raymond V ou Raymond de Saint-Gilles, comme le nomment les chroniqueurs contemporains, fut le premier des princes chrétiens qui prirent la croix en 1095. Il quitta ses états l'année suivante et fut un des chefs les plus renommés de la guerre sainte. Fidèle à la croix jusqu'au bout, et renonçant au gouvernement de ses riches cités de la langue d'Oc, il accomplit le vœu qu'il avait fait d'achever sa vie en Palestine. Il mourut en 1105, dans un château qu'il avait fait bâtir près de Tripoli, qu'il assiégeait. Ses armes sont *de gueules, à la croix cléchee, vidée et pommetée d'or.*

6. ROBERT II, comte de Flandre. Ce prince, issu de l'ancienne maison des comtes de Flandre, se croisa en 1095, et, après s'être signalé particulièrement devant Antioche, Jérusalem et Ascalon, il revint en 1100 dans ses états. Il portait *d'or, au lion de sable, armé et lampassé de gueules.* Ces armoiries passèrent successivement aux comtes de Flandre de la maison d'Alsace, dont l'un, Thierry Ier, fit quatre fois le voyage de la Terre-Sainte; puis aux comtes de Flandre de la maison de Hainaut, qui les écartelèrent des armes de leur famille.

7. GÉRARD DE MARTIGUES (le bienheureux Gérard), maître ou recteur de l'hôpital de Saint-Jean-de-Jérusalem. Avant la conquête de Jérusalem par les croisés, des pèlerins avaient fondé dans cette ville un hôpital pour accueillir ceux de leurs frères que la maladie viendrait surprendre au milieu de la visite, périlleuse alors, des saints lieux. Le premier chef de ce pieux établissement fut Gérard, natif de Saint-Geniez, aujourd'hui Martigues, en Provence. Lorsque la victoire eut fondé un royaume chrétien dans la Palestine, Gérard obtint en 1113, du pape Pascal II, une bulle qui approuvait et confirmait l'établissement de l'hôpital de Saint-Jean-de-Jérusalem. Gérard de Martigues mourut en 1120; ses vertus l'ont fait ranger parmi les bienheureux. Ses armes n'ayant pu être retrouvées, il a semblé convenable de lui donner *la croix d'argent en champ de gueules,* que le pape Pascal II accorda plus tard, comme armes distinctives, à l'ordre dont il avait été le premier fondateur.

8. GUILLAUME IX, duc de Guienne et comte de Poitiers. Après avoir scandalisé la chrétienté par les désordres de sa vie, il résolut d'aller les expier en Terre-Sainte, et l'an 1101 il prit la croix que, cinq ans auparavant, plongé dans ses honteux plaisirs, il avait refusé de prendre. Il partit avec Hugues, comte de Vermandois, dont nous avons parlé plus haut, et, enveloppé avec lui dans la trahison des Grecs, il revint en France l'année suivante. Les armes du duché de Guienne étaient *de gueules, au léopard d'or armé et lampassé de gueules.* C'est de la réunion des armes de Guienne et de celles de Normandie que se composa plus tard l'écu des rois d'Angleterre.

9. ALAIN IV, dit *Fergent*, duc de Bretagne. Ce prince figure avec honneur dans la première croisade, de 1096 à 1101. Il portait *d'hermines,* armes qui sont restées à tous ses descendants.

10. BOHÉMOND, prince d'Antioche. L'un des fils de Robert Guiscard, célèbre, comme son père, par sa bravoure

et son entreprenante ambition, il fut un des principaux chefs de la première croisade. Ce fut lui qui, au moyen d'intelligences secrètes pratiquées avec un renégat de la ville d'Antioche, assura aux croisés la prise de cette grande cité, le 3 juin 1098. Pour prix de cet important service, ses compagnons d'armes lui en abandonnèrent la possession. Il existe à la Bibliothèque royale un ouvrage manuscrit, composé en 1605 par le P. Goussencourt, de l'ordre des Célestins, dans lequel ce religieux a rassemblé, d'après les chroniqueurs contemporains et les cartulaires de diverses églises, les noms et les armoiries des principaux croisés; on y voit que Bohémond, prince d'Antioche, portait *d'argent, à la branche de fougère de sinople, nouée d'or, périe en pal et versée contre-bas.*

11. ETIENNE, surnommé *Henri*, comte de Blois. Fils de Thibaut III, comte de Troyes et de Chartres, il fit deux fois le voyage d'outre-mer, où il se rendit fameux par ses exploits. Sa prudence le fit surnommer *le Sage* et *le Père du conseil.* Il fut tué à Ramla, le 18 juillet 1102. Il portait *d'azur à une bande d'argent accompagnée de deux doubles cotices potencées et contre-potencées d'or de treize pièces.* Ces armoiries restèrent à la maison de Champagne; on les retrouve portées à la seconde croisade par Henri Ier, comte de Champagne, petit-fils d'Etienne, comte de Blois.

12. RENAUD ET ETIENNE, dit *Tête-Hardie*, comtes de Haute-Bourgogne. Ces deux princes sont mentionnés avec honneur par les historiens de la première croisade, où ils moururent l'un après l'autre. Ils portaient *d'azur au lion d'or, l'écu semé de billettes de même.*

13. LOUIS, fils de THIERRY Ier, comte de Bar. Il fit en 1096 le voyage de la Terre-Sainte, où Albert d'Aix raconte qu'il se distingua par de beaux faits d'armes. Il portait *d'azur semé de croix d'or recroisettées, au pied fiché, l'écu chargé de deux bars d'or adossés.*

14. BAUDOUIN Ier, roi de Jérusalem. Baudouin de Boulogne, frère de Godefroy de Bouillon, l'avait accompagné en Terre-Sainte. Il se trouva aux siéges de Nicée et de Tarse, et se détacha de l'armée des croisés pour aller conquérir la ville d'Edesse, en Mésopotamie. Après la mort de Godefroy de Bouillon, il fut reconnu roi de Jérusalem le 2 novembre 1100. Il mourut en 1118, après un règne glorieux marqué par de nombreuses victoires et des conquêtes importantes sur les infidèles. Il portait comme son frère les armes du royaume de Jérusalem : *d'argent, à la croix potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes de même.*

15. BAUDOUIN II, comte de Hainaut. Second fils de Baudouin VI, comte de Flandre, il fut appelé *de Jérusalem*, parce qu'il mourut en Terre-Sainte. Il se distingua en 1098 au siége d'Antioche et à la bataille livrée devant cette ville : comme il allait en porter la glorieuse nouvelle à Constantinople, il fut attaqué en chemin par une troupe de Sarrazins, et l'on ne sut s'il était resté mort ou prisonnier entre leurs mains. Il portait *chevronné d'or et de sable de six pièces*, armoiries qui furent jointes à celles de Flandre quand ce comté passa à la maison de Hainaut.

16. HENRI Ier, comte d'Eu. Issu d'une branche bâtarde des anciens ducs de Normandie, il marcha sous le duc Robert à la première croisade. Le P. Anselme donne pour armoiries aux comtes d'Eu, vers le commencement du XIIe siècle, *d'azur, au lion d'or, l'écu semé de billettes de même.*

17. ETIENNE, comte d'Aumale. Ce prince, de la maison de Champagne, fit le voyage de la Terre-Sainte avec Robert III, duc de Normandie, et se trouva à la prise de Jérusalem en 1099. Revenu en France après le couronnement de Godefroy de Bouillon, il retourna à Jérusalem vers l'an 1120. Arrière-petit-fils d'Eudes II, comte de Blois, il portait les mêmes armes que son parent Etienne, dont nous avons parlé plus haut : *d'azur, à une bande d'argent accompagnée de deux doubles cotices potencées et contre-potencées d'or de treize pièces.*

18. EUSTACHE, comte de Boulogne. Il accompagna son frère Godefroy de Bouillon à la croisade, et se distingua partout à ses côtés. Les armes de l'illustre maison de Boulogne, qui s'allia aux rois de France et donna un roi à l'Angleterre, étaient *d'or, à trois tourteaux de gueules.*

19. ROGER Ier, comte de Foix. Il fut le premier comte de Foix; il mourut en 1098, en marchant contre Jérusalem.

Un de ses successeurs, Raymond Roger, prit part à la troisième croisade en 1191. Les armes des comtes de Foix étaient *d'or, à trois pals de gueules.*

20. GASTON IV, vicomte de Béarn. Il accompagna le comte de Toulouse à la première croisade, et fut un des seigneurs qui y gagnèrent le plus de gloire. A la prise de Jérusalem il se signala, ainsi que Tancrède, par un trait d'humanité peut-être unique dans cette vaste scène de carnage : étant entrés dans le temple de Salomon, où les musulmans s'étaient réfugiés en foule, ces deux seigneurs, attendris par les prières et les cris de tant de malheureuses victimes, leur accordèrent la vie, et les recueillirent à l'abri de leurs bannières. Au mois de septembre 1099 Gaston reprit la route de France avec le duc de Normandie et le comte de Flandre. Il portait pour armes : *d'or, à deux vaches de gueules accolées, accornées et clarinées d'azur.*

21. HUGUES VI, surnommé *le Diable,* sire de Lusignan. Il fit le voyage de la Terre-Sainte, où il célébra la fête de Pâques dans la ville de Jérusalem en 1101, avec le roi Baudouin Ier. Il fut tué à la bataille de Ramla le 26 mai 1102, selon Foulcher de Chartres. Il portait *burelé d'argent et d'azur.*

22. JOSSELIN DE COURTENAY, deuxième du nom. Il passa en Terre-Sainte l'an 1101 avec Etienne, comte de Blois. Baudouin Ier, roi de Jérusalem, lui donna la seigneurie de Tibériade en 1115, et, quatre ans après, Baudouin II, dit *du Bourg,* lui accorda l'investiture du comté d'Edesse, qu'il posséda onze années. Josselin de Courtenay fut un des plus héroïques défenseurs du royaume de Jérusalem. Il mourut en 1131 [1]. Il portait *d'or, à trois tourteaux de gueules posés* 2 *et* 1, qui sont les plus anciennes armes de sa maison.

23. ADHÉMAR DE MONTEIL, évêque du Puy. Il commandait avec Raymond, comte de Toulouse, les croisés du midi de la France. Il était comme le chef spirituel de la croisade. Son titre de légat apostolique et la sainteté de sa vie lui méritèrent la confiance et le respect des pèlerins; ses exhortations et ses conseils contribuèrent beaucoup à maintenir parmi eux l'ordre et la discipline. Il les consolait dans leurs revers, les encourageait dans les dangers. Revêtu à la fois des insignes d'un pontife et de l'armure des chevaliers, il offrait sous la tente le modèle des vertus chrétiennes, et dans les combats il donna souvent l'exemple de la bravoure. Il mourut à Antioche, en 1098, regretté de toute l'armée. Il portait *d'or, à trois bandes d'azur.*

24. RAYMOND PELET, dit *le Croisé.* Il fut un des premiers seigneurs qui marchèrent à la croisade sous les ordres du comte de Toulouse, en 1096. Il commandait le onzième corps d'armée à la bataille d'Antioche, où il se distingua, et prit Tortose en Phénicie avec des troupes qu'il avait rassemblées à ses dépens. Il portait *de gueules,* armes qui ont continué d'appartenir aux anciens vicomtes de Narbonne.

25. RAYMOND Ier, vicomte de Turenne. Il se signala à la première croisade. D. Vaissète, dans son Histoire du Languedoc, raconte qu'au siége d'Antioche soixante chevaliers, parmi lesquels était Raymond, vicomte de Turenne, défendirent un pont contre une armée de Sarrazins; et plus loin il ajoute que l'année suivante quatorze chevaliers, au nombre desquels était encore le vicomte de Turenne, mirent en fuite soixante Sarrazins qui escortaient un troupeau de cinq cents têtes, dont ils s'emparèrent. Il servit sous les ordres de Raymond Pelet, vicomte de Narbonne, à la prise de Tortose en Phénicie. En 1190 Raymond II, vicomte de Turenne, accompagna à la Terre-Sainte Philippe-Auguste, et mourut au siége d'Acre. En 1219 Raymond IV, de la même famille, se trouve au siége de Damiette. Enfin en 1252 Raymond VI, qui avait suivi saint Louis en Egypte, se trouvait à côté de ce prince dans la ville de Sidon [2]. Ils portaient *coticé d'or et de gueules.*

26. RAYMOND DU PUY, fondateur et premier grand-maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. L'association des hospitaliers, créée par Gérard de Martigues, il avait été constituée en ordre religieux par une bulle du pape Pascal II. Mais les dangers dont bientôt après fut menacé le royaume chrétien de Jérusalem inspirèrent à Raymond du Puy, gentilhomme dauphinois, qui avait succédé à Gérard de Martigues comme *maître* ou *recteur de l'hôpital,* la

(1) Voyez Guillaume de Tyr, liv. XIV, chap. 3.

(2) Voyez l'*Art de vérifier les Dates*, t. X, p. 280 et suiv.

pensée de rendre aux hospitaliers les armes que la plupart d'entre eux avaient autrefois portées, en leur faisant prendre l'engagement de ne s'en servir que pour la défense de la foi. Dans un chapitre général de l'ordre, tenu le 15 février 1113, dans l'église de Saint-Jean, cette proposition fut adoptée, et Raymond du Puy fut le premier qui prit le titre de grand-maître de l'ordre, auquel il donnait ainsi comme une nouvelle institution. Il portait *écartelé aux* 1 *et* 4 *de gueules, à la croix d'argent*, qui est de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, *et aux* 2 et 3 *d'or, au lion de gueules*, qui est du Puy.

27. HUGUES DE PAYENS, fondateur et premier grand-maître de l'ordre du Temple. Il avait fondé, avec huit autres chevaliers, une confrérie militaire pour la défense des saints lieux et la protection des pèlerins. Ils prirent le nom de *Templiers*, du temple de Salomon près duquel ils s'étaient établis. Hugues de Payens se rendit à Rome avec Geoffroy de Saint-Aldemar, un de ses compagnons, pour demander au pape Honorius III une règle et le titre d'ordre religieux. La règle fut donnée par saint Bernard, et le concile de Troyes, en 1128, confirma l'institution de l'ordre *des pauvres soldats du temple de Salomon*, dont Hugues de Payens fut le premier grand-maître. Nous donnons à Hugues de Payens, comme au bienheureux Gérard, les armes de l'ordre qu'il a fondé. Celles du Temple sont *d'argent, à la croix patee et alésée de gueules.*

ARMOIRIES PEINTES SUR LA FRISE.



1. TANCRÈDE. Fils d'Odon le bon Marquis et d'Emme la Normande, il appartenait par sa mère à cette héroïque famille des Roger et des Robert Guiscard qui, pendant le cours du onzième siècle, avaient conquis le royaume des Deux-Siciles. Il accompagna en Terre-Sainte son cousin Bohémond, prince de Tarente, mais il ne s'enchaîna pas à sa fortune, et sut se faire un rôle à part parmi tous les héros de la croisade. Son écuyer, Raoul de Caen, épris d'une pieuse admiration pour les vertus de son maître, en a conservé le souvenir dans un poëme qui nous est resté sous le nom de *Gestes de Tancrède*. On y voit comment son audace aventureuse, ses exploits presque fabuleux, sa fervente piété et son rare désintéressement firent de lui à cette époque le type le plus parfait de cette chevalerie qui a été la gloire du moyen-âge. Tancrède mourut en 1112 à Antioche, où il commandait. Ses armoiries n'ayant pu être retrouvées, on les a remplacées, selon l'usage du blason, par *un écusson d'argent.*

2. EUSTACHE D'AGRAIN, prince de Sidon et de Césarée, vice-roi et connétable du royaume de Jérusalem. Nommé par les chroniqueurs *Granarius* ou *Grenerius*, et improprement traduit *Grenier*, il fut un des principaux seigneurs du Vivarais qui accompagnèrent en Terre-Sainte Raymond, comte de Toulouse, en 1096. S'étant distingué pendant la croisade, il reçut de Baudouin Ier la ville de Sidon, pour la posséder à titre héréditaire. Arnoul, patriarche de Jérusalem, lui donna sa nièce en mariage, et pour dot Jéricho avec ses dépendances. Pendant la captivité de Baudouin II, roi de Jérusalem, il fut élu par les seigneurs chrétiens gouverneur ou vice-roi du royaume de Jérusalem, dont il était déjà connétable, et à la tête de trois mille combattants il défit à Ibelin l'armée du calife d'Égypte deux fois plus nombreuse que la sienne, en 1123. Eustache d'Agrain mourut peu de temps après cette victoire, emportant avec lui le glorieux surnom de *bouclier et d'épée de la Palestine*. Il portait *d'azur, au chef d'or.*

3. BAUDOUIN DE RETHEL, dit *du Bourg*, depuis roi de Jérusalem. Fils aîné de Hugues, comte de Rethel, il accompagna à la croisade, en 1096, Godefroy de Bouillon, dont il était parent. Il remplaça Baudouin Ier, frère de Godefroy, dans le comté d'Édesse, lorsque celui-ci monta sur le trône de Jérusalem; et, après la mort de ce prince,

lui-même fut élu et couronné roi de Jérusalem le jour de Pâques de l'an 1118, sous le nom de Baudouin II, dit *du Bourg*. Guillaume de Tyr fait de lui un portrait fort avantageux; il le représente comme un monarque habile, pieux et savant dans l'art militaire. Aussi, bien que ses expéditions n'eussent pas été toujours heureuses, il laissa le royaume de Jérusalem agrandi par ses armes. Il mourut le 21 août 1131, dans la quatorzième année de son règne. Ses armes, avant qu'il s'assît sur le trône de Jérusalem, étaient *de gueules, à trois râteaux d'or*, qui sont les armes de Rethel.

4. **PHILIPPE-LE-GRAMMAIRIEN**, comte d'Alençon (maison de Belesme). Cinquième fils de Mabille, comtesse d'Alençon et de Belesme, et de Roger, seigneur de Montgommery, il suivit Robert, duc de Normandie, au voyage de la Terre-Sainte, en 1096, et mourut au siége d'Antioche. Guillaume, troisième du nom, surnommé *Talvas*, comte d'Alençon et de Ponthieu, deuxième successeur de Mabille, fut un des seigneurs qui prirent la croix avec Louis-le-Jeune en 1147. Robert III, comte d'Alençon, second successeur de Guillaume III, fit aussi le voyage de la Terre-Sainte en 1190. Les comtes d'Alençon de cette maison portaient *d'argent, à trois chevrons de gueules*.

5. **GEOFFROY DE PREUILLY**, comte de Vendôme, surnommé *Jourdain*. Ayant épousé Euphrosine, fille de Foulques-l'Oison, comte de Vendôme, il prit, après la mort de son beau-père et de Bouchard III, son fils, qui lui succéda, le titre de comte de Vendôme. Il portait ce titre lorsqu'il accompagna en Terre-Sainte Étienne, comte de Blois, l'an 1096. Il fut tué le 26 mai 1102 à la bataille de Ramla, selon la chronique de Guillaume de Tyr. Jean de Preuilly, comte de Vendôme, accompagna en 1190 Philippe-Auguste à la troisième croisade. Il portait *d'argent, au chef de gueules, un lion d'azur brochant sur le tout*.

6. **ROTROU II**, comte du Perche. Seigneur de Mortagne et premier comte du Perche, il fut l'un des seigneurs qui suivirent à Jérusalem Robert, duc de Normandie, en 1096. Il descendait en droite ligne des comtes d'Alençon de la maison de Belesme. Au siége d'Antioche, Rotrou commandait un des corps de l'armée chrétienne, et il signala son courage en diverses occasions. Il rentra dans sa patrie en 1100. Rotrou III, son successeur, se croisa aussi en 1190 avec son fils Geoffroy III, et mourut au siége d'Acre l'année suivante. Étienne du Perche, cinquième fils de Rotrou III, prit la croix en 1200 avec les conquérants de Constantinople, alla en Syrie en 1203, et se rendit en 1204 à la cour de l'empereur Baudouin, qui lui donna le duché de Philadelphie. Il fut tué à la bataille d'Andrinople le 14 avril 1205. Les comtes du Perche portaient *d'argent, à deux chevrons de gueules*.

7. **GUILLAUME TAILLEFER III**, comte d'Angoulême. Il fit le voyage de la Terre-Sainte à l'époque de la première croisade, et mourut au retour en traversant l'Allemagne. Guillaume Taillefer IV, son petit-fils et son deuxième successeur, fit aussi le pèlerinage d'outre-mer avec Louis-le-Jeune en 1147. Ils portaient *losangé d'or et de gueules*.

8. **DROGON**, seigneur de Nesle et de Falvy. Il se rendit en Terre-Sainte l'an 1096 avec Hugues-le-Grand, comte de Vermandois. Albert d'Aix le cite comme l'un des plus vaillants et des plus illustres seigneurs de France; il partagea la captivité momentanée de Hugues-le-Grand, et fut délivré avec lui. Son fils Raoul ayant épousé la tante de Renaud II, comte de Soissons, en eut Yves, troisième du nom, seigneur de Nesle, qui fut déclaré héritier de son cousin mort sans enfants, et joignit ainsi à l'héritage paternel le comté de Soissons. Ce même Yves III, seigneur de Nesle et de Falvy, et comte de Soissons, se distingua à la seconde croisade en 1147, où il accompagna Louis-le-Jeune. Raoul de Nesle, troisième du nom, alla aussi en Terre-Sainte avec Philippe-Auguste. Jean II, comte de Soissons, avec Raoul de Soissons, seigneur de Cœuvres, son frère, et Raoul de Soissons, seigneur du Tour, son fils, accompagna le roi saint Louis dans ses deux expéditions contre les infidèles. Ils portaient *burelé d'argent et d'azur de dix pièces*.

9. **RAIMBAUD III**, comte d'Orange. Il fut un des seigneurs qui accompagnèrent Raymond, comte de Toulouse, à la première croisade, en 1096. Il est cité, par les chroniqueurs du temps, comme l'un de ceux qui acquirent le plus de gloire dans cette expédition. Il était un des chefs qui commandaient devant Antioche en 1098 et l'année suivante, et il entra l'un des premiers dans la ville de Jérusalem avec Godefroy de Bouillon. Il portait *d'or, au cor d'azur, lié, enguiché et virolé de gueules*.

10. GARNIER, comte de Gray. Guillaume de Tyr, dans son *Histoire des Croisades*, cite parmi les chefs français qui firent le voyage d'outre-mer en 1096, et se distinguèrent en combattant contre les infidèles, le seigneur Garnier, comte de Gray, en Franche-Comté, cousin de Godefroy de Bouillon. Après la mort de ce prince, en 1100, ce fut Garnier, comte de Gray, qui invita Baudouin à venir prendre possession de la ville sainte; il mourut quelques jours après. Il portait, selon l'armorial déjà cité du P. Goussencourt, *de sable, au chef d'argent*.

11. ASTANOVE VII, comte de Fezensac. Il alla rejoindre en 1097 les seigneurs qui avaient fait le voyage d'outre-mer; il ne revint point en France, et son héritage fut porté par Azalire, sa fille, dans la maison d'Armagnac[1]. Il portait *d'argent, au lion de gueules*.

12. ÉTIENNE ET PIERRE DE SALVIAC. Une tradition, accréditée depuis plusieurs siècles dans la famille de Viel-Castel, en Quercy, porte qu'Étienne et Pierre de Salviac, deux frères de noble lignage, firent en 1096 le voyage d'outre-mer, et, après s'être distingués dans les nombreux faits d'armes qui marquèrent la première croisade, s'en revinrent ensemble dans leur patrie, où ils moururent l'un et l'autre peu après leur retour, vers la fin de l'année 1099. Un même tombeau renferma leurs restes dans l'église de Notre-Dame de Genoilhac de Cazals, comme le témoigne une inscription, composée au quinzième siècle, qui paraît rappeler le sens, sinon les paroles mêmes, de celle qui fut primitivement gravée sur leur pierre sépulcrale. Cette épitaphe donne à la fois les noms de Salviac et de Viel-Castel à ces deux guerriers. L'authenticité de ce fait fut reconnue, au dix-septième siècle, dans l'acte de *maintenue de noblesse* accordé à la famille de Viel-Castel. M. Michaud, dans son *Histoire des Croisades*, ajoute à ce simple récit de touchants détails dont nous n'avons pu retrouver la source et que nous nous abstiendrons de rapporter. Les armes de Salviac, transmises à la maison de Viel-Castel, étaient : *de gueules, au château d'or, sommé de trois tours de même*.

13. THOMAS Ier, sire de Coucy. Connu du vivant de son père sous le nom de *Thomas de Marle*, et qui prit depuis le titre de *sire de Coucy par la grâce de Dieu*, il se signala en 1096 à la première croisade, particulièrement aux siéges de Nicée et de Jérusalem. Enguerrand, deuxième du nom, sire de Coucy, son fils, mourut en 1148 à la deuxième croisade, après s'y être distingué par ses exploits. Raoul, sire de Coucy, premier du nom, qui avait épousé Alix de Dreux, petite-fille de Louis-le-Gros, roi de France, suivit Philippe-Auguste, son cousin, en Terre-Sainte, en 1190, et fut tué l'année suivante au siége d'Acre. Un autre Raoul, sire de Coucy, périt à la bataille de la Massoure en 1250, en défendant Robert, comte d'Artois, frère de saint Louis, qui tomba sous les coups des infidèles. Enfin, un siècle et demi après, nous voyons Enguerrand VII, sire de Coucy, prisonnier à la bataille de Nicopolis en 1396, et allant périr l'année suivante à Brousse en Bithynie. Ce fut le dernier mâle de cette noble famille, d'abord ennemie de nos rois aux premiers temps de la féodalité, et puis l'une des plus fidèles à verser son sang auprès d'eux sur les champs de bataille. Ils portaient *fascé de vair et de gueules de six pièces*.

14. GILBERT DE GARLANDE, dit *Payen*. Il fit le voyage de la Terre-Sainte avec Godefroy de Bouillon en 1096, et se signala particulièrement au siége de Nicée, où il est nommé à tort Gauthier, par Albert d'Aix et Guillaume de Tyr[2]. Il portait *d'or, à deux fasces de gueules*.

15. AMANJEU II, sire d'Albret. Il accompagna à la croisade Raymond, comte de Toulouse, en 1096. On le voit cité parmi quatorze chevaliers qui, en 1099, mirent en fuite soixante Sarrazins, sous les murs de Tripoli, et leur enlevèrent un troupeau de cinq cents têtes, qu'ils conduisirent à l'armée croisée. Il eut la gloire de pénétrer un des premiers dans la ville de Jérusalem, à la suite de Godefroy de Bouillon, le 15 juillet 1099[3]. Il portait *de gueules plein*, comme les vicomtes de Narbonne.

16. ITHIER II, seigneur de Tocy et de Puisaye. Il mourut en Terre-Sainte en 1097; son frère Nargeaud de Tocy l'y avait accompagné. Ithier III, seigneur de Tocy, alla à la croisade en 1147 avec Louis-le-Jeune. Ithier V, seigneur de Tocy, et Anseric de Tocy, seigneur de Baserne, se trouvèrent en 1218 au siége de Damiette, ainsi que Nargeaud de

(1) Le P. Anselme, t. II, p. 614, et *Art de vérifier les Dates*.
(2) Le P. Anselme, t. VI, p. 31.
(3) Guillaume de Tyr; D. Vaissète, t. II, p. 316.

Tocy, leur frère, qui accompagna à Constantinople l'empereur Pierre de Courtenay. Ils portaient *de gueules, à trois pals de vair, au chef d'or, chargé de quatre merlettes.*

17. RAYMOND BERTRAND, seigneur de l'Isle-Jourdain. Il est cité par Raymond d'Agiles, l'un des chroniqueurs méridionaux de la première croisade, comme ayant accompagné le comte de Toulouse en Terre-Sainte. Les seigneurs de l'Isle-Jourdain étaient des plus puissants vassaux des comtes de Toulouse, et paraissent avoir porté les mêmes armes qu'eux, au témoignage de D. Vaissète; ces armes étaient : *de gueules, à la croix cléchée, vidée et pommetée d'or.*

18. GUILLAUME DE SABRAN. Il fut un des principaux chevaliers qui prirent la croix avec Raymond, comte de Toulouse, en 1096. Nous voyons ce prince lui donner plusieurs fois de hautes marques de confiance. Guillaume de Sabran était du nombre des soixante chevaliers chrétiens qui, au siége d'Antioche, défendirent un pont contre toute une armée de Sarrazins. Il entra dans Jérusalem à la suite de Raymond, le 15 juillet 1099[1]. Il portait *de gueules, au lion d'or.*

19. FOULQUES DE MAILLÉ, d'une noble famille d'Anjou. Il fit le voyage d'outre-mer en 1096. En 1187 l'ordre des Templiers comptait dans ses rangs Jacquelin de Maillé, de la même famille, cité avec admiration par les chroniqueurs du temps pour l'héroïsme presque surnaturel qu'il déploya dans un combat soutenu près de Nazareth par cinq cents chevaliers de l'Hôpital et du Temple contre toute l'armée de Saladin. En 1248 Hardouin, cinquième du nom, baron de Maillé, accompagna le roi saint Louis à la croisade[2]. Ils portaient *d'or, à trois fasces ondées de gueules.*.

20. CALO II, seigneur de Caumont. Dans la généalogie de la maison de Caumont, le P. Anselme cite Calo II, seigneur de Caumont, comme un des seigneurs du midi de la France qui se rendirent à la croisade en 1096. Il portait *d'azur, à trois léopards d'or.*

21. ROGER, seigneur de Choiseul, ancien fief du Bassigny. Il fut du nombre des seigneurs de France qui se rendirent à la première croisade en 1096[3]. Il portait *d'azur, à la croix d'or cantonnée de dix-huit billettes de même.*

22. GUILLAUME Ier, dit *le Charpentier*, vicomte de Melun. Il était parent par les femmes de Hugues-le-Grand, comte de Vermandois, frère du roi Philippe Ier. Il accompagna ce prince à la première croisade, en 1096, et s'y distingua par ses hauts faits. On l'appelait *le Charpentier*, parce que sa force était telle qu'il n'y avait point d'armure qui fût capable de résister à ses coups. Il portait *d'azur, à sept besants d'or posés* 3, 3 *et* 1, *au chef d'or.*

23. GUY DE THIERN, comte de Châlon-sur-Saône. Il était fils de Guillaume, seigneur de Thiern, et d'Adélaïde, fille de Thibaut, comte de Châlon. Ce comté étant devenu vacant, en 1093, il en hérita pour partie, et prit le titre de comte de Châlon. En 1096 il fut du nombre des seigneurs bourguignons qui partirent pour la Terre-Sainte. Guillaume II, petit-fils de Guy de Thiern, et comte de Châlon, suivit Philippe-Auguste en Terre-Sainte en 1190[4]. Ils portaient *de gueules, à la bande d'or,* comme comtes de Châlon.

24. GÉRARD, sire de Créquy en Artois. Il se distingua à la première croisade, en 1096, où il avait accompagné Godefroy de Bouillon. Baudouin de Créquy, seigneur de Bierbach, d'une autre branche de cette maison, mourut en Palestine dans cette même croisade. Herman de Créquy, son fils, fit le voyage d'outre-mer en 1190, et Henri de Créquy, son petit-fils, accompagna saint Louis à Damiette, où il mourut en 1248. Ils portaient *d'or, au créquier de gueules,* ce que, dans le langage du blason, on appelle armes parlantes. Ils avaient pour devise, *Nul ne s'y frotte*, et leur cri de guerre était : *A Créquy le grand baron!*

25. HOST, seigneur du Roure, ancienne baronnie du Gévaudan. Il fut un des chevaliers qui accompagnèrent Raymond, comte de Toulouse, à la première croisade, en 1096. Il fut tué à la bataille de Ramla, en 1102, selon le récit d'Albert d'Aix[5]. En 1287 l'ordre du Temple comptait dans ses rangs Raymond de Beauvoir du Roure, de la même

(1) Guillaume de Tyr; Robert-le Moine; D. Vaissète, t. II, p. 308
(2) Le P. Anselme, t. VIII, p. 497.
(3) Le P. Anselme, t. IV, p. 817
(4) *Art de vérifier les Dates*. t. II, p. 135 et 137.
(5) Livre IX.

famille. Host du Roure portait *d'azur, au chêne d'or à trois racines et quatre branches passées en sautoir et églantres de même.*

26. JEAN ET COLARD DE HOUDETOT. Ils servirent sous Robert, duc de Normandie, à la conquête de Jérusalem, en 1096. Avant eux Jean, seigneur de Houdetot, avait déjà fait le pèlerinage de Jérusalem en 1034, avec Robert-le-Magnifique, duc de Normandie. Ils portaient *d'or, à six porcs de sable posés* 3, 2 *et* 1.

27. ROBERT DE NEVERS, dit *le Bourguignon*, tige de la maison de Craon. Il alla à la première croisade, et mourut en Terre-Sainte vers l'an 1098. Robert de Craon, son petit-fils, fut le second grand-maître des chevaliers de l'ordre du Temple, de 1136 à 1149; et nous voyons Guy de Craon se rendre à la troisième croisade en 1191. Robert, dit *Vestrob*, seigneur de Sablé, troisième fils de Robert de Nevers, mourut, comme son père, en Palestine, vers l'année 1110, et Robert IV, sire de Sablé, son arrière-petit-fils, dont nous parlerons plus tard, accompagna en Terre-Sainte Richard Cœur-de-Lion, dont il commandait la flotte. Il fut ensuite grand-maître du Temple, de 1190 à 1195. Ils portaient *losangé d'or et de gueules.*

28. RAIMBAUD CRETON OU CROTON, seigneur d'Estourmel. Chevalier originaire du Cambrésis, il fit le voyage de la Terre-Sainte en 1096. Orderic Vital lui attribue la gloire d'être entré le premier dans Jérusalem : « *Reimboldus Croton, qui primus in expugnatione Jerusalem ingressus est...* » Un morceau de bois de la vraie croix, le plus gros qui existe, s'est transmis héréditairement, depuis le douzième siècle jusqu'à nos jours, entre les mains de chacun des aînés de cette famille, comme une preuve à l'appui de cette glorieuse assertion. Les descendants de Raimbaud Creton ont porté indifféremment jusqu'au seizième siècle les noms de Creton ou d'Estourmel. Cette famille avait conservé pour devise ces mots : *Vaillant sur la crête.* Raimbaud Creton portait *de gueules, à la croix engrêlée d'argent.*

29. PONS ET BERNARD DE MONTLAUR. Parmi les seigneurs du midi de la France qui accompagnèrent Raymond, comte de Toulouse, à la première croisade, en 1096, D. Vaissète nomme Pons et Bernard de Montlaur[1]. Ils portaient, suivant un ancien armorial manuscrit de la Bibliothèque royale, *d'or, au lion de vair.*

30. ARNOUL II, baron d'Ardres. Il était si renommé pour sa vaillance que Baudouin de Gand, seigneur d'Alost, l'attira auprès de lui et lui donna en mariage sa sœur Gertrude. En 1096 ils suivirent tous deux leur seigneur Robert, comte de Flandre, en Terre-Sainte, où Arnoul d'Ardres se signala particulièrement à la prise de Jérusalem. Il rapporta de son pèlerinage un morceau du bois de la vraie croix[2] et d'autres précieuses reliques, récompenses de sa bravoure. Il portait *d'argent, à l'aigle éployée de sable.*

31. GUILLAUME III, comte de Lyonnais et de Forez. Il partit en 1096 pour la croisade, sous les enseignes du comte de Toulouse, et fut tué l'année suivante au siége de Nicée[3]. Ses deux fils étant morts sans postérité, le comté de Lyonnais et de Forez tomba, par le mariage de sa sœur, dans la famille des comtes d'Albon et de Viennois, dont l'un figure plus tard à la croisade de 1204. Guillaume III portait *d'or, au lion de sable armé et lampassé de gueules.*

32. HUGUES DE SAINT-OMER. Nommé de Saint-Aldemar par quelques traducteurs de Guillaume de Tyr, il fut un des seigneurs de France qui, après la prise de Jérusalem, s'établirent en Terre-Sainte; il eut en partage la seigneurie de Tibériade. Il porta secours à Baudouin Ier, roi de Jérusalem, retiré à Joppé après la bataille de Ramla, en 1102. Dans une expédition contre les Sarrazins de Tyr, il ne craignit pas, avec soixante et dix chevaliers, d'affronter quatre mille ennemis. Ayant reçu quelques renforts, il les battit et les mit en fuite, mais dans son triomphe, il fut atteint d'une blessure dont il mourut bientôt après[4]. Il portait, selon l'armorial de Goussencourt, *d'azur, à la fasce d'or.*

33. RENAUD DE PONS. Raymond d'Agiles, dans son Histoire de la première croisade, raconte que, pendant le séjour de l'armée chrétienne à Durazzo, les Grecs tombèrent pendant la nuit sur les croisés sans défiance. « On

(1) D. Vaissète, *Histoire générale du Languedoc*, t. II, p. 296.
(2) Voyez *Histoire de Guines*, par A. Duchesne, et *Art de vérifier les Dates*, t. XII, p. 417.
(3) *Art de vérifier les Dates*, t. X, p. 487.
(4) Guillaume de Tyr.

massacra, dit ce chroniqueur, Pons Renaud, et on blessa mortellement Pierre, son frère, tous deux seigneurs d'une grande noblesse. » Dans la généalogie de la famille de Pons, en Saintonge, dressée sur pièces et titres originaux par M. de Courcelles[1], on trouve un autre Renaud de Pons qui alla en Terre-Sainte au temps de la deuxième croisade. Un chevalier du même nom figure en 1191 à la croisade de Philippe-Auguste et de Richard Cœur-de-Lion, et M. de Courcelles croit que ce fut lui qui fit encore une fois le voyage de la Terre-Sainte en 1248 avec le comte de Poitiers, frère de saint Louis, et mourut l'année suivante en Égypte. Ils portaient *d'argent, à la fasce bandée d'or et de gueules de six pièces.*

34. HUGUES DU PUY, seigneur de Pereins, d'Apifer et de Rochefort en Dauphiné. Il partit pour la conquête de la Terre-Sainte avec trois de ses enfants et sa femme, Deurard de Poisieu, en 1096. Il servit sous la bannière de Godefroy de Bouillon, et mérita par ses belles actions que ce prince lui donnât en souveraineté la ville d'Acre ou Ptolémaïs[2]. De ses trois fils, Rodolphe, qui avait reçu de Godefroy plusieurs terres au-delà du Jourdain, périt au combat de la vallée de Ran; Romain mourut dans les fiefs qu'il tenait du roi de Jérusalem, et le troisième, Raymond du Puy, fut le premier grand-maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. Ils portaient *d'or, au lion de gueules armé et lampassé d'azur.*

35. GÉRARD DE BOURNONVILLE. Il prit la croix avec Eustache, comte de Boulogne, son cousin, l'an 1096, et mourut en 1101 dans un combat contre les infidèles. Roger, Enguerrand, Valeran, Lionel, Antoine et Garceal, ses fils, l'avaient accompagné et se distinguèrent à ses côtés. On trouve encore un Robert de Bournonville qui se croisa avec le roi saint Louis en 1245. Ils portaient *de sable, à trois cuillers ou louches d'argent.* Ils échangèrent plus tard ces anciennes et simples armoiries contre *un lion d'argent, la queue nouée, fourchée et passée en sautoir, sur un champ de sable.*

36. HÉRACLE, comte de Polignac. D'une ancienne et illustre famille du Velay, il fut un des seigneurs qui suivirent à la Terre-Sainte Raymond, comte de Toulouse. Son nom est cité avec honneur par les chroniques contemporaines. Il fut l'un des chefs qui commandèrent l'avant-garde de l'armée chrétienne, lors de sa marche sur Antioche, et c'était lui qui portait le grand étendard de l'église. Il fut tué devant Antioche en 1098[3]. Il portait *fascé d'argent et de gueules de six pièces.*

37. AIMERY IV, vicomte de Rochechouart. Il est cité par le P. Anselme, dans la généalogie de cette maison[4], comme ayant fait le voyage de la Terre-Sainte en 1096. Il portait *fascé, ondé d'argent et de gueules de six pièces.*

38. ADAM DE BÉTHUNE. D'une des plus illustres familles de l'Artois, il accompagna Robert, comte de Flandre, à la première croisade en 1096, et dans le partage des fiefs conquis par les chrétiens en Palestine il obtint la ville et baronnie de Bessan, située dans la province de Galilée, dont le titre resta à ses descendants. Robert de Béthune, cinquième du nom, fit deux fois le voyage de la Terre-Sainte, en 1147 et 1190; il mourut au siége de Ptolémaïs. Robert VI et Guillaume, ses fils, l'y avaient suivi. Conon de Béthune, seigneur de Bergues, fut un des chefs de la croisade de 1204. Il fut gouverneur de Constantinople et seigneur d'Andrinople, dont Baudouin son fils se qualifia roi. Après la mort de Pierre de Courtenay, Conon de Béthune fut nommé régent de l'empire de Constantinople. On voit aussi un Barthélemy de Béthune à cette même croisade. Enfin Daniel et Robert VII de Béthune accompagnèrent saint Louis en Égypte : le dernier y mourut[5]. Ils portaient *d'azur, à trois bandes d'or.*

39. GUY III, sire de Laval. Avec cinq de ses frères, il suivit à la croisade le duc de Bretagne, Alain Fergent, en 1096. Ses exploits lui acquirent une telle renommée, que, vers l'an 1101, comme il passait à Rome pour retourner dans sa patrie, le pape Pascal II, en reconnaissance des services qu'il avait rendus à la chrétienté, ordonna que le nom de Guy, qu'il avait porté avec tant de gloire, resterait héréditairement attaché à la seigneurie de Laval, et se transmettrait de mâle en mâle au chef de cette famille. Ce privilége fut confirmé par les lettres de Philippe Ier, roi de France. Les descendants du sire de Laval restèrent fidèles à l'exemple qu'il leur avait donné, de verser son sang pour la

(1) *Histoire généalogique et héraldique des Pairs de France.*
(2) Albert d'Aix.
(3) D. Vaissète, t. II, p. 303 et suiv.
(4) *Histoire généalogique de la maison de France*, t. IV, p. 650.
(5) *Histoire de la maison de Béthune*, par A. Duchesne.

défense des saints lieux; et trois Guy, barons de Laval, moururent successivement en Palestine. Nous verrons au treizième siècle les héritiers mâles manquer à cette famille, et une femme en porter le nom dans la maison de Montmorency[1]. André Duchesne, dans son *Histoire de la maison de Montmorency*, blasonne ainsi les armes des anciens seigneurs de Laval : *de gueules, au leopard d'or.*

40. PIERRE RAYMOND DE HAUTPOUL. Parmi les seigneurs qui accompagnèrent en 1096 Raymond, comte de Toulouse, à la Terre-Sainte, Pierre Raymond de Hautpoul est un de ceux qui acquirent le plus de gloire. Au siége d'Antioche le comte de Toulouse lui fournit plus d'une occasion de se distinguer, en le mettant, avec le vicomte de Castillon et d'autres seigneurs illustres, à la tête de l'avant-garde. Il fut aussi du nombre des soixante chevaliers chrétiens qui, chargés de défendre un pont, soutinrent sans plier l'effort de plusieurs milliers de Sarrazins. Il mourut de la peste qui ravagea l'armée chrétienne maîtresse d'Antioche au mois de juillet 1098, et fut enterré devant la porte de l'église de Saint-Pierre[2]. Il portait *d'or, a deux fasces de gueules, accompagnées de six coqs de sable, la patte droite levee, crêtés et barbes de gueules, et poses* 3, 2 *et* 1.

41. GAUCHER Ier DE CHATILLON. Il prit la croix au concile de Clermont en 1095, à la voix de son oncle le pape Urbain II, et se rendit en Terre-Sainte l'année suivante, sous les ordres d'Étienne de Champagne, comte de Blois, son seigneur suzerain. Il mourut dans cette expédition; mais l'exemple qu'il avait donné fut fidèlement suivi par sa postérité, et parmi toutes les familles que nous avons citées et que nous citerons encore, où le zèle des croisades était comme héréditaire, il n'en est pas qui soit plus souvent et plus glorieusement citée par l'histoire que celle des Châtillons. A chacune des grandes croisades que commande un roi de France on compte un ou deux héros de cette maison, qui vont chercher la gloire et souvent la mort sur les champs de bataille de la Palestine. En 1147 Renaud de Châtillon, petit-fils de Gaucher Ier, et Gaucher II, son frère, accompagnent Louis-le-Jeune : Gaucher périt dans les montagnes de Laodicée; Renaud, en récompense de ses hauts faits, reçoit la main de Constance, fille de Bohémond, en 1152, et avec elle la principauté d'Antioche. Après avoir remporté quelques avantages sur les infidèles, il est fait prisonnier en 1163 dans un combat contre le sultan d'Alep, Megaden, et Saladin, qui le trouve dans les fers, après vingt-trois ans de captivité, lui fait trancher la tête en 1186, et ajoute ainsi à sa gloire celle du martyre. En 1191 Guy de Châtillon, seigneur de Montjay, et Gaucher III, seigneur de Châtillon, petit-fils de Gaucher II, se signalent au siége d'Acre, où ils avaient suivi Philippe-Auguste, et l'un d'eux, Guy, trouve la mort en combattant. En 1248 Gaucher IV, seigneur de Châtillon, petit-fils de Gaucher III, accompagne saint Louis en Égypte, se signale à Damiette et à la Massoure, et est tué à Pharanie, le 5 avril 1251, à l'âge de vingt-huit ans. Enfin nous verrons plus tard Guy de Châtillon, comte de Blois, accompagner saint Louis au voyage de Tunis en 1270. Tous les Châtillons, à l'exception de ce dernier, dont on trouvera les armes à la croisade de Tunis, portaient *de gueules, à trois pals de vair, au chef d'or.*

42. RAOUL, seigneur d'Escorailles ou de Scoraille. Raoul et Guy, son frère, se croisèrent au concile de Clermont, et firent le voyage de Jérusalem en 1096. Ce fait est consigné dans la preuve de cour faite par cette famille, et conservée au cabinet des manuscrits à la Bibliothèque royale. Ils portaient *d'azur, à trois bandes d'or.*

43. GÉRARD, comte de Roussillon. Fils et successeur de Ghislebert, il fut un des seigneurs qui accompagnèrent en Terre-Sainte Raymond, comte de Toulouse, en 1096. Il se distingua au siége d'Antioche et fut à la prise de Jérusalem[3]. Guillaume de Tyr le cite comme étant entré un des premiers dans la ville sainte, à la suite de Godefroy de Bouillon. Il était de retour dans le comté de Roussillon dès l'an 1100. Il portait, suivant un sceau reproduit dans l'*Histoire générale du Languedoc,* par D. Vaissète, *de..... à deux fermaux de..... posés en pal.*

44. GUILLAUME V, seigneur de Montpellier. L'an 1096 il partit pour la Terre-Sainte à la suite de Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, après avoir fait donation de tous ses biens à l'église de Maguelone au cas qu'il mourût sans enfants. Ce fut un des guerriers qui acquirent le plus de gloire dans cette expédition. Sa valeur se

(1) *Art de vérifier les Dates*, t. XIII, p. 110 et suiv.
(2) D Vaissète, t. II, p. 303 et 308.
(3) D. Vaissète, t. II, p. 310-327.

montra principalement au siége d'Antioche. D. Vaissète le nomme le second des chefs qui commandaient l'avant-garde de l'armée chrétienne aux approches de cette ville, et l'un des soixante qui y défendirent un pont contre les efforts de l'armée ennemie. Au siége de Marrasch, entrepris dans la même année, il eut la direction d'une machine nouvelle dont les puissants effets amenèrent la reddition de la place. Comme la plupart des croisés, il retourna dans sa patrie après la prise de Jérusalem. Mais ayant appris, en 1105, que son seigneur le comte de Toulouse avait fini ses jours en Terre-Sainte, il n'hésita pas à courir les dangers d'un nouveau pèlerinage, et alla quérir le jeune Alfonse Jourdain, fils de ce prince, qu'il ramena dans ses états[1]. Guillaume VI, fils aîné et successeur de Guillaume V, fit aussi avec Guillaume d'Omelas, son frère, le pèlerinage de Jérusalem l'an 1128, et en revint avant le mois d'août de l'année suivante[2]. Ils portaient, d'après d'anciens sceaux reproduits par D. Vaissète dans son *Histoire du Languedoc*, aussi bien que d'après plusieurs autres autorités également respectables, *d'argent, au tourteau de gueules.*

45. GÉRARD DE CHÉRIZY. Guillaume de Tyr cite le nom de Chérizy parmi ceux des principaux chevaliers qui prirent la croix avec Godefroy de Bouillon, en 1096. Il raconte ensuite que ce seigneur se distingua d'une manière particulière à la bataille de Dorylée, et qu'au siége d'Antioche il fut envoyé avec d'autres guerriers renommés par leur valeur pour reconnaître l'approche de Kerboghâ, prince de Mossoul. Albert d'Aix, qui raconte les mêmes faits, nomme un autre Addon de Chérizy qui fut tué à la bataille de Ramla, en 1102. Ils portaient *d'or, à la fasce d'azur.*

46. PIERRE Ier, vicomte de Castillon, dont la famille fut longtemps souveraine en Guienne. Il suivit en Terre-Sainte le comte de Toulouse, en 1096. Ce prince lui confia, en plusieurs occasions, des missions importantes et périlleuses. D. Vaissète, dans son *Histoire générale du Languedoc*, le nomme le premier parmi les chefs des cinq cents preux choisis pour ouvrir la marche de l'armée chrétienne sur Antioche. Il fut aussi l'un des soixante guerriers qui, au siége de cette ville, défendirent un pont contre toute l'armée des infidèles, et l'un des quatorze chevaliers qui, en 1099, enlevèrent un troupeau de cinq cents têtes escorté par soixante Sarrazins. Il mourut en Asie ou pendant son retour en France[3]. Il portait *de gueules, au château d'argent, sommé de trois tours donjonnées et crénelées de même,* et transmit pour devise à sa famille, comme beaucoup d'autres guerriers de la première croisade, le cri de la guerre sainte, *Dieu lo volt.*

47. GUÉRIN DE ROCHEMORE. Il fut un des chevaliers qui, sous la bannière du comte de Toulouse, se distinguèrent à la première croisade, en 1096. Il fut tué au siége d'Archas, selon la chronique de Robert le Moine. Il portait *d'azur, à trois rocs d'échiquier d'argent.*

48. ÉLÉAZAR DE MONTREDON. D. Vaissète, dans son *Histoire générale du Languedoc*, met Éléazar de Montredon au nombre des seigneurs de la province qui suivirent le comte Raymond à la croisade en 1096[4]. La famille de Montredon fit ses preuves devant l'intendant Bazin de Bezons en 1668 : elle portait alors *d'azur, au lion d'or, à la bordure componée d'argent et de gueules.*

49. PIERRE ET PONS DE CAPDEUIL (FAY). Au nombre des chevaliers qui suivirent en 1096 Raymond, comte de Toulouse, à la Terre-Sainte, D. Vaissète cite Pierre et Pons de Fay. Mais d'après les preuves de cour de la famille de Fay (La Tour-Maubourg), déposées aux manuscrits de la Bibliothèque royale, son nom primitif était celui de Capdeuil. On voit ce nom encore porté au siècle suivant par le célèbre troubadour Pons de Capdeuil, dont les chants, presque aussi puissants que la voix de la religion, poussèrent les seigneurs méridionaux à la troisième croisade. Nous n'avons donc pas craint de contrarier l'autorité du savant historien du Languedoc, en rendant aux deux chevaliers du Vélay qu'il cite parmi les guerriers de la première croisade le nom originaire de leur famille. Ils portaient *de gueules, à la bande d'or chargée d'une fouine d'azur passante dans le sens de la bande.*

50. GAUTHIER ET BERNARD, comtes de Saint-Valery. Orderic Vital, au livre IX de son *Histoire de Normandie*,

(1) Guibert de Nogent, Guillaume de Tyr, Orderic Vital, et l'*Art de vérifier les Dates*, t. X, p. 4 et 5; D. Vaissète, t. II, p. 303 et 308.
(2) *Art de vérifier les Dates*, t. X, p. 6.
(3) D. Vaissète, t. II, p. 303, 308 et 316.
(4) D. Vaissète, t. II, p. 296.

raconte qu'au nombre des seigneurs qui suivirent le duc Robert à la croisade, en 1096, était « Gauthier, comte de Saint-Valery-sur-Somme, petit-fils de Richard le Jeune, duc de Normandie, issu de sa fille nommée Papie. » Son fils Bernard, deuxième du nom, se croisa avec lui, et Orderic Vital dit plus loin qu'après le siége de Nicée, l'armée chrétienne s'étant séparée pendant la nuit, Gauthier de Saint-Valery et Bernard son fils s'attachèrent aux pas de Bohémond. Raoul de Caen, auteur des *Gestes de Tancrède*, raconte que Bernard de Saint-Valery monta l'un des premiers sur les remparts de la ville sainte. André Duchesne, dans l'*Histoire de la maison de Dreux*, cite encore Renaud de Saint-Valery, auquel le roi Baudouin III confia la garde du château d'Arènes en Palestine, l'an 1159. Enfin Rigord, dans l'*Histoire de Philippe-Auguste*, et Roger de Hoveden, dans ses *Annales*, nomment un autre Bernard de Saint-Valery qui se croisa en 1190, et mourut au siége d'Acre. Selon André Duchesne[1], ils portaient *d'azur, fretté d'or, semé de fleurs de lis de même.*

51. RAOUL Ier, seigneur de Beaugency. Il est cité parmi les seigneurs français qui marchèrent les premiers à la croisade et se signalèrent au siége d'Antioche. Simon II, seigneur de Beaugency, suivit aussi saint Louis en Terre-Sainte en 1248[2]. Ils portaient *échiqueté d'or et d'azur, à la fasce de gueules.*

52. GUILLAUME DE BRIQUEVILLE. Au nombre des seigneurs normands qui accompagnèrent à Jérusalem le duc de Normandie, en 1096, était Guillaume de Briqueville, seigneur de Laune. Ce fait est consigné dans les preuves de cour de la famille de Briqueville, déposées au cabinet des manuscrits, à la Bibliothèque royale. Il portait *pallé d'or et de gueules de six pièces.*

53. PHILIPPE DE MONTGOMMERY. Orderic Vital raconte que Philippe de Montgommery partit en pèlerinage avec Robert, duc de Normandie, en 1096, et deux ans après mourut à Antioche. Suivant la généalogie de cette illustre famille, Guillaume et Guy de Montgommery faisaient partie des chevaliers normands qui allèrent à la Terre-Sainte en 1147, à la suite de Louis-le-Jeune. Ils portaient *d'azur, au lion d'or armé et lampassé d'argent.*

54. ROBERT DE VIEUX-PONT. D'une famille normande des environs de Lisieux, il avait accompagné Tancrède à la Terre-Sainte. Attaché à la fortune de ce célèbre guerrier, il le suivit dans la principauté d'Antioche, à l'époque où le commandement lui en fut confié, et Albert d'Aix[3], qui le qualifie de *chevalier illustre et infatigable*, raconte qu'il était *sans cesse occupé à dévaster à main armée le territoire des gentils.* L'an 1109, les Turcs menaçant la ville d'Antioche, Robert de Vieux-Pont fut un des premiers qui volèrent au secours de Tancrède. Quelques années plus tard, le prince Roger, qui avait succédé à Tancrède dans la principauté d'Antioche, fut surpris dans les champs de Sarmatam ou Sardone par les infidèles, qui le massacrèrent ainsi que presque toute son armée. Robert de Vieux-Pont, qui s'était éloigné dès le matin pour fourrager dans la campagne, porta cette triste nouvelle à Antioche, suivant le récit d'Orderic Vital. Ses armes étaient, selon l'armorial de Goussencourt, *d'argent, semé d'annelets de gueules.*

55. HUGUES, dit *l'Ancien*, comte de Saint-Pol. Il s'était croisé, en 1096, avec son fils Enguerrand, à la suite de Godefroy de Bouillon. Les histoires de Guillaume de Tyr et d'Albert d'Aix sont pleines des récits de leur bravoure. Ce dernier raconte qu'au siége d'Antioche, plusieurs croisés ayant été surpris et massacrés aux environs du camp par les infidèles, Hugues et Enguerrand son fils, suivis des hommes de leur maison, se mirent en embuscade pour punir les auteurs de ces meurtres isolés, et, les ayant attirés dans le piége, en prirent deux et tuèrent les autres. Quelques jours après, les infidèles étant venus escarmoucher auprès d'un pont établi par les chrétiens, Enguerrand courut sur eux avec quelques chevaliers, et abattit de sa main le plus redoutable. Il combattit vaillamment à côté de son père à la bataille d'Antioche, et mourut de la peste au siége de Marrasch. Le comte Hugues survécut à son fils, et Guillaume de Tyr le nomme parmi ceux qui entrèrent à Jérusalem à la suite de Godefroy de Bouillon. Ils étaient de la première maison des comtes de Saint-Pol, appelés *Champ-d'Avène*, et qui portaient *d'azur, à la gerbe d'avoine d'or.*

56. ANSELME DE RIBAUMONT. Trois historiens de la première croisade, Albert d'Aix, Guibert de Nogent et

(1) Livre I, p. 70.
(2) Le P. Anselme, t. III, p. 171.
(3) Albert d'Aix, liv. XI

Raoul de Caen, citent avec les plus magnifiques éloges Anselme de Ribaumont, un des seigneurs de Picardie partis pour la Terre-Sainte en 1096. Ils racontent que ce chevalier, célèbre par sa noblesse, ses vertus, sa bravoure et ses talents guerriers, eut la tête fracassée par une pierre lancée des remparts de la ville d'Archas, dont il pressait le siége avec beaucoup de vigueur. Raoul de Caen ajoute que le jour même, pendant son sommeil, il avait vu en songe Enguerrand, fils du comte de Saint-Pol, mort depuis peu, qui lui avait prédit sa mort prochaine. Le même fait est rapporté par Raymond d'Agiles. Il portait, selon l'armorial de Goussencourt, *de gueules, fretté d'or, au canton d'or chargé d'un léopard de sable.*

57. GOLFIER DE LASTOURS, dit *le Grand*, seigneur de Hautefort en Limousin. Surnommé *le Grand* à cause de ses exploits en Terre-Sainte, il se croisa en 1096. D. Vaissète[1] le met au nombre des soixante chevaliers qui, au siége d'Antioche, défendirent un pont contre une armée d'infidèles. Orderic Vital rapporte que ce fut lui qui monta le premier à l'assaut de la ville de Marrasch. Il portait *d'or, à trois forces de sable.*

58. MANASSÈS, comte de Guines. Après avoir fait la paix avec Arnould II, baron d'Ardres, il fit avec lui, en 1096, le voyage de la Terre-Sainte. Il était de retour l'an 1117[2]. Joinville, dans son *Histoire de saint Louis*, raconte que, pendant le séjour de ce prince à Jaffa, le comte d'Eu « vint devers le roy et amena avecques lui le bon chevalier Arnould de Guymène (Arnould III, comte de Guines) et ses deux frères, lesquels dixismes de chevaliers le roy retint à son service. » Et dans la liste des chevaliers qui suivirent saint Louis à Tunis, et qui avaient bouche en cour, le même historien nomme « ly cuens de Guignes soy dixiesme de chevaliers, » et ajoute qu'il recevra du roi deux mille six cents livres. Il portait *vairé d'or et d'azur.*

59. GEOFFROY II, baron de Donzi et comte en partie de Châlon. Se disposant à partir pour la Terre-Sainte, il vendit, en 1096, sa portion du domaine comtal de Châlon à Savaric de Vergy, son oncle, pour subvenir aux frais de son voyage. Au retour de la croisade il prit l'habit religieux[3]. Il portait, selon l'armorial de Goussencourt, *d'azur, à trois pommes de pin d'or.*

60. GUY, sire de la Trémoille, chevalier du Poitou. Il déploya la bannière de son illustre maison à la première croisade, en 1096, comme on le voit dans la généalogie de cette famille dressée par le P. Anselme[4]. On voit encore, en 1248, Imbaud ou Imbert de la Trémoille accompagner le roi saint Louis en Égypte. Ils portaient *d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois aigrettes d'azur, becquées et membrées de gueules.*

61. ROBERT DE COURCY, deuxième du nom. Il est inscrit sur le rôle des chevaliers bannerets qui accompagnèrent Robert, duc de Normandie, à la croisade, en 1096. Ce fait est confirmé par les preuves de cour de la famille de Courcy, conservées au cabinet des manuscrits, à la Bibliothèque royale. Guillaume, sire de Courcy, premier du nom, se rendit en Terre-Sainte l'an 1190, sous les ordres de Richard Cœur-de-Lion, et se distingua au siége d'Acre et à la bataille d'Arsur. Ils portaient *d'azur, fretté d'or.*

62. RENAUD DE BEAUVAIS. Enrôlé, en 1096, parmi les croisés de France qui partirent pour la Terre-Sainte, il est cité par Guillaume de Tyr et Albert d'Aix comme l'un des plus braves guerriers de l'armée chrétienne. Au siége de Nicée, à la bataille de Dorylée, au passage de l'Oronte, à la bataille d'Antioche, partout il signala sa valeur. Enfin au siége d'Acre, où il dirigeait les archers, il tomba frappé d'une pierre à la tête, pour ne plus se relever. Il fut enseveli sur le Mont-Thabor. Goussencourt lui donne pour armes : *d'argent, à la croix de sable chargée de cinq coquilles d'or.* On voit aussi dans le P. Anselme[5] que c'étaient les armes des anciens châtelains de Beauvais, issus sans doute de la même souche que le valeureux champion de la croix.

63. JEAN DE MATHAN. Il fut du nombre des chevaliers bannerets qui suivirent, en 1096, à la croisade Robert, duc de Normandie. Ce fait est attesté par les preuves de cour de la maison de Mathan, conservées au cabinet des ma-

(1) *Histoire du Languedoc*, t. II, p. 308.
(2) Duchesne, *Histoire de la maison de Guines*, liv. I; *Art de vérifier les Dates*, t. XII, p. 417.
(3) *Art de vérifier les Dates*, t. II, p. 135.
(4) *Histoire généalogique de la maison de France.*
(5) *Id.*

nuscrits, à la Bibliothèque royale. Il portait *de gueules, à deux jumelles d'or et un lion de même passant en chef.* Il avait pour devise : *Au fidel rien ne fault.*

64. GUILLAUME RAYMOND, chevalier provençal. Il se croisa à la suite de Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, en 1096, et transmit à sa postérité ses armoiries, qui étaient *d'argent, à la croix de gueules chargée de cinq coquilles d'argent,* en mémoire de son voyage d'outre-mer[1].

65. GUILLAUME DE PIERRE, seigneur de Ganges. Il fut du nombre des chevaliers du midi de la France qui partirent pour la Terre-Sainte en 1096, et s'y établirent après la prise de Jérusalem. Albert d'Aix, qui le nomme seulement Guillaume de Ganges, raconte qu'au siége de Tyr par le roi Baudouin Ier, les infidèles ayant fait une sortie qui fut repoussée, Guillaume s'acharna tellement à leur poursuite qu'il entra avec eux dans la ville ; mais les ennemis étant parvenus à fermer leurs portes, il demeura prisonnier, ainsi que deux cents hommes qui l'avaient accompagné, et les Sarrazins le firent mourir. L'armorial du Languedoc, par Gastellier de la Tour, donne pour armes à la maison de Pierre de Ganges : *écartelé d'argent et de sable.*

66. CLAIRAMBAULT DE VANDEUIL. Il fut un des premiers seigneurs de France qui partirent pour la Terre-Sainte, en 1096, avec Hugues, comte de Vermandois, et Guillaume, vicomte de Melun. Il fut fait prisonnier avec eux par l'empereur Alexis, et relâché sur les instances de Godefroy de Bouillon. Au siége d'Antioche, il fut chargé avec quelques autres d'aller reconnaître l'armée de Kerboghâ, qui venait attaquer les croisés avec des forces redoutables, et se distingua dans la bataille qui fut livrée par l'armée chrétienne[2]. A. Duchesne, dans son *Histoire de la maison de Béthune,* blasonne ainsi les armes de Clairambault de Vandeuil : *d'azur, au lion naissant d'or.*

67. GUILLAUME CARBONNEL DE CANIZY. Ce nom est cité, parmi ceux des chevaliers normands qui suivirent à la croisade leur duc Robert, en 1096, dans un manuscrit du quatorzième siècle provenant de l'église de Bayeux, et conservé à la Bibliothèque royale. L'autorité insuffisante de ce manuscrit est appuyée par les preuves généalogiques que fit en 1785 la famille de Carbonnel de Canizy devant M. de Clérembault, et d'où il résulte que trois autres personnages de ce nom, Richard, Hue et Jean, figurèrent aux croisades. Il portait *coupé de gueules et d'azur, à trois besants d'hermines, 2 en chef et 1 en pointe.*

68. BERTRAND PORCELET ou DES PORCELLETS, chevalier provençal. Il accompagna en Terre-Sainte, en 1096, Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, et son nom se trouve apposé au testament de ce prince en 1105. Rostang des Porcellets, deuxième du nom, fut chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, ainsi que Porcel et Godefroy des Porcellets. Guillaume des Porcellets, troisième du nom, chambellan de Charles Ier, comte de Provence et roi de Sicile, qu'il avait accompagné en 1265 à la conquête du royaume de Naples, fut le seul Français qui échappa au massacre des Vêpres siciliennes à Palerme, le lundi de Pâques 1282. Ils portaient *d'or au porcelet de sable,* armes parlantes.

69. CLAUDE DE MONTCHENU. Il se distingua à la première croisade ; il mourut en Terre-Sainte, en 1122, ainsi qu'on le lisait sur son tombeau, qui existait encore au siècle dernier dans l'église de Saint-Jacques-le-Mineur, hors des portes de Jérusalem. Ce fait se trouve aussi mentionné dans les preuves faites par la famille de Montchenu pour être admise aux honneurs de la cour. Il portait *de gueules, à la bande engrêlée d'argent.*

70. JOURDAIN IV, sire de Chabannais et de Confolent. Corlieu, dans son *Histoire de la ville et des comtes d'Angoulême,* raconte que Jourdain IV, sire de Chabannais et de Confolent « fit le voyage d'outre-mer avec Godefroy de Bologne, lorsque la saincte cité de Hiérusalem fut conquise par les François l'an 1099, auquel voyage il mourut. » Ce passage figure parmi des extraits relatifs à la famille de Chabannais, conservés aux manuscrits de la Bibliothèque royale, comme faisant autorité. Il portait *d'or, à deux lions léopardés de gueules.*

71. ROBERT DE SOURDEVAL. Orderic Vital[3] cite Robert de Sourdeval parmi les compagnons de Bohémond, et

(1) D. Vaissète, t. II, p. 296.

(2) Voyez Guillaume de Tyr, Albert d'Aix et Robert-le-Moine.

(3) *Histoire de Normandie*, liv. X.

l'on voit dans la chronique de Guillaume de Tyr qu'il s'établit à sa suite dans la principauté d'Antioche. Il était originaire de Normandie, où sa famille se perpétua et occupa même des emplois importants, comme l'on voit par un acte de l'an 1568, conservé aux manuscrits de la Bibliothèque royale, au bas duquel se trouve la signature d'André, seigneur de Sourdeval, chevalier des ordres du roi, et gouverneur de Belle-Ile-en-Mer, avec un sceau de cire rouge à ses armes, qui étaient *de.... fretté de.... au canton de....* C'est d'après ce sceau que l'on donne ici le dessin des armoiries de Robert de Sourdeval; mais les couleurs nous en sont restées inconnues.

72. PHILIPPE, seigneur de Montbel. Il alla à la première croisade en 1096, et fut tué deux ans après à l'assaut de la ville d'Antioche. Guichenon, dans son *Histoire de Bresse et de Bugey*, cite ce fait et ajoute que « Reinerius, auteur allemand, qui a fait une compilation fort exacte de tous les voyages de la Palestine, et celui qui est auteur du livre intitulé *Gesta Dei per Francos*, récitent qu'en la première année du règne de Baudouin, roi de Jérusalem, il y eut une puissante armée qui alla en Palestine au secours des chrétiens, conduite par Albert, comte de Blandraz, Wido son frère, *Hugues de Montbel*, etc.[1] » En 1248 Guillaume, seigneur de Montbel, suivit saint Louis en Terre-Sainte. Enfin d'Hozier, dans son *Armorial général*, cite, outre les précédents, un Robert de Montbel qui fut chevalier de l'ordre du Saint-Sépulcre. Ils portaient *d'or, au lion de sable armé et lampassé de gueules, à la bande componée d'hermines et de gueules de six pièces brochante sur le tout.*

73. FOLKER ou FOULCHER D'ORLÉANS. Il fut l'un des chefs de cette première armée de croisés que l'enthousiasme entraîna vers la Terre-Sainte à la suite de Pierre l'Ermite en 1096. Il fut tué à Nicée[2]. Payen d'Orléans, chevalier de la même maison, enrôlé sous la bannière de Louis, comte de Blois et de Chartres, se croisa avec lui en 1199, et le suivit en 1204 au siége de Constantinople. Bernard le Trésorier raconte en détail les prodiges de sa vaillance et les conquêtes qu'il fit avec Baudouin de Beauvoir et Pierre de Brachuel. Il portait *d'argent, à trois fasces de sinople accompagnées de sept tourteaux de gueules posés* 3 *et* 3 *entre les fasces, et* 1 *en pointe.*

74. GAUTHIER, seigneur de Breteuil. Fils de Galeran, seigneur de Breteuil en Beauvoisis, d'une famille mêlée dans tout le onzième siècle aux guerres féodales des rois de France et des ducs de Normandie, il fut l'un des chevaliers qui partirent les premiers pour la croisade à la suite de Pierre l'Ermite. Albert d'Aix raconte qu'il fut donné en otage à Nicétas, prince des Bulgares, afin d'obtenir des vivres pour l'armée des croisés. Il échappa au désastre des chrétiens dans les plaines de Nicée, où, malgré son avis et celui de tout ce qu'il y avait de chefs expérimentés, leurs troupes s'étaient engagées imprudemment[3]. En 1147, Évrard de Breteuil se croise avec Louis-le-Jeune, et périt l'année suivante dans les montagnes de Laodicée[4]. Il portait *d'or, à la croix d'azur.*

75. DROGON ou DREUX DE MONCHY. Orderic Vital raconte que Dreux de Monchy partit pour la Terre-Sainte en 1096 avec Hugues-le-Grand, Guillaume, vicomte de Melun, etc., et l'historien Guillaume de Tyr le nomme parmi les chefs qui commandaient le dixième corps d'armée à la bataille que les chrétiens livrèrent contre Kerboghâ sous les murs d'Antioche. L'auteur de la *Vie de Louis-le-Jeune*, et après lui le P. Anselme[5], d'après les titres de Saint-Jean-d'Amiens, citent un autre Dreux de Monchy comme ayant accompagné Louis VII à la Terre-Sainte en 1147. Ils portaient *de gueules, à trois maillets d'or.*

76. GUILLAUME DE BURES, seigneur de Tibériade. Chevalier d'origine normande, qui avait suivi le duc Robert à la croisade, il s'établit en Palestine après la prise de Jérusalem, et devint seigneur de Tibériade. Guillaume de Tyr rapporte[6] que pendant la captivité de Baudouin II, en 1123, Guillaume de Bures succéda comme vice-roi de Jérusalem à Eustache d'Agrain, qui en remplissait les importantes fonctions. La même année il fit, avec le secours des Vénitiens, le siége de la ville de Tyr, qui fut prise en 1124. Baudouin étant sorti de captivité, Guillaume continua à remplir auprès de ce prince des emplois honorables, et fut chargé en 1129 d'aller recevoir à son débarquement

(1) Guichenon, *Histoire de Bresse*, IIIe partie, p. 165.
(2) Guillaume de Tyr, liv. I.
(3) Albert d'Aix, liv. I.
(4) *Vie de Louis VII*, Guillaume de Tyr, liv. XVI.
(5) *Histoire des grands-officiers de la couronne*, t. VII, p. 554
(6) Liv. XII et XIII.

Foulques d'Anjou, que le roi avait appelé pour épouser sa fille Mélisende et lui succéder au trône de Jérusalem. Il portait, selon Laroque, *d'or, à six annelets de gueules, posés* 3, 2 *et* 1.

77. BAUDOUIN DE GAND, seigneur d'Alost, deuxième du nom, dit *le Grand* et *le Gros*. Il accompagna en 1096 Robert, comte de Flandre, au voyage de la Terre-Sainte. Guillaume de Tyr et Albert d'Aix racontent qu'il fut tué au siége de Nicée, où il combattait avec une valeur remarquable. A. Duchesne, dans son *Histoire de la maison de Béthune*, dit qu'il portait *de sable, au chef d'argent.*

78. GÉRARD, seigneur de Gournay. Albert d'Aix nomme Gérard de Gournay parmi les seigneurs français présents au siége de Nicée. Il portait *d'argent, à la bande de sable, accompagnée de six merlettes de même.*

79. LE SEIGNEUR DE CARDAILLAC. On lit dans les *Chroniques du Quercy*, par l'abbé de Foulhiac, vicaire général du diocèse de Cahors, écrivain consciencieux dont toutes les assertions reposent sur des titres authentiques, qu'un chevalier de la noble famille de Cardaillac combattit à la première croisade. Il portait *de gueules, au lion d'argent, armé, lampassé et couronné d'or, entouré de treize besants d'argent en orle.*

80. LE SEIGNEUR DE BARASC. L'abbé de Foulhiac, dans ses *Chroniques du Quercy*, dit que Géraud de Cardaillac, évêque de Cahors, revenant de la Terre-Sainte, où il était allé à l'époque de la première croisade, « rapporta le testament d'un seigneur de Barasc, qui rendait à l'église de Marcillac les biens qu'il avait pris de cette abbaye en qualité de protecteur; c'étaient les dîmes de Blars et de Caniac. » Le seigneur de Barasc portait *coupé, au premier, d'azur, à un lion léopardé d'argent, et au deuxième, d'or, à la vache passante de gueules.*

81. GÉRAUD, seigneur de Gourdon. On voit encore dans l'ouvrage de l'abbé de Foulhiac, que Géraud II, seigneur de Gourdon, se rendit à la Terre-Sainte à l'époque de la première croisade. Il portait *parti au premier d'azur, à trois étoiles d'or en pal, et au deuxième de gueules, à trois bandes d'or.*

82. GUILLAUME II, comte de Nevers. Le zèle pour la guerre sainte fut héréditaire dans la famille des anciens comtes de Nevers. Guillaume II, à peine sorti de tutelle, courut, en 1100, avec son frère, Robert de Nevers, vicomte de Ligny-le-Château, rejoindre en Palestine les héros de la première croisade : il était à la tête de quinze mille combattants. Guillaume III, son fils et son successeur, accompagna en Terre-Sainte le roi Louis-le-Jeune, en 1147, ainsi que Renaud de Nevers, comte de Tonnerre, son frère, qui mourut prisonnier aux mains des infidèles; enfin Guillaume IV, fils et successeur de Guillaume III, mourut sous les murs d'Acre, le 24 octobre 1168, et après lui son frère Renaud II, héritier du comté de Tonnerre, alla trouver la mort devant la même ville, dans le fameux siége qu'elle soutint en 1191. Les anciens comtes de Nevers portaient, comme la maison de Brienne, les comtes d'Eu et les comtes de haute Bourgogne, *d'azur au lion d'or, l'écu semé de billettes de même.*

83. EUDES HERPIN, vicomte de Bourges. Fils de Humbaud, seigneur de Dun, ayant épousé Mahaud, nièce d'Étienne, vicomte de Bourges, il hérita de cette importante seigneurie vers l'année 1098. Deux ans après, lorsque le comte de Poitiers, prenant la croix, entraîna sur ses pas les peuples de l'Aquitaine, Eudes Herpin, pour le suivre, vendit au roi Philippe I[er] sa vicomté pour soixante mille sous d'or. Il servit avec honneur dans la guerre sainte. Prisonnier à la bataille de Ramla, que Baudouin I[er], roi de Jérusalem, livra contre son avis, le 27 mai de l'an 1102, à l'émir du Caire, il fut conduit dans cette ville, où il demeura longtemps dans les fers. Délivré enfin par les soins de l'empereur Alexis, dont il était connu, il fut reçu par ce prince avec distinction. Il passa par Rome en revenant en France, salua le pape Pascal II, et se laissa persuader par ce pontife d'aller achever ses jours au monastère de Cluni. L'armorial de Goussencourt lui donne pour armes : *de gueules, au mouton d'argent.*

84. HERBERT II, vicomte de Thouars. On lit dans une charte datée du temps de Philippe, roi de France, et de Pierre, évêque de Poitiers : « Comes Pictavensis et vicecomes Arbertus Toarcensis cum optimatibus suis Hierusalem petierunt. » Le père Anselme ignorait l'existence de cette charte; car, dans la généalogie de la maison de Thouars, ce savant bénédictin, à propos d'Herbert II, dont il est ici question, ne parle point de son voyage à Jérusalem. Il men-

tionne seulement Guy de Thouars, sire d'Oiran, qui accompagna en Terre-Sainte le roi Louis VII, devenu son suzerain par son mariage avec Éléonore de Guienne. Ils portaient *d'or, semé de fleurs de lis d'azur, au franc quartier de gueules.*

85. BERNARD ATTON, vicomte de Béziers, d'Albi, d'Agde, de Nîmes, seigneur de Lauraguais et premier vicomte de Carcassonne. Il se croisa en 1101 pour la Terre-Sainte, où il alla rejoindre le comte Raymond de Saint-Gilles, et d'où il ne revint qu'après la mort de ce prince, l'an 1105. Raymond Trencavel II, dernier vicomte de Béziers et de Carcassonne, suivit, en 1248, saint Louis à la Terre-Sainte, et s'y distingua par sa bravoure. D'après un ancien sceau des vicomtes de Béziers, donné par D. Vaissète, ils portaient *fascé d'or et d'hermines de six pièces.*

86. BAUDOUIN DE GRANDPRÉ. Il fut un des seigneurs qui accompagnèrent en Terre-Sainte Étienne de Champagne, comte de Blois, en 1101. On lit qu'après s'être signalé par sa bravoure il tomba aux mains des infidèles, qui le firent périr dans les tortures. Il portait *burelé d'or et de gueules de dix pièces.*

87. HUGUES, DIT BARDOUL II, seigneur de Broyes en Champagne. Il suivit, avec son frère Renaud de Broyes, Étienne, comte de Blois, à son second voyage en Terre-Sainte, l'an 1101. Renaud y fut tué sous les murs de Nicée. Albert d'Aix le qualifie de *chevalier insigne et très renommé.* Ils portaient *d'azur à trois broyes d'or.*

88. GUILLAUME VII, comte d'Auvergne. Il partit en 1102 pour la Terre-Sainte avec l'élite de la noblesse de sa comté. Les noms d'une partie de ces preux nous ont été conservés dans une ancienne notice. On y voit Arnaud de Bréon, seigneur de Mardogne, Arnaud d'Apchon, Jean de Murat, Louis de Pondonas, Louis de Montmorin, Jacques de Tournemire, Léon de Dienne, le seigneur de Beaufort et le baron de la Tour. A cette brillante chevalerie d'Auvergne se joignirent Bernard Atton, dont nous avons parlé plus haut, Aicard de Marseille, Bérenger de Narbonne et grand nombre de seigneurs du Languedoc et des provinces voisines. Ils rejoignirent Raymond de Saint-Gilles, et firent avec lui le siége de Tripoli au commencement de l'an 1103. On ne voit pas que Guillaume fût revenu en France avant 1114. Il portait *d'or, au gonfanon de gueules frangé de sinople.*

89. LE BARON DE LA TOUR D'AUVERGNE. Le baron de la Tour, qui alla à la première croisade avec le comte d'Auvergne, et dont le prénom est demeuré inconnu, portait *de gueules, à la tour d'argent maçonnée de sable,* armes que cette famille a portées jusqu'au treizième siècle.

90. JEAN, vicomte de Murat. Il suivit à la Terre-Sainte, en 1102, le comte d'Auvergne; on en trouve la preuve dans les titres généalogiques de la famille de Murat, ainsi que dans le passage cité plus haut de l'*Art de vérifier les dates.* Il portait *d'azur, à trois fasces d'argent maçonnées et crénelées de sable, la première de cinq créneaux, la seconde de quatre et la troisième de trois, ouverte au milieu en porte.*

91. ARNAUD D'APCHON. Il est encore un des seigneurs d'Auvergne qui suivirent en 1102 leur comte Guillaume en Palestine. Il portait *d'or, semé de fleurs de lis d'azur.*

92. GUILLAUME DE CASTELNAU. On lit dans les *Chroniques du Quercy,* par l'abbé de Foulhiac, ouvrage déjà cité plus haut, que Guillaume de Castelnau, défenseur de l'église de Cahors, « désirant de faire le voyage de la Terre-Sainte, se démit de la prévôté entre les mains des chanoines, et par son testament, qu'il fit avant son départ, mit tous ses biens sous la protection de Géraud de Cardaillac, évêque de Cahors. » Ce fut l'an 1103 au plus tôt que Guillaume de Castelnau partit pour cette expédition. Il portait *de gueules, au château d'argent.*

93. ROBERT DAMAS. Chevalier bourguignon, il alla à la Terre-Sainte, en 1106, rejoindre les héros de la 1re croisade, comme on le voit dans la généalogie de cette famille par le P. Anselme. Il portait *d'or, a la croix ancrée de gueules.*

94. ROBERT, comte de Montfort-sur-Rille. Maréchal héréditaire de Normandie, condamné pour cause de félonie par l'assemblée des barons normands du roi d'Angleterre, il offrit de prendre la croix en expiation de son crime, et se rendit, l'an 1107, près de Bohémond, prince d'Antioche, qui assiégeait alors la ville de Durazzo. Bohémond ayant été forcé de lever le siége de cette ville, Robert de Montfort, avec d'autres chevaliers normands et français, se rendit

à Jérusalem. En 1190 un autre Robert, sire de Montfort-sur-Rille, figure parmi les guerriers de la troisième croisade. Ils portaient *de gueules, au sautoir d'or.*

95. RAYMOND II, comte de Maguelone, de Substantion et de Melgueil. Un des plus puissants vassaux des comtes de Toulouse, dès qu'il eut atteint l'âge de sa majorité, il alla, en 1109, rejoindre en Terre-Sainte Raymond de Saint-Gilles, son seigneur suzerain, qui faisait le siége de Tripoli. Il portait *d'argent, au chef de sable,* armes des anciens comtes de Melgueil.

96. PIERRE, seigneur de Noailles en Limousin. Il fit le voyage de la Terre-Sainte en 1111, et Hugues, seigneur de Noailles, mourut à la croisade de 1248, où il avait accompagné saint Louis. Ils portaient *de gueules, à la bande d'or.*

97. GÉRARD DE BRIORD. Guichenon, auteur très estimé d'une *Histoire de Bresse et de Bugey,* où il donne la généalogie des familles nobles de ces provinces, d'après les titres authentiques, rapporte que Gérard de Briord en Bugey partit pour la Terre-Sainte en 1112, avec Berlic de Montagnieu, et lui donne pour armes : *d'or, à la bande de sable.*

98. GAUTHIER DE BEYVIERS. Le même auteur cite Gauthier de Beyviers en Bresse comme étant allé à la croisade, en 1120, avec Bérard de Châtillon, évêque de Mâcon, et dit qu'il portait *écartelé d'or et d'azur.*

99. ARCHERIC, seigneur de Corsant, chevalier de la Bresse. Il accompagna, en 1120, Gauthier de Beyviers à la Terre-Sainte, à la suite de l'évêque de Màcon. André de Corsant, seigneur de la même famille, suivit, en 1147, le comte de Savoie, Amédée III, à la deuxième croisade. Ils portaient *d'argent, à la fasce de gueules chargee de trois croisettes d'argent.*

100. ULRIC DE BAUGÉ, premier du nom, seigneur de Bresse. Il se croisa et fit le voyage de la Terre-Sainte en 1120. Guy de Baugé, seigneur de Mirebel, mourut en Terre-Sainte en 1215. Ils portaient *d'azur, un lion d'hermines.*

101. PERNOLD DE SAINT-SULPIS. Parmi les seigneurs de la Bresse qui suivirent en 1120, à la Terre-Sainte, Bérard de Chastillon, évêque de Màcon, Guichenon cite encore Pernold de Saint-Sulpis, qui portait *de gueules, à la bande d'hermines.*

102. HUMBERT III, dit *le Renforcé*, sire de Salins. Il fit le voyage de la Terre-Sainte quelques années après les événements de la première croisade, et y mourut vers l'an 1133. Gaucher IV, sire de Salins, se distingua par sa valeur au siége de Saint-Jean-d'Acre en 1191, et après la prise de cette ville revint en France avec Philippe-Auguste. Les sires de Salins portaient *d'or, à la bande de gueules.*





Louis VII prend la croix

DEUXIÈME CROISADE

ARMOIRIES PEINTES SUR LES PILIERS



Louis VII

28. LOUIS VII, dit *le Jeune*, roi de France. Il fut le premier roi de France qui fit le voyage de la Terre-Sainte. Il prit la croix en 1147, aussi bien que l'empereur Conrad, entraîné comme lui par les puissantes exhortations de saint Bernard. Louis VII se distingua durant tout le cours de la guerre sainte par des traits de vaillance chevaleresque; mais le but de son expédition lui échappa, et le royaume de Jérusalem resta de plus en plus menacé par les infidèles. Il revint en France en 1149. Louis VII fut le premier qui porta *l'écu d'azur semé de fleurs de lis d'or :* il transmit ces armoiries à ses successeurs sans altération, jusqu'à Charles V, qui réduisit à trois le nombre des fleurs de lis.

29. AMÉDÉE II, comte de Maurienne et de Savoie, oncle maternel du roi Louis-le-Jeune. Il suivit son neveu à la croisade, en 1147, et mourut l'année suivante, dans la ville de Nicosie en Chypre[1]. Il portait *écartelé aux* 1 *et* 4 *d'or, à l'aigle de sable,* qui est Maurienne, *et aux* 2 *et* 3 *de gueules, à la croix d'argent,* qui est Savoie.

30. CONRAD III, empereur d'Allemagne. Il conduisit les Allemands à la seconde croisade. Après des revers qui le contraignirent à revenir sur ses pas, il se retrouva, en 1148, à Jérusalem avec Louis-le-Jeune. De concert avec Baudouin II, les deux monarques résolurent le siége de Damas, où ils se signalèrent par de glorieux mais inutiles exploits, qui furent les derniers événements de cette croisade. Il portait *d'or, à l'aigle éployée de sable, cerclée, becquée, languée et membrée de gueules,* qui est de l'empire, *chargé en cœur d'un écusson d'or à trois lions léopardés de sable, couronnés de gueules*, armes de la maison de Souabe.

31. ROBERT DE FRANCE, comte de Dreux, cinquième fils de Louis-le-Gros et frère de Louis VII, roi de France. Robert prit, en 1147, la croix à Vézelay, et fut le premier des seigneurs de France qui se rendirent à Jérusalem. Il portait *échiqueté d'or et d'azur, à la bordure de gueules.*

(1) *Art de vérifier les Dates*, t. XVII, p. 163.

32. HENRI Ier, comte palatin de Champagne et de Brie, premier du nom. Il se croisa en 1147 avec le roi Louis-le-Jeune. Il portait *d'azur, à une bande d'argent accompagnée de deux doubles cotices potencées et contre-potencées d'or de treize pièces*. Ces armes sont communes à tous les princes de la maison de Champagne.

33. ARCHAMBAUD VI, seigneur de Bourbon. Il accompagna le roi Louis-le-Jeune à la croisade, en 1147. Il portait *d'or, au lion de gueules, à l'orle de huit coquilles d'azur*, armes des seigneurs de l'ancienne maison de Bourbon.

34. THIBAUT DE MONTMORENCY, troisième fils de Matthieu Ier, seigneur de Montmorency, de cette illustre maison attachée par le vasselage à la fortune immédiate de nos anciens rois, se rendit en Terre-Sainte à l'époque de la deuxième croisade. Il portait *d'or, à la croix de gueules, cantonnée de quatre alerions d'azur*, qui sont les armes primitives de la maison de Montmorency. On verra comment elles subirent, sous Philippe-Auguste, une glorieuse modification. La devise de la maison de Montmorency est un mot grec Ἀπλανως, qui signifie *sans varier*.

ARMOIRIES PEINTES SUR LA FRISE


GEOFFROY WAGLIP

103. GUY II, comte de Ponthieu. Il suivit à la Terre-Sainte le roi Louis-le-Jeune, en 1147. Il mourut de maladie dans la ville d'Éphèse et fut enterré devant le porche de l'église de cette ville, comme on le voit dans l'historien Guillaume de Tyr. Jean Ier, comte de Ponthieu, son fils, alla à la troisième croisade, en 1190, avec Philippe-Auguste, et mourut l'année suivante au siége de Ptolémaïs. Son corps, rapporté en France, fut inhumé dans l'abbaye de Dompmartin. Ils portaient *d'or, à trois bandes d'azur*.

104. RENAUD, comte de Joigny. On lit dans l'*Art de vérifier les Dates* que Guy et Renaud IV, comtes de Joigny, suivirent, en 1147, le roi Louis-le-Jeune à la croisade, et revinrent en France avec ce prince. Guillaume Ier, comte de Joigny, fils aîné de Renaud IV, fut du nombre des seigneurs qui accompagnèrent Philippe-Auguste à la Terre-Sainte en 1190. L'an 1239, Guillaume II, comte de Joigny, second fils et second successeur de Guillaume Ier, s'embarqua pour la Palestine avec les ducs de Bourgogne et de Bretagne, le comte de Vaudémont et d'autres seigneurs, et aborda au commencement de l'année suivante à Saint-Jean-d'Acre. Ce voyage, dont il revint en 1241, ne fut point heureux; mais il n'empêcha pas Guillaume II de suivre encore le roi saint Louis, en 1248, dans sa première croisade. Ce monarque, à son retour, lui donna un gage précieux de sa bienveillance par le présent qu'il lui fit d'une épine de la couronne de Notre-Seigneur. Le comte la reçut avec un grand respect et la déposa dans la paroisse de Saint-Jean de Joigny. Joinville cite de lui un trait qui fait honneur à sa charité. Comme le roi s'en revenait de Palestine, un de ses vaisseaux fit naufrage sur les côtes de l'île de Chypre, et l'on ne put sauver qu'une femme avec son enfant, « et les vy, dit l'historien de saint Louis, en la maison du comte de Joiny, qui les faisoit norrir pour l'amour de Dieu. » Ils portaient *d'azur, à l'aigle d'or au vol abaissé*.

105. SEBRAN CHABOT. Le P. Anselme dit que Sebran Chabot, seigneur de Vouvant en Poitou, alla à Jérusalem au temps de la deuxième croisade. Il portait *d'or, à trois chabots de gueules*.

106. RAINAUD V, vicomte d'Aubusson. On voit dans la généalogie de la maison d'Aubusson, donnée par le P. Anselme, que Rainaud V, vicomte d'Aubusson, fut un des chevaliers qui accompagnèrent le roi Louis VII en Palestine, et que Guy Ier, son fils, suivit Philippe-Auguste à la troisième croisade, en 1190. Ils portaient *d'or, à la croix ancrée de gueules*.

107. GUERRIC Ier, seigneur de Coligny et du pays de Revermont fut l'un des seigneurs de Bourgogne qui se rendirent à la Terre-Sainte en 1147. Humbert II, son fils, seigneur de Coligny, accompagna avec plusieurs de ses vassaux Hugues, troisième du nom, duc de Bourgogne, dans son voyage en Palestine l'an 1171. Ils portaient *de gueules, à l'aigle d'argent becquée, membrée et couronnée d'azur.*

108. GUILLAUME VIII, comte et premier dauphin d'Auvergne. Odon de Deuil dit que Guillaume VIII, dit *le Jeune*, comte d'Auvergne, petit-fils de Guillaume VII qui figure plus haut à la première croisade, suivit le roi Louis VII en Terre-Sainte. Ce fut Guillaume VIII qui, dépouillé par son oncle Guillaume *le Vieux* de la plus grande partie de son comté, prit le premier le titre de dauphin d'Auvergne, et quitta les armes que portaient ses prédécesseurs pour prendre *un dauphin pâmé d'azur en champ d'or.*

109. RICHARD DE HARCOURT, seigneur de Renneville. Il était chevalier du Temple, l'an 1150, comme on le voit, dans la généalogie de la maison de Harcourt, par le P. Anselme. L'ordre du Temple étant alors voisin de son origine, les chevaliers qui appartenaient à cette noble milice ne passaient pas leur vie, comme plus tard, dans l'oisiveté des commanderies européennes. Richard de Harcourt dut donc prendre part aux combats de la croisade, et ce fut sans doute en rentrant en France avec le roi Louis VII qu'il fonda, en 1150, la commanderie de Renneville, où il fut enterré. Il portait *de gueules, à deux fasces d'or.*

110. GUILLAUME DE TRIE. Le P. Anselme dit que Guillaume, surnommé *Aiguillon*, seigneur de Trie et de Fresnes, suivit Louis-le-Jeune à la croisade en 1147, et finit ses jours en Terre-Sainte. Il portait *d'or, à la bande d'azur.*

111. HUGUES II, seigneur de Montmorin. On lit dans la généalogie de la maison de Montmorin, que Hugues, deuxième du nom, seigneur de Montmorin, accompagna le roi Louis-le-Jeune en son voyage d'outre-mer, en 1147. Il portait *de gueules, semé de molettes d'argent, au lion de même.*

112. HUGUES Ier, comte de Vaudémont. Il accompagna, en 1147, le roi Louis-le-Jeune à la croisade avec Henri de Lorraine, évêque de Toul. Hugues II, son petit-fils, étant parti pour la Terre-Sainte un peu avant l'époque de la troisième croisade, combattit en 1187 à la funeste journée de Tibériade, où l'on croit qu'il resta prisonnier entre les mains de Saladin. De retour en sa patrie, il y succéda, en 1190, à son père Gérard II dans le comté de Vaudémont. Hugues III, fils et successeur de Hugues II, comte Vaudémont, partit pour la Terre-Sainte en 1238, avec les comtes de Bar et de Montfort. Ils se réunirent à Lyon, d'où ils ne partirent que dans l'été de l'année suivante, et arrivèrent au commencement de 1240 au port de Saint-Jean-d'Acre. Une entreprise qu'ils tentèrent, à l'imitation de Pierre de Mauclerc, duc de Bretagne, qui venait d'enlever un gros convoi des infidèles, leur réussit fort mal. Ils furent surpris le 15 novembre par la garnison de Gaza, qui tomba sur eux et les fit prisonniers. Mais le comte de Vaudémont se défendit avec tant de valeur, dit D. Calmet, qu'il se tira des mains de l'ennemi et rejoignit ceux de sa troupe qui fuyaient. Il demeura encore quelque temps en Palestine, ajoute cet historien, puis il revint en Lorraine. Henri Ier, son fils, qui lui succéda en 1246, partit deux ans après avec les comtes de Bar, de Salm et de Linanges, pour accompagner le roi saint Louis en Égypte. On ignore la part qu'il prit à cette expédition. Il est certain, cependant, qu'il n'y démentit pas le renom guerrier de sa famille. L'an 1270 il fut du nombre des seigneurs qui s'embarquèrent avec le roi Charles d'Anjou pour seconder l'expédition du roi saint Louis en Afrique; mais le monarque expirait lorsqu'ils arrivèrent, et Henri revint avec le roi de Sicile. Ils portaient *burelé d'argent et de sable dix pièces.*

113. GALERAN III, comte de Meulent. Il prit la croix à Vezelay avec Louis-le-Jeune et un grand nombre de seigneurs, le dimanche des Rameaux de l'an 1146. Fidèle à son vœu, il s'embarqua l'année suivante; mais, s'étant arrêté avec les troupes qu'il commandait sur les côtes de Portugal, à la prière du roi Alphonse, il se joignit à ce prince pour chasser les Maures de Lisbonne. Ayant ensuite poursuivi sa route, il se rendit en Palestine, où il se distingua par sa valeur. Un trouvère français a chanté ses exploits dans cette expédition. Galeran IV, petit-fils de Galeran III, fut associé par son père, Robert III, à la dignité de comte de Meulent. Il partit pour la Terre-Sainte en 1190, avec Philippe-Auguste, et y donna des preuves d'une grande bravoure en combattant corps à corps contre un

chef des infidèles. Il porta un coup si furieux à son ennemi, que la lance traversa l'écu, et que le Turc, sans son haubert, qui le garantit, serait demeuré infailliblement sur la place. Mais, dans son impatience d'en venir aux mains, le jeune comte avait eu l'imprudence d'oublier, entre autres pièces de son armure, son heaume. Le Turc s'en aperçut, et porta à Galeran, au défaut de l'oreille, un coup qui le tua sur-le-champ. Galeran fut regretté comme un jeune chevalier sage, courtois, vaillant, et qui donnait les plus brillantes espérances. Ils portaient *de sable, au lion d'argent, la queue fourchée.*

114. **MAURICE DE MONTRÉAL**, chevalier du Languedoc. Il alla à la Terre-Sainte à l'époque de la deuxième croisade (1147), et y demeura après cette expédition; car il est cité par Guillaume de Tyr comme ayant accompagné le roi de Jérusalem au siége d'Ascalon, en 1152. Il portait *d'argent, à la croix de gueules chargée en fasce et en cœur d'un léopard lionné d'argent, accosté et assailli de deux griffons rampants aussi d'argent.*

115. **SOFFREY DE BEAUMONT** (en Dauphiné). L'abbé Brizart, qui a écrit l'*Histoire de la maison de Beaumont*, en Dauphiné, sur preuves et titres authentiques, dit que Soffrey de Beaumont suivit à la croisade, en 1147, Amédée III, comte de Maurienne et de Savoie, oncle maternel du roi Louis-le-Jeune, et y signala sa valeur contre les infidèles. Il portait *de gueules, à la fasce d'argent, chargée de trois fleurs de lis d'azur.*

116. **GILLES**, dit *Gillion*, seigneur de Trasignies et de Silly. Il alla à la Terre-Sainte en 1147, après avoir vendu la terre d'Ath à Baudouin IV, comte de Hainaut. Selon Aubert Lemire, dans ses *Donations belgiques*, et Jacques de Guise, en sa *Chronique de Hainaut*, Gilles de Trasignies mourut en Terre-Sainte. Son cœur fut apporté en l'abbaye d'Olme, ordre de Cîteaux, près Marimont, où il est enterré à côté de sa femme. Othon de Trasignies, premier du nom, seigneur de Trasignies et de Silly, se croisa aussi en 1190, à la suite du roi Philippe-Auguste. Gilles, dit *le Brun*, seigneur de Trasignies, connétable de France, qui épousa la sœur du sire de Joinville, historien de saint Louis, fut l'un des grands du royaume qui suivirent le roi à son premier voyage d'outre-mer. Ils portaient *bandé d'or et d'azur de six pièces, une ombre de lion sur le tout, et une bordure engrêlee de gueules.*

117. **GEOFFROY WAGLIP ou GAYCLIP**, aïeul de du Guesclin. On lit dans la généalogie de la maison de du Guesclin, donnée par le P. Anselme, que Geoffroy Waglip ou Gayclip, à son retour de Jérusalem, confirma, par un acte daté de 1180, une donation faite par sa mère, en 1150, aux moines de l'abbaye de la Vieuville. Aucun autre renseignement n'établit en quelle année Geoffroy était parti pour la Terre-Sainte; mais cette indication a paru suffisante pour le joindre à la liste des chevaliers de la deuxième croisade. Il portait *d'argent, à l'aigle éployée de sable, couronnée d'or.*

118. **HUGUES V**, seigneur de Beaumont-sur-Vigenne. André Duchesne, dans son *Histoire de la maison de Vergy*, dit que Hugues V, seigneur de Beaumont-sur-Vigenne, d'une illustre famille de Bourgogne, qui, au onzième siècle, possédait le comté de Dijon et forma des alliances avec les plus nobles maisons de la province, notamment avec celle de Vergy, alla à la croisade en 1147, à la suite du roi Louis-le-Jeune. Il portait *d'argent, à trois tours de sinople maçonnées et crénelées de gueules.*

119. **ÉBLES III**, vicomte de Ventadour. M. de Courcelles, dans son *Histoire généalogique et héraldique des pairs de France*, donne la généalogie des anciens vicomtes de Ventadour, prouvée par pièces et titres authentiques. Au nombre de ces titres est le testament d'Ébles III, vicomte de Ventadour, qui avait suivi à la Terre-Sainte, en 1147, le roi Louis-le-Jeune, et qui, en revenant de cette expédition l'an 1155, s'arrêta malade à l'abbaye du Mont-Cassin et y mourut. Ébles VII, vicomte de Ventadour, suivit saint Louis à Tunis, en 1270. Ils portaient *échiqueté d'or et de gueules.*

120. **ITHIER DE MAGNAC**. D'une des plus nobles familles de la Marche, il était du nombre des seigneurs français qui prirent la croix avec Louis-le-Jeune et le suivirent à la Terre-Sainte en 1147. Guillaume de Tyr raconte que, parmi les hommes *nobles et illustres par leurs exploits* qui périrent dans les défilés des montagnes de Laodicée, où l'arrière-garde des croisés fut écrasée par les infidèles, on remarquait le comte de Varennes, Gauthier de Montjay, Évrard de Breteuil, Ithier de Magnac, etc. Un ancien sceau et des pièces relatives à la famille de Magnac, conservés

au cabinet des manuscrits, à la Bibliothèque royale, indiquent que ses armes étaient *de gueules, à deux pals de vair, au chef d'or.*

121. MANASSÈS DE BULLES. L'auteur de la *Vie de Louis-le-Jeune*, et Odon de Deuil, historien de la seconde croisade, nomment Manassès *de Bullis*[1] parmi les seigneurs français qui prirent la croix avec le roi de France. A leur passage dans les états de l'empereur d'Orient, les croisés ayant été attaqués traîtreusement par les Grecs, Manassès de Bulles accourut au secours des siens, et repoussa les assaillants. Il fut du nombre des braves qui trouvèrent la mort dans les montagnes de Laodicée. Il portait, selon l'armorial de Goussencourt, *gironné d'argent et de sable.*

122. HUGUES VII, dit *le Brun*, sire de Lezignem. Il accompagna Louis-le-Jeune à la croisade en 1147 et revint en France avec lui. Hugues VIII, dit *le Brun*, sire de Lezignem, son fils et son successeur, ayant passé en Terre-Sainte, fut fait prisonnier avec Josselin de Courtenay, troisième du nom, comte d'Édesse, Bohémond III, prince d'Antioche, et Raymond, comte de Tripoli, à la bataille de Harenc, le 13 août 1165. Geoffroy de Lezignem, sire de Vouvant et de Mairevant, fils de Hugues VIII, suivit Philippe-Auguste à la croisade, et signala son courage au siége d'Acre en 1191. Guy et Amaury, ses frères, l'avaient précédé en Palestine, où le premier devint comte de Jaffa, puis roi de Jérusalem par son mariage avec Sibille, fille du roi Amaury d'Anjou. Nous l'avons mentionné plus haut comme roi de Chypre à la date de 1190, parmi les seigneurs dont les armoiries décorent les piliers de la salle des croisades. Son frère Amaury lui succéda en 1194 au trône de Chypre, que sa branche posséda jusqu'en 1265, époque où elle s'éteignit en la personne de Hugues II, après avoir donné encore deux rois qui figurèrent avec éclat dans les guerres saintes, Hugues X au siége de Damiette, en 1218, et Henri Ier à la croisade de saint Louis, en Égypte. Les seigneurs de Lezignem portaient *burelé d'argent et d'azur de dix pièces.*

123. GEOFFROY DE RANCON ou DE RANCOGNE, seigneur de Taillebourg. Il fut un des chevaliers français qui prirent la croix et accompagnèrent, en 1147, le roi Louis-le-Jeune à la Terre-Sainte. Ce prince lui confia, en même temps qu'au comte de Maurienne et de Savoie, Amédée III, le commandement de l'avant-garde, lorsque l'armée chrétienne quitta la ville de Laodicée pour s'engager dans les montagnes. Entraînés par leur malheureuse témérité, ils laissèrent le reste de l'armée à une telle distance, qu'ils ne purent lui porter secours lorsqu'elle fut attaquée et détruite par les infidèles. Odon de Deuil rapporte que Geoffroy de Rancon ne fut sauvé de la colère de Louis VII que parce qu'il avait l'oncle du roi pour complice de sa fatale imprudence. Des titres relatifs à la maison de Rancon, en dépôt au cabinet des manuscrits, à la Bibliothèque royale, ont fait retrouver le blason de ses armes, mais non les émaux : il portait *l'écu semé de losanges et un pal brochant sur le tout.*

124. GUY IV, DE COMBORN, vicomte de Limoges. Guy, fils d'Archambault *le Barbu*, vicomte de Comborn, et de Brunissende de Limoges, succéda, avec son frère Adhémar, à la vicomté de Limoges, devenue vacante faute d'héritiers mâles. Il partit, l'an 1147, avec le roi Louis-le-Jeune pour la Terre-Sainte, d'où il ne revint pas. Geoffroy du Vigeois dit qu'il mourut à Antioche dans le cours de l'expédition. Il portait, selon un ancien sceau, *de gueules, à deux lions léopardés d'or.*

125. HUGUES TYRREL, sire de Poix. L'an 1100, Gauthier Tyrrel, IIe du nom, seigneur de Poix en Picardie, ayant tué malheureusement à la chasse Guillaume-le-Roux, roi d'Angleterre, à la cour duquel il s'était établi, revint précipitamment en France pour échapper à la vengeance des serviteurs du monarque que sa flèche avait blessé. Orderic Vital dit « qu'il épousa Adelide, fille de Richard, de l'illustre maison de Giffard; elle lui donna pour fils Hugues de Poix, chevalier d'une grande valeur. Enfin, après beaucoup d'années, Gauthier se rendit à Jérusalem, et mourut en faisant pénitence dans le pèlerinage de Dieu. » Le P. Anselme dit que cet Hugues de Poix alla à la Terre-Sainte en 1147, mais il le fait naître d'un fils de Gauthier Tyrrel qui s'appelait Gauthier comme son père, et fut celui qui épousa Adelide. Ils portaient *de gueules, à la bande d'argent accompagnée de six croisettes recroisettées, au pied fiché d'or.*

(1) Les traducteurs l'ont improprement appelé *Manassès de Bueil;* le P. Anselme, qui donne la généalogie de la maison de Bueil, n'y fait aucune mention d'un Manassès de Bueil, et ne la fait remonter qu'à l'an 1251. D'ailleurs les armes de Manassès de Bulles retrouvées dans l'armorial de Goussencourt n'ont aucun rapport avec les armes de Bueil

126. RENAUD, comte de Tonnerre, dit aussi *Bernard*, fils de Guillaume II, comte de Nevers, d'Auxerre et de Tonnerre, fut investi, l'an 1133, par donation paternelle, du comté de Tonnerre. Il suivit, avec son père, l'an 1147, le roi Louis-le-Jeune à la croisade, et fut tué, selon quelques historiens, selon d'autres, seulement fait prisonnier dans les défilés de Laodicée. Il portait, suivant l'armorial de Goussencourt, *de gueules, à la bande d'or.*

127. BERNARD DE TRAMELAY, seigneur bourguignon. Il succéda, en 1149, à Évrard des Barres, comme grand-maître de l'ordre du Temple. Son premier soin fut de rebâtir la ville de Gaza, d'où les Templiers se répandirent dans la plaine pour attaquer les Sarrazins. En 1152 il marcha au secours de Jérusalem menacée par les infidèles, et l'année suivante il accompagna Baudouin III sous les murs d'Ascalon. Après dix mois d'un siége inutile, Baudouin, pour frapper un coup décisif, se décida, d'après l'avis du grand-maître du Temple, à faire approcher de la place une grosse tour de bois. Les assiégés, en voulant l'incendier, calcinèrent leur propre rempart. Bernard de Tramelay, averti qu'un pan de mur s'était écroulé, se précipite dans la place suivi seulement de quarante de ses chevaliers et disperse la garnison effrayée. Mais, s'étant aperçus que cette poignée d'hommes n'était point suivie du gros de l'armée, les infidèles les enveloppèrent, et le grand-maître périt avec tous les siens, accablé par le nombre. Ce revers n'empêcha pas que la ville ne fût prise cinq jours après. Il portait *écartelé aux 1 et 4 d'argent, à la croix patee et alésée de gueules,* qui est du Temple, *et aux 2 et 3 d'or, au chef de gueules,* qui est de Tramelay.

128. ROGER DESMOULINS, grand-maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. Il était d'une ancienne maison de Normandie, qui porta d'abord le nom de *Lymosin*, auquel elle substitua dans la suite celui de *Moulins*, après qu'elle eut acquis le château de ce nom. L'an 1184, lorsque les progrès menaçants de la puissance de Saladin commençaient à alarmer le royaume chancelant de Jérusalem, on l'adjoignit au grand-maître du Temple et au patriarche Héraclius pour aller solliciter les secours de l'Occident. Trois ans après, le 30 avril 1187, les deux grands-maîtres, envoyés par le roi de Jérusalem pour négocier un traité avec le comte de Tripoli, reçoivent à Nazareth l'avis que le prince Afdhal, fils de Saladin, doit le lendemain se mettre en marche pour attaquer les possessions chrétiennes. Rien n'étant prêt pour lui résister, ce furent cinq cents chevaliers de l'Hôpital et du Temple, ramassés à la hâte dans les forteresses voisines, qui prirent sur eux le poids de la défense commune. Ce fut le plus acharné de tous les combats livrés depuis le commencement de la croisade. Presque tous les chevaliers restèrent sur la place avec le grand-maître des Hospitaliers, dont le corps fut retrouvé sous un monceau de cadavres ennemis, et porté à Ptolémaïs pour y recevoir les honneurs funèbres. Roger Desmoulins est le premier des chefs de l'Ordre de Saint-Jean que l'on voit qualifié de grand-maître dans les chartres. Il portait *écartelé aux 1 et 4 de la religion, et aux 2 et 3 d'argent, à la croix ancrée de sable, chargée en cœur d'une coquille d'or.*



Louis VII se défend contre sept Sarrazins.



Capitulation de Ptolémaïs.

TROISIÈME CROISADE

ARMOIRIES PEINTES SUR LES PILIERS



Richard Cœur-de-Lion

35. PHILIPPE-AUGUSTE, roi de France. Philippe II, dit *Auguste*, fils et successeur de Louis VII, prit la croix en 1190. Parti de Messine en mars 1191, il débarqua près de Ptolémaïs, assiégée alors par les chrétiens, et qui fut prise le 12 juillet suivant. Philippe revint peu après en France. Il portait, comme son prédécesseur, *d'azur, semé de fleurs de lis d'or.*

36. FRÉDÉRIC Ier, dit *Barberousse*, empereur d'Allemagne. Après la longue épreuve de ses guerres contre le sacerdoce et la liberté des villes italiennes, il se croisa, en 1189, dans une diète tenue le 27 mars à Mayence, ainsi que Frédéric son fils, duc de Souabe, et soixante-huit seigneurs, tant clercs que laïques. Il partit l'année suivante, le 23 avril. Après avoir battu deux fois le sultan d'Iconium et pris d'assaut sa capitale, il mourut en Cilicie, au sortir des eaux du Salef, où il venait de se baigner. Il portait les mêmes armes que Conrad III, son prédécesseur : *d'or, à l'aigle éployée de sable, cerclée, becquée, languée et membrée de gueules, chargée en cœur d'un écusson d'or à trois lions léopardés de sable, couronnés de gueules*, qui est de Souabe.

37. RICHARD Ier, dit *Cœur-de-Lion*, roi d'Angleterre. Il se croisa en 1190, et partit pour la Terre-Sainte avec une armée de trente-cinq mille combattants. Il passa l'hiver en Sicile, et s'empara, en passant, de l'île de Chypre, qu'il donna plus tard à Guy de Lusignan, en échange du titre de roi de Jérusalem. Arrivé en Palestine, il prit part, avec Philippe-Auguste, au siége de Ptolémaïs. Après le départ du roi de France, il continua glorieusement la lutte contre Saladin, et ses prouesses chevaleresques le rendirent l'admiration et la terreur des infidèles. Mais, contraint de renoncer à la prise de Jérusalem, et inquiet des entreprises du roi de France sur ses États, il conclut une trêve avec Saladin, et se rembarqua pour l'Europe vers la fin de l'année 1192. On sait l'histoire de sa captivité et de son aventureux retour dans ses États. Il portait *de gueules, à trois léopards d'or*, qui sont les armes d'Angleterre, formées, comme il est dit plus haut, de la réunion de celles de Normandie et de Guienne.

38. HUGUES III, duc de Bourgogne. Ce prince fit deux fois le voyage de la Terre-Sainte, d'abord en 1171, et

ensuite en 1191 avec Philippe-Auguste. Il se trouva au siége de Ptolémaïs, et mourut à Tyr le 23 août 1192. Il portait *bandé d'or et d'azur de six pièces, à la bordure de gueules,* comme son bisaïeul, cité plus haut, à la première croisade.

39. HENRI Ier, comte de Brabant. Il fit deux fois le voyage de la Terre-Sainte, d'abord à la troisième croisade, en 1191, et ensuite dans l'année 1197, où il se signala aux siéges de Beyrouth et de Jaffa. Ce fut lui qui le premier de sa famille adopta pour armes *un lion d'or, en champ de sable.* Il prit aussi le titre de duc de Lothier et de Brabant, que ses descendants portèrent après lui.

40. RAOUL, premier du nom, comte de Clermont en Beauvoisis, connétable de France. Il fut l'un des grands du royaume qui accompagnèrent le roi Philippe-Auguste en son voyage dans la Terre-Sainte. Il fut tué au siége d'Acre, au mois de juillet 1191. Il portait *de gueules, semé de trèfles d'or, à deux bars adossés de même.*

41. ALBÉRIC CLÉMENT, seigneur du Mez, maréchal de France. Il accompagna le roi Philippe-Auguste à la croisade, et fut tué au siége d'Acre en 1191, en escaladant une tour appelée *la tour Maudite.* Il portait, selon l'armorial des croisades dressé en 1605 par le P. Goussencourt, *d'or, à la bande de gueules.*

42. JACQUES D'AVESNES. Il conduisit à la croisade les chevaliers de Flandre en 1189; les prodiges de sa vaillance et ses exploits presque fabuleux l'égalèrent à Richard Cœur-de-Lion, le héros de cette croisade. Il périt en 1191 à la bataille d'Arsur, regretté de toute l'armée. Après avoir eu un bras et une jambe coupés, il n'avait point cessé de combattre, et son dernier cri fut : « Richard, venge ma mort ! » Il portait *bandé d'or et de gueules de six pièces.*

43. DREUX DE MELLO, IVe du nom, plus tard, connétable de France, seigneur de Saint-Bris. Il accompagna le roi Philippe-Auguste en Terre-Sainte en 1191, et fut honoré par ce prince de la charge de connétable de France, après la mort de Raoul Ier, comte de Clermont. Il portait *d'or, à deux fasces de gueules, à un orle de merlettes de même.*

44. MARGUERITE DE FRANCE, reine de Hongrie, fille du roi Louis-le-Jeune, et veuve de Béla III, roi de Hongrie. Elle vendit son douaire, qui était considérable, et passa en Terre-Sainte, menant avec elle un grand nombre de *chevaliers et de sergents hongrois,* en 1196; elle mourut à Ptolémaïs huit jours après son arrivée. Elle portait écartelé de Hongrie, qui est *fascé d'argent et de gueules de huit pièces,* et de France.

45. HENRI DE WALPOT DE PASSENHEIM, premier grand-maître de l'Ordre teutonique. Des pèlerins allemands ayant fondé en Terre-Sainte un hôpital pour les blessés et les malades de leur nation, Frédéric, duc de Souabe, fils de Frédéric Barberousse, conçut la pensée de faire pour eux ce qui avait été fait pour les pèlerins de Saint-Jean et du Temple, de les ériger en un ordre de chevalerie. Les évêques présents à la croisade furent chargés de rédiger une règle, tirée de celle des Hospitaliers pour ce qui regardait le soin des malades, et de celle des Templiers pour ce qui avait rapport à la discipline militaire. Après quoi le duc de Souabe institua solennellement le nouvel ordre, sous le titre de *l'hôpital teutonique de la Sainte-Vierge de Jerusalem.* Le pape Célestin III confirma cette institution, et Henri de Walpot de Passenheim, d'une illustre maison des bords du Rhin, fut élu grand-maître de l'Ordre, dans le premier chapitre tenu sous les murs de Ptolémaïs, en 1190. Walpot bâtit un hôpital dans cette ville après qu'elle eut été prise par les croisés, et, à la tête de ses chevaliers, remplit glorieusement son vœu jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 24 octobre de l'an 1200. Nous lui donnons les armes de l'Ordre, *d'argent, a la croix patée et alésée de sable :* Philippe-Auguste y ajouta, en signe d'honneur, *une fleur de lis d'or à chaque extremité de la croix.*

46. GUY DE LUSIGNAN, roi de Chypre et de Jérusalem. Il tomba prisonnier aux mains de Saladin à la bataille de Tibériade en 1187. A peine rendu à la liberté, il vint mettre le siége devant Ptolémaïs, en août 1189. Il ne comptait pas plus de neuf mille hommes sous ses ordres; mais bientôt les flottes de Frise, d'Angleterre et de France, et l'armée de Frédéric, duc de Souabe, vinrent seconder ses efforts. Après la prise de Ptolémaïs, où Guy de Lusignan se signala par son courage, il reçut de Richard Cœur-de-Lion le royaume de Chypre en échange de son titre de roi de Jérusalem, et alla prendre possession de cette île en 1192. Il portait *ecartelé aux 1 et 4 d'azur, à la croix d'argent, et aux 2 et 3 burelé d'argent et d'azur, à un lion de gueules, armé, couronné et lampassé d'or, brochant sur le tout.*

ARMOIRIES PEINTES SUR LA FRISE

129. ÉTIENNE DE CHAMPAGNE, Ier du nom, comte de Sancerre. Il accompagna Hugues III, duc de Bourgogne, à la croisade en 1190, et mourut l'année suivante au siége d'Acre, avec Thibaut-le-Bon, comte de Blois, son frère, suivant la *Chronique* de l'abbé Robert et du moine d'Auxerre. Guillaume Ier, comte de Sancerre, son fils et son successeur, suivit en 1217, à Constantinople, Pierre de Courtenay, qui allait prendre possession du trône impérial, et mourut avec lui prisonnier de Théodore Comnène, empereur de Thessalonique, suivant le continuateur de la *Chronique* du moine d'Auxerre. Ils portaient les armes de Champagne, *brisées d'un lambel de trois pendants de gueules.*

130. GUY DE SENLIS, IVe du nom, seigneur de Chantilly, d'Ermenonville, de Luzarches, de Montespillouër, de Coye, de Bray et de Montméliant, grand bouteiller de France sous le roi Philippe-Auguste. Il prit la croix en 1190 pour accompagner ce prince à la Terre-Sainte. Il alla encore, en 1218, au siége de Damiette, où il fut fait prisonnier. Rendu à la liberté après la prise de cette ville, il revint en France en 1220. Guy le Bouteiller, de Senlis, VIe du nom, seigneur de Chantilly, d'Ermenonville, etc., mourut le 8 août 1248 à Damiette, où il avait accompagné le roi saint Louis. Guillaume, son frère, qui suivit en Terre-Sainte les comtes de Bar et de Montfort, en 1249, fut fait prisonnier avec eux et finit ses jours en Égypte pendant sa captivité. Ils portaient *écartelé d'or et de gueules*

131. GUILLAUME DESBARRES, comte de Rochefort. Il fut un des seigneurs français qui suivirent à la croisade le roi Philippe-Auguste, en 1190. L'historien Rigord dit qu'il reçut de ce prince quatre cents marcs d'argent pour l'indemniser des pertes qu'il avait faites dans une tempête pendant la traversée. Guillaume des Barres était d'une force de corps égale à son héroïque vaillance. Pendant le séjour que les deux rois de France et d'Angleterre firent en Sicile, les guerriers des deux nations charmaient leurs loisirs par des joutes et des jeux de cannes. Dans un de ces exercices, le roi Richard, qui n'avait encore trouvé aucun champion capable de lui résister, essaya vainement à plusieurs reprises de désarçonner Guillaume des Barres. L'irascible monarque en conçut un tel ressentiment qu'il fallut l'intervention du roi de France pour lui faire promettre de ne point se venger de Guillaume tant que durerait la croisade. Il portait *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois coquilles de même, 2 en chef et 1 en pointe.*

132. ADAM III, seigneur de l'Isle. Il fit trois fois le voyage de la Terre-Sainte, de la deuxième à la troisième croisade. On croit qu'il mourut à celle-ci, l'an 1190. Amel III, seigneur de l'Isle, commença à prendre le surnom de l'*Isle-Adam.* En 1239 il fit le voyage d'outre-mer avec Amaury de Montfort, connétable de France, son cousin, et d'autres princes et grands seigneurs qui se croisèrent à cette époque. Ils portaient *de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de sept merlettes de même, 4 en chef et 3 en pointe.*

133. RAYMOND AIMERY II, baron de Montesquiou. On lit dans la généalogie de la Maison de Montesquiou dressée à la fin du siècle dernier, sur titres et pièces authentiques, par le marquis de Montesquiou-Fezenzac, que Raymond Aimery II, baron de Montesquiou, pour se procurer l'argent nécessaire au voyage de la Terre-Sainte, où il suivit Philippe-Auguste en 1190, engagea plusieurs biens et terres à son oncle Guillaume de la Barthe, archevêque d'Auch. Il portait *d'or, à deux tourteaux de gueules, l'un sur l'autre.*

134. CLÉREMBAULT, seigneur de Noyers. Il se croisa en 1190 pour le voyage de la Terre-Sainte avec le roi Philippe-Auguste, et mourut peu après son retour. Il portait *d'azur, à l'aigle d'or.*

135. JEAN Ier, seigneur de Saint-Simon. Il céda au roi Philippe-Auguste les droits et prétentions qu'il avait sur le

Vermandois et le Valois comme issu des anciens comtes de Vermandois, descendants de Charlemagne, et ne conserva que le nom de Saint-Simon. Il suivit le roi au voyage de la Terre-Sainte, et se trouva au siége d'Acre en 1191. Il portait *d'argent, au chef emmanché de sable.*

136. GUILLAUME DE LA ROCHEFOUCAULT, vicomte de Châtellerault. On voit dans la généalogie manuscrite de l'ancienne maison de La Rochefoucault, dressée sur titres et pièces originales par André Duchesne, que Guillaume de La Rochefoucault, vicomte de Châtellerault, filleul de Guillaume X, duc d'Aquitaine, suivit Richard Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre, en Palestine, et mourut l'année suivante au siége d'Acre. Un ancien sceau nous apprend qu'il portait *d'or, au lion de gueules, à la bordure de sable chargée de huit besants d'or.*

137. LAURENT DU PLESSIS. Il vivait en Poitou sous le règne de Philippe-Auguste, et accompagna ce prince à la croisade en 1190. Deux ans après il suivit Guy de Lézignem lorsqu'il alla prendre possession du royaume de Chypre, et en reçut, entre autres seigneuries, celle de Loriaque, avec le titre de chevalier *au Morf*, en mémoire de quoi ses descendants prirent le surnom du *Morf*, ainsi que le rapporte un manuscrit intitulé *Le livre des lignages deçà la mer*, duquel ces faits sont tirés. Il portait *d'argent, à trois chevrons de gueules.*

138. FLORENT Ier, seigneur de Hangest. Il fit le voyage de la Terre-Sainte en 1190, et mourut l'année suivante au siége d'Acre, selon la *Chronique de Roger de Hoveden.* Il portait *d'argent, à la croix de gueules, chargée de cinq coquilles d'or.*

139. HUGUES, seigneur de Vergy, l'un des plus puissants seigneurs de la Bourgogne. Il accompagna le roi Philippe-Auguste au voyage d'outre-mer, et se trouva au siége d'Acre en 1191. Il portait *de gueules, à trois quintefeuilles d'or, posées 2 et 1.*

140. DREUX II, seigneur de Cressonsart. Selon le P. Anselme, il fit le voyage de la Terre-Sainte lors de la troisième croisade. Un autre Dreux de Cressonsart, son fils, est nommé par Villehardouin comme ayant pris part à la croisade de Constantinople en 1202. Robert de Cressonsart, évêque de Beauvais, suivit saint Louis dans sa première expédition contre les infidèles en 1248, et mourut le 1er octobre dans l'île de Chypre. Ils portaient *de vair, au lion de gueules, couronné, armé et lampassé d'or, brochant sur le tout.*

141. ANDRÉ DE BRIENNE, seigneur de Rameru. Il fit le voyage de la Terre-Sainte avec le roi Philippe-Auguste et fut tué au siége de la ville d'Acre en 1191. Érard de Brienne, seigneur de Rameru et de Venisy, fit aussi le voyage d'outre-mer, entre la quatrième et la cinquième croisade. Un autre Érard de Brienne, seigneur de Rameru, accompagna le roi saint Louis dans son premier voyage de la Terre-Sainte, et y périt les armes à la main, suivant les récits du sire de Joinville. Henri de Brienne, seigneur de Rameru et de Venisy, se trouva aussi à la croisade de 1248, et mourut en Égypte en 1250. Ils portaient *d'azur, au lion d'or, semé de billettes de même.*

142. ALEAUME DE FONTAINES, *majeur* d'Abbeville. Il suivit le roi Philippe-Auguste à la Terre-Sainte en 1190, et y resta avec les chevaliers laissés par ce prince après son départ. Il rejoignit, en 1204, les croisés qui s'emparèrent de Constantinople, et y mourut l'année suivante. Il chargea, avant sa mort, son chapelain de porter à sa femme, Laurette de Saint-Valery, plusieurs reliques qu'il avait recueillies tant en Palestine qu'à Constantinople. Ces faits sont extraits de l'*Histoire de l'église collégiale de Longpré*, qu'il avait fondée. On peut voir aussi à ce sujet le P. Anselme et l'*Armorial des croisades* par le P. Goussencourt, aux manuscrits de la Bibliothèque royale. Il portait *d'or, à trois écussons de vair, posés 2 et 1.*

143. OSMOND D'ESTOUTEVILLE. Benoît de Peterborough, chroniqueur anglais, qui raconte les événements de la troisième croisade parmi ceux de la vie de Richard Cœur-de-Lion, cite Osmond d'Estouteville comme l'un des chevaliers normands qui se distinguèrent par leur valeur au siége d'Acre en 1191. Il portait *burelé d'argent et de gueules, au lion de sable, armé, lampassé et couronné d'or, brochant sur le tout.*

144. RAOUL DE TILLY, d'une très ancienne famille de Normandie. Il est aussi mentionné par Benoît de Peterbo-

rough parmi les chevaliers qui se signalèrent au siége d'Acre en 1191. Il portait *d'or, a la fleur de lis de gueules*, et prenait pour devise ces mots : *Nostro sanguine tinctum.*

145. MATHIEU III, comte de Beaumont-sur-Oise. On lit dans la chronique de l'historien Rigord que Mathieu III, comte de Beaumont-sur-Oise, chambrier de France sous le roi Philippe-Auguste, accompagna ce prince à la croisade en 1190. Il portait *d'azur, au lion d'or.*

146. LÉON, seigneur de Dienne. Dans les preuves de noblesse de la maison de Dienne en Auvergne, conservées au cabinet des manuscrits, à la Bibliothèque royale, il est fait mention de Léon, seigneur de Dienne, qui suivit Philippe-Auguste à la Terre-Sainte en 1190. Il portait *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois croissants d'or,* 2 *en chef et* 1 *en pointe.*

147. JUEL, seigneur de Mayenne. Dans le *Recueil des Chartes* de M. de Bréquigny, se trouve une charte de Juël, seigneur de Mayenne, datée de l'an 1189, dans laquelle il annonce qu'il va partir pour Jérusalem. Le nom de ce seigneur se trouve également mentionné par les chroniqueurs de la troisième croisade. Des extraits de pièces conservées aux manuscrits de la Bibliothèque royale nous apprennent qu'il portait *de gueules, à six écussons d'or.*

148. HELLIN DE WAURIN. On lit dans la généalogie de la maison de Waurin, donnée par le P. Anselme, que Roger de Waurin, évêque de Cambrai, entreprit le voyage de la Terre-Sainte vers l'an 1190, avec Hellin, son frère, sénéchal de Flandre, et qu'ils moururent tous deux au siége d'Acre l'an 1191. « Robert, sire de Waurin, de Saint-« Venant, avoué de Lillers, etc., fit le voyage de Jérusalem avec les croisés, et fonda à son retour un anniversaire en « l'abbaye de Ham. Il mourut l'an 1215. » Ils portaient *d'azur, à un écusson d'argent en cœur.*

149. ROBERT DE SABLÉ, IIIe du nom, grand-maître du Temple. Il fut élu grand-maître du Temple après le débarquement du roi d'Angleterre en Palestine. Il commandait la flotte qui avait amené ce prince, et s'était fait templier à son arrivée devant Ptolémaïs. Ses grands exploits lui tinrent lieu de probation. Peu de temps après son élection, les templiers, sous la conduite du roi d'Angleterre, contribuèrent puissamment au succès de la bataille d'Arsur, gagnée sur Saladin. Richard Cœur-de-Lion vendit ou engagea aux templiers, pour la somme de vingt-cinq mille marcs d'argent, l'île de Chypre qu'il venait de conquérir, et le grand-maître y envoya cent de ses chevaliers. Mais les habitants s'étant révoltés, les templiers, après les avoir châtiés, déclarèrent au roi d'Angleterre qu'ils ne voulaient pas être les gardiens de cette île, habitée par un peuple aussi perfide que lâche, et Richard en fit alors la cession à Guy de Lusignan. Robert de Sablé mourut, à ce qu'on croit, en 1196. Il portait *écartelé aux* 1 *et* 4 *d'argent, à la croix patée et alésée de gueules*, qui est du Temple, *et aux* 3 *et* 4 *losangé d'or et de gueules*, qui est de Sablé.

150. ENGUERRAND, seigneur de Crèvecœur. On lit dans la généalogie de la maison de Crèvecœur, donnée par le P. Anselme, qu'Enguerrand, seigneur de Crèvecœur, fit le voyage de la Terre-Sainte en 1196, et une donation signée de sa main témoigne qu'il en était revenu l'an 1202. Il portait *de gueules, à trois chevrons d'or.*





Marguerite de France, reine de Hongrie, emmène les Hongrois à la croisade

QUATRIÈME CROISADE

ARMOIRIES PEINTES SUR LES PILIERS



Le Doge de Venise

47. LA RÉPUBLIQUE DE VENISE. Reine de la Méditerranée par sa situation et le développement de sa marine, la république de Venise prit une part glorieuse aux croisades; mais, à la fois guerrière et marchande, elle fit presque toujours tourner ces expéditions au profit de son commerce. En 1201 les seigneurs de France députèrent à Venise six d'entre eux pour lui demander en suppliants le secours de ses vaisseaux. Le doge Henri Dandolo convoqua une assemblée dans laquelle la république promit de fournir des navires pour quatre mille cinq cents chevaux et trente-trois mille cinq cents hommes, moyennant quatre-vingt-cinq mille marcs d'argent. Les armes de la république de Venise étaient *d'azur, au lion léopardé d'or, ailé et cerclé de même, passant sur une terrasse de gueules, tenant de la patte droite une épée d'argent garnie d'or, et entre les deux pattes un livre ouvert d'argent, avec ces mots :* Pax tibi, Marce, evangelista meus.

48. GEOFFROY DE VILLEHARDOUIN. Il exerçait la charge de maréchal à la cour de Thibaut, comte de Champagne. Il prit la croix en 1199. Ce fut lui qui porta la parole, au nom des croisés, devant l'assemblée du peuple à Venise. Il se trouva à la prise de Constantinople en 1204, et l'empereur Baudouin lui donna la charge de maréchal de Romanie. Sa famille resta établie en Orient, où elle posséda les deux principautés importantes d'Achaïe et de Morée, et s'allia aux empereurs de Constantinople, ainsi qu'aux plus grands princes de l'Europe Geoffroy de Villehardouin a écrit l'histoire de la croisade de Constantinople. Il portait *de gueules, à la croix ancrée d'or.*

49. SIMON III, comte de Montfort. Destiné plus tard à une plus éclatante célébrité dans la guerre contre les Albigeois, il est cité par Villehardouin parmi les chevaliers qui prirent part à la croisade de 1202. Fidèle à son vœu d'aller au secours de la Terre-Sainte, il refusa de s'associer à l'expédition des croisés contre Constantinople, et se rendit en Syrie, où il se signala par de glorieux faits d'armes. Ses armes sont *de gueules au lion d'argent, la queue nouée, fourchée et passée en sautoir.*

50. ANDRÉ, roi de Hongrie, surnommé *le Hiérosolymitain.* Il partit en 1217 à la tête des croisés allemands, qui l'avaient choisi pour leur chef. Il portait *fascé d'argent et de gueules de huit pièces,* qui sont les armes de Hongrie.

ARMOIRIES PEINTES SUR LA FRISE



151. RENAUD, seigneur de Montmirail. Geoffroy de Villehardouin, au commencement de son *Histoire de la conquête de Constantinople*, dit que « Renauz de Montmirail *mult halt baron* de France » prit la croix avec les comtes de Champagne et de Blois, et Simon, comte de Montfort. Ce Renaud de Montmirail était frère d'Hervé, comte de Nevers et fils d'Hervé de Donzy, IIe du nom. Ayant obtenu en 1203 d'être envoyé en ambassade en Syrie, il y resta jusqu'à l'année suivante, puis revint à Constantinople rejoindre l'armée des croisés, et fut tué en 1205 à la bataille d'Andrinople. Il portait, suivant l'armorial de Goussencourt, *burelé d'argent et de sable de dix pièces, au lion de gueules brochant sur le tout.*

152. RICHARD, comte de Montbéliard. Il partit en 1202 pour la Terre-Sainte, avec Gauthier de Brienne, et alla s'embarquer dans un port de la Calabre. Mais les fidèles récits de Villehardouin ne nous ont point conservé le souvenir de ses exploits, et ne disent rien sur le temps qu'il séjourna en Palestine. Son frère, Gautier de Montbéliard, s'était croisé avec lui. Ils portaient *de gueules, à deux bars d'or adossés, l'écu semé de croix recroisettées, au pied fiché d'or.* Ces armes, les mêmes que celles de Bar, mais d'émaux différents, rappellent la commune origine de ces deux familles.

153. EUSTACHE DE SAARBRUCK. Geoffroy de Villehardouin raconte qu'Eustache de Saarbruck (Sambruic) se croisa avec les comtes de Flandre et de Hainaut, le 23 février 1200, et les accompagna en 1202 à la conquête de Constantinople. En 1204 l'empereur Baudouin lui confia la garde de la ville d'Andrinople. Il portait *d'azur, semé de croix recroisettees, au pied fiché d'or, au lion d'argent couronné d'or sur le tout.*

154. EUDES ET GUILLAUME, seigneurs de Champlite. On lit dans la chronique de Villehardouin, que le 14 septembre 1201, à l'assemblée qui se tint dans l'abbaye de Cîteaux, se croisèrent « Oedes li Champenois de Chanlite et Guillealmes ses frères. » Eudes se signala à la prise de Constantinople, assista à l'élection de l'empereur Baudouin, et, étant mort en 1204, fut enterré dans l'église des Saints-Apôtres. Quant à Guillaume, après avoir contribué à la prise de Constantinople, il fit la conquête de l'Achaïe et de la Morée, et prit le titre de prince de ces deux contrées. Après sa mort, arrivée en 1210, cette principauté échut en partage à Geoffroy de Villehardouin, l'historien de la croisade. Les seigneurs de Champlite portaient, selon le père Anselme, *de gueules, au lion d'or couronné de même.*

155. EUSTACHE, Ier du nom, seigneur de Conflans. Il est nommé par Villehardouin, parmi les seigneurs français qui se croisèrent avec le comte de Champagne. En 1206 il délivra vingt mille chrétiens faits prisonniers par les Bulgares, et mourut l'année suivante, après avoir rendu de grands services à l'empire naissant de Constantinople. Il portait les armes de la famille de Brienne, dont il descendait, et qui sont *d'azur, au lion d'or, l'écu semé de billettes de même*, mais il les brisait d'un *bâton de gueules.*

156. PIERRE DE BERMOND, baron d'Anduze, en Languedoc. Il est nommé par Villehardouin parmi les chevaliers croisés qui partirent en 1202 pour la Terre-Sainte, abandonnant l'expédition de Constantinople. Il portait *de gueules, à trois étoiles d'or, posées 2 et 1.*

157. GUILLAUME D'AUNOY. Il est cité par Villehardouin, comme faisant partie des seigneurs français qui allèrent en 1202 à la conquête de Constantinople, ainsi que Gilles d'Aunoy, qui mourut de maladie en 1204, à la même expédition. Ils portaient *d'or, au chef de gueules.*

158. GUIGUES III, comte de Forez. On lit dans la généalogie des comtes de Forez, donnée par le P. Anselme, que Guigues III, comte de Forez, fit le voyage d'outre-mer, l'an 1202, pour porter des secours aux chrétiens de la

Terre-Sainte, et y mourut l'année suivante. Geoffroy de Villehardouin, dans sa chronique, le blâme d'avoir abandonné les pèlerins qui allaient à Constantinople. Guigues IV, comte de Forez et de Nevers, son fils et son successeur, se croisa également avec Thibaut, roi de Navarre, et plusieurs autres princes, pour aller au secours des établissements chrétiens en Palestine, en 1239, et mourut au retour, le 29 octobre 1241. Guigues V, comte de Forez, son fils, suivit le roi saint Louis au voyage d'outre-mer, en 1248, et eut la jambe fracassée en 1250, dans un combat contre les infidèles. Ces comtes de Forez descendaient des dauphins de Viennois, et avaient quitté les anciennes armes des comtes de Lyonnais et de Forez, pour prendre *un dauphin pâmé d'or en champ de gueules.*

159. EUDES, seigneur de Ham (ancien Vermandois). Geoffroy de Villehardouin, dans son récit de la conquête de Constantinople, dit que Eudes, seigneur de Ham en Vermandois, qui descendait de la seconde race des rois de France, partit pour la croisade en 1202, et que ce fut lui qui, suivi de vingt-cinq chevaliers, apporta à Constantinople la nouvelle de la bataille d'Andrinople, en 1205. Il portait *d'or, à trois croissants de gueules.*

160. NICOLAS, seigneur de Mailly. Il est cité par Villehardouin parmi les seigneurs de France qui prirent la croix et s'embarquèrent en 1202, sur la flotte de Flandre. Il alla d'abord en Syrie; mais plus tard, ayant rejoint les conquérants de Constantinople, il combattit à la bataille d'Adramitium, gagnée sur les Grecs en 1004, par Henri, frère du comte de Flandre, alors empereur de Constantinople. En 1205 il fut député en France par le même Henri, devenu régent du royaume pendant la captivité de l'empereur Baudouin, pour demander des secours. Enfin Henri de Flandre, devenu empereur après la mort de son frère, l'envoya vers le tuteur de Démétrius, roi de Thessalonique, pour le faire rentrer dans le devoir. En 1219, Nicolas de Mailly, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, maréchal de son ordre et grand-prieur d'Auvergne, fut tué au siége de Damiette. Gilles Ier, seigneur de Mailly, suivit le roi saint Louis à la croisade, en 1248, avec trois bannières, et mena avec lui neuf chevaliers : il avait bouche en cour et trois mille livres de pension. Jacques, son fils, etait alors chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, et reçut des infidèles le surnom de *saint Georges des chrétiens,* qui témoigne glorieusement de sa valeur. Gilles II, seigneur de Mailly, fils et successeur de Gilles Ier, alla à Tunis avec saint Louis, en 1270, suivi de quatorze chevaliers et de trois bannières, et recevait du roi deux mille écus de pension. Ils portaient *d'or, à trois maillets de sinople.*

161. BAUDOUIN D'AUBIGNY. Il est cité par Villehardouin parmi ceux des croisés qui, au nombre de sept mille, revinrent en 1205 dans leur pays après la bataille d'Andrinople, malgré les prières de leurs compagnons. Il portait *d'argent, à la fasce de gueules.*

162. HENRI, seigneur de Montreuil-Bellay. Au nombre des seigneurs qui prirent la croix avec le comte de Blois et le suivirent en 1202 à la conquête de Constantinople, Villehardouin cite Henri, seigneur de Montreuil-Bellay, en Saumurois. Il portait *d'argent, à la bande fuselée de gueules, accompagnée de six fleurs de lis d'azur mises en orle,* 3 *en chef et* 3 *en pointe.*

163. BERNARD III DE MOREUIL. Il est nommé par Geoffroy de Villehardouin dans sa chronique, comme faisant partie des croisés de France qui partirent en 1202 pour la croisade. Mais, s'étant séparé de ses compagnons, il se rendit, ainsi que le comte de Forez, le baron d'Anduze et plusieurs autres à la Terre-Sainte, et tomba malade à Antioche, comme le prouve un acte cité par le P. Anselme. Il rejoignit ensuite l'expédition, et se trouva en 1204 à la prise de Constantinople, dont il rapporta une relique appelée *la sainte larme,* qu'il donna à une abbaye du diocèse d'Amiens, voisine de son château. Il portait *semé de France, au lion naissant d'argent.*

164. GAUTHIER, seigneur de Bousies. Il prit la croix avec le comte de Flandre et partit avec lui, en 1202, pour la conquête de Constantinople, suivant la chronique de Geoffroy de Villehardouin. Il portait *d'azur, à la croix d'argent.*

165. OTHON DE LA ROCHE, sire de Ray. Il était d'une des familles les plus illustres de la Haute-Bourgogne, commandait un corps de troupes lors du débarquement de l'armée croisée devant la ville de Constantinople. Il fut

plusieurs fois chargé de missions importantes, s'empara de Thèbes et d'Athènes, et prit le titre de duc de ces deux villes, dont il transmit l'héritage à ses descendants. Il portait *cinq points de gueules équipollés à quatre points d'hermines.*

166. **ANSELME** ET **EUSTACHE DE CAYEUX.** Ils se croisèrent avec Hugues de Saint-Pol, Nicolas de Mailly et d'autres seigneurs de la Picardie et de l'Artois. Anselme fut un des chevaliers les plus distingués de la croisade, constamment honoré de commandements importants et chargé de la défense de plusieurs villes. La régence de l'empire de Constantinople lui fut deux fois confiée, et il épousa Eudoxie, fille de Théodore Lascaris, empereur des Grecs, en 1221. Ils portaient *d'or, à la croix ancrée de gueules.*

167. **ENGUERRAND,** seigneur de Fiennes. Dans la généalogie de la maison de Fiennes, le P. Anselme rapporte, d'après la chronique de l'abbaye d'Andres, qu'Enguerrand, seigneur de Fiennes, suivit, avec Thomas son fils, le comte de Flandre à la croisade, et qu'en 1207, s'étant engagé trop avant dans un combat, on ne le revit plus depuis. Il portait *d'argent, au lion de sable.*

168. **EUSTACHE DE CANTELEU.** Il fut l'un des seigneurs de la Picardie et de l'Artois qui prirent la croix avec le comte de Saint-Pol, Anselme de Cayeux et Nicolas de Mailly. Il commandait le troisième corps d'armée des croisés devant Constantinople, et mourut en 1204 dans cette ville, fort regretté de tous ses compagnons, d'après le récit de Villehardouin. Il portait *losangé d'or et de sable,* selon l'armorial de Bayeux, conservé aux manuscrits de la Bibliothèque royale.

169. **ROBERT MALVOISIN.** Il est cité par Geoffroy de Villehardouin parmi les seigneurs de France qui allèrent en 1202 à la conquête de Constantinople. En 1203 il suivit Simon, comte de Montfort, auprès du roi de Hongrie. Joinville nomme Guyon de Malvoisin parmi les chevaliers qui, ayant suivi le roi saint Louis en Terre-Sainte, en 1248, combattirent à la Massoure, et cet historien fait un grand éloge de sa valeur dans cette funeste journée. Il portait, selon l'armorial de Bayeux, *d'or, à deux fasces de gueules.*

170. **GUÉRIN DE MONTAGU** OU **MONTAIGU,** de la province d'Auvergne. Il fut élevé, en 1208, à la dignité de grand-maître de l'ordre de Saint-Jean. Il se distingua à la tête de ses chevaliers, au siége de Damiette, entrepris par les croisés en 1218, et en 1222 il alla en Europe solliciter des secours pour la Terre-Sainte. Guérin de Montagu mourut en 1230, en Palestine. Il portait *écartelé aux 1 et 4 de la religion, et aux 2 et 3 de gueules à la tour d'or,* qui est de Montagu.



Dévastation de l'église de Sainte-Sophie à Constantinople.



L'armée des croisés reçoit la bénédiction avant la bataille de Gaza.

CINQUIÈME CROISADE

ARMOIRIES PEINTES SUR LES PILIERS



Frédéric II.

51. JEAN DE BRIENNE, roi de Jérusalem, empereur de Constantinople. Il était un des chevaliers qui prirent Constantinople, et il se fit dans cette expédition un tel renom de valeur, qu'après la mort d'Amaury, roi de Jérusalem, les barons de la Palestine députèrent en France pour lui offrir ce royaume. Avec l'agrément et les secours de Philippe-Auguste et du pape Innocent III, il partit accompagné de trois cents chevaliers et aborda au port de Caïpha, le 13 septembre 1209. Il fut couronné à Tyr, l'année suivante. Après d'inutiles efforts de vaillance contre les infidèles, il revint en France en 1221 demander des secours pour la Terre-Sainte, céda ses droits sur le royaume de Jérusalem à l'empereur Frédéric II, et, en 1231, appelé au trône impérial par les barons français de l'empire d'Orient, pendant la minorité de Baudouin de Courtenay, IIe du nom, il s'embarqua à Venise, et arriva à la fin de l'automne à Constantinople, où il fut couronné empereur. Il portait *écartelé aux 1 et 4 d'azur, au lion d'or, l'écu semé de billettes de même*, qui est Brienne, *aux 2 et 3 de Champagne, et sur le tout Jérusalem.*

52. PIERRE II, seigneur de Courtenay, empereur de Constantinople. La famille de Courtenay, dont on a vu l'un des membres figurer avec gloire à la première croisade, ayant manqué d'héritiers mâles, à la quatrième génération, Élisabeth, dame de Courtenay, en transmit le nom et les armes à Pierre de France, septième fils de Louis-le-Gros, qu'elle épousa en 1150. Son fils, Pierre II, seigneur de Courtenay, comte de Nevers, marquis de Namur, fut, sur la renommée de sa valeur et de ses vertus chevaleresques, élu empereur de Constantinople, après la mort de Henri de Hainaut, son beau-frère, et fut couronné solennellement à Rome, le 9 avril 1217, par le pape Honoré III. Les armes de l'empire de Constantinople étaient *de gueules, à la croix d'or, cantonnée de quatre besants tourteaux de même, chargés d'une croix d'or potencée et contre-potencée, accompagnés chacun de quatre croisettes potencées et contre-potencées de même.*

53. FRÉDÉRIC II, empereur d'Allemagne. Il se rendit en Terre-Sainte l'an 1228. Ayant conclu avec le soudan d'Égypte, le 18 février 1229, un traité qui le rendait maître de Jérusalem, il y entra le 17 mars, et y ceignit le lendemain la couronne. Frédéric partit le 1er mai pour revenir en Europe. Il portait *d'or, à l'aigle éployée de sable,*

cerclée, becquée, languée et membrée de gueules, qui est de l'empire, *chargée en cœur d'un écusson écartelé, au premier écartelé en sautoir d'argent à l'aigle éployée de sable et pallé d'or et de gueules,* qui est de Naples; *au deuxième, d'argent, à la croix de gueules cantonnée de quatre têtes de Mores de sable tortillées d'argent,* qui est de Sardaigne; *au troisième, de Jérusalem, et au quatrième, de Souabe.*

ARMOIRIES PEINTES SUR LA FRISE

Armand de Périgord

171. HENRI, comte de Rodez et de Carlat. On lit dans la généalogie des comtes de Rodez, donnée par le P. Anselme, qu'Henri, comte de Rodez, prit la croix à Clermont, des mains du cardinal Robert, légat du pape Honoré III, en 1217, pour aller en Terre-Sainte, et partit après avoir fait son testament. Il portait *de gueules, au léopard lionné d'or.*

172. MILON III, comte de Bar-sur-Seine. Suivant le moine Albéric des Trois-Fontaines, et la chronique anglaise de Benoît de Péterborough, Milon III, comte de Bar-sur-Seine, issu de l'illustre famille de Brienne, alla à la Terre-Sainte à l'époque de la cinquième croisade, et mourut au siége de Damiette, en 1219. On voit dans l'*Art de vérifier les Dates*, que déjà, au siècle précédent, Milon II, comte de Bar-sur-Seine, avait suivi à la Terre-Sainte Louis-le-Jeune en 1147, et était de retour en 1149. Manassès, son frère et son successeur, suivit aussi le roi Philippe-Auguste à la croisade de 1190, selon les auteurs de ce savant ouvrage. Guillaume de Chartres, qui était grand-maître du Temple en 1217, était fils de Milon III, comte de Bar-sur-Seine, comme le prouve un passage d'Olivier, historien contemporain : «Venit etiam... comes Barri et filius ejus, frater Willelmus de Carnoto, magister militiæ Templi. » Gaucher de Bar-sur-Seine, autre fils de Milon III, accompagnait aussi son père au siége de Damiette. Milon III portait *d'azur, à trois bars d'or posés l'un sur l'autre en demi-cercle, à la bordure componée de huit pièces d'or et de sable.*

173. GRIMALDUS, seigneur de Monaco, de la maison de Grimaldi (Valentinois). Il fut au siége de Damiette, entrepris en 1218 par les croisés, d'après l'histoire de cette maison par Venasque, citée par le P. Anselme, dans son *Histoire généalogique de la Maison de France et des Officiers de la couronne.* Il portait *fuselé d'argent et de gueules.*

174. SAVARY DE MAULÉON. Il était un des plus illustres chevaliers du Poitou. A la fois guerrier et troubadour, il avait voué ses chants aussi bien que ses armes à la défense de l'indépendance des provinces méridionales, menacées par la politique conquérante des rois de France. Il se rangea, en 1211, sous la bannière de Jean-sans-Terre, et lorsque, dix ans plus tard, le roi Louis VIII marcha pour réduire les Poitevins révoltés (1224), on le vit combattre jusqu'au bout pour la cause de sa province. Ce fut dans l'intervalle de ces deux guerres que Savary de Mauléon se rendit avec ses vassaux au siége de Damiette, dont le succès fut en partie son ouvrage. Avant son départ en 1218, il avait fait un grand nombre de donations aux abbayes de Marmoutiers et de Talmont, comme on le voit par les cartulaires de ces abbayes. Son père, Raoul de Mauléon, avait accompagné Richard Cœur-de-Lion au siége d'Acre, en 1191, et avait été délivré de la main des Sarrazins par ce prince même. Le fils de Savary, Raoul de Mauléon, comme lui seigneur de Talmont, suivit, en 1248, le roi saint Louis à la Terre-Sainte, et partagea sa captivité. A son retour il fonda l'église de Saint-Laurent près Mauléon. Pour subvenir aux frais de son expédition, il avait engagé pour quatre mille livres tournois au vicomte de Thouars ses terres de Poitou et d'Aunis. Tous ces détails sont extraits du *Trésor des chartes* et confirmés par les histoires contemporaines de Bromton, Matthieu Pâris, etc. Les Mauléon de Poitou avaient les mêmes armes que ceux de Gascogne, mais de contraires émaux, c'est-à-dire *le champ d'or, au lion de gueules.*

175. PIERRE DE LYOBARD. On lit dans *l'Histoire de Bresse et de Bugey,* par Guichenon, que Hugues, seigneur de

Lyobard, alla deux fois en Terre-Sainte, sans que l'on sache l'époque précise d'aucun de ces deux pèlerinages. Pierre de Lyobard, un de ses descendants, se trouvait au siége de Damiette, en 1218. Ils portaient *d'or, au léopard lionné de gueules,* armes parlantes.

176. **JEAN.** On lit dans la *grande Histoire d'Angleterre,* de Mathieu Pâris, que Jean, seigneur d'Arcis-sur-Aube, alla à la Terre-Sainte avec Milon III, comte de Bar-sur-Seine, en 1218, et combattit au siége de Damiette. Il portait *d'azur, à six besants d'argent posés* 3, 2 *et* 1 ; *au chef d'or et à la bordure de gueules.*

177. **HERMANN** ou **ARMAND DE PÉRIGORD**, de l'ancienne maison des comtes de Périgord. Il fut élu grand-maître du Temple vers 1233. L'an 1244 il se distingua, à la tête de ses chevaliers, dans les deux batailles livrées par les chrétiens d'orient aux Kharismiens; il périt dans la dernière de ces deux sanglantes journées, comme le témoigne une lettre écrite à ce sujet par Guillaume de Châteauneuf, grand-maître de l'Hôpital. Il portait *écartelé aux* 1 *et* 4 *du Temple, et aux* 2 *et* 3 *de gueules, à trois lions d'or, armés et couronnés d'azur, posés* 2 *et* 1, qui est de Périgord.



L'évêque de Rama absout Gauthier de Brienne



Les croisés, guidés par un Arabe, passent à gué le canal d'Aschmoun Tanah

SIXIÈME CROISADE

ARMOIRIES PEINTES SUR LES PILIERS

Saint Louis

54. LOUIS IX (SAINT LOUIS), roi de France. Il entraîna par son exemple toute la fleur de la chevalerie française à la croisade de 1248; il prit Damiette le 6 juin 1249, fut fait prisonnier en 1250; puis, rendu à la liberté, séjourna quatre ans entiers en Palestine, jusqu'au moment où la mort de sa mère, Blanche de Castille, le rappela en France (1254). En 1270 il entreprit une seconde croisade, et alla assiéger Tunis, où il mourut de la peste qui ravageait son armée. Il portait *d'azur, semé de fleurs de lis d'or,* comme ses prédécesseurs.

55. ROBERT DE FRANCE, Ier du nom, comte d'Artois, troisième fils de Louis VIII, roi de France, et de Blanche de Castille. Il suivit le roi saint Louis, son frère, à son premier voyage d'outre-mer, se trouva à la prise de Damiette, et fut tué à la Massoure en combattant vaillamment, le mercredi des Cendres, 9 février 1250. Il portait *semé de France au lambel de quatre pendants de gueules, chaque pendant chargé de trois châteaux d'or.*

56. ALPHONSE, comte de Poitiers et de Toulouse, VIe fils de Louis VIII et de Blanche de Castille. Il fut laissé régent en France en 1248, avec sa mère, pour gouverner le royaume en l'absence du roi son frère; mais il le suivit l'année d'après, se trouva au combat de Pharanie, le 5 avril 1250, et y fut fait prisonnier par les infidèles. Ayant été racheté, il revint en France en 1251. Il portait *semé de France, parti de guenles à six châteaux d'or, posés* 3, 2 *et* 1.

57. CHARLES DE FRANCE, Ier du nom, comte d'Anjou, depuis roi de Naples, de Sicile et de Jérusalem. Il était le septième fils de Louis VIII, roi de France. Il accompagna le roi saint Louis, son frère, en Égypte; se distingua par sa bravoure, et tomba prisonnier entre les mains des infidèles, le 5 avril 1250. Lorsque saint Louis, en 1270, conçut le projet d'une seconde croisade, ce fut lui qui le décida à porter l'effort de ses armes contre Tunis. Il n'arriva devant cette ville que pour trouver son frère mort. De retour dans ses États, il acquit les droits de Marie, princesse d'Antioche, sur le royaume de Jérusalem, s'en fit couronner roi à Rome, et en prit le titre en 1277. Il ne survécut que deux ans à la sanglante catastrophe des Vêpres Siciliennes (1282), dont il ne put tirer vengeance. Il portait *semé de France au lambel de trois pendants de gueules, parti de Jérusalem.*

58. HUGUES IV, DUC DE BOURGOGNE. Il accompagna le roi saint Louis à son premier voyage d'outre-mer, en 1248. Il portait, comme ses ancêtres, *bandé d'or et d'azur de six pièces, à la bordure de gueules.*

59. PIERRE DE COURTENAY, Ier du nom, seigneur de Conches, de Mehun-sur-Yèvre, etc. Il suivit saint Louis au voyage de la Terre-Sainte, en 1249, et mourut en Égypte, après la bataille de la Massoure, le 9 février 1250. Il portait *d'or, à trois tourteaux de gueules, au lambel de cinq pendants d'azur,* comme son père, Robert de Courtenay, chef de la branche des seigneurs de Champignelles.

60. THIBAUT VI, comte de Champagne, puis roi de Navarre en 1234, à la mort de Sanche VII, roi de Navarre, son oncle maternel. Il marcha à la croisade, en 1249, avec les ducs de Bourgogne et de Bretagne. Il portait *écartelé aux 1 et 4 de gueules aux chaînes d'or, passées en orle, en croix et en sautoir,* qui est Navarre, *et aux 2 et 3 de Champagne.*

61. PIERRE DE DREUX, dit *Mauclerc,* duc de Bretagne, de la maison de Dreux. S'étant croisé avec saint Louis, il passa en Terre-Sainte. Il fut blessé à la Massoure, en 1250, fait prisonnier et racheté en même temps que le roi de France. Il mourut au retour, pendant la traversée, à la fin de mai 1250. Il portait *échiqueté d'or et d'azur, au franc quartier d'hermine, à la bordure de gueules,* qui sont les armes de Dreux, brisées d'un franc quartier aux armes de Bretagne.

62. JEAN, sire de Joinville et de Risnel, sénéchal de Champagne, auteur de *l'Histoire de saint Louis.* Il se croisa et accompagna ce prince au voyage de la Terre-Sainte, emmenant à sa suite dix chevaliers. Il était avec le roi dans l'île de Chypre, en 1248, et gagna tellement ses bonnes grâces, que ce prince voulut toujours l'avoir près de sa personne, l'employant dans les négociations les plus importantes, et le tenant pour l'un de ses principaux et plus fidèles conseillers. Il se signala en Égypte par sa bravoure, y fut blessé et fait prisonnier avec le roi. Après cinq ans de séjour en Terre-Sainte il revint en France en même temps que saint Louis. On lit dans *l'Art de vérifier les Dates,* que Geoffroy III, dit *le Vieux* et *le Gros,* sire de Joinville, l'un des ancêtres de Jean, accompagna, en 1147, Louis-le-Jeune en Palestine, et monta le même vaisseau que lui. Geoffroy IV, dit *Trouillard,* fils et successeur de Geoffroy III, fut armé chevalier par Richard Cœur-de-Lion, qui lui donna le *lion issant* dont il chargea son écu. Il suivit ce prince à la Terre-Sainte, et signala sa valeur au siége d'Acre, en 1191. Geoffroy V, son fils, qui avait déjà combattu avec valeur au siége d'Acre, sous les enseignes de son père, prit la croix en 1199, avec Robert son frère et d'autres seigneurs pour retourner en Palestine. Il y augmenta sa réputation par ses brillants exploits, et y trouva la mort en 1205. Enfin Simon, frère de Geoffroy V, partit pour la Terre-Sainte en 1218, et prit part au siége et à la prise de Damiette. Ils portaient *d'azur, à trois broyes d'or, au chef d'argent chargé d'un lion issant de gueules.*



Délivrance de prisonniers

ARMOIRIES PEINTES SUR LA FRISE



Gaston II de Gontaut.

178. ARCHAMBAUD IX DE DAMPIERRE, sire de Bourbon, surnommé *le Jeune*. Il suivit le roi saint Louis à la croisade, et Joinville raconte comment il mourut peu après son arrivée dans l'île de Chypre, le 15 janvier 1248. Son aïeul, Guy II, avait fait le voyage de la Terre-Sainte, en 1190, avec le roi Philippe-Auguste. Ils portaient *d'or, au lion de gueules, à l'orle de huit coquilles d'azur*, qui sont les armes des anciens sires de Bourbon.

179. HUMBERT DE BEAUJEU, seigneur de Montpensier, d'Aigueperse, de la Roche-d'Agoux, d'Hermenc et de Roanne, connétable de France. Il accompagna le roi saint Louis en son premier voyage d'outre-mer, et signala son courage à la bataille de la Massoure, en 1250. Il fut aussi de la croisade de Tunis, en 1270. Louis de Beaujeu, seigneur de Montferrand, de la même famille, accompagna également le roi saint Louis au voyage d'Afrique avec onze chevaliers, à raison de deux mille six cents livres et bouche en cour. Guillaume de Beaujeu, seigneur de Sevans, fut créé grand-maître des Templiers en 1288, et fut tué, le 18 mai 1291, à la prise d'Antioche. Ils avaient pour armes *l'écu d'or, au lion de sable, chargé d'un lambel de cinq pendants de gueules*, et pour devise : *A tout venant beau jeu!*

180. JEAN, comte de Montfort-l'Amaury, petit-fils du célèbre Simon de Montfort, le conquérant de l'Albigeois. Il suivit le roi saint Louis à son premier voyage d'outre-mer, en 1248, et mourut en chemin, dans l'île de Chypre, au commencement de l'année 1249. Son père, Amaury VI, connétable de France, avait été envoyé en 1239 au secours de la Terre-Sainte : fait prisonnier par les infidèles sous les murs de Gaza, il avait été conduit à Bagdad et y était resté jusqu'au commencement de l'année 1241. Rendu alors à la liberté, il avait repris le chemin de la France, mais était mort à Otrante, avant d'avoir revu le sol de sa patrie. Joinville cite encore Philippe de Montfort, seigneur de Castres, en Albigeois, comme ayant accompagné saint Louis à la croisade, en 1248. Ils portaient *de gueules, au lion d'argent, la queue nouée, fourchée en sautoir.*

181. HUGUES XI, dit *le Brun*. Les historiens contemporains, Joinville et Guillaume de Nangis, nomment Hugues XI, sire de Lezignem et comte de la Marche, parmi les seigneurs qui suivirent saint Louis à la Terre-Sainte, en 1248. Il portait *burelé d'argent et d'azur, à six lions de gueules posés* 3, 2 *et* 1, *brochant sur le tout.*

182. HENRI CLÉMENT, IIe du nom, seigneur du Mez et d'Argentan, maréchal de France. Il suivit le roi saint Louis à son premier voyage de la Terre-Sainte, en 1248, selon *la Chronique de Flandre*, qui l'appelle par erreur *Albéric*. Cette erreur vient sans doute de ce qu'il descendait d'Albéric Clément, le second des maréchaux de France, qui fut tué, comme on l'a vu plus haut, au siége d'Acre en 1191. Henri Clément portait, comme son aïeul, *d'or, à la bande de gueules.*

183. GUILLAUME DE BEAUMONT, maréchal de France. On lit dans le P. Anselme que « Guillaume de Beaumont « prend la qualité de maréchal de France dans une obligation de deux cent trente livres, dont le roi saint Louis « avait répondu pour lui, envers Pierre de Chambly, dit *le Chambellan*, étant à Acre au mois de juin 1250, suivant un « titre du Trésor des chartes du Roi. » Ce renseignement prouve que Guillaume de Beaumont était du nombre des seigneurs qui accompagnaient le roi de France dans sa première croisade, en 1248. Selon l'usage du blason, ses armes, n'étant pas connues, se trouvent représentées par un écusson *d'argent*.

184. MATHIEU, Ier du nom, seigneur de Roye et de Germigny. Il accompagna le roi saint Louis en ses deux voyages d'outre-mer, en 1248 et 1270, ainsi qu'il est rapporté dans la généalogie des seigneurs de Roye, par le P. Anselme. Il portait *de gueules, à la bande d'argent*

185. GILLES, sire de Rieux. On lit dans le P. Anselme[1] que Gilles, sire de Rieux, fit le voyage de la Terre-Sainte en 1248, avec Pierre de Dreux, dit *Mauclerc*, duc de Bretagne. Il portait *d'azur, à dix besants d'or posés* 3, 3, 3 *et* 1.

186. BOSON DE TALLEYRAND, seigneur de Grignols. *L'Art de vérifier les Dates*[2] cite un acte de l'année 1251, d'où il résulte que Boson de Talleyrand, sire de Grignols, petit-fils de Hélie V, dit *Talleyrand*, comte de Périgord, se trouvait alors en Palestine, où il avait suivi le roi saint Louis en 1248. Il n'était pas le premier de cette noble famille qui figurât dans les guerres saintes; nous avons déjà vu Hermann ou Armand de Périgord, qui fut grand-maître du Temple, en 1233, et l'histoire nous apprend, en outre, que Hélie V, dit *Talleyrand*, aïeul de Boson, dont il est ici question, se croisa pour la Terre-Sainte, où il périt en y arrivant, l'an 1205, et qu'Archambaud II, comte de Périgord, fils d'Hélie V, fit en 1240 le même voyage. Ils portaient *de gueules, à trois lions d'or, armés et couronnes d'azur.*

187. GASTON II DE GONTAUT, seigneur de Biron. On lit dans la généalogie de la maison de Gontaut, donnée par le P. Anselme[3], que Gaston II de Gontaut, seigneur de Biron, accompagna en 1248 le roi saint Louis au voyage de la Terre-Sainte. Il portait l'écu *en bannière, écartelé d'or et de gueules.*

188. ROLAND DE COSSÉ. Le P. Anselme[4] cite des lettres du roi Louis XIII, datées de Fontainebleau, au mois d'avril 1611, portant érection du comté de Brissac en duché-pairie, en faveur de Charles de Cossé, IIe du nom, comte de Brissac et maréchal de France. Ces lettres rapportent, parmi les titres d'honneur de la famille de Cossé, que « du temps de saint Louis, un Roland de Cossé accompagna ce prince au voyage de la Terre-Sainte, où il décéda. » Il portait *de sable, à trois fasces d'or dentelées par le bas.*

189. HENRI, seigneur de Boufflers, de Morlay et de Campigneulles. Il est cité par le P. Anselme[5] parmi les chevaliers qui accompagnèrent le roi saint Louis dans son voyage de la Terre-Sainte. Il portait *d'argent, à trois molettes à six de gueules posées* 2 *et* 1, *et accompagnées de neuf croisettes recroisettées de même,* 3 *en chef,* 3 *en fasce et* 3 *en pointe, ces trois dernières posées* 2 *et* 1.

190. JEAN Ier, sire d'Aumont. On voit dans la généalogie de la maison d'Aumont, par le P. Anselme[6], que Jean, Ier du nom, sire d'Aumont, de la Neufville d'Aumont et du Mesnil, accompagna le roi saint Louis au voyage de la Terre-Sainte, en 1248. Il portait *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de sept merlettes de même,* 4 *en chef et* 3 *en pointe, ces trois dernières mal ordonnées.*

191. GEOFFROY V, baron de Châteaubriant. Il accompagna en 1248 le roi saint Louis à la Terre-Sainte, et ce prince, pour récompenser la bravoure dont il avait fait preuve dans la désastreuse journée de la Massoure, lui permit de porter pour armes : *de gueules, semé de fleurs de lis d'or.* Ce fait, consigné dans la généalogie de la maison de Châteaubriant, par M. de Courcelles, est confirmé par des titres et pièces authentiques conservés au cabinet des manuscrits, à la Bibliothèque royale.

192. OLIVIER DE TERMES. Le sire de Joinville, dans son *Histoire de saint Louis,* nomme, parmi les chevaliers qui marchèrent en Égypte à la suite de ce prince, messire Olivier de Termes, comme « l'un des plus vaillants et des plus « hardis hommes qu'il ait connus en la Terre-Sainte. » Il portait *d'azur, à trois flammes d'argent mouvantes de la pointe.*

193. GAUTHIER, vicomte de Meaux. Des titres relatifs aux vicomtes de Meaux, conservés aux manuscrits de la Bibliothèque royale, attestent que Gauthier, vicomte de Meaux, dit *Giffart,* suivit en 1248 le roi saint Louis à la croisade. Il y est dit aussi que ce fut lui qui apporta en France la sainte couronne d'épines, et qu'en récompense le roi lui donna pour armes : *d'argent, à cinq couronnes d'épines de sable.* Il portait *de sable, à la jumelle d'argent.*

194. PONS DE VILLENEUVE. Trois frères du nom de Villeneuve, Arnaud, Raymond et Pons, chevaliers languedociens, suivirent en 1248, à la Terre-Sainte, Alphonse, comte de Poitiers et de Toulouse, et le roi saint Louis rendit

(1) *Histoire généalogique de la maison de France*, t. VI, p. 766.
(2) Tome X, p. 208.
(3) *Histoire généalogique de la maison de France*, t. VII, p. 298.
(4) *Histoire généalogique de la maison de France*, t. IV, p. 310.
(5) *Ibid.*, t. V, p. 77.
(6) *Ibid.*, t. IV, p. 870.

en leur faveur une sentence au camp de Joppé, en 1252. Pour subvenir aux frais de la croisade, ces chevaliers avaient aliéné la ville de Pontsorbe à l'ordre de Saint-Jean[1]. Pierre V de Villeneuve fut du nombre des seigneurs languedociens qui suivirent le malheureux Raymond Trencavel II en Palestine. Il prit aussi la croix en 1270, ainsi que le mentionne Joinville, et mourut devant Tunis. Ils portaient *de gueules, à l'épée antique d'argent garnie d'or, posée en bande, la pointe en bas.*

195. HÉLIE V DE BOURDEILLES, chevalier. Il fit son testament devant Damiette, le jour de la fête de Saint-Nicolas, l'an 1249. Cette pièce, qui existe encore, prouve qu'il avait accompagné le roi saint Louis en 1248. Le *Dictionnaire de la Noblesse,* par Lachenaye des Bois, nomme encore Boson de Bourdeilles comme étant allé à la même croisade. Ils portaient *d'or, à deux pattes de griffon de gueules, onglees d'azur, posées l'une sur l'autre en contre-bande.*

196. JEAN DE BEAUFFORT, en Artois. D. de Vienne, savant bénédictin, qui a écrit *l'Histoire de la province d'Artois,* rapporte qu'au nombre des seigneurs qui accompagnèrent en 1248 le duc Robert à la Terre-Sainte, était Jean de Beauffort On lit encore dans une généalogie de la maison de Beauffort en Artois, faite d'après celle que dressa sur titres, en 1696, le P. Jocquet, jésuite, qu'un Baudouin de Beauffort suivit saint Louis en Palestine avec quatre chevaliers, et fut tué à la Massoure en 1250; on y mentionne enfin Geoffroy de Beauffort qui périt au siége de Tunis, en 1270. Ils portaient *d'azur, à trois jumelles d'or.*

197. GUÉRIN DE CHATEAUNEUF DE RANDON, seigneur d'Apchier. Nous lisons dans la généalogie de l'illustre maison de Châteauneuf de Randon, par le P. Anselme[2], que Guérin de Châteauneuf, III[e] du nom, seigneur d'Apchier, de Montaleyrac, et en partie de Châteauneuf de Randon, étant de retour de la Terre-Sainte, où il avait marché sous la bannière du roi saint Louis, fonda, pour satisfaire à un vœu, la chapelle de Saint-Jean, à Apchier. Il portait *d'or, au château de gueules, maçonné de sable, à trois donjons de même, et sommé de deux haches d'armes de sable.*

198. GAUBERT D'ASPREMONT. Joinville, dans son *Histoire de saint Louis,* raconte qu'au nombre des chevaliers qui prirent la croix en 1248, se trouvaient « messire Gaubert d'Aspremont et ses frères. En la compaignie duquel je, « Jehan de Joinville, pource que nous estions cousins, passai la mer en une petite nef que nous louasmes. Nous estions « vingt chevaliers, dont de sa part il faisait le dixisme, et moi de ma part l'autre dixisme. » Il portait *de gueules à la croix d'argent.*

199. PHILIPPE II, seigneur de Nanteuil, du Plaissier, de Pomponne et de Levignen. On lit dans *l'Histoire de saint Louis,* du sire de Joinville, que le roi étant à Damiette était suivi de « huit bons chevaliers et vaillans, qui avoient eu « et gaigné maintesfoiz le pris d'armes, tant decza la mer que oultre mer, et les souloit-on appeler les bons chevaliers; » et parmi eux il cite messire *Phelippe de Nantuel.* Le P. Anselme[3] dit qu'il avait déjà fait le voyage de la Terre-Sainte, en 1 39, et qu'il le fit encore en 1258. Il portait *de gueules, à six fleurs de lis d'or, posées 3, 2 et 1.*

200. GEOFFROY DE SARGINES. Il était, au rapport de Joinville, l'un des huit *bons chevaliers* qui accompagnaient en Terre-Sainte la personne du roi. Ce fut lui qui répondit aux Sarrazins qui demandaient en otage la personne du roi jusqu'à la reddition de Damiette, « que ja n'auroient les Turcs la personne du roy : et qu'il aymoit beaucoup « mieux que les Turcs les eussent tous tuez, qu'il leur fust reprouché qu'ilz eussent baillé leur roy en gaige. » Lorsque saint Louis malade quitta son camp pour revenir à Damiette, « il ne lui demoura de tous ses gens d'armes que le bon « chevalier messire Geffroy de Sergines, lequel se rendit jusques à une petite ville nommée Casel, là où le roy fut « prins. Mais avant que les Turcs le peussent avoir, continue Joinville, d'après le récit même du roi, messire Geffroy « de Sergines le deffendoit en la fazon que le bon serviteur deffend le hanap de son seigneur de paeurs des mouches. « Car toutes les foiz que les Sarrazins l'approuchoient, messire Geffroy le deffendoit à grans coups d'espée et de pointe, « et ressembloit sa force lui estre doublée d'oultre moitié, et son preux et hardi courage; et à tous les coups les « chassoit de dessus le roy. » Il portait *de gueules, a la fasce d'or, surmontée d'une vivre de même.*

(1) Pavillet, *Histoire de la maison de Villeneuve,* p. 249.
(2) *Histoire généalogique de la maison de France,* t. III, p 808 et suiv.
(3) *Histoire généalogique de la maison de France,* t II, p 269.

201. HUGUES DE TRICHATEL, seigneur d'Escouflans. Joinville raconte qu'au milieu du désordre qui s'était mis dans l'armée chrétienne, à la bataille de la Massoure, il se trouva avec ses chevaliers, attaqué par près de six mille Sarrazins; « et là, ajoute-t-il, ils tuèrent Hugues de Trichâtel, seigneur d'Escouflans, qui portoit la bannière « de nostre compaignie. » Il portait *d'or, à une clef de gueules posée en pal.*

202. JOSSERAN DE BRANCION. Oncle du sire de Joinville, il suivit en Egypte le comte de Poitiers. Il commandait une compagnie de vingt chevaliers à pied. A l'attaque que les croisés soutinrent le premier vendredi de carême, sa petite troupe eut beaucoup à souffrir, et, selon l'expression du naïf historien, « perdit, de vingt chevaliers qu'il avoit, « les douze, sans ses autres gens d'armes. Et lui mesme en la parfin, des grands coups qu'il eut, mourut de celle « journée au service de Dieu, qui bien l'en a guerdonné, ce devons croire. » A ce sujet Joinville rapporte qu'un jour, après avoir chassé des Allemands qui pillaient un monastère, Josseran de Brancion s'était agenouillé devant l'autel en demandant à Dieu la grâce de mourir un jour *pour lui et en son service.* Henri de Brancion, son fils, l'accompagna en Terre-Sainte, et combattit à ses côtés avec beaucoup de valeur. Ils portaient *d'azur, à trois fasces ondées d'or.*

203. ROGER DE BROSSE, seigneur de Boussac, de Sainte-Sévère et d'Huriel. Il accompagna le roi saint Louis au voyage d'outre-mer, en 1248, puis au siége de Tunis, en 1270[1]. Il portait *d'azur, à trois gerbes ou brosses d'or liées de gueules,* armes parlantes.

204. FOULQUES DU MERLE. Parmi les chevaliers qui avaient suivi à la croisade, en 1248, Robert, comte d'Artois, se trouvait un vieux gentilhomme qui, selon quelques historiens, lui avait servi de gouverneur pendant son enfance. D'après le récit de Joinville, ce fut lui qui engagea témérairement la bataille de la Massoure, en entraînan le comte d'Artois à la poursuite des Sarrazins, malgré les représentations des Templiers, qui devaient former l'avant-garde; « et lequel messire Foucquault, qui tenoit le prince par le frein de son cheval, ne oioit chose que les Tem- « pliers deissent au conte d'Arthois parce qu'il estoit sourt; et crioit messire Foucquault à plaine voiz : Or à eulx, or « à eulx! » Les Templiers, regardant comme une honte de laisser aller le comte d'Artois en avant, se lancèrent à la poursuite de l'ennemi jusque dans la ville de la Massoure, où fut anéantie la fleur de la chevalerie française. Il portait *de gueules, à trois quintefeuilles d'argent.*

205. PIERRE DE VILLEBÉON, seigneur de Baigneaux, de l'ancienne maison de Nemours, grand-chambellan de France. Il suivit saint Louis en ses deux voyages d'outre-mer, et mourut de maladie au port de Tunis, en 1270. Son corps fut apporté l'année suivante à Saint-Denis, où il fut enterré aux pieds du roi. Déjà, en 1219, Gauthier de Villebéon, seigneur de la Chapelle-Gauthier et de Villebéon, chambellan de France, ayant aussi fait le voyage de la Terre-Sainte, avait été pris dans un combat par les infidèles, selon Jacques de Vitry, et était mort quelque temps après. Ils portaient *de sinople, à trois jumelles d'argent.*

206. GAUTHIER DE BRIENNE, comte de Jaffa. On lit dans le récit que fait Joinville du débarquement de saint Louis à Damiette : « A notre main senestre arriva le comte de Japhe, qui estoit cousin germain du conte de Montbélial, « et du lignaige de la maison de Joinville. Celui conte de Japhe arriva moult noblement à terre; car sa gallée estoit « toute painte et dedans et dehors à escussons de ses armes, lesquelles armes sont *d'or, à une croix de gueules patée.* Il « avoit bien trois cens mariniers en sa gallée, qui chascun d'eulx portoit une targe à ses armes, et à chascune targe « y avoit ung penoncel de ses armes batu à or. Et quant il alloit sur mer le faisoit bon veoir, à cause du bruit que « menoient les panonceaux, et aussi le son des naccaires, tabours et cors sarrazinois qu'il avoit en sa gallée. Si « toust que la gallée eut frappé en la sable, le plus avant qu'ilz la peurent mener, lui et ses chevaliers, et gens de « guerre, sortirent moult bien armez et en point, et vindrent arriver couste nous. Et tantoust fist le conte de Japhe « tendre ses pavillons. »

207. HUGUES BONAFOS DE TEYSSIEU. Un acte dont le manuscrit est conservé à la Bibliothèque royale, rappelle

(1) *Histoire généalogique de la maison de France*, t. V, p. 570

une donation faite en Palestine, en 1253, par Raymond VI, vicomte de Turenne, à Hugues Bonafos de Teyssieu, qui l'avait accompagné à la croisade en 1248. Hugues Bonafos de Teyssieu portait *écartelé aux 1 et 4 d'azur, à la bande d'argent, et aux 2 et 3 de gueules, au besant d'argent.*

208. **JACQUES DE SAULX**, seigneur de Saulx (*Salionis*) ou Sauz en Bourgogne. Il prit la croix en 1248 avec le roi saint Louis, et mourut l'année suivante au voyage de la Terre-Sainte[1]. C'est de sa famille qu'est descendue l'illustre maison de Saulx-Tavannes. On trouve encore un Pierre de Saulx au nombre des *chevaliers de l'hostel le roy* pour le voyage de Tunis, en 1270, dont la liste se trouve à la fin de l'Histoire de Joinville. Il portait *d'azur, au lion d'or, armé et lampassé de gueules.*

209. **HENRI DE ROUCY**, seigneur de Thosny et du Bois. Il fit le voyage de la Terre-Sainte avec le roi saint Louis, comme on le voit dans la généalogie de sa maison, l'une des plus anciennes et des plus illustres de la Champagne[2]. Déjà, en 1170, Robert Guiscard, comte de Roucy, d'une plus ancienne branche de cette famille, avait fait le voyage de la Terre-Sainte, selon les auteurs de *l'Art de vérifier les Dates*[3]. Ils portaient *d'or, au lion d'azur.*

(1) *Histoire généalogique de la maison de France*, t. VIII, p. 241.
(2) *Ibid.*, p. 869.
(3) Tome XII, p. 288.



Saint Louis refuse sa liberté



Mort de saint Louis

SEPTIÈME CROISADE

ARMOIRIES PEINTES SUR LES PILIERS

Philippe le Hardi

63. PHILIPPE LE HARDI, III[e] du nom, roi de France, fils et successeur de saint Louis. Il l'accompagna à la croisade de 1270 contre Tunis. Après le traité conclu avec les infidèles, il rapporta en France les restes glorieux de son père. Il portait *semé de France*, comme ses prédécesseurs.

64. JEAN, dit *Tristan* et *de Damiette*, comte de Valois, de Coucy et de Nevers, né à Damiette en 1250, pendant la captivité du roi son père. Il suivit saint Louis à Tunis, en 1270, et y mourut comme lui de la peste. Il portait *semé de France, à la bordure de gueules.*

65. PIERRE, comte d'Alençon, de Blois et de Chartres. Il accompagna le roi saint Louis, son père, au voyage d'Afrique, et se trouva au siége de Tunis, en 1270. Il portait, comme son frère Jean Tristan, *semé de France, à la bordure de gueules.*

66. FOULQUES DE VILLARET. Nommé grand-maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, en 1307, après l'expulsion des chrétiens de la Palestine, il dirigea contre Rhodes toutes les forces de l'ordre, aidées des secours de la chrétienté, et s'empara de la capitale de cette île, le 15 août 1310. Rhodes devint alors le chef-lieu de l'ordre et lui donna son nom. Il portait *écartelé aux* 1 *et* 4 *de la religion, et aux* 2 *et* 3 *d'or, a trois monts de gueules surmontés chacun d'une corneille de sable,* qui est Villaret.

67. PHILIBERT DE NAILLAC, grand-prieur d'Aquitaine et ensuite grand-maître de Saint-Jean-de-Jérusalem. Il combattit avec ses chevaliers à la journée de Nicopolis, en 1396. Il portait *écartelé aux* 1 *et* 4 *de la religion, et aux* 2 *et* 3 *d'azur, à deux léopards d'argent,* qui est Naillac.

68. JEAN DE BOURGOGNE, surnommé *Sans Peur,* comte de Nevers, duc de Bourgogne, fils du duc Philippe-le-Hardi, chef de la seconde maison de Bourgogne. Il mena une puissante armée au secours de Sigismond, roi de

Hongrie, dont les États étaient menacés par les progrès redoutables des Turcs ottomans. Cette croisade alla échouer à la sanglante bataille de Nicopolis, le 28 septembre 1396. Jean-sans-Peur y resta prisonnier du sultan Bajazet, qui ne lui rendit la liberté que moyennant une grosse rançon. Il portait *écartelé aux 1 et 4 d'azur, semé de fleurs de lis d'or, à la bordure componée d'argent et de gueules de seize pièces,* qui est Bourgogne moderne ; *aux 2 et 3 bandé d'or et d'azur de six pièces, à la bordure de gueules,* qui est Bourgogne ancien ; *et sur le tout en cœur l'écu d'or, au lion de sable armé et lampassé de gueules,* qui est de Flandre.

69. JEAN DE VIENNE, amiral de France. Il commandait l'avant-garde à la bataille de Nicopolis, et y fut tué en combattant vaillamment. Il portait *de gueules, à l'aigle d'or.*

70. JEAN LE MEINGRE, IIe du nom, dit *Boucicault,* maréchal de France, comte de Beaufort et d'Alais. Il était avec Jean de Vienne à la suite du comte de Nevers, à la bataille de Nicopolis. Prisonnier de Bajazet, il fut du petit nombre des chevaliers que l'avarice du sultan excepta du massacre de tous les chrétiens tombés entre ses mains. Sa rançon fut payée par Jean-sans-Peur, et six ans après, toujours possédé de l'esprit des aventures, il mena une nouvelle armée de croisés au secours de Constantinople, assiégée par Bajazet. Il portait *d'argent, à l'aigle éployée de gueules, becquée, languée et membrée d'azur.*

71. PIERRE D'AUBUSSON, grand-prieur d'Auvergne. Issu des anciens comtes de la Marche, il fut élevé, en 1476, à la dignité de grand-maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. En 1480 il eut à soutenir un siége de trois mois poussé avec un acharnement incroyable par le pacha Mischa Paléologue, chrétien renégat, qui commandait une flotte de cent soixante vaisseaux et une armée de cent mille hommes. Malgré la ruine de ses remparts, le petit nombre de ses chevaliers et cinq blessures qu'il avait reçues, d'Aubusson eut la gloire de sauver Rhodes et de forcer l'ennemi à en abandonner le siége. Il portait *écartelé aux 1 et 4 de la religion, et aux 2 et 3 d'or, à la croix ancrée de gueules,* qui est d'Aubusson.

72. FABRICE CARETTE. De la maison des marquis de Finale en Italie, il fut élu grand-maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, le 15 décembre 1513. A cette époque, Soliman II menaçait de tourner contre Rhodes les forces de l'empire ottoman, et, pour mettre cette ville en état de défense, Fabrice Carette, pendant les trop courtes années de son magistère, fit relever les fortifications ruinées par le siége qu'avait soutenu Pierre d'Aubusson, en 1480. On voit dans la salle des Croisades, au palais de Versailles, des portes en bois de cèdre richement sculptées, provenant de l'hôpital de Saint-Jean-de-Jérusalem, qui fut alors construit par Fabrice Carette, comme le prouvent le millésime de 1514 et les armoiries du grand-maître gravés sur ces portes. Elles ont été données au Roi des Français par le sultan Mahmoud, et rapportées en France par le prince de Joinville, en 1836, comme il est dit dans une inscription placée au-dessus. On voit encore dans la même salle un mortier en fonte, décoré des armoiries de Fabrice Carette, qui sont : *écartelé aux 1 et 4 de la religion, et aux 2 et 3 de gueules, à cinq cotices d'or.*

73. PHILIPPE DE VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, grand-prieur de France. Il fut élu le 22 janvier 1521 grand-maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. Le 26 juin 1522, la flotte de Soliman le Magnifique, composée de quatre cents bâtiments et portant cent cinquante mille hommes, mit le siége devant Rhodes, et deux mois après le sultan lui-même vint ranimer par sa présence le courage de ses troupes, qui allait succomber sous l'héroïque résistance de l'Isle-Adam et de ses chevaliers. Enfin, abandonné de toute la chrétienté, le grand-maître se décida, sur l'avis de son conseil et contre le sien propre, à rendre, à des conditions honorables, la place qu'il avait si bien défendue. Après avoir promené quelque temps sa grande infortune sous les yeux de l'Europe indifférente, Villiers de l'Isle-Adam transporta, le 26 octobre 1530, le siége de l'ordre dans l'île de Malte, qu'il avait obtenue en toute propriété de l'empereur Charles-Quint. Il portait *écartelé aux 1 et 4 de la religion, et aux 2 et 3 d'or, au chef d'azur, à un dextrochère d'hermines brochant sur le tout,* qui est de Villiers de l'Isle-Adam.

74. JEAN PARISOT DE LA VALETTE, prieur de Saint-Gilles. Il fut élevé à la dignité de grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, le 21 août 1557. Il avait passé par toutes les dignités de l'ordre et s'était signalé dans

toutes les occasions par sa vertu, sa prudence et son courage. En moins de cinq ans il prit aux Turcs cinquante navires. Irrité de ces succès, Soliman II envoya son amiral Mustapha avec une flotte de cent cinquante-neuf vaisseaux et trente mille hommes de débarquement pour s'emparer de Malte (18 mai 1565). Cent trente chevaliers se défendirent jusqu'au dernier sur les ruines du fort Saint-Elme; et le 7 septembre, Mustapha, effrayé de la résistance qu'il éprouvait devant chacune des forteresses, remonta sur ses vaisseaux. Un dernier effort qu'il tenta n'aboutit qu'à une entière défaite. Soliman préparait contre Malte une seconde expédition, lorsque la Valette trouva moyen de brûler l'arsenal et les chantiers du Grand-Seigneur. Jean de la Valette portait *écartelé aux 1 et 4 de la religion, et aux 2 et 3 de gueules, au coq d'argent, la patte droite levée, parti de gueules au lion d'or,* qui est de la Valette.

ARMOIRIES PEINTES SUR LA FRISE


Mathieu de Montmorency

210. GUY DE LÉVIS, IIIe du nom, maréchal de Mirepoix. A la suite de *l'Histoire de saint Louis,* par Joinville, se trouve une liste qui paraît avoir été dressée par l'historien lui-même, et qui renferme les noms des chevaliers lesquels « devront aller avec le roy saint Loys outre mer, et les convenances qui furent entre eux et le roy. » Cette liste nous a fourni les noms de la plupart des seigneurs que nous citons comme ayant pris part à la croisade de 1270. Parmi les chevaliers de *l'hostel le roy* figure *ly mareschaux de Mirepoix.* Le titre de *maréchal de la foi* était devenu héréditaire dans la famille de Lévis, depuis les guerres des Albigeois, où Guy Ier l'avait mérité par sa coopération au triomphe de la foi catholique. Cette famille, originaire de l'Ile-de-France, se trouva, par suite de cette conquête, qui lui donna de riches domaines en Languedoc, transplantée au pied des Pyrénées. Celui dont parle ici Joinville était Guy de Lévis, troisième du nom, seigneur de Mirepoix. Il portait *d'or, à trois chevrons de sable.*

211. ASTORG D'AURILLAC, baron d'Aurillac et vicomte de Conros. Sur la liste dont nous parlions tout à l'heure se trouve *messire Hector Dorillac,* nom corrompu d'Astorg d'Aurillac. Il publia sur les malheurs de cette croisade une pièce satirique qui rendit son nom fameux parmi les troubadours de la langue d'Oc, et qui est restée comme un des plus curieux monuments de la poésie du moyen-âge. Il portait *d'azur, à la bande d'or, à l'orle de six coquilles d'argent.*

212. ANSELME DE TOROTE, seigneur d'Offemont. La même liste porte : « Monsieur Ansoult d'Offemont, soy dixiesme de chevaliers, aura du roy vingt-six cens livres tournois, et mangeront à l'hostel le roy. » A cette époque la seigneurie d'Offemont n'était pas encore passée dans la maison de Clermont-Neele, et c'est Ansoult ou Anselme II de Torote, seigneur d'Offemont, dont le sire de Joinville a voulu ici parler. Il portait donc les armes de l'ancienne maison de Torote, dont la généalogie se trouve rapportée par le P. Anselme, et qui sont *de gueules, au lion d'argent.*

213. GUILLAUME III, vicomte de Melun, seigneur de Montreuil-Bellay. Il accompagna le roi saint Louis en son voyage d'Afrique, l'an 1270, avec trois bannières et douze chevaliers, *aux gages de cinq mille livres et bouche à cour en l'hostel le roy,* ainsi qu'on l'apprend d'un état de la chambre des comptes. Il descendait en ligne directe de Guillaume-le-Charpentier, vicomte de Melun, que nous avons vu figurer avec honneur à la première croisade, et portait comme lui *d'azur, à sept besants d'or, posés* 3, 3 *et* 1, *au chef d'or.*

214. MATHIEU III, seigneur de Montmorency. Il suivit saint Louis au voyage de Tunis, et Joinville le met au nombre des *chevaliers de l'hostel le roy.* Le P. Anselme, dans sa généalogie de la maison de Montmorency, dit qu'il mourut dans cette expédition. Déjà nous avons vu figurer à la seconde croisade, en 1147, Thibaut de Montmorency;

depuis, vers l'an 1173, un autre Thibaut de Montmorency, seigneur de Marly, s'était croisé pour aller visiter les saints lieux, et était revenu en 1179; mais il portait encore les anciennes armes de cette illustre maison, *d'or, à la croix de gueules, cantonnée de quatre alérions d'azur.* Ce fut Mathieu II, dit *le Grand,* seigneur de Montmorency, qui reçut de Philippe-Auguste *douze autres alérions,* ajoutés à son écusson en mémoire des douze enseignes impériales qu'il avait prises à la bataille de Bouvines. C'est avec cette glorieuse addition qu'elles passèrent à ses descendants, et que les portait à Tunis Mathieu III dont il est ici question.

215. FLORENT DE VARENNES, amiral de France. On voit, par l'état des chevaliers qui allèrent à Tunis avec saint Louis, que Florent de Varennes, amiral de France, selon les conditions par lui faites avec le roi, devait partir « lui douzeiesme de chevaliers, » et recevoir du roi « trois mille deux cens cinquante-cinq livres tournois. » Il portait *de gueules, à la croix d'or.*

216. GUY VII, sire de Montmorency-Laval. L'ancienne maison de Laval, faute d'héritiers mâles, s'était fondue dans celle de Montmorency, par le mariage d'Emme, dame et héritière de Laval, avec Mathieu II, seigneur de Montmorency. Le premier fils issu de cette union prit le nom de Guy, héréditaire depuis la première croisade dans la maison de Laval, et reçut de sa mère le titre et la jouissance de cette seigneurie, dont il transmit le nom à ses descendants. Il chargea de *cinq coquilles d'argent sur la croix* pour brisure les armes de Montmorency. Guy, VIIe du nom, sire de Laval, son fils, dont il est ici question, prit la croix et suivit saint Louis à Tunis, en 1270.

217. RAOUL DE SORES, sire d'Estrées, maréchal de France. Il suivit saint Louis à Tunis en 1270, « ly sixiesme de chevaliers, » et reçut du roi seize cents livres tournois. Il portait *d'azur, à la quintefeuille d'argent, accompagnée de huit merlettes de même, posées en orle.*

218. THIBAUT DE MARLY, seigneur de Mondreville. Mathieu, fils de Mathieu Ier, seigneur de Montmorency, ayant succédé à Thibaut, son frère, dans la seigneurie de Marly, en prit le nom et le transmit à sa postérité. Il accompagna Philippe-Auguste au voyage de la Terre-Sainte, et au retour ce prince lui donna trois cents marcs d'or pour l'indemniser de la perte de ses bagages, jetés à la mer dans une tempête. En 1202 il se croisa encore avec Boniface de Montferrat pour la conquête de Constantinople, et commanda avec Eudes de Champlite le cinquième corps de l'armée croisée. Il mourut à cette expédition le 27 août 1205, et Geoffroy de Villehardouin raconte qu'il fut enterré dans une église de Saint-Jean de l'Hôpital de Jérusalem. Mais comme il portait les anciennes armes de Montmorency, on s'est contenté de mentionner son nom dans cette notice, sans reproduire son blason. Thibaut de Marly, seigneur de Mondreville, son petit-fils, est nommé dans l'état des chevaliers de l'hôtel du roi saint Louis qui se croisèrent pour l'accompagner au voyage de Tunis, l'an 1270. Il portait les anciennes armes de Montmorency, *d'or, à la croix de gueules, cantonnée de quatre alérions d'azur,* mais la croix *frettée d'argent* pour brisure.

219. LANCELOT DE SAINT-MAARD, maréchal de France. Il suivit saint Louis à Tunis, en 1270, « ly cinquiesme de chevaliers, » et reçut quatorze cents livres tournois pour les frais de son voyage. Il portait *de sable, à la bande fuselée d'argent,* suivant l'armorial de Chevillard.

220. GUILLAUME V, seigneur de Bec-Crespin, connétable héréditaire de Normandie, maréchal de France. Il fut l'un des seigneurs qui suivirent le roi saint Louis en son voyage d'Afrique, en 1270. Il portait *losangé d'argent et de gueules.*

221. HÉRIC DE BEAUJEU, seigneur d'Hermenc, maréchal de France, fils de Guichard de Beaujeu, seigneur de Montpensier. Il mourut sans enfants au siége de Tunis, en 1270. Il portait *d'or, au lion de sable, chargé d'un lambel de cinq pendants de gueules,* et pour devise : *A tout venant beau jeu!*

222. RENAUD DE PRESSIGNY, maréchal de France. Il suivit saint Louis à Tunis, en 1270, et se trouve indiqué par Joinville comme faisant partie des chevaliers *de l'hostel le roy.* Plus loin, sur la même liste, se lit encore le nom de Guillaume de Pressigny. Les armes de cette famille sont extrêmement compliquées et se voyaient encore au siècle

dernier sur la grand'porte du château des seigneurs de Pressigny. Dans son *Dictionnaire de la Noblesse*, Lachenaye des Bois raconte à ce sujet une coutume assez singulière : le défi était porté à tous ceux qui s'arrêtaient devant ce château de blasonner correctement les armoiries représentées sur la porte, et celui qui réussissait à le faire devait recevoir un écu. Voici, d'après le même auteur, la manière de les blasonner : *Coupé, la partie du chef encore coupée en deux, la première pallée contrepallée d'or et d'azur, aux deux cantons gironnés de même; la seconde fascée contrefascée de même, la partie de la pointe aussi de même, et un écusson d'argent en cœur.*

223. GUY DE CHATILLON, comte de Blois et de Saint-Pol. Second fils de Hugues de Châtillon, comte de Saint-Pol, et de Marie d'Avesnes, comtesse de Blois, il suivit saint Louis au voyage d'Afrique en 1270[1]. Il portait les armes de Châtillon, *de gueules, à trois pals de vair, au chef d'or, avec un lambel de trois pendants d'azur sur le chef,* pour brisure.

224. JEAN DE ROCHEFORT. Joinville met Jean de Rochefort au nombre des chevaliers français qui suivirent le roi saint Louis à Tunis en 1270, et étaient *de l'hostel le roy.* Il portait *vairé d'or et d'azur.*

225. PRÉGENT II, sire de Coëtivy. Il alla à Tunis en 1270 à la suite du roi saint Louis. Joinville, qui l'appelle *messire Prégent ly Bretons,* parce qu'il était originaire de Bretagne, le met au nombre des *chevaliers de l'hostel le roy.* Il portait *fasce d'or et de sable de six pièces.*

226. BERNARD II, seigneur de la Tour d'Auvergne. Le P. Anselme, dans la généalogie de la maison de la Tour en Auvergne[2], dit que Bernard II, seigneur de la Tour, fut au siége de Tunis avec le roi saint Louis et y mourut le 14 août 1270. Il portait *d'azur, semé de fleurs de lis d'or, à la tour d'argent maçonnée de sable.*

227. JEAN Ier, sire de Grailly, au bailliage de Gex, chevalier, vicomte de Benauges, etc., sénéchal de Guienne. Il fut à la croisade de 1270, et s'obligea à payer pour Édouard, prince de Galles, trois cents livres tournois, faisant partie de soixante et dix mille livres tournois de la même monnaie que ce prince avait empruntées au roi saint Louis[3]. Il portait *d'argent, à la croix de sable, chargée de cinq coquilles d'argent.*

228. PHILIPPE, sire et ber d'Auxy en Artois. Il fit le voyage d'Afrique l'an 1270, avec le roi saint Louis, qui l'arma chevalier[4]. Il portait *echiqueté d'or et de gueules.*

229. BERNARD, seigneur de Pardaillan et de Gondrin. Il accompagna le roi saint Louis au siége de Tunis en 1270, comme on le voit dans la généalogie de la maison de Pardaillan par le P. Anselme[5]. Il portait *d'argent, à trois fasces ondées d'azur.*

230. JEAN DE SULLY. On trouve Jean de Sully au nombre des *chevaliers de l'hostel le roy* dont la liste est donnée par Joinville, et qui allèrent à Tunis en 1270 avec saint Louis. Il portait *d'azur, semé de molettes d'éperon d'or, au lion de même.*

231. GUY, baron de Tournebu. D'une des plus anciennes familles de la Normandie, il fut du nombre des chevaliers qui suivirent saint Louis au voyage de Tunis en 1270, et il est indiqué comme faisant partie *de l'hostel le roy.* Il portait *d'argent, à la bande d'azur.*

232. AUBERT ET BAUDOUIN DE LONGUEVAL. Ils sont cités comme ayant accompagné en 1270 le roi saint Louis à Tunis. Aubert, qui devait amener quatre chevaliers, eut pour solde onze cents livres *avec bouche en cour,* et Baudouin reçut pour lui et trois chevaliers la somme de onze cents livres tournois. Ils portaient *bandé de vair et de gueules de six pièces.*

233. RAOUL ET GAUTHIER DE JUPILLES, son fils, seigneurs d'origine normande. Ils sont portés sur la liste des *chevaliers de l'hostel le roy.* Ils portaient *de gueules, au chef emmanché d'hermines.*

(1) *Histoire généalogique de la maison de France,* t. VI, p. 95.
(2) *Ibid.,* t. IV, p. 526.
(3) *Ibid.,* t. III.
(4) *Histoire généalogique de la maison de France,* t. VIII, p. 104.
(5) *Ibid.,* t. V, p. 175.

234 MACÉ DE LYONS. Il suivit à Tunis le roi saint Louis en 1270, comme on le voit par la liste des chevaliers qui avaient bouche en cour. Il portait *d'argent, à quatre lions cantonnés de sable, armés et lampassés de gueules.*

235. JEAN III, chevalier, seigneur de Saint-Mauris en Montagne. On lit dans la généalogie historique de la maison de Saint-Mauris, dressée sur pièces et titres originaux par M. le marquis de Saint-Mauris, dit *le Jeune*, « ayant « suivi aux croisades Jean de la Roche, son parent, son parrain et son suzerain, ce puissant seigneur lui fit épouser « à son retour, le 9 mars 1302, Simonne de Vennes, d'une maison chevaleresque de haut baronnage... » Par ce contrat « monseigneur Jean, comte de la Roche, chevalier, et Marguerite de Neufchâtel, sa femme, donnent à perpé- » tuité à monseigneur Jean de Saint-Mauris, chevalier, son parent, et l'ayant suivi en guerre aux croisades, et à » Simonne de Vennes, aussi parente de sa femme, futurs conjoints, etc., les fiefs, dîmes, moulins et droits de chasse, « de pêche, et tous autres honorifiques, sur toute l'étendue de leur terre, etc... » Le même Jean III avait vendu, en 1288, à Regnaud de Bourgogne, sa terre de Lomont, comme on le voit par l'acte de vente scellé de son sceau fascé de cinq pièces. D'où l'on peut conclure que son départ pour la croisade doit être fixé au plus tôt à l'année 1288, et que la vente qu'il faisait était pour subvenir aux frais de cette expédition. Il portait *de sable, à deux fasces d'argent.*

236. GUILLAUME, baron de Montjoye. A son retour de la Palestine, où il avait accompagné Jean de Saint-Mauris, chevalier, son parent, il fonda et dota, de concert avec lui, sept chapelles, tant au château qu'au bourg de Montjoye, en 1288, 1300 et 1304. Ces faits sont énoncés dans les actes de ratification que firent plus tard Guillaume de Montjoye, Colin de Saint-Mauris et Clémence de Montjoye, sa femme, en 1310 et 1317. Une des chapelles qui furent fondées à cette occasion subsiste encore aujourd'hui. Il portait *de gueules, à la clef d'argent posée en pal,* qui sont les anciennes armes de la maison de Montjoye.

237. JACQUES DE MOLAY, dernier grand-maître du Temple. Il fut élevé en 1298 à cette dignité, et était de la maison des sires de Longwy et de Raon, dans la comté de Bourgogne. Jacques de Molay s'était fait connaître à la cour de France, où il avait eu le rare honneur de tenir sur les fonts de baptême un des enfants du roi Philippe-le-Bel. La chute du royaume français de Jérusalem et l'entière expulsion des chrétiens de la Palestine ne l'empêchèrent pas d'aller soutenir contre les infidèles une lutte désespérée. Un moment, avec l'appui des Tartares-Mongols, il chassa devant lui les mamelucks et entra vainqueur dans Jérusalem. Mais les forces étaient trop inégales pour que la ville sainte restât aux chrétiens, et les chevaliers de l'Hôpital et du Temple furent bientôt réduits à une héroïque mais insuffisante défensive. Jacques de Molay, retiré dans l'île de Chypre, continuait d'accomplir son vœu en combattant contre les infidèles, quand la nouvelle du terrible procès intenté à son ordre vint le trouver en Orient. On sait comment il fut brûlé à Paris l'an 1314. Il portait *écartelé aux 1 et 4 du Temple, et aux 2 et 3 d'azur, à la bande d'or,* qui sont les armes de la maison de Longwy et de Raon, comme on le voit dans le P. Anselme[1].

238. HÉLION DE VILLENEUVE, de la maison des barons de Vence, grand-maître de l'ordre de Saint-Jean. Il succéda en 1319 au grand-maître de Villaret. Dès qu'il fut en charge, il tint un chapitre général à Montpellier, dans lequel on divisa le corps de la religion par langues. Sous son magistère, en 1344, les chevaliers, commandés par Biandra, grand-prieur de Lombardie, s'emparèrent du château qui commande le port de Smyrne, et s'y maintinrent malgré les efforts des Turcs. Hélion de Villeneuve mourut en 1346[2], après avoir acquitté toutes les dettes de la religion, augmenté les fortifications nécessaires à la défense de Rhodes, et s'être honoré par de pieux établissements. Il portait *écartelé aux 1 et 4 de la religion, et aux 2 et 3 de gueules, fretté de douze hampes de lances d'or.*

239. DIEUDONNÉ DE GOZON, grand-maître de l'ordre de Saint-Jean. Natif de Milhau en Rouergue, connu par sa victoire sur le fameux serpent qui avait désolé l'île de Rhodes, il succéda au grand-maître de Villeneuve. L'année qui suivit son élection il envoya les troupes de la religion au secours du roi d'Arménie contre les Sarrazins d'Egypte. Elles triomphèrent de ces infidèles et remirent le roi en possession des villes qu'ils lui avaient enlevées. L'an 1353[3],

(1) *Histoire généalogique de la maison de France*, t. II, p. 222.
(2) *Art de vérifier les Dates*, t. V, p. 317.
(3) *Art de vérifier les Dates*, t. V, p. 317.

Gozon, se trouvant par son âge et ses infirmités hors d'état de gouverner, demanda au pape la permission d'abdiquer, et mourut avant de l'avoir obtenue, au mois de décembre de la même année. Il portait *écartelé aux 1 et 4 de la religion, et aux 2 et 3 de gueules, à la bande d'argent chargée d'une cotice d'azur.*

240. RAYMOND BÉRENGER, grand-maître de l'ordre de Saint-Jean. Issu d'une ancienne famille du Dauphiné, il fut élu grand-maître de Rhodes en 1365. L'année même de son élection, les vaisseaux de la religion, réunis sous son commandement à ceux de Pierre Ier, roi de Chypre, firent une descente en Égypte. La prise et le pillage d'Alexandrie, qu'il fallut abandonner au bout de quatre jours, furent le fruit de cette expédition. Raymond Bérenger mourut en 1374, accablé d'années et d'infirmités[1]. Il portait *écartelé aux 1 et 4 de la religion, et aux 2 et 3 gironné d'or et de gueules de huit pièces.*

241. JEAN DE LASTIC, grand-prieur d'Auvergne. Il fut élu grand-maître de l'ordre de Saint-Jean en 1437. En 1440, Abousaïd Jacmac, sultan d'Égypte, envoie une flotte pour attaquer l'île de Rhodes. Elle paraît le 25 septembre devant la capitale. Le maréchal de l'ordre la poursuit et lui tue sept cents hommes sans en avoir perdu plus de soixante. L'an 1444, au mois d'août, dix-huit mille Égyptiens firent une nouvelle tentative sur l'île, et formèrent le siége de la capitale; mais, après quarante jours d'assauts inutiles, ils furent contraints de se rembarquer, laissant plus de la moitié des leurs ensevelis sous les murs de la place. L'an 1454, sommé par Mahomet II, qui venait de prendre Constantinople, de se reconnaître son vassal et de lui payer tribut, le grand-maître députa à tous les princes chrétiens pour implorer leur secours. Ce fut la dernière action de son magistère; il mourut le 19 mai de la même année[2]. Il portait *écartelé aux 1 et 4 de la religion, et aux 2 et 3 de sable, à la fasce d'argent, à la bordure de gueules.*

242. ÉMERIC D'AMBOISE, grand-maître de l'ordre de Saint-Jean, grand-prieur de France, frère du cardinal Georges d'Amboise, ministre de Louis XII. Il fut élu en 1503 pour remplacer le grand-maître Pierre d'Aubusson. Durant son magistère, la marine de l'ordre remporta plusieurs avantages sur celle de Campson-Gouri, sultan d'Égypte. Émeric d'Amboise mourut le 8 novembre 1512, à l'âge de soixante-dix-huit ans. « Prince sage, dit Vertot, habile dans « le gouvernement, heureux dans toutes ses entreprises, qui enrichit son ordre des dépouilles des infidèles sans s'en- « richir lui-même; qui mourut pauvre et qui n'en laissa point dans ses états[3]. » Il portait *écartelé aux 1 et 4 de la religion, et aux 2 et 3 pallé d'or et de gueules de six pièces,* qui est d'Amboise.

(1) *Art de vérifier les Dates*. t. V, p. 319
(2) *Ibid.*, t. V, p. 320
(3) Vertot, *Histoire de Malte*, t. III, p. 188



Funérailles de saint Louis.

SALLE DES CROISADES

Armoiries



GRANDE SALLE DES CROISADES.



GRANDE SALLE DES CROISADES.

[illegible] ntes sur la frise _ Ire Croisade 109[illegible]



GRANDE SALLE DES CROISADES.

Armoiries peintes sur la Frise _ 1ère Croisade _ 1096 à 1107



GRANDE SALLE DES CROISADES.

peintes sur la Frise _ 1ère et 2ème Croisade



GRANDE SALLE DES CROISADES.

Armoiries peintes sur la Frise _ 2ème et 3ème Croisade 1147 à 1196



GRANDE SALLE DES CROISADES.



GRANDE SALLE DES CROISADES.

Armoiries peintes ...



GRANDE SALLE DES CROISADES.

peintes sur la frise _ 6ème et 7ème Croisade



GRANDE SALLE DES CROISADES .

es peintes sur la Frise 7ème Croisad



GRANDE SALLE DES CROISADES.

… peintes … de 1096 à …



GRANDE SALLE DES CROISADES.

Armoiries peintes sur les Piliers 1re Z



GRANDE SALLE DES CROISADES

Armoiries peintes sur la Frise _ 5ème 6ème et 7ème



VERSAILLES

SALLES DES CROISADES

DEUXIÈME PARTIE



Porte du temple de Saint-Jean-de-Jérusalem de Rhodes, donnée au Roi Louis-Philippe [illegible] par le Grand-Seigneur, et apportée en France par S. A. R. le prince de Joinville

Tirée des salles des Croisades, dessinée par RAYNAUD, gravée par LACOSTE père et fils aîné

CH. GAVARD, ÉDITEUR

RUE DU MARCHÉ-SAINT-HONORÉ, Nº 4, A PARIS



AVERTISSEMENT

Lorsqu'en 1839 le Roi consacra une salle particulière du palais de Versailles à reproduire les faits de l'histoire des croisades les plus glorieux pour la France, Sa Majesté jugea que la décoration la mieux faite pour orner la frise et les piliers de cette salle était une série d'écussons se succédant par ordre chronologique, et portant les armoiries et les noms des principaux chevaliers de notre vieille monarchie qui prirent part aux guerres saintes. Ces armoiries et ces noms, avec de courtes notices qui s'y rapportent, ont été publiés en 1840, dans la première partie de cet ouvrage.

Depuis lors, il a plu à Sa Majesté d'agrandir le cadre destiné à l'histoire des croisades dans les galeries de Versailles, et, en 1842, quatre nouvelles salles ont été ajoutées à la première. Un système de décoration uniforme était nécessaire à l'ensemble, et il a fallu demander à l'ancien blason de la France une autre série d'écussons, tous authentiquement reconnus pour avoir été portés jadis sur les champs de bataille de la Palestine. Ce sont ceux qui se trouvent recueillis et gravés dans cette seconde partie.

Les sources auxquelles on a puisé pour former la seconde liste d'armoiries sont les mêmes que celles qui ont fourni les éléments de la première. Les pages des chroniqueurs contemporains ont été l'objet d'une nouvelle et plus scrupuleuse investigation; tout ce que les chartes originales, soit imprimées, soit conservées en manuscrit dans les dépôts publics, ont pu donner de noms, a été soigneusement recherché, et l'on a enfin accepté sur parole les précieux témoignages de quelques savants dont le nom fait loi en matière d'érudition. Toutes ces ressources eussent été néanmoins insuffisantes, si, d'un dépôt particulier, demeuré inconnu jusqu'à ce jour, ne fussent sortis des documents nouveaux d'une authenticité irrécusable et d'un prix infini pour la science. M. Lacabane, président de l'École des Chartes et premier employé au Cabinet des manuscrits à la Bibliothèque Royale, a eu entre les mains plus de deux

cents titres sur parchemin, des douzième et treizième siècles, constatant presque tous des emprunts faits en Terre-Sainte par des chevaliers croisés à des marchands de Messine, de Sienne, de Pise, et surtout de Gênes. Ces chartes, ou dans leur texte original, ou en copie authentique, ont toutes passé sous les yeux de celui que la confiance du Roi autorise à écrire ces lignes, et lui ont fourni de très riches matériaux pour son travail. Mais, il s'empresse de l'avouer, en fouillant cette mine si neuve et si féconde, il eût risqué plus d'une fois de s'égarer, si M. Lacabane ne lui eût prêté le secours de ses lumières et de son obligeance inépuisable.



ARMOIRIES

DES

SALLES DES CROISADES



PREMIÈRE CROISADE

1096

1. AYMERY Ier, vicomte de Narbonne, mourut vers 1105, à la Terre-Sainte, où il avait suivi Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse[1]. L'illustre maison dont il était le chef envoya à la première croisade un autre guerrier dont le nom a plus d'éclat que le sien dans l'histoire. Nous avons parlé de Raymond Pelet dans la première partie de cet ouvrage. Les armes du vicomte de Narbonne étaient de *gueules plein*.

2. ARNAUD DE GRAVE. Un poëme inédit, en langue romane, ayant pour titre *la Canso de San-Gili,* raconte le départ de Raymond, comte de Toulouse, pour la Terre-Sainte, et ses exploits dans ce pays jusqu'à sa mort. Ce document curieux, dont l'auteur affirme avoir suivi Raymond en Orient, donne des détails sur la prise de Jérusalem et la reddition de la tour de David aux chevaliers toulousains. On lit, dans

(1) Le P. Anselme, *Histoire généalogique de la maison de France et des grands officiers de la couronne*, t. VII, p. 778

la strophe que raconte ce fait, que les infidèles « ont reçu pour seigneur et maître le comte, qui a fait placer son enseigne sur le rempart, dans les lieux où il le fallait, par son ami féal, discret et joyeux, Arnaud de Grave, un vaillant chevalier, d'un château riche et fort du territoire de Montpellier. Le pays n'avait pas de seigneur plus élevé, sauf Arnaud de Villeneuve, sage et plein de droiture, qui était ami et écuyer de Raymond...[1] » Un titre original manuscrit, sur parchemin, constate que Pierre de Grave et trois autres chevaliers, se trouvant à Acre au mois de juin 1250, reçurent d'Agapito di Gazolo et ses associés, marchands génois, une somme de 600 livres tournois, qu'Alphonse, comte de Poitiers et de Toulouse, leur fit payer pour subvenir aux frais de leur retour en Europe. Arnaud et Pierre de Grave portaient *d'azur, à trois fasces ondées d'argent.*

3. ISARN, comte de Die. On voit, dans l'*Histoire de Languedoc* par D. Vaissète[2], qu'Isarn, comte de Die, se rendit, avec Raymond, comte de Toulouse, à la première croisade. Il portait *de gueules, au château d'or.*

4. PIERRE DE CHAMPCHEVRIER. Dans les cartulaires de l'abbaye de Marmoutiers[3], on lit que Godefroy de Champchevrier exempta cette abbaye de certaines redevances pour le rachat de son âme et de celles de ses parents et de son frère Pierre, qui était mort à Jérusalem à l'époque de la première croisade. Jean de Champchevrier se trouve nommé dans un acte de garantie donné par Richard Cœur-de-Lion, pour des emprunts souscrits en Terre-Sainte, à plusieurs chevaliers qui marchaient sous sa bannière. Cette pièce manuscrite, sur parchemin, est datée de la ville d'Acre, le 21 juillet 1191. Pierre et Jean de Champchevrier portaient *d'or, à l'aigle éployée de gueules.*

5. HUMBERT DE MARSSANE fut un des gentilshommes qui accompagnèrent à la Terre-Sainte Giraud et Giraudet Adhémar, seigneurs de Montélimart, et l'un des cinq auxquels ils firent des donations à leur retour, par acte passé le 21 septembre 1099. Les armes de Marssane sont *de gueules, au lion d'or, au chef d'or chargé de trois roses de gueules.*

6. PATRI, seigneur de Chourses. On voit dans l'*Histoire des Évêques du Mans*, par Le Courvaisier[4], que Patri, seigneur de Chourses, au Maine, chevalier, étant prêt à partir pour la Terre-Sainte, fit une dotation à l'abbaye de La Couture, du temps de Hoël, évêque du Mans. Les armes de Chourses étaient *d'argent, à cinq trangles de gueules.*

7. HERVÉ DE LÉON, fils de Guiomarch, comte de Léon, est cité par D. Morice, dans son *Histoire de Bretagne*, parmi les seigneurs qui suivirent le duc Alain à la croisade en 1096. Adam de Léon mourut à Acre en 1190, au rapport du même historien, et nous voyons en 1218 un autre Hervé de Léon au siége de Damiette[5]. Léon, en Bretagne, porte *d'or, au lion morné de sable.*

8. CHOTARD D'ANCENIS. D. Morice a encore sauvé le nom de Chotard d'Ancenis de l'oubli où l'histoire a laissé presque tous les chevaliers qui accompagnèrent, à la première croisade, Alain Fergent, duc de Bretagne[6]. Les seigneurs d'Ancenis portaient *de gueules, à trois quintefeuilles d'hermines.*

9. RENAUD DE BRIEY. Dans la chronique d'Albert d'Aix, on lit que Renaud, du château de Briey, illustre écuyer, était au nombre des compagnons de Godefroy de Bouillon, duc de Basse-Lorraine. Plus loin, dans le même ouvrage, on voit que Hugues et Bardoul de Briey firent partie de l'expédition conduite en 1101 par le comte de Blois. Deux de ces personnages se trouvent mentionnés dans la généalogie de la maison de Briey, dressée sur titres originaux par

(1) Le manuscrit de *la Canso de San-Gili*, provenant de la bibliothèque du couvent des Cordeliers de Toulouse, est publié en ce moment dans les additions et notes de la nouvelle édition de l'*Histoire de Languedoc*, de D. de Vic et D. Vaissète, par M. Alexandre Du Mège, inspecteur des antiquités à Toulouse.

Voici le texte de la trente-neuvième strophe, dont nous avons donné plus haut la traduction :

E fo presa la vila l'assalt aital darrier
E li Tolsas i son ab gran alegrier
A la tor an mandat per lo sieu messatgier
Que rendutz se volen al coms trop volentier
Glazi ni sanc ni mortz destructz ni flammier
No doptan ni dalcu no seran caitivier
E lo an ressaubut senhor et domengier
Lo coms qua fait pausar sos lo mur baltailler
El so bel auriban lo ont i fa mestier
Per so drutz e feals e discret galaubier
En Arnautz de Grava I valen cavalier
Dun castel ric e fort dels dex de Monspelier
E lo pais navia senhor tan sobrancier
Fors Narnautz Vilanova savis e dreiturier
Quera drutz den Ramon e lo sieu escudier.

(2) Tome II, fol. 291.

(3) D. Housseau, cart. 4, 2° 1156.

(4) Page 387.

(5) *Histoire de Bretagne*, t. II, p. 83, 120, 148.

(6) *Id.*, liv. II, p. 83

Bertin du Rocheret : Renaud, vivant en 1096, et Hugues, son neveu, qui existait encore en 1138. Renaud de Briey portait *d'or, à trois pals alésés et au pied fiché de gueules, la pointe en bas.*

10. FOLCRAN DE BERGHES. Dans les *Annales de Flandre* de Meyer, on trouve Folcran, châtelain de Berghes, et Gautier de Berghes, cités parmi les chevaliers qui suivirent, à la première croisade, Robert II, comte de Flandre. Le nom de Gautier de Berghes se rencontre également dans l'histoire d'Albert d'Aix. Baudouin de Berghes était un des chevaliers qui marchèrent à la quatrième croisade, sous la bannière de Baudouin, comte de Flandre, depuis empereur de Constantinople. On lit son nom dans un acte sur parchemin passé à Venise, au mois de mai 1205, entre plusieurs chevaliers croisés et des marchands vénitiens, pour le fret du navire *la Sainte-Croix,* qui devait les ramener sur les côtes de France. Enfin, une lettre écrite par le légat Odon de Châteauroux au pape Innocent IV témoigne que Gislebert IV, châtelain de Berghes, était au nombre des chevaliers qui suivirent le roi saint Louis à la croisade en 1248, et qu'il mourut, l'année suivante, dans l'île de Chypre. Folcran de Berghes portait *d'or, au lion de gueules armé et lampassé d'azur.*

11. HUGUES DE GAMACHES. On lit dans la chronique de Maillezais que Hugues de Gamaches fut tué à la bataille de Ramla, le 26 mai 1107. Les seigneurs de Gamaches, en Picardie, portaient *d'argent, au chef d'azur.*

12. RIOU DE LOHÉAC. On trouve dans les preuves de l'*Histoire de Bretagne,* par D. Lobineau, le procès-verbal de la translation, dans l'église de Saint-Sauveur, d'une parcelle de la sainte Croix, par Gautier de Lohéac. Il y est dit que son frère Riou avait rapporté cette précieuse relique de Jérusalem, et, étant mort dans le voyage, l'avait confiée aux mains de son écuyer Simon de Ludron, pour la porter au manoir de ses pères. D. Maurice cite aussi Riou de Lohéac comme ayant pris part à la première croisade. Les anciens seigneurs de Lohéac portaient *vairé, contre-vairé d'argent et d'azur.*

13. CONAN, fils du comte de Lamballe. D. Maurice, dans son *Histoire de Bretagne,* cite, au nombre des chevaliers qui accompagnèrent Alain Fergent au voyage d'outre-mer, Conan, fils de Geoffroy Botherel, comte de Lamballe. Les comtes de Lamballe portaient, selon Aug. du Paz, *d'hermines, à la bordure de gueules.*

14. HÉLIE DE MALEMORT, partant pour Jérusalem, fit à l'abbaye d'Uzerche une donation dont le texte a été conservé parmi les manuscrits de la collection Gaignières. Bien que ce document soit sans date, il en est d'autres qui le précèdent, et qui le placent nécessairement à l'époque de la première croisade. Hélie de Malemort était neveu d'Adémar, vicomte de Limoges, et sa famille, puissante dans le Limousin, prend dans quelques chartes le titre de prince. Ses armes étaient *fascé d'argent et de gueules de six pièces.*

15. FOULQUES DE GRASSE. Dans la chronologie des abbés de Lerins, par Vincent Baralle, se trouve une bulle du pape Honorius II, adressée à plusieurs évêques du midi de la France, pour régler quelques différends qui s'étaient élevés entre eux et les seigneurs de leurs diocèses. Il ordonne, dans cette bulle, à l'évêque d'Antibes d'avertir « Foulques de Grasse, son paroissien, » qu'il ait à s'accorder avec les religieux de Lerins, au sujet d'une somme que le pape Pascal lui avait prescrit de payer à ce monastère, en restitution de l'argent donné par les moines, sur le trésor du couvent, pour le racheter des mains des Sarrasins, lors du voyage de Jérusalem qu'il avait entrepris à l'époque de la première croisade. Cette restitution fut accomplie par Foulques de Grasse à son lit de mort, en présence de Guillaume de Grasse, son héritier, et de Manfred, évêque d'Antibes de 1125 à 1132, pendant que Garin était abbé de Lerins. L'acte est rapporté dans son entier par Vincent Baralle. Foulques de Grasse portait *d'or, au lion de sable, couronné, lampassé et vilené de gueules.*

16. RENAUD II, seigneur de Château-Gontier. On lit, dans l'*Histoire généalogique de la maison de France et des grands officiers de la couronne,* par le P. Anselme[1] : « Renaud, deuxième du nom, seigneur de Château-Gontier, est mentionné, avec Robert le Bourguignon, dans une charte de Geoffroy Martel, comte d'Anjou, avec lequel s'étant croisé en 1096, il mourut en Terre-Sainte, vers l'an 1101. » Il portait *d'argent, à trois chevrons de gueules.*

(1) Tome III, p. 317.

17. AYCARD DE MARSEILLE fut du nombre des chevaliers de la langue d'oc qui accompagnèrent à la croisade, en 1096, le comte de Toulouse Raymond de Saint-Gilles, et demeurèrent à sa suite en Orient. Son nom figure parmi ceux des seigneurs qui validèrent par leur témoignage le testament de ce prince. Il portait *de gueules, au lion couronné d'or*.

18. HUGUES DU PUISET, vicomte de Chartres. On lit, dans l'*Art de vérifier les dates*, que Hugues du Puiset, vicomte de Chartres, le même qui soutint la guerre avec tant d'opiniâtreté contre Louis-le-Gros, prit la croix en 1106, et fit partie de l'armée que Bohémond, prince d'Antioche, conduisit au secours de la Terre-Sainte. Les armes d'Hugues du Puiset n'ont pu être retrouvées; mais son sceau, conservé dans le cartulaire de Saint-Pierre-en-Vallée, près de Chartres, porte un lion pour empreinte. Ne voulant pas omettre, faute de la représentation complète des armoiries, un nom si célèbre dans les annales de la féodalité, nous donnons ici la simple reproduction de cette empreinte sur un fond d'argent.

19. RIVALLON DE DINAN est au nombre des chevaliers bretons cités par D. Morice[1] comme étant allés, en 1113, au secours de la Terre-Sainte. La maison de Dinan portait *de gueules, à quatre fusées d'hermines mises en face, accompagnées de six besants du même, trois en chef et trois en pointe*.

20. ROBERT DE ROFFIGNAC. Baluze, dans l'appendice de son *Histoire de Tulle*, publie une charte du XIIe siècle, où il est dit que Robert de Roffignac, homme d'une grande noblesse, voulant faire le voyage de Jérusalem, vint à Tulle en 1119, avec Étienne son fils, et Robert son neveu, et, le jour de la Pentecôte, pendant que les moines dînaient, entra tout à coup avec Bernard, vicomte de Comborn, qui voulait faire le même voyage, et leur rendit, devant sa fille et en présence de l'abbé, tout ce qu'il leur disputait auparavant. Il embrassa tous les moines qui furent témoins de cet acte de religion et de justice. Robert de Roffignac portait *d'or, au lion de gueules*.

21. FOULQUES V, comte d'Anjou, depuis roi de Jérusalem. Foulques, dit *le Jeune*, fils et successeur de Foulques le Rechin, comte d'Anjou, fit une première fois, en 1120, le voyage de la Terre-Sainte, et s'y distingua par ses exploits. En 1129, Baudouin II, roi de Jérusalem, n'ayant point d'héritier mâle, et voulant pourvoir après lui au gouvernement de son royaume, sans cesse menacé par les infidèles, jeta les yeux sur Foulques pour en faire son gendre et son successeur. Le patriarche de Jérusalem et les barons français de la Palestine adhérèrent à cette résolution, et Guillaume de Bures, seigneur de Tibériade, dont le nom et les armes figurent déjà dans cet ouvrage, fut envoyé au comte d'Anjou pour lui porter les propositions du roi Baudouin. Foulques accepta l'honneur et les périls qui lui étaient offerts, et, la même année, il reprit la route de Jérusalem, où il reçut la main de la princesse Mélissende. Il porta jusqu'à la mort de Baudouin le titre de comte de Ptolémaïs et de Tyr, et, le 14 septembre 1131, fut couronné roi de Jérusalem. Nous donnons ici à ce prince les armoiries qu'il portait lors de son premier voyage à Jérusalem, et qui sont celles des anciens comtes d'Anjou, *de gueules, à deux léopards d'or*.

22. GUILLAUME DE BIRON. On trouve, dans les cartulaires de l'abbaye de Cadoin en Périgord, un acte, daté du 5 des ides de mai de l'an 1124, passé par Guillaume de Biron, chevalier, « voulant aller à Jérusalem. » Par un autre acte, passé le même jour, à Saint-Avit-de-Bessieux, Grimoard de Saint-Germain, voulant aussi aller à Jérusalem avec Guillaume de Biron, donne à Dieu et à Aymeric, abbé de Cadoin, un village lui appartenant, moyennant la somme de vingt-sept livres et dix sous tournois. Le P. Anselme mentionne Guillaume de Biron, sans le rattacher à la maison de Gontaut, que l'on voit, dans le siècle suivant, porter le nom de Biron et en posséder la seigneurie. Les armes de Guillaume de Biron étaient *d'azur à la bande d'or*.

23. HUGUES RIGAUD était chevalier du Temple en 1130, comme on le voit aux preuves de l'*Histoire du Languedoc*, par D. Vaissète[2], et reçut, en cette qualité, chevalier du même ordre Raymond Bérenger, comte de Provence. Il est superflu de dire qu'à une époque aussi rapprochée de l'institution de l'ordre du Temple, Hugues ne put y être admis

(1) *Histoire de Bretagne*, liv. II, p. 88.

(2) Tome II, p. 407.

que pour aller combattre en Palestine. On trouve plus tard, en 1198, un Pons de Rigaud, maître des Templiers en deçà de la mer[1], et, enfin, P. de Rigaud fut témoin dans un acte passé à Damiette, le 15 novembre 1249, sous la garantie d'Alphonse, comte de Poitiers. Il portait *d'argent, au lion couronné de gueules.*

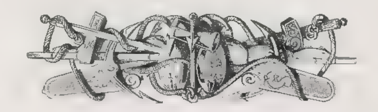
24. ROBERT LE BOURGUIGNON, grand maître de l'ordre du Temple. Robert, fils de Renaud, sire de Craon, étant sur le point d'épouser la fille et l'héritière de Jourdain Eschivat, seigneur de Chabannais et de Confolent, céda tout à coup sa fiancée, avec sa dot, à Guillaume de Mastas, et passa à la Terre-Sainte, où il entra dans l'ordre des Templiers. Sa valeur et sa piété le firent élever, en 1136, à la première dignité de l'ordre, après la mort du fondateur et premier grand maître Hugues de Payens. Il justifia ce choix, au récit de Guillaume de Tyr, par la sainteté de sa vie et l'héroïsme de sa valeur. Ce fut sous lui que les chevaliers du Temple commencèrent à mettre sur leur poitrine la croix rouge qui avait été donnée à l'ordre pour ses armoiries. Robert le Bourguignon mourut en 1147. Il portait *losangé d'or et de gueules,* qui sont les armes de sa famille, *écartelé au 1 et 4 de l'ordre du Temple.*

25. BAUDOUIN III, roi de Jérusalem, fils aîné de Foulques d'Anjou, roi de Jérusalem, lui succéda en 1144, à l'âge de treize ans, et fut couronné, avec sa mère Mélissende, le jour de Noël de la même année. Parvenu à l'âge viril, dit un auteur contemporain cité par le chroniqueur Albéric, il effaçait tous les princes de son temps par sa bonne mine, par la vivacité de son esprit et par la noblesse de son éducation. Ces avantages ne rendirent pas son règne toujours heureux. La nuit même de son couronnement, Édesse fut enlevée par les Turcs au comte Josselin de Courtenay. La nouvelle de ce désastre, répandue en Occident, devint, comme on le sait, le signal de la seconde croisade. Baudouin III se joignit, en 1148, à l'empereur Conrad et à Louis VII, roi de France, pour faire le siége de l'importante ville de Damas, entreprise que la jalousie et l'avarice des Francs de Syrie rendit infructueuse. Après un règne agité par les guerres domestiques, en même temps que par celles qu'il avait toujours à soutenir contre les Musulmans, il mourut sans enfants le 10 février 1162. Il portait *d'argent, à la croix potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes du même,* qui sont les armes du royaume de Jérusalem.

26. HUGUES DE SALIGNAC. Dans le cartulaire de l'ancienne abbaye d'Uzerche, en Limousin[2], se trouve mentionnée la donation du manoir de la Cassane, faite à ce monastère, vers l'an 1096, par Hugues de Salignac, « voulant aller à Jérusalem. » Le texte porte qu'avant de partir pour son voyage, il renouvela cette donation dans le château de Salignac. Hugues de Salignac portait *d'or, à trois bandes de sinople.*

27. EUSTACHE DE MONTBOISSIER, issu d'une des plus nobles familles de l'Auvergne, était frère de Pierre-le-Vénérable, abbé de Cluny, d'Héraclius, archevêque de Lyon, de Jourdain, abbé de la Chaise-Dieu, et de Pons, abbé de Vézelay, qui eut à soutenir, contre la commune naissante de cette ville, une querelle si célèbre dans l'histoire du XIIe siècle. Étant sur le point de partir pour Jérusalem, vers l'époque de la seconde croisade, Eustache de Montboissier donna plusieurs terres à l'abbaye de la Chaise-Dieu, en présence de son frère Jourdain et d'Aimery, évêque de Clermont[3]. Il portait *d'or, semé de croisettes de sable, au lion du même.*

(1) *Histoire du Languedoc*, t. III, p. 111.
(2) *Collection Gaignieres*, vol. 185.
(3) *Gallia christiana*, vol. 185.





SECONDE CROISADE

1147



28. PIERRE DE FRANCE, depuis seigneur de Courtenay, septième et dernier fils du roi Louis-le-Gros et d'Adélaïs, de Savoie, accompagna, à l'âge de vingt-deux ans, le roi Louis-le-Jeune, son frère, au voyage de la Terre-Sainte, en 1147. En 1179, il fit une seconde fois le même voyage avec Henri premier du nom, comte de Champagne, Philippe de Dreux, élu évêque de Beauvais, et quelques autres grands du royaume. Il avait épousé, vers l'an 1150, l'héritière de Courtenay, dont sa postérité prit le nom et les armes[1]. Il portait *semé de France*.

29. PONS ET ADHÉMAR DE BEYNAC. Par un acte qui se trouve dans le cartulaire de Cadoin, Pons de Beynac, voulant aller à Jérusalem, fait des dons aux moines de cette abbaye. Bien qu'elle ne porte aucune date, cette donation se rapporte évidemment à l'époque de la seconde croisade. Dans un autre acte extrait du même cartulaire, et daté du 11 des calendes de mai 1156, on voit que Adhémar de Beynac avait accompagné Louis-le-Jeune à la Terre-Sainte, et que, pour subvenir aux frais de ce voyage, il avait vendu au monastère des terres pour douze cents sous, monnaie de Quercy, et cent sous, monnaie de Périgord. Ses armes étaient *burelé d'or et de gueules de dix pièces*.

30. ÉVRARD DES BARRES, grand maître de l'ordre du Temple. Il était déjà précepteur ou maître particulier de l'ordre du Temple en France depuis l'an 1148, lorsque le chapitre des Templiers l'éleva à la dignité de grand maître, après la mort de Robert le Bourguignon (1147). Il prit part aux travaux de la seconde croisade avec le roi Louis VII, en 1148, et, revenu en France à la suite de ce monarque, il obéit à la puissante influence qu'exerçait le génie de saint

(1) *Histoire généalogique de la maison de France*, t. I, p. 473.

Bernard, et se fit moine à Clairvaux. Il mourut dans cette abbaye vers l'an 1174. Il portait *écartelé de l'ordre du Temple et d'azur, au chevron d'or accompagné de trois coquilles du même.*

31. GUILLAUME DE VARENNES. L'auteur de la *Vie de Louis-le-Jeune* cite Guillaume de Varennes parmi les chevaliers qui accompagnèrent ce prince au voyage de la Terre-Sainte. Guillaume de Varennes, dont le père avait épousé l'héritière des anciens comtes de Vermandois, en portait les armes, qui sont *échiqueté d'or et d'azur.*

32. ARTAUD DE CHASTELUS. Il fut un des chevaliers bourguignons qui suivirent le roi Louis VII à la seconde croisade, ainsi que l'atteste le curieux document dont nous donnons ici la traduction : « Au nom de la sainte et indivisible Trinité, soit connu à tous les hommes, tant présents qu'à venir, que, par la providence de Dieu, Artaud de Chastelus s'est proposé d'aller à Jérusalem avec l'armée royale, en compagnie de ses fils, et pour l'expiation de ses péchés; et rappelant à sa mémoire qu'il peut se délivrer de la mort par des aumônes, parce qu'il est écrit : « L'aumône délivre l'homme de la mort, » et, dit Notre-Seigneur dans son Évangile : « Faites l'aumône et toutes vos actions seront purifiées; » et Tobie : « L'aumône est une source de grande confiance pour tous ceux qui la font; » et Daniel, parlant au roi : « Rachetez vos péchés par des aumônes; » toutes ces paroles lui étant revenues en mémoire, il donne à perpétuité à Sainte-Marie-de-Rigney et aux frères qui servent Dieu, pour le salut et la rédemption de son âme et de l'âme de sa femme et de ses ancêtres, le droit de paître leurs porcs, celui de passage et de parcours, sans redevance ni péage; et tous les usages que nous appelons aisances, dans toutes ses forêts situées et comprises entre Cora et Cosa. Cette donation a été approuvée et confirmée par sa susdite épouse Richette, et ses fils Artaud, Milon, Guy, Guillaume, Obert, et sa femme Élisabeth, et ses fils Hugues et Anseric, et sa fille Damète. A cette donation furent aussi témoins Scot, chanoine de l'église d'Avallon; Hugues, chapelain de Saint-Germain-des-Champs; Jean de Chapelle, Thierry de Drusiac, Étienne Barbin, Jean de Viges, Beraud de Masonnen, Pierre Burchard, Aimon de Corète, Raoul son parent, Bernard, clerc. Ceci a été fait sous le règne du roi Louis, Humbert étant évêque d'Autun, Eudes étant duc de Bourgogne, l'an de l'incarnation de Notre-Seigneur 1147, épacte XVII, concurrence II, indiction X. » Artaud de Chastelus portait *d'azur, à la bande d'or accompagnée de sept billettes du même, 4 en chef et 3 en pointe.*

33. JEAN, seigneur de Dol. On trouve, dans les preuves de l'*Histoire de Bretagne* par D. Lobineau, une donation faite à l'abbaye de la Vieuville par Jean, seigneur de Dol, à son retour de Jérusalem, où il avait suivi les guerriers de la seconde croisade. Des sceaux gravés et la *Généalogie* d'A. du Paz lui donnent pour armoiries *écartelé d'argent et de gueules.*

34. HUGUES DE DOMÈNE. Une charte du cartulaire de Domène porte que Hugues de Domène, voulant aller au delà des mers combattre les ennemis de la croix de Jésus-Christ, engagea toutes ses possessions situées à Theys, à Tencin et à Domène, au monastère de ce lieu, alors gouverné par le prieur Pons Aynard, son parent, et fit un legs à ce même monastère, au cas où il viendrait à mourir dans le voyage. La comtesse de Genevois garantit l'acte, avec Aymon, son fils. Cette charte ne porte aucune date; mais, d'après l'époque où vivaient Hugues de Domène et le prieur Pons Aynard, elle se rapporte évidemment à la seconde croisade. Pierre d'Aynard, ou Monteynard, de la maison de Domène, suivit le roi Philippe-Auguste à la troisième croisade, d'après le témoignage d'une charte datée d'Acre, au mois de septembre 1191. Hugues de Domène portait *de vair, au chef de gueules, chargé d'un lion issant d'or.*

35. GUIFFRAY, seigneur de Virieu. On lit, dans le *Nobiliaire du Dauphiné* par Guy-Allard, que Guiffray, seigneur de Virieu, était qualifié chevalier en l'an 1145, et qu'il fut de ceux « qui se croisèrent pour la Terre-Sainte, à la solilcitation de saint Bernard, » sous les ordres de son seigneur Amédée II, comte de Savoie. Martin de Virieu se réunit à Pierre d'Aynard, mentionné ci-dessus, pour emprunter au marchand génois Lodisio di Recho la somme de 80 livres tournois à Acre, au mois de septembre 1191. Guiffray, seigneur de Virieu, portait *d'azur, à trois vires d'or l'une dans l'autre.*

36. HESSO, seigneur de Reinach. Jacob-Christophe Iselin, dans son *Dictionnaire généalogique, historique et géographique,* cite Hesso de Reinach, seigneur alsacien, comme un de ceux qui accompagnèrent l'empereur Conrad III à la

seconde croisade. Le nom d'Henri de Reinach se trouve aussi sur un titre original en parchemin, sans date, mais dont l'écriture semble être la même que celle des documents qui se rapportent à la croisade de 1190. Cet acte témoigne d'un emprunt fait, à Ascalon, par Henri de Reinach, et est scellé de son sceau, représentant un lion. En effet, la famille de Reinach porte *d'or, au lion de gueules contourné et capuchonné d'azur.*

37. GUILLAUME DE CHANALEILLES. Une charte de Louis-le-Jeune, datée de Paris, l'an 1153, revêtue du monogramme de ce prince, et autrefois scellée de son sceau, autorise Guillaume de Chanaleilles, frère de la milice du Temple, à disposer du fief de Varnères, qui relevait de la couronne, et que ce seigneur avait acquis pour en faire don à son ordre. Cette charte porte le monogramme de Louis VII. Une quittance sur parchemin, scellée en cire rouge, et datée du camp devant Carthage, le samedi après la fête de tous les Saints, l'an 1270, porte que Bernard de Chanaleilles, chevalier, reçut de Philippe III, par les mains de Pierre Michel et Pierre Barbe, panetiers dudit roi, 666 livres tournois 30 sous 4 deniers, par suite d'une convention passée entre *noble homme l'empereur de Constantinople* et lui, à l'occasion de son voyage d'outre-mer; plus 120 livres tournois pour le remboursement d'un cheval, et 60 livres tournois pour ses *robes*. Guillaume et Bernard de Chanaleilles portaient *d'or, à trois levriers courants de sable, accollés d'argent, l'un sur l'autre.*

38. BERTRAND DE BLANQUEFORT, grand maître du Temple. Bertrand, fils de Godefroy, seigneur de Blanquefort, en Guienne, succéda dans la dignité de grand maître à Bernard de Tramelay, en 1153. Surpris par Noureddin en 1156, il resta trois ans prisonnier entre ses mains, et fut racheté par Manuel Comnène, empereur de Constantinople. Il envoya, en 1166, une députation à Louis VII, pour appeler l'attention de ce prince sur la Terre-Sainte, dont les maux s'aggravaient chaque jour, et mourut deux ans après, suivant les auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, avec le renom d'un religieux édifiant et d'un habile capitaine. Il portait *écartelé aux* 1 *et* 4 *de l'ordre du Temple, et aux* 2 *et* 3 *fascé, contre-fascé d'or et de gueules.*

39. HUGUES IV, vicomte de Châteaudun. « Hugues, quatrième du nom, vicomte de Châteaudun, fit le voyage de la Terre-Sainte en 1159, pendant lequel Rotrou III, comte du Perche, son cousin au troisième degré, fit quelques usurpations sur ses terres; ce qui causa un grand différend entre eux après le retour de Hugues. Le comte de Chartres les accommoda[1]. » Il portait *de..... au chef de.....*

40. AUGER DE BALBEN, grand maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. Nommé Otteger dans un diplôme du roi Baudouin III, il fut élu pour succéder au grand maître Raymond du Puy. On croit qu'il appartenait à une famille du Dauphiné. Les récits du temps se taisent sur la vie de ce grand maître, qui mourut vers 1161. Ses armoiries étant inconnues, nous lui donnons les armes de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, dont il fut grand maître.

41. GERBERT D'ASSALYT, grand maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. Il était né à Tyr, comme il le déclare lui-même dans un de ses diplômes. Il se trouvait en Languedoc lorsqu'il fut promu à la dignité de grand maître en 1161, à la mort d'Auger de Balben. Il abdiqua le commandement de l'ordre en 1169, et se retira en Normandie. Roger de Hoveden raconte qu'il se noya, le 19 septembre 1183, en se rendant en Angleterre. Il portait, comme le précédent, les armes de l'ordre. Le nom d'Étienne *d'Assaliit* se lit, avec ceux de quatre autres chevaliers, dans une charte de 1250, portant emprunt de la somme de 200 livres tournois, fait à Acre, au marchant génois Manfredi di Coronato par Raoul du Roure, qui fut depuis nommé par saint Louis bailli du Gévaudan. Cet acte est revêtu de la garantie d'Alphonse, comte de Poitiers, qui avait recueilli l'héritage des comtes de Toulouse. On en peut inférer que Gerbert d'Assalyt, comme le chevalier qui portait son nom dans le siècle suivant, était originaire du Languedoc.

42. AMAURY Ier, roi de Jérusalem, comte de Jaffa et d'Ascalon, succéda à Baudouin III, son frère, à l'âge de vingt-sept ans, et fut couronné le 18 février 1162. Son règne ne fut qu'une suite non interrompue de revers, qui préparèrent

(1) *Histoire généalogique de la maison de France*, t. III, p. 315.

la chute du royaume de Jérusalem. Saladin lui enleva, en 1170, les deux villes de Gaza et de Daroun, boulevards de la Palestine du côté de l'Égypte, et préluda ainsi aux grands coups qu'il allait porter aux établissements chrétiens en Orient. Amaury Ier portait les armes de Jérusalem.

43. PHILIPPE DE NAPLOUSE, grand maître du Temple. Seigneur de Naplouse, il était originaire d'une famille française de Picardie. Il fut élu, en 1168, grand maître du Temple, à la place de Bertrand de Blanquefort, et se démit trois ans après de cette dignité. Il portait les armes du Temple.

44. CASTUS, grand maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, trésorier du même ordre, succéda au grand maître Gerbert d'Assalyt en 1169. On ne sait rien ni de sa patrie ni de sa famille. Il ne resta qu'un an à la tête de l'ordre, et mourut en 1170. Il portait les armoiries de l'ordre de Saint-Jean.

45. JOUBERT DE SYRIE, grand maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, né dans la Palestine, fut le successeur de Castus, en 1170. Le roi Amaury rendit hommage aux vertus et aux talents de ce grand maître, en lui confiant la tutelle de son fils et la régence du royaume, pendant qu'il allait demander du secours à l'empereur de Constantinople. Joubert aida, en 1177, Raimond II, comte de Tripoli, à s'emparer du château de Harenc, et mourut avant le mois d'octobre de la même année. Il portait les armes de l'ordre.

46. ODON DE SAINT-CHAMANT, grand maître du Temple, d'une famille illustre du Limousin, avait été maréchal, puis bouteiller du royaume de Jérusalem, avant d'entrer dans l'ordre du Temple, et, lorsque Philippe de Naplouse se démit de la dignité de grand maître, il fut choisi pour lui succéder. Étant tombé entre les mains des infidèles au combat du gué de Jacob, en 1178, il reçut de Saladin la proposition d'être échangé contre un des émirs musulmans qui étaient dans les prisons de l'ordre. Odon de Saint-Chamant fit cette héroïque réponse : « Je ne veux point autoriser par mon exemple la lâcheté de ceux de mes religieux qui se laisseraient prendre, dans la vue d'être rachetés. Un templier doit vaincre ou mourir, et ne peut donner pour sa rançon que son poignard ou sa ceinture. » Il mourut dans les fers après quelques mois de captivité. Il portait *écartelé de l'ordre du Temple et de sinople, à trois fasces d'argent, au chef engrêlé du même,* qui sont les armes de Saint-Chamant.

47. BAUDOUIN IV, roi de Jérusalem, dit *le lépreux,* succéda à son père Amaury, roi de Jérusalem, et fut couronné le 15 juillet 1173, à l'âge de treize ans. Quatre ans après, il remporta sur Saladin la victoire de Ramla, et eut encore l'honneur de vaincre ce redoutable ennemi des chrétiens près de Tibériade, en 1182; mais ces succès passagers ne purent sauver le royaume de Jérusalem de sa ruine, devenue inévitable. Attaqué de l'horrible maladie qui lui a donné un si triste surnom dans l'histoire, Baudouin IV ne chercha plus qu'à assurer la couronne sur la tête de son neveu et de son héritier. Sa sœur Sibylle était veuve de Guillaume de Montferrat. Il la maria en secondes noces à Guy de Lusignan, et ne fit qu'ajouter par là le fléau des guerres intestines à tous ceux qui désolaient la Terre-Sainte. L'infortuné Baudouin mourut, sans avoir été marié, le 16 mars 1186, dans la vingt-cinquième année de son âge. Il portait les armes du royaume de Jérusalem.

48. AMANJEU D'ASTARAC. On lit, dans l'*Art de vérifier les dates*[1], qu'Amanjeu d'Astarac, ayant fait le voyage de la Terre-Sainte, vers l'an 1175, se distingua par ses exploits contre les infidèles, et mourut en Chypre à son retour. En 1220, Centule Ier, comte d'Astarac, frère puîné d'Amanjeu, se préparant à partir pour la Palestine, fit des dons à l'abbaye de Berdoues. Les comtes d'Astarac portaient *écartelé d'or et de gueules.*

49. ARNAUD DE TOROGE, grand maître du Temple *(de Turri Rubea)*, après avoir occupé les premiers emplois de l'ordre en deçà des mers, fut élu, en 1179, pour succéder au grand maître Odon de Saint-Chamant. Il fut envoyé, en 1184, avec le grand maître des Hospitaliers, Roger des Moulins, et le patriarche de Jérusalem, Héraclius, pour solliciter les secours des princes d'Occident en faveur de la Terre-Sainte, accablée par la puissance de Saladin, et mourut la même année à Vérone. Il portait les armes de l'ordre.

(1) Tome IX, page 349.

50. TERRIC, grand maître de l'ordre du Temple. On ignore la patrie et la famille du grand maître Terric, élu pour succéder à Arnaud de Toroge en 1184. Il échappa presque seul à la glorieuse défaite de Nazareth, où une poignée de chevaliers de Saint-Jean et du Temple soutint tout l'effort d'une armée musulmane, le 1er mai 1187. A la bataille de Tibériade, livrée le 5 juillet de la même année, Terric, fait prisonnier après des prodiges de valeur, fut le seul de son ordre dont la tête ne tomba point sous le glaive du vainqueur. Saladin lui rendit même la liberté quelques mois plus tard, mais en lui faisant jurer qu'il ne porterait plus les armes contre lui. Terric, regardant ce serment comme incompatible avec les devoirs d'un grand maître de l'ordre du Temple, abdiqua cette dignité, et n'en acheva pas moins ses jours en Terre-Sainte. On a conservé deux lettres de lui, où il exhorte ses frères d'outre-mer et le roi d'Angleterre à venir au secours des chrétiens de la Palestine. Il portait les armes de l'ordre.

51. BAUDOUIN V, roi de Jérusalem. Fils de Guillaume de Montferrat et de Sibylle de Jérusalem, il succéda en 1186 à son oncle Baudouin-le-Lépreux. Ce roi enfant resta moins d'une année sur le trône, et laissa en mourant les barons de la Palestine partagés entre les prétentions rivales de Guy de Lusignan et de Conrad de Montferrat, marquis de Tyr. Baudouin V portait les armes de Jérusalem.

52. CONRAD DE MONTFERRAT, marquis de Tyr. Il avait reçu le marquisat de Tyr en récompense de ses exploits pour la défense de cette ville. Aspirant à un plus noble prix, il fit casser, par un jugement ecclésiastique, le mariage d'Humphroy de Toron, connétable du royaume, avec Isabelle de Jérusalem, et épousa lui-même cette princesse, qui, à la mort de sa sœur Sibylle, en 1189, avait hérité de ses droits au trône des Baudouin. L'attachement de Conrad au roi Philippe-Auguste porta Richard Cœur-de-Lion à s'opposer à son couronnement. Cependant, après le départ du monarque français, le roi d'Angleterre, appelé à prononcer entre les prétendants qui se disputaient la couronne de Jérusalem, consentit à confirmer l'élection de Conrad, proclamé roi par l'armée des croisés, et lui écrivit de venir à Ascalon recevoir le sceptre et les ornements royaux. Mais Conrad ne devait point atteindre au but de son ambition; il fut assassiné à Tyr, au rapport de quelques chroniques, par des envoyés du Vieux de la Montagne, le 3 des calendes de mai (29 avril) 1192, le jour même où les lettres de Richard lui avaient été présentées. Conrad de Montferrat portait *d'argent, au chef de gueules.*

53. GARNIER DE NAPLOUSE, grand maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, profès de l'ordre des Hospitaliers à Naplouse, sa patrie, fut investi, en 1177, de la charge de précepteur ou commandeur de l'hôpital de Jérusalem, et promu, dix ans plus tard, à la dignité de grand maître, après la mort de Roger des Moulins. Percé de coups à la funeste bataille de Tibériade, qui décida du sort de Jérusalem, Garnier de Naplouse parvint à gagner la ville d'Ascalon et s'y rétablit de ses blessures. Il mourut en 1191, sans avoir cessé de combattre pour la défense de la Terre-Sainte. Il portait les armes de l'ordre.

54. FRÈRE GUÉRIN, chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. On lit dans l'*Histoire des chevaliers de Malte* par Vertot[1], que « frère Guérin était un des plus savants hommes de son siècle, et en même temps le plus grand capitaine de sa nation. » Il avait acquis dans les guerres saintes une grande expérience du métier des armes, et s'était couvert de gloire en plusieurs combats contre les infidèles. Le P. Anselme, dans son *Histoire des grands officiers de la couronne*[2], ne dit rien de sa naissance, et se contente de lui donner le titre de gentilhomme français. Philippe-Auguste avait en telle estime le savoir et la piété de frère Guérin, qu'il lui confia, en 1203, les sceaux du royaume, et, dix ans après, lui donna l'évêché de Senlis. On sait comment frère Guérin, prélat et chancelier de France, se ressouvint de son antique prouesse à la fameuse journée de Bouvines, où il remplit, par ordre du roi, les fonctions de maréchal de bataille. Frère Guérin portait *d'or, à la fasce de gueules.*

55. GÉRARD DE RIDERFORT, grand maître de l'ordre du Temple, remplaça, en 1188, le grand maître Terric. Il périt l'année suivante, les armes à la main, sauvant par son héroïque vaillance les débris de l'armée chrétienne en

(1) Tome I, p. 321-328.

(2) Tome VI, p. 271.

déroute, et « heureux, dit un contemporain, de terminer tant de beaux exploits par une mort aussi glorieuse[1]. » Il portait les armes de l'ordre.

56. **GUILLAUME DE SAINTE-MAURE.** D'une des nobles familles du Poitou, il était à la Terre-Sainte en 1179. Son nom se trouve, avec ceux de Henri, comte de Grand-Pré, Geoffroy, son frère, etc., au bas d'une charte donnée cette année à Jérusalem par Henri Ier, comte palatin de Champagne et de Brie. Les armes de Guillaume de Sainte-Maure étaient *d'argent, à la fasce de gueules.*

(1) *Art de vérifier les dates*, t. V, p. 346.





TROISIÈME CROISADE

1190



57. GUY II DE DAMPIERRE. On lit, dans l'*Histoire généalogique des grands officiers de la couronne* par le P. Anselme[1], que Guy, deuxième du nom, seigneur de Dampierre, en Champagne, « étant sur le point de faire le voyage d'outre-mer en 1189, aumône à l'abbaye de Trois-Fontaines, du consentement de son frère Milon, un muid de froment de rente, etc., pour en jouir pendant son voyage de Jérusalem, et en perpétuité, au cas qu'il y mourût. » A son retour il épousa, en 1197, l'héritière des anciens seigneurs de Bourbon, dont sa postérité prit le nom et les armoiries. Son fils Guillaume II agrandit encore les destinées de sa maison. Il épousa, vers l'an 1223, Marguerite, héritière de Flandre et de Hainaut, et eut pour fils Guillaume de Dampierre, comte de Flandre, qui suivit saint Louis au voyage de la Terre-Sainte en 1248, et fut blessé à la Massoure. On conserve, aux Archives du Royaume, les cédules de trois emprunts qu'il souscrivit, pendant son séjour en Terre-Sainte, sous la garantie du roi de France. Ces chartes sont scellées de son sceau, portant pour empreinte un cavalier, l'épée nue, dont l'écu est chargé d'un lion; au contre-sceau figurent deux léopards. Guy II de Dampierre portait *de gueules, à deux leopards d'or*.

58. GUILLAUME, seigneur d'Estaing, en Rouergue, suivit Richard, roi d'Angleterre et duc de Guienne, à la croisade de 1190, et se trouva à la bataille d'Arsur, où ce prince défit si glorieusement le sultan Saladin. MM. d'Hozier et Chérin ont consigné ce fait dans l'*Éloge de la maison d'Estaing*. Il portait *d'azur, à trois fleurs de lis d'or au chef du même*.

59. ALBERT II, seigneur de la Tour-du-Pin. « Albert, deuxième du nom, seigneur de la Tour-du-Pin, avait fait son testament, sur le point de partir pour la Terre-Sainte, vers l'an 1190. Ce testament est rapporté par Baluze, aux

(1) Tome III, p 356, et tome II, p. 730.

preuves de l'*Histoire d'Auvergne*[1]. » Albert de la Tour-du-Pin portait *de gueules, à la tour crénelée d'argent, flanquée à senestre d'un avant-mur crénelé du même, le tout maçonné de sable.*

60. **JEAN** et **GAUTIER DE CHASTENAY**, chevalier du duché de Bourgogne, suivit, en 1190, Philippe-Auguste au voyage de la Terre-Sainte. Un acte manuscrit sur parchemin, daté de Messine, au mois de février 1190, nous montre ce seigneur prêtant sa garantie à un emprunt de 60 marcs d'argent contracté par Gilles d'Ambly, Renaud de Mailly, etc., écuyers. Il donne pour gage aux marchands génois qui ont prêté cette somme quelques joyaux, inventoriés dans l'acte, parmi lesquels se trouve désigné un gobelet avec trois pieds, surmonté de l'image d'un coq. Ce coq figure dans les armoiries de la famille, qui sont *d'argent, au coq de sinople, membré, becqué, crêté et couronné de gueules.* Par un autre acte, daté du camp devant Acre, au mois de juin 1191, on voit que Gautier de Chastenay, chevalier, après avoir payé la somme pour laquelle Jean de Chastenay, son père, alors décédé, s'était porté garant, retire les joyaux qui avaient servi de gage et en donne décharge par-devant témoins, en signant d'une croix. De Villevieille, dans son *Trésor généalogique,* cite un jugement arbitral, de l'année 1187, entre l'évêque de Langres et Érard de Chastenay, qui prouve que ce dernier était alors à la Terre-Sainte. Enfin, Joinville nomme le sire de Chastenay comme ayant été seul de son avis, au conseil tenu à Acre en 1250, pour engager le roi saint Louis à demeurer en Palestine, et cite Jean de Chastenay parmi les chevaliers qui suivirent ce prince à Tunis en 1270.

61. **HUGUES** et **RENAUD DE LA GUICHE**. Par un acte sur parchemin, passé à Messine le dernier mardi avant Noël de l'année 1190, Hugues de la Guiche, chevalier, emprunte à des marchands de cette ville 200 onces d'or, pour lui et pour Renaud, son fils aîné, sous la garantie de Henri, comte de Bar, auquel il remet tous ses biens en gage. Cet acte est scellé de son sceau en cire verte, où se voit son écu chargé d'un sautoir. Il portait *de sinople, au sautoir d'or.*

62. **ALAIN VII**, vicomte de Rohan, est le premier seigneur de cette grande maison dont nous trouvions le nom mêlé à l'histoire des croisades. Il était à Acre l'an 1191, le lendemain de la Décollation de saint Jean-Baptiste, où il scella de son sceau des lettres de garantie pour une somme de 120 marcs d'argent, empruntée à un marchand de Pise par trois chevaliers bretons de sa suite, au nombre desquels se trouvait Guillaume Deshayes. Alain engage, pour sûreté de sa garantie, ses chevaux, ses armes et ses harnais, et tous ses biens en général. Les armes d'Alain VII, vicomte de Rohan, étaient *de gueules, à sept macles d'or accolées,* 3, 3 *et* 1, ainsi qu'on les trouve représentées sur d'anciens sceaux de sa famille.

63. **HUGUES** et **LIÉBAUT** de Bauffremont. Un acte sur parchemin, daté du mois de décembre 1190, à Messine, et scellé du sceau équestre en cire jaune de Henri, comte de Bar, porte que ce seigneur se constitue garant et principal débiteur envers des marchands de Gênes et de Messine, pour diverses sommes empruntées par des chevaliers qui marchaient avec lui à la croisade, savoir : Hugues et Liébaut de Bauffremont, Renaud de Choiseul, Dreux de Nettancourt, Hugues et Renaud de la Guiche, Pierre de Frolois, Gilles de Raigecourt, Philippe de Conflans, Hugues de Risce, Henri de Cherisey, Geoffroy de Longueville, Ulric de Dompierre, Henri Bekars, Guillaume de Beauvoir, Hugues de Clairon, Hugues de Foudras, Renaud de Creissac, Jean de Fellens, Étienne de Franc et Renaud de Moustier. Hugues et Liébaut de Bauffremont portaient *vairé d'or et de gueules.*

64. **DREUX DE NETTANCOURT**, nommé dans l'acte de garantie du comte de Bar, portait *de gueules, au chevron d'or.*

65. **GILLES DE RAIGECOURT**, nommé dans l'acte du comte de Bar, portait *d'or, à la tour de gueules.*

66. **HENRI** et **RENAUD DE CHERISEY**. Henri de Cherisey, dont le nom figure sur l'acte ci-dessus mentionné du comte de Bar, mourut à la croisade, et son fils Renaud se substitua aux engagements qu'il avait pris, et promit aux marchands la garantie d'Hugues, duc de Bourgogne, à la place de celle du comte de Bar, aussi mort dans l'expédition.

(1) *Histoire généalogique de la maison de France*, t. II, p. 13.

L'acte en fut passé à Acre, au mois d'août 1191, et signé d'une croix par Renaud de Cherisey. Ils portaient *coupé d'or et d'azur, l'or chargé d'un lion issant de gueules, couronné du même.*

67. **ULRIC DE DOMPIERRE**, nommé dans l'acte du comte de Bar, y engage à ce seigneur son fief de Bassompierre. Il portait *d'argent, à trois chevrons de gueules.*

68. **HUGUES DE CLAIRON**, nommé dans l'acte du comte de Bar, portait *de gueules, à la croix d'argent cantonnée de quatre croix fleuronnées du même.*

69. **HUGUES DE FOUDRAS**, dont le nom est cité dans le même acte, portait *d'azur, à trois fasces d'argent.*

70. **RENAUD** et **HERBERT DE MOUSTIER**. Les noms de Renaud et Herbert de Moustier, chevaliers de la comté de Bourgogne, sont les derniers qui figurent sur l'acte du comte de Bar. Les armes de ces seigneurs étaient *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois aigles d'or.*

71. **JEAN** et **GUILLAUME DE DRÉE**. Un acte en parchemin, daté du camp devant Acre, au mois de juin 1191, et scellé autrefois de deux sceaux, dont un seul est en partie conservé, témoigne que Jean de Drée, Guillaume de Vallin, Guigues de Moreton, Guigues de Rachais, Hugues de Boczozel, Ainard du Puy, etc., chevaliers; Guillaume de Drée, fils de Jean; Pierre de Vallin, fils de Guillaume; Guigues de Leyssin et Guillaume de Lathier, damoiseaux, empruntèrent à Barnaba Nicolaï, Venerio Hospinelli et Odino d'Amigdola, marchands de Gênes, la somme de 1,200 livres tournois, sous la garantie d'Hugues, duc de Bourgogne. Le sceau de Jean de Drée, autrefois appendu à cette pièce, est perdu. Il portait *de gueules, à cinq merlettes d'argent, posées* 2, 2 *et* 1.

72. **GUIGUES DE MORETON**, nommé dans l'emprunt précédemment cité, portait *d'azur, à une tour crénelée de cinq pièces, sommée de trois donjons, chacun crénelé de trois pièces, le tout d'argent maçonné de sable, à la patte d'ours d'or, mouvant du quartier senestre de la pointe, et touchant la porte de la tour.*

73. **GUILLAUME** et **PIERRE DE VALLIN**. Le sceau de Guillaume de Vallin, dont un fragment est encore appendu à l'acte d'emprunt contracté par lui et ses compagnons, prouve qu'il portait *de gueules, à la bande componée d'argent et d'azur de six pièces, au lambel de huit pendants d'or.*

74. **ANDRÉ D'ALBON**, chevalier de la province de Dauphiné, se trouvant à la Terre-Sainte, cautionna deux de ses écuyers pour un emprunt de 50 marcs d'argent, fait par eux et des marchands de Gênes. L'acte de garantie est daté du camp devant Acre, au mois de mai, l'an 1911. Il portait *de sable, à la croix d'or.*

75 **RAOUL DE RIENCOURT**. Philippe, évêque de Beauvais, se trouvant à la Terre-Sainte, donna une charte, scellée de son sceau, et datée d'Acre, l'an 1191, par laquelle il se portait garant d'une somme de 150 marcs d'argent, empruntée par Hugues de Chanteloup, Raoul de Riencourt, et autres chevaliers. Raoul de Riencourt portait *d'argent, à trois fasces de gueules, frettées d'or.*

76. **FOULQUES DE PRACOMTAL**, Guigues de la Popie, et d'autres écuyers dauphinois, se trouvant à Joppé, au mois d'octobre de l'an 1191, au nombre des guerriers croisés, empruntèrent à Odoardo d'Albario, marchand de Gênes, la somme de 120 marcs d'argent, sous la garantie de Bernard de Sassenage. L'acte en parchemin était scellé de deux sceaux pendants, dont l'un était celui de Guigues de la Popie. Foulques de Pracomtal portait *d'or, au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lis d'or.*

77. **BERNARD DE CASTELBAJAC** était au nombre des chevaliers du Bigorre qui marchèrent à la troisième croisade, sous la bannière de Richard Cœur-de-Lion. Nous donnons ici la traduction littérale d'un acte souscrit par ce seigneur à Joppé, au mois d'octobre 1191. « Moi, Bernard de Castelbajac, fais savoir, à tous ceux qui les présentes lettres verront, que j'ai reçu et recouvré de Quiliano Gideto, marchand de Pise, certaine bannière à moi appartenant, que j'avais donnée en gage audit marchand pour 40 marcs d'argent, et qu'il m'a rendue en présence de noble homme

Raymond de Lunz et Raymond Dabozo, d'une part, et de Michele Perini et Antonio Jappeli, d'autre part, témoins appelés et requis à cet effet. De quoi je me tiens pour entièrement satisfait. Fait à Joppé, au mois d'octobre. » Bernard de Castelbajac portait *d'azur, à la croix d'argent.*

78. FOULQUES DE BEAUVAU suivit Richard Cœur-de-Lion, son seigneur, à la Terre-Sainte, et y prêta sa garantie à plusieurs chevaliers angevins, ses compatriotes, pour un emprunt de 200 marcs d'argent, fait à des marchands de Pise Mais, avant de pouvoir leur en délivrer ses lettres patentes, il mourut, et, par un noble exemple de fraternité chevaleresque, Richard Cœur-de-Lion, comme l'atteste l'acte suivant, se porta caution à la place de celui qu'il appelait son ami. « Nous Richard, par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre, duc de Normandie et d'Aquitaine, comte d'Anjou, faisons savoir à tous ceux qui les présentes lettres verront, qu'une convention a été faite entre Andriolo Conte, Jacopo Jota, Ugheto di Boso, citoyens de Pise, et les seigneurs Jean de Champchevrier, Barthélemy des Monts, Thibauld des Escotais, Rotrou de Montaigu, Harduin de la Porte, Hervé de Broc, et Bouchard, dit *le Maire*, pour un prêt de 200 marcs d'argent à faire auxdits seigneurs par lesdits citoyens, sous la garantie de notre très cher Foulques de Beauvau, d'heureuse mémoire, de son vivant notre vassal et ami, et que, ladite garantie n'ayant été donnée que sous forme d'obligation *per fidem*, et non encore consignée dans des lettres patentes, nous substituons, par les présentes, notre caution à celle dudit seigneur Foulques, de telle sorte que, si les débiteurs ci-dessus garantis manquaient au paiement desdits 200 marcs, dans les termes fixés par leurs lettres particulières, nous soyons tenus de faire rembourser ladite somme auxdits citoyens, dans la quinzaine après en avoir reçu réquisition. Témoin moi-même, à Acre, le xxie jour de juillet[1]. » Foulques de Beauvau portait *l'écu en bannière, d'argent à quatre lions de gueules, cantonnés, armés, couronnes et lampassés d'or.*

79. ALBÉRIC D'ALLONVILLE. Jodoin de Beauvilliers, chevalier, mandataire de Renard de Bar, évêque de Chartres, dans le pays d'outre-mer, se porta pleige, au nom de ce prélat, pour la somme de 230 marcs d'argent, empruntée par des seigneurs du pays chartrain à Conrado Ususmaris et Quilico di Goarco. Au nombre de ces seigneurs est nommé Albéric d'Allonville. L'acte est passé à Acre, au mois de septembre 1191. Albéric d'Allonville, dont la famille, originaire des environs de Chartres, s'établit plus tard en Champagne, portait *d'argent, à deux fasces de sable.*

80. THIBAUT DES ESCOTAIS, nommé dans la charte par laquelle Richard Cœur-de-Lion substitue sa garantie à celle de Foulques de Beauvau, portait *d'argent, à trois quinte-feuilles de gueules.*

81. HERVÉ DE BROC, l'un des chevaliers nommés dans la charte de Richard, avait pour armes *de sable, à la bande fuselée d'argent de sept pièces.*

82. HARDUIN DE LA PORTE, aussi compris dans l'acte de la garantie donnée par Richard Cœur-de-Lion, portait *de gueules, au croissant montant d'argent, chargé de cinq mouchetures d'hermines.*

83. MATHIEU DE JAUCOURT. Un acte manuscrit sur parchemin, daté du camp devant Acre, du mois de juillet 1191, porte que Mathieu de Jaucourt et Artaud de Saint-Germain, écuyers, avaient emprunté à des marchands de Gênes 200 livres tournois, pour lesquelles un chevalier nommé Robert Dalmas leur prête sa garantie. Mathieu de Jaucourt marcha, onze ans plus tard, à la quatrième croisade. Il est cité parmi les chevaliers qui frétèrent, en 1205, à Constantinople, un navire vénitien pour revenir en France. Il portait *de sable, à deux léopards d'or, l'un au-dessous de l'autre.*

84. FOUCAULD DE LA ROCHEFOUCAULD. On voit, par un acte manuscrit sur parchemin, que Foucauld de la Roche, se trouvant à la croisade, devant Acre, au mois de juillet 1191, répondit pour une dette de 200 livres tournois, contractée par Guillaume de Mareuil et Jean de Bardon, écuyers, envers Martino Dominichi, citoyen et marchand de Gênes. Il oblige, par le même acte, au paiement de ladite somme « ses fils Aymeric et Guillaume, et, à leur défaut,

(1) On trouve encore la trace de la mort de Foulques de Beauvau en Terre-Sainte dans une donation faite aux *religieux de la Penitence de Jésus-Christ*, à Angers, l'an 1200, le jour de la Nativité de Notre-Dame, par Claudine de Landevy, « pour le repos de son âme et de celle de feu Foulques de Beauvau, son mari, ci-devant tué à la guerre contre les infidèles. »

comme au sien, l'illustre et très cher seigneur G. de Lusignan, tous à ce consentant. » Le sceau appendu à cet acte prouve que les armes de Foucauld de la Rochefoucauld étaient *burelé de seize pièces d'argent et d'azur, au lambel de trois pendants de gueules*. Depuis lors, le lambel a fait place à trois chevrons; mais cette brisure, d'une date si ancienne, sur un fond identique avec celui de l'écu des Lusignan, semble fortifier l'opinion d'André Duchesne et de plusieurs autres savants, qui attribuent aux deux illustres maisons de Lusignan et de la Rochefoucauld une même origine.

85. **GUILLAUME et HUMBERT LECLERC.** Une obligation *per fidem* [1], contractée au mois de juillet 1191, devant Acre, par Humbert Leclerc, chevalier angevin, porte qu'il se substitue à son frère Guillaume, mort à la croisade, pour le paiement de la somme de 100 marcs d'argent, que ce dernier avait empruntée, solidairement avec quatre autres chevaliers, à un marchand de Pise. En même temps Humbert contracte pour lui-même un nouvel emprunt de 18 marcs d'argent. Ils portaient *d'argent, à la croix de gueules engrêlée, bordée de sable, cantonnée de quatre aiglettes du même, becquées et onglées de gueules.*

86. **MILES DE FROLOIS** servit de témoin à un acte passé devant Acre, au mois de juillet 1191, par lequel Hugues III, duc de Bourgogne, garantit un emprunt de 40 onces d'or, contracté par Philippe de Risce envers un marchand de Gênes. On voit, par les titres de l'abbaye d'Ogny, que Guillaume, sire de Frolois, avait fait, en 1170, le voyage de la Terre-Sainte. Les titres de l'abbaye de Fontenay prouvent encore qu'Eudes-le-Grand, sire de Frolois, au moment de partir pour la Terre-Sainte, avait fait un accord avec les moines de ce couvent, et qu'il le renouvela en 1232. Ils portaient *bandé d'or et d'azur de six pièces, à la bordure engrêlée de gueules.*

87. **ÉLIE DE COSNAC.** Deux actes manuscrits sur parchemin, dont l'un est l'obligation *per fidem*, et l'autre les lettres patentes du répondant, indiquent qu'Élie de Cosnac, se trouvant à Acre au mois d'août 1191, emprunta à un marchand de Gênes 30 marcs d'argent, sous la garantie d'Élie de Noailles. Les témoins sont H. de Soudeilles et G. de Bueil. Élie de Cosnac portait *d'argent au lion de sable lampassé armé et couronné de gueules, l'écu semé d'étoiles de sable.*

88. **GILON DE VERSAILLES.** Une charte de Maurice de Sully, évêque de Paris, datée de la trentième année de son épiscopat, ce qui correspond à l'année 1191, recommande à tous les seigneurs de la chrétienté plusieurs chevaliers de son diocèse, qui se rendent à la Terre-Sainte. Parmi ces chevaliers figurent Gilon de Versailles, Guy d'Hédouville, etc. Un ancien sceau, conservé au cabinet des manuscrits, à la Bibliothèque royale, ainsi que l'armorial de Bayeux, donnent pour armes à Gilon de Versailles, *d'azur, à sept besants d'or, posés* 3, 3 *et* 1, *au chef d'or, chargé d'un lion de gueules au canton dextre.* La parfaite identité de ces armoiries avec celles de la maison de Melun donnerait lieu de croire que Gilon de Versailles appartenait à une branche de cette famille.

89. **GEOFFROY DE LA PLANCHE.** Par un acte daté du siége devant Acre, le lendemain de la fête de saint Remy, l'an 1191, Geoffroy de Mayenne se porte garant, envers des marchands de Gênes, d'une somme de 130 marcs d'argent empruntée par quatre de ses chevaliers, Bernard de la Ferté, François de Vimeur, Guillaume de Quatrebarbes et Geoffroy de la Planche. Geoffroy de la Planche portait *de sable, à cinq fasces ondées d'argent.*

90. **G. DE BUEIL**, qui figure comme témoin dans l'emprunt contracté par Élie de Cosnac, portait *d'azur, au croissant montant d'argent, accompagné de six croix recroisettées, au pied fiché d'or.*

91. **SIMON DE VIGNACOURT.** Raoul III, comte de Soissons, se trouvant à Acre au mois d'août 1191, se substitue comme débiteur, envers plusieurs marchands génois, d'une somme de 530 marcs d'argent, à eux empruntée par Jean de Chambly, Robert de Longueval, Renaud de Tramecourt, Nicolas de Cossard, Hugues d'Auxi, Jean de Raineval, Asselin de Louvencourt, Poncet d'Anvin, Simon de Vignacourt, Humbert de la Grange, Hugues de Sarcus, Guillaume de Gaudechart, Humfroy de Biencourt et Robert d'Abencourt. Cette substitution est faite comme compensation de ce que le comte de Soissons doit à ces chevaliers pour des joyaux d'or et d'argent, des armes, des livres

(1) On appelait ainsi un acte par-devant témoins, non scellé, mais signé d'une croix ou d'une lettre initiale, lequel précédait la rédaction des lettres patentes revêtues du sceau du chevalier qui accordait sa garantie.

et autres objets qu'ils avaient acquis à Acre, et qu'ils lui avaient cédés. L'acte, manuscrit sur parchemin, est scellé du sceau du comte de Soissons. Simon de Vignacourt portait *d'argent, a trois fleurs de lis de gueules, au pied nourri.*

92. **PONCET D'ANVIN**, chevalier du pays d'Artois, nommé dans l'acte du comte de Soissons, portait *de sable, a la bande d'or, accompagnée de six billettes du même.*

93. **GUILLAUME DE PRUNELÉ.** Par acte sur parchemin, daté d'Acre l'an 1191, au mois de septembre, Guillaume de Prunelé, chevalier, mandataire spécial, au pays d'outre-mer, de son révérend seigneur Renaud, évêque de Chartres, solidairement avec Jodoin de Beauvilliers, se porte garant, au nom dudit seigneur évêque, pour un emprunt de 200 marcs d'argent, contracté envers des marchands de Gênes, par Payen et Hugues de Buat, Guillaume de Montléart, etc. Les armes de Guillaume de Prunelé étaient *de gueules, à six annelets d'or poses 3, 2 et 1, au lambel de quatre pendants d'argent en chef.*

94. **JODOIN DE BEAUVILLIERS**, mandataire de l'évêque de Chartres, conjointement avec Guillaume de Prunelé, dans l'acte souscrit par ce dernier, portait *fascé d'argent et de sinople de six pièces, les pièces d'argent chargées de six merlettes de gueules posées 3, 2 et 1.*

95. **PAYEN** et **HUGUES DE BUAT**, nommés dans l'acte de Guillaume de Prunelé, portaient *d'azur, à une escarboucle fleurdelisée à huit rais d'or.*

96. **JUHEL DE CHAMPAGNÉ.** Au mois de septembre 1191, Juhel, seigneur de Mayenne, se trouvant à Acre, garantit un emprunt de 80 marcs d'argent, contracté envers des marchands de Pise par Jean d'Andigné, Guillaume de Chauvigny et Juhel de Champagné. L'acte, sur parchemin, est scellé du sceau de Juhel de Mayenne. Juhel de Champagné portait l'écu en bannière, *d'hermines, au chef de gueules.*

97. **JEAN D'ANDIGNÉ**, nommé dans la garantie de Juhel de Mayenne, avait pour armes *d'argent, à trois aiglettes au vol abaissé de gueules, becquées et membrees d'azur.* Une quittance datée de Damiette, au mois de novembre 1249, porte que Guillaume d'Andigné, chevalier, emprunta 45 livres tournois, sous la garantie d'Alphonse, comte de Poitiers, frère de saint Louis, pour subvenir aux frais de son voyage en Terre-Sainte, à la suite de ce prince.

98. **GERVAIS DE MENOU**, étant à Acre au mois de septembre 1191, contracta, solidairement avec huit autres croisés, un emprunt de 200 marcs d'argent, sous la garantie d'un des mandataires de Renaud, évêque de Chartres. L'acte de reconnaissance de cette dette est signé d'une croix, de la main de Gervais de Menou. Sur la liste des chevaliers qui avaient bouche en cour à la suite du roi saint Louis, lors de la croisade de Tunis, en 1270, on lit les noms de Jean et Simon de Menou. Ils portaient *de gueules à la bande d'or.*

99. **HUMPHROY DE BIENCOURT**, nommé, dans la charte de Raoul III, comte de Soissons, avait pour armes *de sable, au lion d'argent, couronné, armé et lampassé d'or.*

100. **FRANÇOIS DE VIMEUR.** Juhel de Mayenne, par un acte sur parchemin, scellé de son sceau et daté de Jaffa, au mois d'octobre 1191, garantit envers des marchands de Pise un emprunt de 100 marcs d'argent, contracté par François de Vimeur, Jean de la Béraudière, Juhel de la Motte, Macé de la Barre, etc. François de Vimeur portait *d'azur, au chevron d'or accompagné de trois molettes d'éperon du même, posées 2 en chef et 1 en pointe.*

101. **JEAN DE LA BÉRAUDIÈRE**, nommé dans l'acte de garantie donné par Juhel de Mayenne, portait *d'or, à l'aigle éployée de gueules.*

102. **ERMENGARD DAPS**, grand maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, fut élu malgré lui, dit-on, comme successeur du grand maître Garnier de Naplouse. Il ne fit que paraître pour quelques mois à la tête de l'ordre, la mort l'ayant enlevé très peu de temps après son élection (1191). Ermengard Daps portait les armoiries de la religion.

103. **HÉLIE DE LA CROPTE.** Par un acte sur parchemin, daté de Tyr, au mois de mai 1191, Hélie de la Cropte,

chevalier du Périgord, se porte garant, envers des marchands de Pise, d'une somme de 100 livres tournois que leur empruntent deux de ses compagnons d'armes. Le titre *per fidem* de l'un de ces chevaliers désigne comme témoins Jean de Chaunac et Jourdain d'Abzac. Hélie de la Cropte portait *d'azur, à la bande d'or, accompagnée de deux fleurs de lis du même.*

104. JEAN DE CHAUNAC, qui figure comme témoin dans un emprunt contracté à Tyr, au mois de mai 1192, sous la garantie d'Hélie de la Cropte, portait *d'argent, au lion de sable, armé, lampassé et couronné de gueules.* Le même Jean de Chaunac se retrouve dans un autre emprunt par lui fait à des marchands de Gênes, au même lieu et à la même date, sous la garantie de B. de Cugnac.

105. JOURDAIN D'ABZAC, qui est mentionné comme témoin, avec Jean de Chaunac, dans le titre d'Hélie de la Cropte, emprunte aussi avec lui 100 livres tournois à des marchands de Gênes, sous la garantie de B. de Cugnac, à Tyr, au mois de mai 1192. Il portait *d'argent, à la bande d'azur, chargée d'un besant d'or, à une bordure d'azur, chargée de neuf besants aussi d'or.*

106. B. DE CUGNAC, qui se porte garant de la somme de 100 livres tournois empruntée à un marchand de Gênes par Jean de Chaunac et Jourdain d'Abzac, avait pour armes *gironné d'argent et de gueules de huit pièces,* ainsi que le porte son sceau, en cire jaune, appendu à l'acte de garantie.

107. GUILLAUME DE MONTLÉART est nommé plus haut dans l'acte de garantie donné à Acre, au mois de septembre 1191, par Guillaume de Prunelé, à plusieurs chevaliers croisés, qui avaient emprunté 200 marcs d'argent à des marchands de Gênes. Le sire de Joinville, dans son *Histoire de saint Louis,* parle de Simon de Montléart, qui était maître des arbalétriers et *chevetain de la gent le roi à Sayette,* en 1253. Enfin, le même auteur dit que, lors de la croisade de 1270, les Français ayant été repoussés à l'attaque de la tour de Carthage, le roi lui envoya Raoul d'Estrées et Lancelot de Saint-Maard, maréchaux de France, avec Thibaut de Montléart, grand maître des arbalétriers, et leurs troupes, pour s'emparer de la tour. Ils portaient *d'azur, à trois besants d'argent.*

108. GUILLAUME DE GAUDECHART est nommé dans l'acte, rapporté plus haut, par lequel Raoul, comte de Soissons, se substitue à la dette contractée par plusieurs chevaliers envers des marchands génois, à Acre, au mois d'août 1191. Il portait *d'argent, à neuf merlettes de gueules en orle.*

109. GUIGUES et HERBERT DE LA PORTE, en Dauphiné. Philippe-Auguste, roi de France, étant au camp devant Acre, l'an 1191, se porte garant pour divers emprunts contractés par des chevaliers francais, et, entre autres, Guigues et Herbert de la Porte, Eudes de Tournon, Ansculfe de Castelnau, etc. L'original de cette garantie est sur parchemin, revêtu du monogramme royal, et scellé du grand sceau de Philippe-Auguste, en cire verte, pendant sur des attaches de soie jaune et rouge. Un autre acte sur parchemin, daté de Damiette, le second lundi du mois de novembre 1249, nomme Hugues de la Porte comme témoin d'un emprunt contracté par un chevalier espagnol, sous la garantie d'Alphonse, comte de Poitiers et de Toulouse. Les armes de la maison de la Porte, en Dauphiné, sont *de gueules, à la croix d'or.*

110. RENAUD DE TRAMECOURT, nommé, comme Guillaume de Gaudechart, dans la charte de Raoul, comte de Soissons, portait *d'argent, à la croix ancrée de sable.*

111. WAUTIER DE LIGNE. Philippe-Auguste étant au siége d'Acre, l'an 1191, donna une charte, revêtue de son monogramme et du grand sceau royal en cire verte, par laquelle, « en vertu des obligations féodales, et comme exécuteur des dernières volontés de son ancien vassal Philippe, comte de Flandre, » mort à la Terre-Sainte, il se porte caution de certaines sommes empruntées à des marchands génois par des chevaliers relevant du défunt comte, savoir : Wautier de Ligne, Gilles de Hinnisdal, Baudouin d'Henin, Roger de Landas, etc. Un autre acte montre qu'en 1218, le même Wautier ou Gautier de Ligne combattait encore en Terre-Sainte. Cet acte, scellé sur cire jaune du sceau de ce chevalier, avec une bande sur l'écu, et daté du camp devant Damiette, au mois de juillet 1218, constate l'emprunt

fait par Gautier de 300 livres tournois à des marchands de Gênes, qui doivent lui en payer la moitié comptant, et le reste dans l'espace de deux mois. Pour le remboursement de cette somme, exigible dans un an, ou avant si la ville est prise, le seigneur de Ligne engage sa foi et ses biens personnels. Ses armoiries étaient *d'or, à la bande de gueules.*

112. **HAMELIN** et **GEOFFROY D'ANTENAISE.** Hamelin d'Antenaise, chevalier de l'Anjou, étant à Acre en 1191, au mois de septembre, assista comme témoin à une obligation *per fidem* souscrite par Jean d'Audigné, pour la somme de 20 marcs d'argent, constituant sa part d'un emprunt de 80 marcs, fait par lui et trois de ses compagnons, sous promesse d'obtenir la garantie de Juhel de Mayenne. Geoffroy d'Antenaise est aussi nommé dans un acte passé à Joppé au mois d'octobre de la même année. Ils portaient *d'argent, à l'aigle éployée de gueules.*

113. **ISNARD D'AGOUT.** Par un acte sur parchemin, daté de Joppé, au mois d'octobre 1191, Isnard d'Agout, chevalier, se porte caution, envers Odoardo d'Albario, marchand génois, d'une somme de 100 marcs d'argent empruntée par trois de ses écuyers. Cette pièce est scellée, en cire jaune et sur queue de parchemin, d'un sceau assez bien conservé. On y reconnaît la figure de ses armoiries et une portion de la légende *S. Isnardi de Agouto.* Il portait *d'or, au loup contourné d'azur, armé et lampassé de gueules.*

114. **GUETHENOC DE BRUC.** Un acte manuscrit sur parchemin, daté de Joppé, le lendemain de la fête de saint André, apôtre, l'an 1191, porte que Guethenoc de Bruc, Alain de Pontbriant, Juhel de Tremigon et Raoul de l'Angle, chevaliers, ont emprunté à des marchands de Pise 150 marcs d'argent, remboursables à la prochaine fête de tous les Saints, et promis par serment sur un missel de tenir compte aux prêteurs de tout dommage qui proviendrait du défaut de remboursement. Un autre acte, daté de Lymisso, en Chypre, au mois d'avril 1249, porte le nom de Guillaume de Bruc, chevalier. Guethenoc de Bruc portait *d'argent, à la rose de gueules boutonnée d'or.*

115. **RAOUL DE L'ANGLE,** nommé dans le même titre que Guethenoc de Bruc, avait pour armes *d'azur, au sautoir d'or accompagné de quatre billettes du même.*

116. **BERTRAND DE FOUCAUD.** D'après les termes d'une obligation *per fidem* datée de Tyr, au mois de mai 1192, Bertrand de Foucaud et B. de Mellet empruntèrent solidairement à des marchands de Gênes la somme de 120 livres tournois, promettant la garantie de Nompar de Caumont. Parmi les témoins de cet acte figurent encore B. de Cugnac dont nous avons parlé plus haut. Bertrand de Foucaud portait *d'or, à un lion morné de gueules.*

117. **B. DE MELLET,** nommé dans l'emprunt de Bertrand de Foucaud, portait *d'azur, à trois ruches d'argent.*

118. **GILLES DE HINNISDAL,** nommé dans l'acte de garantie octroyé par Philippe-Auguste à des chevaliers flamands, portait *de sable, au chef d'argent, chargé de cinq merles de sable.*

119. **GUILLAUME DE LOSTANGES.** Un titre sur parchemin, daté d'Acre, au mois de septembre 1191, porte que Raoul de Saint-Georges, Guillaume de Lostanges, etc., chevaliers, empruntèrent à des marchands de Pise la somme de 230 livres tournois, sous la garantie de « leur très excellent seigneur » Richard Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre. Guillaume d'Adhémar, seigneur de Lostanges, est nommé dans un titre du mois de juin 1250, par lequel, se trouvant à Acre, à la suite d'Alphonse, comte de Poitiers, frère du roi saint Louis, il emprunte une somme d'argent sous la garantie de ce prince. Guillaume de Lostanges avait pour armes *d'argent, au lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'azur, accompagné de cinq étoiles de gueules en orle.*

120. **JEAN D'OSMOND** était un des chevaliers de Normandie qui marchèrent à la troisième croisade, sous la bannière de Richard, roi d'Angleterre, ainsi que le témoigne l'acte suivant, dont nous donnons la traduction littérale. « A tous ceux qui les présentes lettres verront, savoir faisons que moi Jean d'Hosmond, chevalier, ai touché et reçu, à titre de prêt, de Jacopo di Jota et ses associés, citoyens de Pise, 100 livres d'argent, remboursables à la Pentecôte prochaine. Si je manquais à ce paiement, mon très excellent seigneur, l'illustre Richard, roi d'Angleterre, mû envers moi d'une bienveillance particulière, à cause d'A. sa filleule, mon épouse, a promis auxdits citoyens, en présence

de nobles hommes Jean de Ferrières et Guillaume de Baillol, et de beaucoup d'autres chevaliers, de forcer le seigneur Hosmond d'Estouteville[1], mon père, par lequel je suis déshérité, à payer pour moi ladite somme. En témoignage de quoi j'ai scellé les présentes lettres de mon scel. Fait au camp devant Acre, l'an du Seigneur MCXLI, le lendemain de la fête de la Pentecôte.» Cet acte est scellé, en cire verte, sur queue de parchemin, d'un sceau aux armes de Jean d'Osmond. On y voit, d'un côté, le *lion de sable, armé, lampassé et couronné d'or*, d'Estouteville, *sur champ d'argent*, avec une portion de la légende *Sigillum Johannis*, et, au contre-scel, le *vol d'hermines en champ de gueules*, qui est d'Osmond, avec la légende *Hoc est secretum J.*

121. JUHEL DE LA MOTTE. Le nom de Juhel de la Motte se trouve, avec ceux de François de Vimeur et de Jean de la Béraudière, sur l'acte de garantie qui leur fut donné par Juhel de Mayenne à Jaffa, au mois d'octobre 1191. Juhel de la Motte portait *d'argent, au lion de sable, portant en cœur un écu d'argent chargé d'une fasce de gueules fleurdelisée de sable et cantonnée de quatre merlettes du même.*

122. BERNARD DE DURFORT était un des seigneurs du duché de Guienne qui suivirent Richard Cœur-de-Lion à la troisième croisade. Il fit en Terre-Sainte un emprunt dont les termes nous ont paru assez curieux pour être rapportés textuellement. «A tous ceux qui les présentes lettres verront, Bernard de Durfort, chevalier, salut. Sachez que j'ai touché et reçu de Philippo Panzani et Cosmo Cigala, marchands de Gênes, 100 onces d'or bonnes et ayant cours, pour la garantie hypothécaire desquelles j'ai engagé auxdits marchands, à titre de nantissement, certains joyaux en or, en argent et en pierreries, appartenant tant à moi qu'à Bertrand mon frère, et à Guillaume mon fils, et dont l'espèce et la forme sont plus amplement déclarées en un inventaire dressé et remis entre mes mains par lesdits marchands. De leur côté, lesdits marchands se sont engagés à restituer intégralement ces joyaux, soit à moi, soit à mesdits frère ou fils, soit à toute autre personne chargée de mes pouvoirs, aussitôt que le paiement de la somme susdite leur aura été fait et complété. Passé à Messine, l'an du Seigneur mil cent nonante.» Cette pièce porte encore des fragments d'un sceau en cire jaune, où se voit un écu chargé d'une bande. Bernard de Durfort portait *d'argent, à la bande d'azur.*

123. EUDES DE TOURNON. Sur la charte donnée à Acre, en 1191, par le roi Philippe-Auguste à Guigues et Herbert de la Porte, et d'autres chevaliers dauphinois, on lit le nom d'Eudes de Tournon. Ce seigneur, dont la famille fut une des plus puissantes du Dauphiné, portait *semé de France, parti de gueules au lion d'or.*

124. THIERRY, seigneur de Misnie. Pendant le séjour que fit en Terre-Sainte le roi Philippe-Auguste, il prit à sa solde un certain nombre de chevaliers allemands. La charte où ce fait est constaté ne porte qu'un seul nom, et c'est celui du plus illustre de ces chevaliers, Thierry de Misnie, que la maison de Saxe compte parmi ses ancêtres, et qui, en combattant sous la bannière du roi de France, a acquis le droit de figurer au nombre des guerriers français qui prirent part à la troisième croisade. Nous donnons ici le texte de ce document, dont l'authenticité se trouve merveilleusement confirmée par le rapprochement que l'on en a pu faire, aux Archives du royaume, avec une autre charte de la même forme et de la même écriture, donnée, à la même date et au même lieu, par Philippe-Auguste, en faveur de l'ordre du Temple. «Au nom de la sainte et indivisible Trinité, ainsi soit-il. Philippe, par la grâce de Dieu, roi des Français. Sachent également tous présents et à venir que, pour l'amour de Dieu et à cause des bons services que beaucoup de chevaliers de la Germanie ont rendus à nous et aux nôtres dans la terre d'Orient, nous avons accordé et voulons que ces chevaliers, dont les noms ont été donnés à nos procureurs spécialement établis et nommés à cet effet par notre très cher Thierry, seigneur de Misnie, soient retenus à nos gages pendant toute la durée de leur service de ce côté de la mer; et aussi, s'il en était besoin, qu'ils jouissent du bénéfice de notre garantie pour tous emprunts qu'ils voudraient contracter, jusqu'à concurrence de la somme à fixer par nos susdits procureurs. Pour que ceci devienne exécutoire, nous avons ordonné que la présente page serait munie de l'autorité de notre sceau et du caractère du nom royal, comme il est ci-dessous tracé. Fait à Acre, l'an de l'incarnation du Verbe mil cent nonante

(1) Osmond d'Estouteville est nommé, dans la première partie de cet ouvrage, comme un des chevaliers qui se distinguèrent au siége d'Acre.

et un, de notre règne le douzième; étant présents dans notre palais ceux dont les noms et les seings suivent. Point de panetier. S. de Guy, le bouteiller; S. de Mathieu, le chambrier; S. de Raoul, le connétable. Donné, la chancellerie étant vacante. » La charte est scellée du grand sceau royal en cire verte, représentant le roi assis sur un trône, et au contre-scel, une fleur de lis. Légende : *Philippus Dei gratia.* Thierry de Misnie portait *d'or, au lion passant de sable.*

125. **PONS DE BASTET**, chevalier de langue d'Oc, étant à Acre l'an 1191, donna sa garantie à trois chevaliers de sa suite pour 130 livres tournois qu'ils avaient empruntées à des marchands de Gênes. Il portait *fasce d'or et de sinople.*

126. **RAOUL DE SAINT-GEORGES**, dont le nom se lit sur le même titre que celui de Guillaume de Lostanges[1], portait *d'argent, à la croix de gueules.*

127. **GODEFROY DE DUISSON**, grand maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, succéda, en 1191, au grand maître Ermengard Daps. Il se distingua, par sa valeur et son habileté, aux batailles d'Arsur et de Ramla, et resta jusqu'en l'année 1202 à la tête de l'ordre. Il portait les armes de la religion.

128. **GILBERT HORAL**, grand maître de l'ordre du Temple, précepteur de France, élu grand maître en 1196, mourut vers l'an 1201. Pendant ces cinq années, la trêve conclue par le roi d'Agleterre avec Saladin fut respectée, et nulle occasion ne s'offrit à l'ordre du Temple d'ajouter à sa gloire en combattant les ennemis de la croix. Gilbert Horal portait les armes de l'ordre.

129. **PHILIPPE DU PLAISSIEZ**, grand maître de l'ordre du Temple, né d'une famille illustre d'Anjou, selon Ducange, était, en 1201, grand maître de l'ordre du Temple. La même année, le roi d'Arménie ayant enlevé aux Templiers le fort Gaston, situé dans la principauté d'Antioche, le grand maître fit déployer le Beaucéant (l'étendard de l'ordre), pour forcer ce prince à restituer la place. Ce démêlé fut terminé, l'an 1213, à l'avantage des Templiers. Philippe du Plaissiez mourut en 1217. Il portait les armes de l'ordre.

130. **ALPHONSE DE PORTUGAL**, grand maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, issu de la maison royale de Portugal, succéda, l'an 1202, au grand maître Godefroy de Duisson. Son zèle à réformer les abus de l'ordre et la hauteur avec laquelle il exerça le commandement le réduisirent à se démettre, deux ans après, de cette dignité, et à retourner dans sa patrie. Son épitaphe porte qu'il y mourut le 1er mars 1245. Alphonse de Portugal portait *écartelé, aux 1 et 4 de la religion, et aux 2 et 3 d'argent, à cinq écussons d'azur mis en croix, chargés chacun de cinq besants d'argent, marqués d'un point de sable, mis en sautoir, à la bordure de gueules, chargée de sept châteaux d'or, sommés de trois tours du même,* qui sont les armes de la maison royale de Portugal.

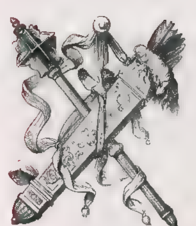
(1) Voir p. 21.





QUATRIÈME CROISADE

1204



131. BAUDOUIN, neuvième du nom, comte de Flandre et de Hainaut, depuis empereur de Constantinople, fut un des chefs de la quatrième croisade qui, au lieu d'avoir la Terre-Sainte pour théâtre, aboutit à la prise de Constantinople. Ses compagnons d'armes lui décernèrent la couronne impériale, qu'il reçut le 23 mai 1204, dans la basilique de Sainte-Sophie, et il commença la suite des empereurs latins qui régnèrent à Byzance jusqu'en 1261. Il portait *écartelé aux 1 et 4 d'or, au lion de sable armé et lampassé de gueules,* qui est de Flandre, et *aux 2 et 4 chevronné d'or et de sable de six pièces,* qui est de Hainaut.

132. THIERRY et GUILLAUME DE LOS. Geoffroy de Villehardouin, dans l'*Histoire de la conquête de Constantinople* par les croisés, cite les seigneurs flamands Thierry et Guillaume de Los. Thierry, d'après le récit de du Cange[1], devint sénéchal de Romanie, et son frère périt en Valachie, au combat de Rusium. Gérard de Los, leur père, suivant le P. Anselme[2], s'était croisé en 1191, et était mort au siége d'Acre. Ils portaient *bureté d'argent et de gueules de dix pièces.*

133. GEOFFROY DE BEAUMONT, fils de Richard Ier, vicomte de Beaumont, au Maine, se croisa, avec Geoffroy, comte du Perche, en 1202, suivant l'histoire de Villehardouin. Il portait *d'or, a cinq chevrons brisés de gueules.*

134. HUGUES DE CHAUMONT est cité par Villehardouin, dans sa Chronique, comme étant du petit nombre des croisés qui allèrent s'embarquer à Marseille, en 1202, pour s'acheminer vers la Terre-Sainte. Il portait *fascé d'argent et de gueules de huit pièces.*

135. GEOFFROY, seigneur de Lubersac, chevalier, de retour de la croisade, rentra dans ses domaines qu'il avait

(1) *Histoire de Constantinople.*

(2) *Histoire généalogique des grands officiers de la couronne*, t. II, p. 325.

confiés, en son absence, à Regnault, vicomte d'Aubusson, et reçut de ce seigneur la somme de 1,042 livres tournois, provenant des revenus des terres de Lubersac, Saint-Pardoux, Condat, et leurs dépendances, pendant la durée du voyage d'outre-mer. La quittance, sur parchemin, est datée du mercredi avant la fête des saints apôtres Pierre et Paul, l'an 1211, en présence de Pierre de Capelle et de Jean de Lostanges, et scellée, sur queue de parchemin, du sceau de Geoffroy, où il est représenté à cheval, couvert de son écu. On y voit ses armes, qui sont *un loup passant d'or en champ de gueules*, avec la légende *Gaufridus de Lubersaco, miles*. ✠. ✠. ✠.

136. GUILLAUME DE DIGOINE. Après la prise de Constantinople, un grand nombre des croisés, plus jaloux de revoir leur patrie que de prendre part aux dépouilles de l'empire grec, reprirent la route de l'Occident. Nous donnons ici la traduction d'un document très curieux qui nous montre des chevaliers français, flamands et anglais s'associant pour noliser, à frais communs, un navire appartenant à des armateurs vénitiens. « Nous, Bertin de Hautefort, Guillaume de Digoine, avec dix associés, Uland d'Hazebrouck, Otbert de Roubaix, Thomas Berton, Baudouin de Sacken, Philippe de Diergnaus, Érard de Saint-Paul, avec sept associés, Guillaume de Dampierre, Philippe de Caulaincourt, avec cinq associés, Mathieu de Jaucourt, avec cinq associés, Baudouin de Berghes, Alard d'Isalguien, chevaliers; Gilbert de Talbot, Léonard de Landas, Robert de Lake, Richard Axele, Robert de Villain, Guillaume de Straten, Mathieu de Gaurain et Philippe de Graïm, écuyers, savoir faisons à tous ceux qui les présentes lettres verront qu'Andrea Pignolo et Francechino Spinula, citoyens de Venise, propriétaires et armateurs d'un navire appelé *la Sainte-Croix*, nous ont loué, moyennant un certain prix, ledit navire complétement gréé et équipé, et se sont engagés, par promesse solennelle, à nous transporter, avec l'aide de Dieu, sur ledit navire, jusqu'à Toulon, ou dans toute mer et tout port où le bâtiment pourra faire voile. Ils ont aussi promis et sont convenus de charger ou faire charger à leurs dépens sur ledit navire tous les objets qu'il nous plairait d'y placer ou d'y faire placer, tant pour la nourriture que pour d'autres usages. Quant à nous, nous avons promis et promettons pour récompense 1,600 livres tournois, payables et comptables auxdits citoyens aux époques suivantes, savoir : à Paris, 1,000 livres tournois à la prochaine fête de la Purification de la sainte Vierge, et les autres 600 livres dans un mois après que le navire en question aura abordé à Toulon ou dans tout autre port. Nous nous sommes engagés mutuellement, entre nous et lesdits armateurs aux noms susdits, à respecter, remplir et observer toutes ces conditions et chacune d'elles, et à n'y contrevenir en rien, sous peine de payer solidairement le double de la valeur dudit navire. Et, en conséquence, nous nous sommes donné en garantie les uns aux autres tous nos biens présents et à venir. Et nous, Guillaume de Digoine, Baudouin de Sacken, Philippe de Diergnaus, Philippe de Caulaincourt et Baudouin de Berghes, en qualité de syndics ou fondés de pouvoirs des pèlerins ci-dessus nommés, avons voulu apposer nos sceaux aux présentes, en témoignage de la vérité de ces conventions. Fait à Constantinople, l'an de l'incarnation du Verbe 1205, au mois de mai. » L'acte était autrefois scellé du sceau des cinq chevaliers faisant l'office de syndics; il ne reste plus que les attaches du premier et du dernier, et des fragments des trois autres. Guillaume de Digoine, le premier des syndics, portait *échiqueté d'argent et de sable*.

137. THOMAS BERTON, nommé dans l'acte que nous venons de citer, était d'une famille originaire du Piémont, qui devint française au quatorzième siècle. Il portait *coticé d'or et d'azur de dix pièces*.

138. GUILLAUME DE DAMPIERRE, en Picardie, un des passagers du navire *la Sainte-Croix*, portait *d'argent à trois losanges de sable*. Un titre daté d'Acre, la veille de la fête de saint André, apôtre, l'an 1252, porte que Robert de Dampierre, Guillaume de Bellemare et d'autres chevaliers ont reçu, pour leurs services en Terre-Sainte, depuis le 1er décembre 1252, c'est-à-dire pendant cent quatre-vingt-trois jours, la somme de 366 livres tournois, gages que « leur très cher seigneur Louis, roi de France, » leur avait assignés en les recevant de son hôtel, à raison de 10 sous tournois par jour.

139. OTBERT DE ROUBAIX, en Flandre, l'un des chevaliers qui frétèrent le navire *la Sainte-Croix*, portait *d'hermines au chef de gueules*.

140. GUILLAUME DE STRATEN, compris parmi les passagers flamands du navire *la Sainte-Croix*, portait *fascé d'argent et d'azur de huit pièces*.

141. PHILIPPE DE CAULAINCOURT, chevalier picard, l'un des syndics qui frétèrent, au nom de leurs compagnons, le navire *la Sainte-Croix*, est le seul dont le sceau porte encore l'empreinte de ses armes, qui sont *de sable, au chef d'or*.

142. MILON DE BRÉBAN, seigneur de Provins. Geoffroy de Villehardouin cite *Miles li Braibans* comme un des chevaliers qui prirent la part la plus active aux événements de la quatrième croisade. Un acte original, en parchemin, daté de Provins, au mois de juin 1205, contient échange de serfs entre Blanche, comtesse palatine de Troyes, et Isabelle, femme de Milon de Bréban, seigneur de Provins, Jean et Henri ses fils, qui promettent le consentement de leur époux et père, lorsque, avec la grâce de Dieu, il sera de retour de la croisade. Milon de Bréban portait *fascé d'argent et de sable de huit pièces, à la bande brochante de gueules, chargée de trois coquilles d'or*.

143. HUGUES DE BEAUMEZ, en Artois, fut un des chevaliers qui, selon G. de Villehardouin, prirent la croix en 1202, et suivirent Baudouin, comte de Flandre, à la conquête de Constantinople. Ducange, dans son *Histoire de l'empire franc de Constantinople*, fait aussi mention du châtelain de Beaumez, qui accompagnait l'empereur Baudouin II, en 1239. Hugues de Beaumez portait *de gueules, à la croix dentelée d'or*.

144. GAUTIER DE VIGNORY est cité par Villehardouin au nombre des chevaliers de la Champagne qui allèrent à la conquête de Constantinople en 1202. Il portait *d'argent, à une lamade de gueules*.

145. BAUDOUIN DE COMINES. Il existe, dans le *Recueil des actes d'Aubert le Mire*[1], une charte de Baudouin, comte de Flandre, datée de Valenciennes au mois d'avril 1201, où figurent comme témoins tous les seigneurs flamands qui avaient pris la croix avec lui. On y lit, entre autres, le nom de Baudouin de Comines. Le même Baudouin de Comines s'était déjà trouvé à la croisade de 1190, comme on le voit par une charte de Philippe-Auguste, dans laquelle ce prince, comme suzerain et exécuteur testamentaire de Philippe de Flandre, mort à la Terre-Sainte, se substitue à lui pour cautionner Baudouin de Comines, Othon de Trasignies, Wautier de Hondescote, Gilles de Barbançon, Guillaume de Béthune, Raoul le Flamenc, Racon de Gaurain, Hugues de Croix, etc., qui avaient emprunté 860 marcs d'argent à des marchands de Gênes. Cette charte est revêtue du monogramme royal et du grand sceau en cire verte, sur lacs de soie rouge, et datée du camp devant Acre, l'an 1191. Baudouin de Comines portait *d'argent, à un écusson de gueules, chargé d'une croix de vair*.

146. GILLES DE LANDAS. On lit, dans la Chronique de Villehardouin, que Gilles de Landas fut tué à la prise de Zara. Léonard de Landas figure au nombre des chevaliers flamands qui frétèrent le navire *la Sainte-Croix* pour revenir de Constantinople, en 1205. On a vu ci-dessus le nom de Roger de Landas, dans l'acte de garantie accordé à Wautier de Ligne et à d'autres seigneurs de Hainaut et de Flandre par le roi Philippe-Auguste, en 1191 Ils portaient *emmanché de dix pièces d'argent et de gueules*.

147. GEOFFROY LE RATH, à ce que l'on croit, originaire de Touraine, fut élu grand maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, à la place d'Alphonse de Portugal. Son grand âge ne lui permit de garder que trois ans cette dignité. Il mourut en 1207. Geoffroy le Rath portait les armes de la religion.

(1) Tome III, chap 83.





CINQUIÈME CROISADE

1218-1240



148. GUILLAUME DE CHARTRES, qui était grand maître de l'ordre du Temple en 1217, était fils de Milon III, comte de Bar-sur-Seine, et se trouvait comme lui au siége de Damiette, où il mourut. Ses armoiries étaient celles de son père, *d'azur, à trois bars d'or posés l'un sur l'autre en demi-cercle, à la bordure componée de huit pièces d'or et de sable,* écartelées avec les armes de l'ordre.

149. COLIN D'ESPINAY, se trouvant au siége de Damiette, emprunta, avec deux de ses compagnons d'armes, à des marchands de Gênes, la somme de 100 livres tournois, par acte sur parchemin, daté du mois de septembre de l'année 1219, sous la garantie de Mathieu de Montmorency, connétable de France, représenté par son fondé de pouvoirs. On lit également le nom de Robert d'Espinay sur une charte datée du camp devant Acre, en juin 1191, par laquelle Richard, roi d'Angleterre, garantit un emprunt fait à des marchands de Pise par ce seigneur et d'autres chevaliers de Normandie. Les armoiries des anciens seigneurs d'Espinay étaient *d'argent au chevron d'azur, chargé de onze besants d'or.*

150. FOULQUES DE QUATREBARBES. Parmi les manuscrits de la Bibliothèque royale se trouve un testament fait par Foulques de Quatrebarbes, avant de partir pour le voyage d'outre-mer. Les circonstances de cet acte le rapportent évidemment à la croisade de 1218. On a vu plus haut, dans une charte de garantie donnée par Geoffroy de Mayenne à plusieurs de ses chevaliers, que Guillaume de Quatrebarbes avait suivi ce seigneur à la troisième croisade. Enfin, suivant un acte sur parchemin, daté de Damiette, au mois d'octobre 1249, Hugues de Quatrebarbes donne quittance à un marchand de Gênes de la somme de 400 livres tournois, que Charles, comte d'Anjou, lui fait payer pour ses services en Terre-Sainte, aux termes des conventions faites entre eux. Les anciennes armes de Quatrebarbes étaient *de sable, à la bande d'argent accompagnée de deux cotices du même.*

151. GUY DE HAUTECLOCQUE et trois autres chevaliers d'Artois, partant pour la croisade, reçurent du doyen d'Arras une lettre de crédit datée de cette ville, au mois de juin 1217, pour leur faciliter l'emprunt des sommes nécessaires aux frais de leur voyage. Les Mémoires historiques et généalogiques de D. Lepez, religieux de l'abbaye de Saint-Waast d'Arras, rapportent que Wautier et Pierron de Hauteclocque suivirent saint Louis à la Terre-Sainte. Ils portaient *d'argent, à la croix de gueules chargée de cinq coquilles d'or.*

152. FOULQUES D'ORGLANDES. Un acte daté du camp devant Damiette, l'an 1219, porte que Robert d'Esneval, Colard de Sainte-Marie et Foulques d'Orglandes, chevaliers, empruntèrent à des marchands de Gênes la somme de 100 livres tournois, sous la garantie de Mathieu de Montmorency, connétable de France, agissant par un fondé de pouvoirs. Les armes de Foulques d'Orglandes étaient *d'hermines, à six losanges de gueules, posés* 3, 2 *et* 1.

153. BARTHÉLEMY DE NÉDONCHEL, chevalier picard, se trouvant au siége de Damiette, emprunta à des marchands de Gênes, conjointement avec un de ses compagnons d'armes, la somme de 180 livres tournois. L'acte, autrefois scellé du sceau de Barthélemy de Nédonchel, est daté du camp devant Damiette, au mois de septembre 1218. Barthélemy de Nédonchel portait *d'azur, à la bande d'argent.*

154. ROBERT DE MAULDE. Par acte sur parchemin, daté du camp devant Damiette, en septembre 1218, Robert de Maulde et Thierry de Hameyde, chevaliers, empruntent à des marchands de Gênes 160 livres tournois[1]. Robert de Maulde portait *d'or, à la bande de sable frettée d'argent.*

155. GUILLAUME DE LA FAYE. Dans l'acte de fondation du prieuré de la Faye, paroisse de l'Éguillac-de-Louche, en Périgord, par cinq frères du nom de la Faye, dont deux étaient évêques, on voit que le cinquième, nommé Guillaume, s'était croisé, et fut au siége de Damiette en 1219. Il portait *d'or, à deux fasces de gueules, au lambel d'azur à cinq pendants.*

156. GILLES DE CROIX, et deux autres chevaliers flamands, se trouvant à la croisade, empruntèrent 100 livres tournois à des marchands de Gênes, par acte sur parchemin, daté du camp devant Damiette, au mois d'août 1218. Nous avons vu plus haut que Hugues de Croix avait pris part à la troisième croisade, et était nommé, avec Baudouin de Comines, dans une charte de garantie donnée par Philippe-Auguste à des chevaliers flamands, après la mort de Philippe, comte de Flandre. Il portait *d'argent, à la croix d'azur.*

157. JEAN DE DION était au siége de Damiette, comme en fait foi un emprunt de 160 livres tournois qu'il y contracta, avec Goswin de Heule, envers des marchands génois, par acte daté du camp devant cette ville, au mois de septembre 1218. Il portait *d'argent, à l'aigle éployée de sable, becquée et membrée de gueules.*

158. BAUDOUIN DE MÉRODE, se trouvant au siége de Damiette, y emprunta, conjointement avec Henri de New-Kerke, la somme de 150 livres tournois à des marchands de Gênes. L'obligation, sur parchemin, est datée du camp des croisés, au mois de septembre 1218. Baudouin de Mérode portait *de gueules, à quatre pals d'or, à la bordure engrêlée d'azur.*

159. JEAN DE HÉDOUVILLE. Mathieu de Montmorency, connétable de France, donna à Paris, au mois de mars 1219, une charte dont l'original existe encore, revêtu de son sceau, en cire jaune, sur lequel on voit, d'un côté, son image équestre, et, de l'autre, l'empreinte de ses armoiries. Par cet acte, le connétable de Montmorency déclare qu'il avait fait vœu de verser son sang pour la défense des lieux saints; mais que, « la volonté de son cher seigneur Philippe, roi de France, ne lui permettant pas de s'éloigner, il envoie à sa place à la Terre-Sainte, à ses frais et dépens, ses chers seigneurs Raoul de Mareuil, son parent et son fondé de pouvoir spécial, Jean de Villers, Robert d'Hervilly, Guillaume de Milly, Raoul de Vitry, Jean de Hédouville, Guillaume de Prosy, Henri de Vendeuil, Gautier de Betisy, Guillaume de Saveuse, chevaliers, et les écuyers et hommes d'armes à leur suite. » Dans la même charte, il donne

(1) Le nom de Wautier de Maulde se trouve, comme celui de Baudouin de Comines, sur la charte donnée en 1201 par Baudouin IX, comte de Flandre, que nous avons ci-dessus mentionné, page 26.

pouvoir à son parent Raoul de Mareuil d'emprunter pour lui jusqu'à la somme de 3,000 livres tournois, ou de garantir en son nom les emprunts qui pourraient être faits à la croisade par tous hommes de son fief propre, et même du fief de Hainaut. Jean de Hédouville était, comme on vient de lire, un des vassaux de Mathieu de Montmorency, et avait pour armes *d'or, au chef d'azur chargé d'un lion passant d'argent, lampassé de gueules.*

160. **GUILLAUME DE SAVEUSE**, l'un des chevaliers envoyés par Mathieu de Montmorency à la Terre-Sainte en 1219, portait *de gueules, à la bande d'or, accompagnée de six billettes du même mises en orle.*

161. **GÉRAUD DE BOSREDONT**. Une charte, datée de l'an 1219, porte qu'Archambaud, seigneur de Bourbon, s'engage à rembourser tous emprunts qui pourraient être contractés, en Terre-Sainte, « par ses amés et féaux Géraud de Fontanges, Géraud de Bosredont, etc. », jusqu'à concurrence de 300 marcs d'argent. Cette pièce est scellée du sceau d'Archambaud, représentant un lion entouré de coquilles. Géraud de Bosredont portait *d'azur, au lion d'argent, armé et lampassé de gueules.*

162. **PIERRE DE MONTAIGU**, grand maître de l'ordre du Temple, d'une des familles les plus répandues en France (dit l'*Art de vérifier les dates*), et féconde en grands hommes, fut donné pour successeur, devant Damiette, à Guillaume de Chartres, en 1219. La bravoure et l'habileté qu'il fit paraître à ce siége l'ont fait comparer à Gédéon par les historiens du temps. On ne sait s'il mourut ou s'il abdiqua la dignité de grand maître en 1233, mais ce fut alors que l'ordre lui donna un successeur. Pierre de Montaigu portait les armes de l'ordre.

163. **EUDES DE RONQUEROLLES**, chevalier du Beauvaisis, était à la Terre-Sainte en 1220, comme il est dit dans une charte datée de la même année, par laquelle Clémence sa femme confirme une vente de dîmes faite à l'abbaye de Saint-Pierre de Gerberoy. Eudes de Ronquerolles portait *de gueules, papelonné d'argent.*

164. **BERTRAND DE TEXIS**, grand maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, remplaça le grand maître Guérin de Montagu en 1230. Il ne jouit de cette dignité que peu de temps, et mourut, à ce qu'on croit, avant le mois d'octobre de l'an 1231. Il portait les armes de la religion.

165. **GUÉRIN**, dont on ignore la patrie, prend le titre de grand maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem dans une charte datée du 26 octobre 1234. Guérin était encore grand maître au mois de mai 1236, mais il avait cessé de vivre au mois de septembre suivant. Il portait les armes de la religion.

166. **BERTRAND DE COMPS**, grand maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, d'une famille distinguée du Dauphiné, et prieur de Saint-Gilles, fut élevé à la dignité de grand maître des Hospitaliers, après la mort de Guérin, au mois de septembre 1236. On conserve de lui une lettre, datée du commencement de l'année 1239, en réponse à celle que Romée de Villeneuve, ministre du comte de Provence, lui avait écrite pour l'informer qu'il faisait équiper un vaisseau destiné à porter des secours à la Terre-Sainte. « Munissez-vous, lui dit le grand maître, de provisions pour un an; embarquez les chevaux et les mulets qui vous sont nécessaires : car tout cela est d'un prix excessif en ce pays-ci. Je vous exhorte surtout à ne point apporter de joyaux, excepté des chapeaux bordés, etc. » Bertrand de Comps mourut en 1241. Il portait les armes de la religion *écartelées de gueules, à l'aigle échiquetée d'argent et de sable.*

167. **RAUSSIN DE RARÉCOURT**. Un titre daté d'Acre, au mois de mars 1240, porte garantie d'un emprunt de 100 livres tournois, en faveur de Raussin de Rarécourt et deux autres chevaliers, par Thibaut, roi de Navarre, comte palatin de Champagne et de Brie. Raussin de Rarécourt avait pour armes *d'argent, à cinq annelets de gueules posés en sautoir et accompagnés de quatre mouchetures d'hermines.*

168. **RICHARD DE CHAUMONT**, en Charolais. Un acte, du mois de juin 1239, porte qu'avant de partir pour la croisade d'outre-mer, Richard de Chaumont vendit, pour la somme de 80 livres tournois, à son frère Letaud de Chaumont, une partie de ses biens. Cette pièce est conservée dans les archives de la ville de Chaumont, en Charolais. Richard de Chaumont portait *d'or, au chef de gueules.*

169. ANDRÉ DE SAINT-PHALLE. D'après un acte daté de la ville d'Acre, au mois de mars 1240, et rédigé par le chapelain Guillaume Fabre, Thibaut, comte de Champagne et roi de Navarre, se porte garant d'un emprunt de 100 livres tournois contracté par André de Saint-Phalle et deux autres chevaliers, qui avaient suivi ce prince à la croisade. André de Saint-Phalle portait *d'or, à la croix ancrée de sinople.*

170. GUILLAUME DE MESSEY, se trouvant à Acre, au mois de mars 1240, avec Hugues de Fontêtes et deux autres chevaliers, emprunta à des marchands de Gênes la somme de 200 livres tournois, sous la garantie d'Hugues, duc de Bourgogne, comme le prouve la minute de l'acte, sur parchemin, qui s'est conservée jusqu'à nos jours. Les armes de Guillaume de Messey étaient *d'azur, au sautoir d'or.*

171. ADAM DE SARCUS. Au mois de mars 1240, Adam de Sarcus, Geoffroy de Rougemont, Milon de Montguyon, Guillaume d'Arras et Perrin de Sugny, chevaliers de l'Artois, se trouvant à Ascalon en un grand besoin d'argent, adressèrent à Thibaut, roi de Navarre, comte palatin de Champagne et de Brie, qui était alors à Acre, une lettre dont l'original a été conservé. Après lui avoir exposé leur embarras, ils le prient de vouloir bien leur accorder sa garantie pour une somme de 300 livres, que, moyennant cette conditon, Andrea di Cavali, marchand génois, consent à leur prêter. En échange de cette garantie, ils engagent leurs biens au roi de Navarre, et lui envoient Richard et Robert d'Ancienville, écuyers, afin de traiter cette affaire. Au bas se trouve l'ordre donné par le prince de dresser un acte conformément à leur requête. On a vu plus haut que Hugues de Sarcus avait accompagné à la croisade Raoul III, comte de Soissons, et qu'il se trouve nommé dans une charte donnée par ce seigneur à Acre, en 1191. Les anciennes armes de Sarcus étaient *de gueules, à la croix d'argent.*

172. GIRARD DE LEZAY, Hugues de Cluny et deux autres chevaliers bourguignons, qui avaient suivi Hugues IV, duc de Bourgogne, à la croisade, empruntèrent, sous la garantie de ce prince, à des marchands de Gênes, la somme de 180 livres tournois, par acte, sur parchemin, daté d'Acre, au mois de mai 1240, avant les fêtes de Pâques. Girard de Lezay portait *parti d'argent et de gueules, à la croix anillée, de l'un et de l'autre.*

173. PIERRE DE VILLEBRIDE, grand maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, succéda au grand maître Bertrand de Comps en 1241. Les Kharismiens ayant envahi la Terre-Sainte en 1244, les chevaliers de l'Hôpital et du Temple s'unirent à tout ce qu'il y avait de chrétiens en Palestine pour repousser cette terrible invasion. Deux batailles s'engagèrent, qui durèrent, l'une et l'autre, du matin jusqu'à la nuit. Dans la seconde, livrée le 18 octobre 1244, Pierre de Villebride, ainsi que le grand maître du Temple Hermann de Périgord, périt les armes à la main. Pierre de Villebride portait les armes de la religion.

174. GUILLAUME DE CHATEAUNEUF, grand maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, Français de nation et maréchal de l'ordre, fut élu, au mois d'octobre 1244, pour succéder au grand maître Pierre de Villebride. L'an 1249, il alla, à la tête de ses chevaliers, joindre le roi saint Louis sous les murs de Damiette. Il fut fait prisonnier le 5 avril 1250, à la bataille de Pharanie, et l'on crut d'abord qu'il avait été tué. Lorsqu'on sut qu'il était captif, on suspendit, selon l'usage, dit Mathieu Pâris, la bulle de plomb de l'Hôpital jusqu'à ce qu'on fût assuré de sa délivrance. Il resta près de dix-huit mois dans les fers, et n'en sortit qu'au prix d'une très forte rançon. Il mourut en 1259. Guillaume de Châteauneuf portait *écartelé de la religion, et de gueules, à trois tours d'or.*

175. GUILLAUME DE SONNAC fut élevé, en 1247, à la dignité de grand maître de l'ordre du Temple. Il se distingua au siége de Damiette, et saint Louis lui confia, en 1250, l'avant-garde de son armée, en donnant l'ordre à Robert, comte d'Artois, d'obéir à ses conseils. Mais la témérité de ce jeune prince méprisa les sages avis du grand maître, et l'entraîna malgré lui dans la déroute de la Massoure (9 février). Sonnac y perdit un œil. Quelques jours après, il fut tué dans l'action, où l'armée fut détruite et le roi fait prisonnier. Guillaume de Sonnac portait les armes de l'ordre.

176. ROBERT DE DREUX, premier du nom, seigneur de Beu, fit, au mois de juin 1248, un acte d'accommodement

avec l'abbé et les moines de Longpont, « étant près, dit le P. Anselme, d'aller outre-mer pour le secours de la Terre-Sainte[1]. » Il portait *échiqueté d'or et d'azur, à la bordure engrêlée de gueules.*

177. **GUILLAUME DE COURTENAY**, deuxième du nom, seigneur d'Yerre, accompagna le roi saint Louis à son voyage d'outre-mer, l'an 1248, resta prisonnier à la bataille de la Massoure et fut racheté par le roi[2]. Il portait *d'or, à trois tourteaux de gueules, brisé d'un lambel de cinq pendants de sable.*

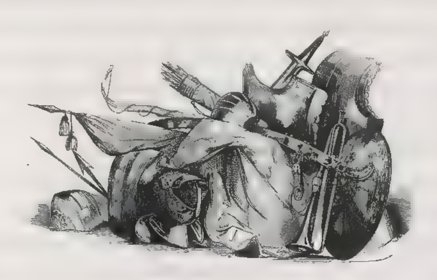
178. **GUILLAUME DE GOYON.** Pierre de Dreux, dit *Mauclerc*, de la maison de France, devenu duc de Bretagne par suite de son mariage avec l'héritière de ce grand fief, accompagna le roi Louis IX, son seigneur, à la croisade en Égypte. Les noms d'un grand nombre des chevaliers qui le suivirent nous ont été conservés par une circonstance assez singulière, qui témoigne à quel point les Bretons, parmi cette foule de bannières diverses déployées à la suite du saint roi; tenaient étroitement à leur esprit de nationalité. On les voit se réunir, sans admettre parmi eux aucun chevalier d'une autre province que la leur, pour noliser à frais communs un navire qui les conduise de Chypre à Damiette, et c'est à un armateur de leur pays, à un bourgeois de Nantes, qu'ils confient le soin de cette transaction. Voici la traduction de cet acte, qui est le même pour plus de cinquante chevaliers dont les noms vont suivre. « A tous ceux qui les présentes lettres verront, savoir faisons que nous, N..., associés pour les frais communs de notre passage, pleins de confiance dans l'habileté d'Hervé, marinier, citoyen de Nantes et maître du navire *la Pénitence*, donnons audit Hervé plein et entier pouvoir de traiter, régler et convenir, pour nous et en notre nom, avec tous patrons ou fréteurs de navires, du prix de notre passage à Damiette, promettant ratifier d'avance et accomplir tout ce qui aura été fait et convenu à ce sujet par notre chargé de procuration susdit. Donné à Limisso, sous le sceau de moi N..., ci-dessus nommé, l'an du Seigneur 1249, au mois d'avril. » Guillaume de Goyon, nommé dans une de ces procurations, portait *d'argent, au lion de gueules couronné d'or.*

179. **ALAIN DE LORGERIL.** Le nom d'Alain de Lorgeril se trouve sur une procuration semblable à la précédente. Les armoiries de ce chevalier étaient *de gueules, au chevron d'argent chargé de cinq mouchetures d'hermines et accompagné de trois molettes d'éperons d'or.*

180. **HERVÉ DE SAINT-GILLES**, un des chevaliers qui donnèrent leur procuration à Hervé, bourgeois et armateur de Nantes, à Limisso, en Chypre, au mois d'avril 1249, portait *d'azur, semé de fleurs de lis d'argent*, selon les registres de la première réformation de la noblesse de Bretagne, en 1426, la seule qui ait dû être consultée pour retrouver les plus anciennes armoiries des familles nobles de cette province.

181. **OLIVIER DE ROUGÉ.** Un des documents bretons de la croisade de 1249 porte les noms d'Olivier de Rougé et Payen Féron, chevaliers. Olivier de Rougé portait *de gueules, à la croix patée d'argent.*

(1) *Histoire généalogique de la maison de France*, t. I, p. 431. (2) *Ibid.*, t. I, p. 517.





SIXIÈME CROISADE

1248



182. **PAYEN FÉRON.** Les armoiries de Payen Féron, dont le nom se trouve après celui d'Olivier de Rougé, étaient *d'azur, à six billettes d'argent posees* 3, 2 *et* 1, *au chef cousu de gueules, chargé de trois annelets d'argent.*

183. **GEOFFROY DE GOULAINE** était un des chevaliers bretons qui donnèrent procuration à Hervé, de Nantes, à Limisso, en 1249. Il portait *mi-parti, au premier, de gueules, à trois léopards d'or l'un sur l'autre, et, au deuxième, d'azur, à trois fleurs de lis d'or.*

184. **GUILLAUME DE KERGARIOU** portait *d'argent, fretté de gueules de six pièces, au canton de pourpre,* comme on le voit par le sceau en cire verte qui s'est conservé sur une des procurations données à Limisso, en 1249.

185. **HERVÉ CHRÉTIEN**, chevalier breton, dont le nom nous est fourni par un document pareil à ceux qui précèdent, portait *de sinople, à la fasce d'or, accompagnée de trois casques de profil du même,* 2 *en chef et* 1 *en pointe.*

186. **HERVÉ BUDES** Une pièce semblable aux précédentes porte les noms d'Hervé Budes, Olivier de Carné et Pierre Freslon, écuyers bretons. Hervé Budes avait pour armes *d'argent, au pin arraché de sinople, fruité d'or et accosté de deux fleurs de lis de gueules.*

187. **OLIVIER DE CARNÉ** portait *d'or, à deux fasces de gueules.*

188. **PIERRE FRESLON** avait pour armes *d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de six ancolies d'azur, tigees de gueules et posees* 3 *en chef et* 3 *en pointe.*

189. **RATTIER**, seigneur de Caussade, en Quercy, avait suivi à la croisade, en 1248, la bannière d'Alphonse, comte de Poitiers, et son nom se trouve dans un acte qu'il souscrivit sous la garantie de ce prince, conjointement avec Raymond de la Popie et quatre autres damoiseaux, pour emprunter à un marchand de Gênes la somme de 160

livres tournois, au mois de juin 1250, dans la ville d'Acre. Rattier de Caussade portait *d'or, à deux houssettes de gueules en pal, l'une sur l'autre.*

190. EUDES DE QUÉLEN, écuyer, fut un des croisés bretons qui donnèrent leur procuration à Hervé, de Nantes, en 1249. Ses armes étaient *burelé d'argent et de gueules de dix pièces.*

191. JEAN DE QUÉBRIAC. Un des actes de procuration passé à Hervé, de Nantes, porte les noms de Jean de Québriac, Raoul de la Moussaye, Prégent de la Rochejagu, Geoffroy de Boisbily, chevaliers. Les armes de Jean de Québriac étaient *d'azur, à trois fleurs de lis d'argent, posées* 2 *et* 1.

192. RAOUL DE LA MOUSSAYE portait *d'or, fretté d'azur de six pièces.*

193. GEOFFROY DE BOISBILY. Les armes de Geoffroy de Boisbily étaient *de gueules, à neuf étoiles d'or, posées* 3, 3 *et* 3.

194. ROLAND DES NOS. Roland Coatarel, Roland des Nos, etc., écuyers, sont nommés sur un des titres bretons relatifs à la croisade de 1249. Roland des Nos portait *d'argent, au lion de sable, armé, couronné et lampassé de gueules.*

195. HERVÉ DE SAINT-PERN. Hervé de Saint-Pern et Macé de Kérouarts, écuyers, étaient à Limisso en 1249, et souscrivirent un acte semblable aux précédents. Hervé de Saint-Pern portait *d'azur, à dix billettes évidées d'argent, posées* 4, 3, 2 *et* 1.

196. MACÉ DE KÉROUARTS. Les armes de Macé de Kérouarts étaient *d'argent, à la roue de sable, accompagnée de trois croisettes du même.*

197. BERTRAND DU COETLOSQUET, écuyer, portait *de sable, au lion morné d'argent, l'écu semé de billettes du même.* Il est nommé, avec Raoul de Coëtnempren, sur une des procurations passées à Hervé, de Nantes.

198. RAOUL DE COETNEMPREN avait pour armes *d'argent, à trois tours crénelées de gueules.*

199. ROBERT KERSAUSON, avec Hervé de Kerprigent, Payen de Leslien et Eudes d'Espinay, écuyers, donne procuration, à Limisso, à Hervé, de Nantes, en 1249. Il portait *de gueules, au fermail d'argent.*

200. HUON DE COSKAER. Dans une procuration semblable se lit le nom d'Huon de Coskaër. On voit, dans les titres conservés à la Bibliothèque royale, que les seigneurs de cette famille acquirent par un mariage, au quatorzième siècle, la seigneurie de Rosanbo, et en prirent le nom. Huon de Coskaër portait *écartelé, aux* 1 *et* 4, *d'or, à un sanglier effrayé de sable, et, aux* 2 *et* 3, *écartelé d'or et d'azur.*

201. HERVÉ et GEOFFROY DE BEAUPOIL. Les noms de Jean du Marhallach et de Geoffroy de Beaupoil, écuyers, se lisent sur un des actes souscrits par la chevalerie bretonne, en 1249, entre les mains d'Hervé, de Nantes. Un acte du même genre porte le nom d'Hervé de Beaupoil, chevalier, à côté de celui de Guillaume de Sévigné l'aîné. Les armes de Beaupoil étaient *de gueules, à trois couples de chien d'argent, liées d'azur et posées* 2 *et* 1.

202. JEAN DU MARHALLACH, dont le nom figure à côté de celui de Geoffroy de Beaupoil, portait *d'or, à trois poteaux ou orceuls de gueules, posés* 2 *et* 1.

203. HERVÉ DE SESMAISONS, Henri Lelong, chevaliers, et Hamon Lelong, écuyer, d'après une pièce semblable aux précédentes, étaient à Limisso en 1249. Hervé de Sesmaisons portait *de gueules, à trois tours de maison d'or.*

204. HENRI et HAMON LELONG. Le titre en parchemin où se lisent les noms d'Henri et d'Hamon Lelong porte un sceau sur lequel on reconnaît l'empreinte de leurs armes *d'or, à une quintefeuille de sable.*

205. OLIVIER DE LA BOURDONNAYE. A côté du nom de Guillaume de Sévigné (le jeune) figure celui d'Olivier de la Bourdonnaye, chevalier, sur une des procurations passées à Hervé, de Nantes. Olivier de la Bourdonnaye portait *de gueules, à trois bourdons de pèlerin d'argent posés en pal,* 2 *et* 1.

206. **HERVÉ DE BOISBERTHELOT**, écuyer, est nommé sur un titre semblable aux précédents. Il portait *écartelé d'or et de gueules.*

207. **GUILLAUME DE GOURCUFF**, écuyer, était à Limisso en 1249, comme le prouve un acte en tout pareil à ceux qui précèdent. Il portait *d'azur, à la croix patée d'argent, chargée d'un croissant de gueules en abîme.*

208. **GUILLAUME HERSART**, écuyer, était, d'après le même témoignage historique, à Limisso en 1249. Il portait *d'or, à la herse de sable.*

209. **HENRI DU COUÉDIC**, écuyer, était un des croisés bretons qui donnèrent procuration à Hervé, de Nantes. Il avait pour armes *d'argent, à une branche de châtaignier a trois feuilles d'azur.*

210. **ROBERT DE COURSON.** Le nom de Robert de Courson se lit avec ceux d'Olivier de Guite, Eudes le Déan et Pierre du Pèlerin, écuyers, sur une pièce du même genre que celles qui précèdent. Les armes de Robert de Courson étaient *d'or, à trois chouettes de sable, becquées et piétées de gueules, posées* 2 *et* 1.

211. **HERVÉ DE KERGUELEN.** La même source nous fournit les noms d'Hervé de Kerguélen et Raoul Audren, écuyers. Hervé de Kerguélen portait *d'argent, a trois fasces de gueules, surmontées en chef de quatre mouchetures d'hermines.*

212. **RAOUL AUDREN** avait pour armoiries *de gueules, à trois tours d'or.*

213. **GUILLAUME DE VISDELOU**, écuyer, l'un des croisés bretons de 1249, *d'argent, à trois têtes de loup de sable, arrachées et lampassées de gueules.*

214. **PIERRE DE BOISPÉAN**, dont nous empruntons le nom à la même source, avait pour armes *écartelé, aux* 1 *et* 4, *d'argent, semé de fleurs de lis d'azur, et, aux* 2 *et* 3, *d'argent, fretté de gueules de six pièces.*

215. **MACÉ LE VICOMTE** est nommé sur un acte dont la formule est la même que celle des précédents. Il portait *d'azur, au croissant d'or.*

216. **GEOFFROY DU PLESSIS**, écuyer, portait *d'argent, à une bande de gueules, chargée de trois mâcles d'or, surmontée d'un lion de gueules, armé, couronné et lampassé d'or.* Son nom se trouve sur un des titres datés de Limisso en 1249.

217. **AYMERIC DU VERGER** partit comme varlet à la suite de son seigneur Alphonse, comte de Poitiers, ainsi que l'attestent deux actes qui portent son nom. Dans l'un, Aymeric du Verger, en présence de Guillaume de Maingot et de G. de Lavau, chevaliers, reconnaît avoir reçu d'Odino Pancia la somme de 30 livres tournois, pour sa part d'un emprunt collectif contracté par quarante-deux chevaliers et varlets, sous la garantie du comte de Poitiers; dans le second, il sert de témoin à Pierre de l'Age, l'un des quarante-deux chevaliers ci-dessus mentionnés, conjointement avec T. de Lantigné, pour une semblable reconnaissance de la même somme. Aymeric du Verger a signé la première de ces deux obligations *per fidem* de la lettre initiale de son nom. Ses armes étaient *de sinople, à la croix d'argent, chargée en cœur d'une coquille de sinople et cantonnée de quatre coquilles d'argent.*

218. **AYMERIC DE SAINTE-HERMINE**, chevalier de la Saintonge, ayant emprunté au marchand génois Anfreono Nicolaï la somme de 80 livres tournois, Alphonse, comte de Poitiers, son seigneur, consentit à autoriser cet emprunt de sa garantie, comme l'atteste la charte dont nous donnons ici la traduction : « A tous ceux qui les présentes lettres verront, savoir faisons que moi Aymeric de Sainte-Hermine, chevalier, ai touché et reçu en prêt d'Anfreono Nicolaï et ses associés, citoyens et marchands de Gênes, 80 livres tournois, pour me faciliter l'emprunt desquelles noble homme mon très cher seigneur Alphonse, comte de Poitiers, a bien voulu se constituer pleige envers lesdits citoyens. Quant à moi, j'ai engagé par clause spéciale audit seigneur comte tous mes biens présents et à venir. En foi de quoi j'ai confirmé les présentes de l'apposition de mon scel. Fait à Damiette, l'an du Seigneur mil deux cent quarante-neuf, au mois de novembre. » Aymeric de Sainte-Hermine portait *d'hermines plein.*

219. **AYMERIC DE RECHIGNEVOISINS.** Par un acte semblable au précédent, et de la même date, Aymeric de Re-

chignevoisins, écuyer, engage ses biens à Alphonse, comte de Poitiers, en retour de la garantie que ce prince lui a accordée pour un emprunt de 30 livres tournois fait à Anfreono Nicolaï. Il portait *de gueules, à une fleur de lis d'argent.*

220. GEOFFROY et GUILLAUME DE KERSALIOU. Geoffroy de Kersaliou fut un des croisés bretons qui donnèrent leur procuration, en 1249, à Hervé, de Nantes, pour noliser le navire qui devait les transporter de Limisso à Damiette. Un titre semblable porte aussi le nom de Guillaume de Kersaliou. Leurs armes étaient *fasce d'argent et de gueules de six pièces, au lion de sable armé et lampassé d'or sur le tout.*

221. GUILLAUME, seigneur de Mornay, suivit à la croisade le roi saint Louis. Ce fait est constaté par un acte manuscrit sur parchemin, dont voici la traduction. « Moi Guillaume, seigneur de Mornay, chevalier, fais savoir à tous ceux qui les présentes lettres verront que, comme j'ai reçu en prêt de Joannino de Marna et Lanfrancino Ceba, citoyens de Gênes, 500 livres tournois, à leur rendre à Provins, à la prochaine foire de mai, mon très cher seigneur l'illustre Louis, roi de France, sur mes prières et mes instances, a promis de payer lui-même ladite somme d'argent aux susdits citoyens ou à l'un d'eux, ou à tout porteur des présentes, bien et dûment accrédité par eux, s'il m'arrivait de manquer audit paiement à l'époque fixée ci-dessus. Quant à moi, j'ai remis et livré en la main dudit seigneur roi toutes les terres que je possède en quelque lieu que ce soit, ma volonté et mon consentement étant que, si je n'ai pas rendu ladite somme d'argent au terme plus haut désigné, il retienne mesdites terres en sa possession, et en perçoive les fruits et revenus entièrement et sans obstacles, et même s'en prenne à tous mes autres biens meubles et immeubles, jusqu'à ce que ladite dette ait été entièrement acquittée. En foi et pour sûreté de quoi j'ai fait sceller les présentes lettres de mon sceau. Fait au camp près de Damiette, l'an du Seigneur mil deux cent quarante-neuf, au mois d'août. » Le sceau apposé à cet acte est bien conservé, et porte pour empreinte un lion; au contre-sceau se voit une espèce de fleur de lis. Les armes de Guillaume de Mornay étaient en effet *burelé d'argent et de gueules, au lion morné de sable brochant sur le tout.*

222. GUILLAUME DE CHAUVIGNY était à la croisade en 1249, comme le prouve un acte sur parchemin conservé aux Archives du royaume. On voit dans cet acte que, Guillaume de Chauvigny ayant emprunté 400 livres tournois à des marchands de Florence, le roi saint Louis se porte caution pour lui, en retour de quoi il engage au roi toutes ses terres et biens meubles et immeubles. La date de cette charte est du camp devant Damiette, la veille de Saint-Martin d'hiver, 10 novembre 1249. Le sceau de Guillaume de Chauvigny s'y trouve presque en entier, et laisse voir l'empreinte d'un cavalier dont l'écu est chargé de fusées avec un lambel. Ce sont là, en effet, les armoiries de Guillaume de Chauvigny, qui portait *d'argent, à cinq fusées de gueules mises en fasce, au lambel de six pendants d'azur.*

223. GAILLARD DE PECHPEYROU fut un des seigneurs du Quercy qui marchèrent, en 1248, à la croisade avec le roi saint Louis. En effet, on conserve un acte manuscrit, sur parchemin, aux termes duquel il se porte pleige et débiteur principal pour une somme de 300 livres tournois, empruntée par Sanchon de Corn et Bertrand de Lentilhac, damoiseaux, à des marchands de Sienne, et remboursable à Paris, dans la maison du Temple, au 1[er] octobre de l'année suivante, fête de Saint-Remy, par les mains de frère Dordat de Lentilhac, chevalier dudit ordre du Temple. Cet acte est daté du camp près de Damiette, au mois de septembre 1249, et scellé d'un sceau, en cire jaune, portant l'empreinte d'un lion. Les armoiries de Gaillard de Pechpeyrou étaient *d'argent, au lion de sable, armé, lampassé et couronné de gueules.*

224. SANCHON DE CORN, dont il vient d'être parlé, portait *d'azur, à deux cors de chasse d'or, liés, enguichés et virolés de gueules, au chef bandé d'argent et de gueules de six pièces.*

225. BERTRAND DE LENTILHAC, dont le nom se lit après celui de Gaillard de Pechpeyrou, portait *de gueules, à la bande d'or.*

226. GUILLAUME DE COURBON. Alphonse, comte de Poitiers, se porta garant, pour Guillaume de Courbon et

trois autres chevaliers, d'une somme de 300 livres tournois, par eux empruntée à des marchands de Gênes, ainsi qu'il est dit dans un acte manuscrit, sur parchemin, daté de Damiette, au mois de novembre 1249, et scellé d'un sceau qui a pour empreinte les *trois fermaux d'or en champ d'azur*, armoiries de Guillaume de Courbon.

227. AYMERIC et GUILLAUME DE MONTALEMBERT. Aymeric de Montalembert, chevalier, est nommé dans un acte daté de Damiette, au mois de novembre 1249, par lequel le comte de Poitiers le cautionne, lui et quatre de ses compagnons d'armes, pour une somme de 300 livres tournois. Guillaume de Montalembert, varlet, et cinq autres, empruntent 270 livres tournois, sous la même garantie, par un acte dont le texte et la date sont les mêmes. Ils portaient *d'argent, à la croix ancrée de sable.*

228. HUGUES GOURJAULT avait suivi à la Terre-Sainte, en 1249, Alphonse, comte de Poitiers, son seigneur. On a retrouvé une quittance donnée par lui, au mois de novembre de cette année, à un marchand italien, de la somme de 25 livres tournois, pour sa part d'un emprunt contracté par quarante-deux chevaliers et écuyers, sous la garantie du comte Alphonse. Dans cet acte figurent comme témoins Pierre de l'Age et Thibaut de Lantigné. Hugues Gourjault portait *de gueules, au croissant d'argent.*

229. GUILLAUME SÉGUIER. Plusieurs chevaliers espagnols avaient pris la croix pour accompagner saint Louis dans son voyage d'outre-mer. Forcés, comme la plupart des croisés, de recourir au crédit des marchands italiens pour se procurer l'argent nécessaire aux frais de leur entreprise, ils s'adressèrent naturellement à Alphonse, comte de Poitiers, de Toulouse et de Barcelone, pour solliciter sa garantie. Les actes d'emprunt et de cautionnement étaient dressés en langue espagnole, par un clerc de cette nation, en présence de deux chevaliers français de la suite du comte Alphonse. Guillaume Séguier est nommé dans un de ces titres, dont voici la traduction. « Soit chose connue à tous ceux qui liront la présente charte comment moi, Sanche Arnaud de Sarasse, écuyer, ai reçu de vous, Agabito Gazolo, 40 livres de valeur tournoise, lesquelles vous m'avez prêtées par ordre du seigneur Alphonse, comte de Poitiers; lesquels deniers je dois rendre et payer à une époque et sous des peines déterminées, et desquels deniers je me tiens pour bien payé de vous. Sont témoins de cela Guillaume Séguier et Arnaud de Berenger. Et moi Garcia, clerc, j'ai écrit cette charte; et que mon signe accoutumé fasse foi en témoignage des choses ci-dessus énoncées. Donné à Damiette, le second lundi du mois de novembre de l'an 1249. » Déjà à la première croisade, en 1096, Séguier avait suivi la bannière du comte de Toulouse, comme le prouve un passage extrait des cartulaires de l'abbaye de Moissac, mais les variations successives survenues dans le blason de cette famille n'ont pas permis d'attribuer au chevalier de ce nom des armes certaines, à une époque aussi reculée. Quant à Guillaume, tout en lui donnant les armoiries de la branche à laquelle il appartenait, il a fallu y joindre celles qui sont gravées sur un sceau émané de Pierre de Séguier, vers l'an 1153, et reproduit par D. Vaissète, aux preuves de l'*Histoire du Languedoc*. Il portait donc *parti, au premier, de gueules, à la coquille d'argent, et, au second, d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux étoiles du même en chef, et d'un mouton passant d'argent en pointe.*

230. DALMAS DE BOUILLÉ fut un des chevaliers qui suivirent à la croisade Alphonse, comte de Poitiers. Comme Guillaume Séguier, il figure en qualité de témoin dans une quittance donnée par un chevalier espagnol à Damiette, le second lundi de novembre 1249, d'une somme de 50 livres tournois à lui prêtée par un marchand italien, sur l'ordre du seigneur Alphonse. Il portait *de gueules, à la croix ancrée d'argent.*

231. BERTRAND DE THÉSAN, chevalier languedocien, assista en qualité de témoin, avec Thomas de Varaigne, au paiement qui fut fait à D. Diégo Sanchez de Haro, chevalier, de la somme de 50 livres tournois, par ordre d'Alphonse, comte de Poitiers et de Toulouse, le second lundi de novembre 1249. Bertrand de Thésan portait *écartelé d'or et de gueules.*

232. HUGUES DE SADE, écuyer provençal, fut un des témoins qui assistèrent au paiement de la somme de 40 livres tournois fait, par ordre d'Alphonse, comte de Poitiers, au chevalier espagnol Sanchez d'Elcoaz. Il portait *de gueules, à l'étoile à huit rais d'or, chargée d'une aigle éployée de sable, becquée, membrée et diadémée de gueules.*

233. ASTER ou AUSTOR DE MUN figure, en qualité de témoin, dans un reçu donné par Pedro Martinez de la Goardia, écuyer, de la somme de 45 livres tournois à lui payée par ordre du comte de Poitiers. Il portait *d'azur, au monde d'or.*

234. ENGUERRAND BOURNEL était au camp devant Damiette en 1249, comme l'atteste le document dont on donne ici la traduction : « Moi, Gaucher de Châtillon, fais savoir à tous ceux qui les présentes lettres verront, qu'en qualité de fondé de pouvoir spécial à cet effet, en vertu des lettres de mon cher oncle H., de son vivant comte de Saint-Pol, je me constitue, envers Andrea Grillo et ses associés, citoyens de Gênes, pleige et répondant de la somme de 330 livres empruntée par mes chers seigneurs Raoul de Fakemberg, Enguerrand Bournel, Baud, Floalt et Robert de Sexaval, écuyers. Et, s'il arrivait par hasard que lesdits seigneurs manquassent au paiement de cette somme aux termes par eux fixés, je la paierais audit marchand, en ma qualité ci-dessus désignée, dans l'espace de deux mois après qu'il m'aura averti à cet effet. En foi de quoi j'ai fait sceller les présentes lettres de l'empreinte de mon sceau. Fait au camp devant Damiette, l'an du Seigneur 1249, au mois d'août. » Enguerrand Bournel portait *d'argent, à un écusson de gueules en cœur, accompagné de huit papegaux de sinople, membrés et accollés de gueules, mis en orle.*

235. PAYEN GAUTERON et Olivier de Milon étaient du nombre des chevaliers bretons qui donnèrent leur procuration à Hervé, de Nantes, pour les transporter de Limisso à Damiette, au mois d'avril 1249. Payen Gauteron portait *d'azur, à six coquilles d'argent, posées* 3, 2 *et* 1.

236. ALAIN DE BOISBAUDRY, chevalier breton, est nommé dans un acte semblable à celui qui précède, avec Guillaume du Breil-Morin, Guillaume de la Boissière et Eudes, dit *le Bègue*. Alain de Boisbaudry portait *d'or, à deux fasces de sable, chargées, la première de trois, et la seconde de deux besants d'argent.*

237. HUGUES DE FONTANGES était un des chevaliers de l'Auvergne qui suivirent à la croisade Alphonse, comte de Poitiers. Voici en quels termes fut donné au marchand génois Boccanegra le reçu d'une somme empruntée par lui et cinq de ses compagnons d'armes. « A tous ceux qui les présentes lettres verront, savoir faisons que nous, Bertrand de Cheminardes, Hugues de Fontanges, Gilles de Flagiac, chevaliers, Guillaume de Linac, Guillaume de Sale et Bernard de Faugères, damoiseaux, reconnaissons avoir touché et reçu d'Anfreono Boccanegra et ses associés, citoyens de Gênes, chaque chevalier 130 livres tournois, et chaque damoiseau 20 livres de la même monnaie, à raison de certaine convention passée entre nous et notre très excellent seigneur, l'illustre Alphonse, comte de Poitiers. De laquelle somme nous tenons quittes les susdits citoyens, afin que cela leur serve pour ce que de raison. Fait à Damiette, sous le sceau de moi Bertrand de Cheminardes, ci-dessus nommé, l'an du Seigneur mil deux cent quarante-neuf, au mois de novembre. » Hugues de Fontanges portait *de gueules, au chef d'or chargé de trois fleurs de lis d'azur.*

238. AMBLARD DE PLAS, chevalier limousin, est nommé, avec Guillaume du Lac, Hugues de Carbonnières, chevaliers, Guillaume de Chassaigne et Bouchard de Bouchard, damoiseaux, dans un acte en tout point semblable au précédent. Il portait *d'argent, à trois jumelles de gueules en bande.*

239. GUY DE CHABANNES était à la Terre-Sainte lorsque Alphonse, comte de Poitiers, lui accorda sa garantie, ainsi qu'à deux de ses compagnons, en prenant hypothèque sur leurs biens, pour un emprunt de 200 livres tournois qu'ils avaient fait collectivement à Manfredo di Coronato et Guittardo Schaffa, dont ils donnèrent reçu par acte sur parchemin, daté d'Acre, au mois de mai 1250. Guy de Chabannes portait *de gueules, au lion d'hermines, armé, lampassé et couronné d'or.*

240. GAUTIER DE SARTIGES, chevalier de l'Auvergne, et trois de ses compagnons, étant à la croisade, empruntèrent à des marchands génois une somme de 170 livres tournois, sous la garantie du comte de Poitiers. L'acte est daté d'Acre, au mois de mai 1250, et scellé des armes de Gautier de Sartiges, qui sont *d'azur, à deux chevrons d'or.*

241. ROGER DE LA ROCHELAMBERT, se trouvant à Acre, au mois de mai 1250, emprunta, sous la garantie du comte Alphonse, conjointement avec quatre de ses compagnons d'armes, une somme de 170 livres tournois à Manfredo di Coronato et à son associé. Il portait *d'argent, au chevron d'azur, au chef de gueules.*

242. GUILLAUME DE CHAVAGNAC. Un acte passé à Acre, au mois de mai 1250, porte que Guillaume de Chavagnac, Guillaume de Châteauneuf, Guy de Salvat, chevaliers, Guillaume Vigier et Guillaume Gaudemer, damoiseaux, empruntèrent à des marchands de Gênes 170 livres tournois, sous la garantie du comte Alphonse, qu'ils avaient suivi à la Terre-Sainte. Guillaume de Chavagnac portait *de sable, à trois fasces d'argent, surmontées de trois roses du même.*

243. BERNARD DE DAVID était à la croisade en 1249, comme on le voit par une quittance, datée du 11 juin 1250, dans laquelle, tant en son propre nom que comme mandataire de Pierre de Lasteyrie, et cinq autres chevaliers ou damoiseaux, il reconnaît avoir reçu de Leonardo Boccanegra, marchand de Gênes, la somme de 300 livres tournois, à eux prêtée sous la garantie de l'illustre seigneur Alphonse, comte de Poitiers et de Toulouse. Bernard de David portait *d'or, à trois coquilles de sinople.*

244. PIERRE DE LASTEYRIE, dont il est parlé dans la notice qui précède, portait *de sable, à une aigle d'or.*

245. GUILLAUME AMALVIN et GASBERT DE LUZECH. Plusieurs chevaliers et damoiseaux, partis pour la croisade, avaient, au mois d'avril 1250, fait avec G. de Montléart, chargé des pouvoirs du comte Alphonse, une convention par laquelle il devait leur faire payer 600 livres tournois, pour fournir aux frais de leur retour en France. Les noms de ces chevaliers sont conservés dans le récépissé de cette somme, qui fut donné par l'un d'eux, en ces termes : « Sachent tous ceux qui verront les présentes lettres que nous, Guillaume de Bertrand, Guillaume Amalvin de Luzech, chevaliers; Bertrand de la Garrigue, Vital de la Garde, Bertrand de Las Cases et Caersin de la Roque, damoiseaux, avons reçu et touché d'Agapito di Gazolo, Mafiolo di Strata et leurs associés, citoyens et marchands de Gênes, au compte de notre illustre et cher seigneur Alphonse, comte de Poitiers et de Toulouse, 600 livres tournois, à raison d'une convention faite entre nous et G. de Montléart, au nom dudit seigneur comte, pour notre passage, le dernier jour du mois d'avril dernier. Et moi G. de Bertrand, en mon propre nom et en celui de mes compagnons susnommés, je donne quittance auxdits marchands des 600 livres tournois ci-dessus énoncées. Pour que ceci leur serve comme de droit, j'ai muni les présentes lettres de mon sceau. Fait à Acre, l'an du Seigneur 1250, au mois de juin. » En même temps que Guillaume Amalvin, se trouvait à cette croisade Gasbert de Luzech, dont le nom se trouve dans un autre acte dont la teneur suit : « Sachent tous ceux qui les présentes lettres verront que nous G. de Luzech et A. de Valon, chevaliers, avouons et reconnaissons, en notre nom, et aussi au lieu et nom de nobles hommes P. de Saint-Geniez, P. de la Popie, F. de Roset, J. de Feydit, B. de Barat, H. de la Roque, S. de Loret et G. de la Romiguière, qui nous ont constitués leurs mandataires à ce sujet, avoir reçu et touché d'Agapito de Gazolo, agissant pour lui-même et ses associés, 300 livres tournois, que notre illustre seigneur A., comte de Poitiers et de Toulouse, nous a fait prêter, moyennant l'obligation en forme de nos biens engagés audit seigneur comte, comme il est plus amplement expliqué dans nos lettres particulières; et desdites 300 livres tenons ledit Agapito pour quitte, et nous pour payés. Fait à Acre, l'an du Seigneur 1250, au mois de juin. » Guillaume Amalvin et Gasbert de Luzech portaient *d'argent, au griffon d'azur, langué et armé de gueules.*

246. A. DE VALON, qui était à la Terre-Sainte avec Gasbert de Luzech, comme on vient de le voir, portait *écartelé d'or et de gueules.* Un échange du 24 août 1261, qui se trouve dans les preuves de la maison de Bessuéjouls, prouve que Hugues de Valon, chevalier, était, à cette époque, commandeur de l'ordre du Temple à Espalion, ce qui donne lieu de présumer qu'il avait pris quelque part aux guerres saintes.

247. PIERRE DE SAINT-GENIEZ, nommé avec Gasbert de Luzech et A. de Valon, ses compagnons à la croisade, portait *écartelé de gueules, au lion d'or, et d'argent, à trois bandes de gueules.*

248. RAYMOND et BERNARD DE LA POPIE. Bernard de la Popie, chevalier, croisé en 1249, dont le nom se trouve sur le titre de Gasbert de Luzech, portait *d'or, à la bande de gueules.* Raymond de la Popie est nommé, plus haut, dans le même acte que Rattier de Caussade.

249. F. DE ROSET, l'un des chevaliers croisés qui avaient donné leurs pouvoirs à Gasbert de Luzech, portait *d'azur, au lion d'or.*

250. J. DE FEYDIT, nommé dans le même acte que les précédents, portait *burelé d'argent et de sinople de dix pièces, chaque pièce d'argent chargée d'une etoile de gueules.*

251. BERTRAND DE LAS CASES, l'un des damoiseaux qui avaient accompagné à la Terre-Sainte Guillaume Amalvin de Luzech, et qui sont nommés dans le même acte que lui, portait *d'or, à la bande d'azur, et une bordure de gueules.*

252. HUGUES DE GASCQ et trois autres chevaliers sont nommés dans un acte par lequel ils reconnaissent avoir emprunté d'un marchand de Gênes une somme de 200 livres tournois, par laquelle Alphonse, comte de Toulouse et de Poitiers, s'était porté caution en leur faveur. Cet acte est daté d'Acre, au mois de juin 1250. Hugues de Gascq portait *de gueules, à la bande d'or accompagnée de cinq molettes d'éperon du même, 3 en chef et 2 en pointe.*

253. GUILLAUME DE BALAGUIER. Par un acte daté d'Acre, au mois de juin 1250, on voit que Guillaume de Balaguier, Bernard de Saint-Romain, Motet de la Panouse, Hugues de Riergues, Bérenger de Jore, Isarn de la Valette, Bernard de Levezou et Raimond de Severac avaient fait le voyage de la Terre-Sainte. Dans cet acte, ils reconnaissent avoir emprunté à Domenico di Telia et Marco Ciconia, marchands de Gênes, 300 livres tournois, sous la caution du comte Alphonse. Guillaume de Balaguier portait *d'or, à trois fasces de gueules.*

254. MOTET et RAOUL DE LA PANOUSE. Dans la notice qui précède, on voit que Motet de la Panouse était à la croisade avec Guillaume de Balaguier. Raoul de la Panouse est nommé dans un acte semblable, par lequel Bernard de Cassaignes, Guillaume de Causac, Dieudonné Bonafos, etc., reconnaissent avoir reçu, à titre de prêt, des mêmes marchands, la somme de 230 livres tournois, sous la garantie de leur seigneur Alphonse, comte de Poitiers. Cet acte est scellé des armes de Bernard de Cassaignes, qui représentent un lion. Motet et Raoul de la Panouse portaient *d'argent, à six cotices de gueules.*

255. BERNARD DE LEVEZOU, nommé dans le même acte que Guillaume de Balaguier, portait *d'azur, au lion d'argent armé et lampassé de gueules.*

256. HERVÉ SIOCHAN est un des croisés bretons qui donnèrent procuration à Hervé, de Nantes, patron du navire *la Pénitence*, au mois d'avril 1249, à Limisso, en Chypre, afin qu'il pourvût à leur traversée jusqu'à Damiette. Son nom se trouve sur le même acte que ceux de Macé le Vicomte et de Geoffroy de Kersaliou, dont il est parlé plus haut. Hervé Siochan portait *de gueules, à quatre pointes de dards posées en sautoir, et passées dans un anneau en abîme, le tout d'or.*

257. BERNARD DE CASSAIGNES, dont il a été parlé en même temps que de Raoul de la Panouse, portait *d'azur, au lion d'or armé et lampassé de gueules, à une bande de gueules brochant sur le tout.*

258. AMALVIN DE PREISSAC suivit à la Terre-Sainte Alphonse, comte de Poitiers et de Toulouse. On en trouve la preuve dans l'acte par lequel il emprunta à des marchands de Gênes, conjointement avec trois autres chevaliers, la somme de 200 livres tournois, sous la garantie de son seigneur. Cet acte est scellé, sur cire jaune, du sceau d'Amalvin de Preissac, avec l'empreinte de ses armes, qui étaient *d'argent, au lion de gueules.*

259. BERNARD DE GUISCARD, étant à la croisade, emprunta, conjointement avec trois autres chevaliers, à des marchands de Gênes, la somme de 250 livres tournois, sous la garantie d'Alphonse, comte de Poitiers. Cet acte, comme tous ceux qui précèdent, est daté d'Acre, au mois de juin 1250. Bernard de Guiscard portait *d'argent, à la bande de gueules.*

260. PIERRE D'YZARN. Parmi les chevaliers du midi de la France qui, se trouvant à la croisade, empruntèrent à des marchands génois, sous la garantie du comte de Poitiers, les sommes nécessaires à leur retour, nous trouvons Pierre d'Yzarn qui, avec quatre de ses compagnons, s'obligea pour 250 livres tournois, par acte daté d'Acre, au mois de juin 1250. Il portait *de gueules, à un lévrier d'argent, au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles aussi d'argent.*

261. THIBAUT DE SOLAGES, avec trois autres damoiseaux comme lui, est nommé à la suite de Dalmas de Vezins

et de Bérenger Rogbal, chevaliers, qui empruntèrent 300 livres tournois à des marchands de Gênes, sous la garantie d'Alphonse, comte de Poitiers, leur seigneur. L'acte est daté de la ville d'Acre, au mois de juin 1250. Thibaut de Solages portait *d'azur, au soleil d'or*.

262. PIERRE DE MOSTUÉJOULS. Le nom de Pierre de Mostuéjouls, avec ceux de six autres chevaliers de la langue d'oc, se trouve dans une charte par laquelle Alphonse, comte de Poitiers et de Toulouse, garantit un emprunt de 330 livres tournois, fait aux Génois Domenico di Telia et Marco Ciconia, à Acre, au mois de juin 1250. Les armes de Pierre de Mostuéjouls étaient *de gueules, à la croix fleurdelisée d'or, cantonnée de quatre billettes du même*.

263. DÉODAT et ARNAUD DE CAYLUS. Déodat de Caylus est nommé, avec Hugues de Curières et cinq autres chevaliers, dans un acte portant emprunt de la somme de 400 livres tournois, fait à des marchands de Gênes, sous la garantie du comte Alphonse, à Acre, au mois de juin 1250. Cet acte est scellé des armes de Déodat de Caylus, qui sont *d'or, au lion de gueules, et seize billettes du même en orle*. Arnaud de Caylus est nommé, avec Guillaume de la Rode, dans un acte semblable à celui dont on vient de parler.

264. DALMAS DE VEZINS, dont il est parlé plus haut, portait *de gueules, a trois clefs d'argent posées en pal, 2 et 1*.

265. HUGUES et GIRARD DE CURIÈRES. Hugues de Curières est nommé dans le même titre que Déodat de Caylus. Le nom de Girard de Curières se trouve, avec celui de Rostain de Bessuéjouls, qui va suivre, dans un acte du même genre que les précédents. Hugues et Girard de Curières portaient *d'azur, au chien courant d'argent, colleté d'or*.

266. ROSTAIN DE BESSUÉJOULS, avec Girard de Curières, Guillaume d'Adhémar et cinq autres chevaliers ou damoiseaux, emprunta 330 livres tournois dans les mêmes circonstances que les croisés des comtés de Poitiers et de Toulouse mentionnés ci-dessus. Il portait *d'argent, à deux lions de gueules, affrontés à un arbre de sinople*.

267. LAURENT DE LA LAURENCIE. Au mois de juin 1250, Adhémar de Gain, chevalier, emprunta dans la ville d'Acre, à des marchands italiens, tant en son nom qu'en celui de Laurent de la Laurencie et de Guillaume de Bonneval, damoiseaux, la somme de 250 livres tournois, sous la garantie d'Alphonse, comte de Poitiers, son seigneur. Laurent de la Laurencie portait *d'azur, à l'aigle éployée d'argent*.

268. ANDRÉ DE BOISSE. Par un acte semblable au précédent, André de Boisse, chevalier, au nom de Robert Coustin et de deux autres damoiseaux, emprunta à Simone di Saulo, et sous la même garantie, 200 livres tournois. Un autre acte sur parchemin, daté du 12 des calendes de juin 1237, et passé devant l'official de Limoges, le siége épiscopal étant vacant, fait mention du même André de Boisse, chevalier croisé, qui, d'après ce témoignage, avait déjà pris part à la désastreuse expédition conduite en la Terre-Sainte par Thibaut, comte de Champagne et roi de Navarre, avec le comte de Bar et le duc de Bretagne. André de Boisse portait *fascé d'argent et de gueules de six pièces, les fasces d'argent chargées chacune de trois mouchetures d'hermines de sable*.

269. GUILLAUME DE BONNEVAL, dont il est parlé ci-dessus, en même temps que de Laurent de la Laurencie, portait *d'azur, au lion d'or armé et lampassé de gueules*.

270. GUILLAUME DE LA RODE, nommé dans le même acte qu'Arnaud de Caylus, portait *de gueules, à la bande d'or*.

271. ADHÉMAR DE GAIN, qui conclut un emprunt pour lui et pour Laurent de la Laurencie et Guillaume de Bonneval, portait *d'azur, à trois bandes d'or*.

272. ROBERT DE COUSTIN, nommé dans le même acte qu'André de Boisse, portait *d'argent, au lion de sable armé, lampassé et couronné de gueules*.

273. ARNAUD DE GIRONDE était à la croisade en 1250, comme l'atteste le titre qui suit : « Soit connu à tous que moi, Bertrand de Tournemire, chevalier, ai reçu et touché d'Angelo Squarzafico, marchand de Sienne, tant pour moi que comme mandataire de nobles hommes Raymond de Chaaluz et Arnaud de Gironde, damoiseaux, 230 livres en

monnaie de Paris ayant cours, que très illustre homme notre seigneur Alphonse, frère du roi de France, comte de Poitiers et de Toulouse, nous a fait tenir en prêt; et, pour la restitution de cette somme, qui doit être faite audit seigneur comte à la Pâque prochaine, nous avons obligé tous nos biens, et avons remis entre les mains dudit comte tout notre fief. Quant auxdites 230 livres délivrées à moi Bertrand par le susdit Squarzafico, tant pour moi que pour ceux qui m'ont donné procuration, je me tiens pour quitte et bien payé, renonçant en même temps, au nom de nobles hommes R. et A., à toute exception de non-paiement. En foi de quoi j'ai apposé mon sceau. Fait à Acre, l'an du Seigneur 1250. » Scellé d'un sceau équestre. Au contre-sceau se voit un écusson chargé d'une bande. Légende : *S. secretum meum.* Arnaud de Gironde portait *d'or, à trois hirondelles de sable, 2 en chef affrontées et 1 deployée en pointe.*

274. DIEUDONNÉ D'ALBIGNAC, chevalier, étant à la croisade, emprunta, conjointement avec six de ses compagnons d'armes, sous la caution du comte Alphonse, la somme de 250 livres tournois à des marchands de Gênes, et en donna quittance à Acre, au mois de juin 1250. Il portait *d'azur, a trois pommes de pin d'or, au chef du même.*

275. RAOUL et GUILLAUME DU AUTHIER. Raoul du Authier, chevalier limousin, et trois de ses compagnons empruntèrent à Acre, au mois de mai 1250, à des marchands de Gênes, 200 livres tournois, sous la garantie du comte de Poitiers. Guillaume du Authier, damoiseau, est nommé avec cinq autres dans un pareil emprunt, fait aux mêmes marchands et à la même date. Ils portaient *de gueules, à la bande d'argent accompagnée, en chef, d'un lion d'or couronné, et, en pointe, de trois coquilles du même, mal ordonnées.*

276. GUY, GUICHARD et BERNARD D'ESCAYRAC. Nous traduisons les deux actes qui attestent la participation de ces trois chevaliers à la croisade de saint Louis, en 1249. « Qu'il soit connu à tous ceux qui les présentes lettres verront que nous, Guy d'Escayrac, Seguin de Loppiac, Bertrand du Pouget, chevaliers; Bernard de Castanier, Guichard d'Escayrac et Hugues du Pouget, damoiseaux, avons reçu des mains d'Agapito di Gazolo, citoyen et marchand génois, prêtant, pour lui et ses commettants, 230 livres en bonne monnaie tournoise; laquelle somme à nous prêtée et par nous remboursable en France, aux prochaines fêtes de Pâques, notre illustre seigneur Alphonse, comte de Poitiers et de Toulouse, nous a fait délivrer, sous sa garantie, par le susdit Agapito, aux termes d'une convention faite entre nous et ledit seigneur comte, par laquelle nous lui engageons tous nos biens. Et je, susnommé, G. d'Escayrac, en mon propre nom, et comme fondé de pouvoirs de mes susdits compagnons, reconnais que je suis bien payé desdites 230 livres à moi comptées par les mains dudit Agapito. En foi de quoi j'ai scellé les présentes lettres de mon scel. Fait à Acre, l'an du Seigneur 1250, au mois de juin. » Le sceau représente un cavalier dont l'écu porte trois bandes. Légende : *S. Guidonis de Escayraco.* Le contre-sceau porte un écu chargé aussi de trois bandes. Légende : *S. secretum Guidonis.* « Qu'il soit connu, etc., que nous, Aymard de Robert, Dieudonné Barasc, Pons d'Aron, Gilbert d'Aynac, chevaliers; Pons de Cirac, Bernard de la Garrigue, Pons d'Aron, Gallard de Berauld, Hugues d'Antejac, Bernard d'Escayrac, Bernard de Capleu et Raoul de la Roche, damoiseaux, reconnaissons et avouons avoir reçu et touché, par les mains d'Oberto di Passana, pour lui et ses commettants, 500 livres tournois en bonne monnaie, que l'illustre seigneur Alphonse, comte de Poitiers et de Toulouse, nous a fait prêter, moyennant obligation de tous nos fiefs remis entre les mains dudit seigneur comte, ainsi qu'il est dit dans nos conventions particulières. Et nous nous tenons pour bien payés auxdits noms de ladite somme. En foi de quoi moi, Aymard de Robert, fondé de pouvoirs spécial par lesdits nobles hommes, ai confirmé les présentes lettres par l'apposition de mon scel. Fait à Acre, l'an du Seigneur 1250, au mois de juin. » Le sceau porte trois pals sur fond échiqueté. Les armes d'Escayrac étaient *d'argent, à trois bandes de gueules.*

277. BERNARD DE MONTAULT fit, en 1250, le voyage d'outre-mer, s'étant mis à la solde de son seigneur, Alphonse, comte de Poitiers et de Toulouse, comme grand nombre d'autres chevaliers l'avaient fait à l'égard du roi saint Louis. Le document qui suit, un des plus curieux qui nous aient été offerts, en fournit la preuve.

CHIROGRAPHE.

ABC DEF GHI

« Sachent tous ceux qui verront la présente page que nous, Sicard Alaman, lieutenant de l'illustre seigneur

Alphonse, comte de Toulouse, avons promis, par convention spéciale et par acte public, au nom dudit seigneur comte, à Bernard de Montault, chevalier, et à ses deux chevaliers, savoir, Guillaume Raymond du Lac et Arnaud de Villeneuve, ainsi qu'à trois sergents de sa suite, savoir, Vital de Ferragut, Bernard d'Aix et Bernard de la Garde, que, lorsqu'ils seront passés outre-mer, nous ferons payer audit Bernard des gages de 12 sous tournois par jour, et 10 sous aux autres chevaliers susdits, et 6 sous auxdits sergents. C'est pourquoi nous signifions à tous que quiconque prouvera, par lettres de quittance ou autrement, avoir payé auxdits chevaliers et sergents étant outre-mer les gages ci-dessus fixés à chacun, mais pas plus, jusqu'au jour de leur retour ou de leur mort, nous ferons rendre à lui, ou à son fondé de pouvoirs certain, la somme qu'il aura donnée, au nom dessusdit, et dans le compte le plus prochain; sous la réserve cependant des modifications que la volonté dudit seigneur Alphonse, comte de Toulouse, pourrait apporter dans le paiement des gages dessusdits. Fait à Toulouse, le huitième jour du mois d'avril, sous le règne de Louis, roi de France, ledit seigneur Alphonse étant comte de Toulouse, et Raymond évêque, l'an 1250 de l'incarnation de Notre-Seigneur. A ce assistèrent et furent présents comme témoins requis Raymond de Dalbs et Pons Bérenger, qui étaient du nombre des consuls de Toulouse, et moi, Bernard Aimery, notaire à Toulouse, qui ai écrit cette charte. » Sur ce titre on trouve la mention qu'il était passé aux mains de Gazolo, marchand génois, chargé des paiements du comte de Toulouse[1]. Bernard de Montault portait *losangé d'argent et d'azur.*

278. GEOFFROY DE COURTARVEL, au Maine, pour se rendre en Terre-Sainte, se mit à la solde de Charles, comte d'Anjou, le troisième des frères de saint Louis. L'acte suivant en fait foi. « Soit connu à tous ceux qui les présentes lettres verront que moi, Geoffroy de Courtarvel, chevalier, ai reçu et touché de Buonofilio di Portufino, marchand de Gênes, 400 livres tournois, qu'il m'a ainsi payées au nom de mon très-cher seigneur Charles, comte d'Anjou, pour complément d'une année de solde, selon les conventions faites entre moi et ledit seigneur comte, relativement au service que je dois faire, moi troisième de chevaliers, dans la Terre-Sainte. Desquelles 400 livres tournois moi, Geoffroy susnommé, tant en mon propre nom qu'au nom desdits seigneurs mes chevaliers, savoir, Guillaume de Corberie et Pierre Isoré, décharge ledit marchand et le seigneur comte, et me tiens moi et nous pour bien payés. En foi de quoi j'ai scellé les présentes lettres de mon sceau. Fait devant Damiette, l'an du Seigneur 1249, au mois d'octobre. » Geoffroy de Courtarvel portait *d'azur, au sautoir d'or accompagné de seize losanges du même.*

279. PIERRE ISORÉ, mentionné dans la charte donnée par Geoffroy de Courtarvel, portait *d'argent, à deux fasces d'azur.*

280. ROBERT et HENRI DE GROUCHY étaient de *l'hôtel le Roi* à la croisade de saint Louis en Égypte, ainsi que le prouve l'acte suivant, dont nous donnons la traduction. « A tous ceux à qui les présentes lettres parviendront soit connu que nous, Léon de Bélenger, Robert de Grouchy et Henri de Grouchy, chevaliers, avons touché et reçu de Belmustino Larcario et de ses associés, pour notre solde que nous a assignée notre très-cher seigneur Louis, très-illustre roi des Français, lorsqu'il nous a reçus de sa maison, savoir, du premier jour du mois de mai dernier jusqu'au premier jour du mois de décembre, ce qui fait cent et quatre-vingt-trois jours, à raison de 10 sous tournois par chaque jour, 274 livres et 10 sous tournois. En foi de quoi nous avons donné audit Belmustino nos présentes lettres munies du sceau de moi, Léon susnommé. Fait à Acre, la veille de la fête de saint André, apôtre. » Robert et Henri de Grouchy portaient *d'or, fretté d'azur.*

281. CARBONNEL et GALHARD DE LA ROCHE. Carbonnel de la Roche, étant à la Terre-Sainte, assista, comme témoin, à l'acte par lequel Gonzalvo Noguez, écuyer, donne quittance à Agapito di Gazolo de 40 livres tournois à lui prêtées par Alphonse, le second lundi de novembre 1249. Galhard de la Roche se trouve nommé, avec Guillaume de Polastron et trois autres chevaliers, dans un acte daté d'Acre, au mois de juin 1250, et portant emprunt à des marchands génois de la somme de 220 livres tournois, sous la garantie d'Alphonse, comte de Poitiers. Ils portaient *d'azur, à trois rocs d'échiquier d'or.*

(1) Il existe aux Archives du royaume plusieurs titres semblables.

282. GUILLAUME DE POLASTRON, chevalier de la langue d'oc, nommé dans le même titre que Galbard de la Roche, portait *d'argent, au lion de sable.*

283. ANDRÉ DE VITRÉ. On lit, dans l'*Histoire de Bretagne*, par D. Morice, qu'André, seigneur de Vitré, après avoir pris la croix en 1234, retourna à la Terre-Sainte en 1248, sous les ordres de son seigneur Pierre Mauclerc, duc de Bretagne, et fut tué à la bataille de la Massoure. Un chevalier du même nom avait pris part, en 1190, aux travaux de la troisième croisade. Ces deux seigneurs portaient, selon les sceaux gravés aux preuves du même ouvrage, *de gueules, au lion contourné d'argent, couronné du même.*

284. THOMAS DE TAILLEPIED. On trouve le nom de Thomas de Taillepied parmi ceux des chevaliers et écuyers qui donnèrent procuration à Hervé, bourgeois et armateur de Nantes, pour assurer leur passage de Limisso à Damiette, au mois d'avril 1249. Nous avons retrouvé les armes qu'il portait sur un sceau, parfaitement conservé, de Guillaume de Taillepied, apposé à une charte qu'il octroya en l'année 1252, le second mercredi avant la fête de saint Thomas, apôtre, à l'abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte, dans les cartulaires de laquelle cette charte a été découverte. Le nom de Thomas de Taillepied est incidemment mentionné dans cet acte Il portait *d'azur, au croissant montant d'or, accompagné de trois molettes d'éperon du même à six rais, 2 en chef et 1 en pointe.* Légende : *Sceau de Guillaume de Taillepie.*

285. GEOFFROY DE MONTBOURCHER est nommé dans le même titre que Guillaume Goyon, avec lequel il donne pouvoir à Hervé, de Nantes, patron du navire *la Pénitence*, d'assurer son passage à Damiette, au mois d'avril 1249. Il portait *d'or, à trois marmites de gueules.*

286. THOMAS DE BOISGELIN. Le nom de Thomas de Boisgelin se lit sur une des procurations données à Hervé, de Nantes, par des chevaliers bretons, à Limisso, en 1249. Les armes de Thomas de Boisgelin étaient *de gueules, à une molette d'argent, écartelé d'azur plein.*

287. GUILLAUME D'ASNIÈRES, Guillaume de Maingot et trois autres chevaliers, étant à Damiette, au mois de novembre 1249, donnèrent quittance, à des marchands de Gênes, de 300 livres tournois, pour lesquelles Alphonse, comte de Poitiers et de Toulouse, se portait pleige et débiteur principal. Guillaume d'Asnières portait *d'argent, à trois croissants montants de gueules.*

288. GUILLAUME DE MAINGOT, nommé dans le même acte que Guillaume d'Asnières, portait *de gueules, fretté de vair.*

289. ARNAUD DE NOË avait pris la croix en 1248, et suivi saint Louis en Égypte. On en voit la preuve dans une lettre qui lui est adressée, ou plutôt dans une espèce de billet à ordre tiré sur lui par des marchands italiens qui avaient prêté de l'argent, sous sa garantie, à un chevalier nommé Roux de Varaigne, tué au passage du Nil. Cette lettre, écrite sur un morceau de papier de coton, l'un des plus anciens que l'on connaisse, est conçue en ces termes : « A noble homme et seigneur Ar. de Noë, chevalier, en J.-C. salut et dévouée obéissance en toutes choses. Comme Roux de Varaigne, d'heureuse mémoire, ainsi que vous l'aurez appris, est mort au service du seigneur roi, près du fleuve du Nil, avant la paie que l'on faisait aux chevaliers dudit seigneur roi ; ce pourquoi il n'a pu recevoir ce qui lui était dû de sa solde, et qu'en conséquence il n'a pu payer les 60 livres tournois qu'il devait nous rembourser aux dernières fêtes de Pâques, nous avons cru devoir, par les présentes lettres, recourir à vous, comme vous étant constitué répondant et débiteur par corps, en engageant votre foi, afin que vous nous payiez au plus tôt lesdites 60 livres au lieu dudit défunt, pour que votre honneur et l'âme d'un chevalier aussi honnête que le défunt n'aient point le malheur d'encourir en aucune manière le reproche de parjure. Ce q...... Donné à Damiette, le trois... » (Le reste manque.) Arnaud de Noë portait *losangé d'or et de gueules.*

290. ROUX DE VARAIGNE, dont il est parlé dans la lettre adressée à Arnaud de Noë, portait *d'azur, à une croix d'or bordée de sable.*

291. **PIERRE DE L'ESPINE**, ayant pris la croix pour passer outre-mer, fit donation au monastère de Froidmont d'un émine de blé, mesure de Monchy, à prendre en sa grange de l'Espine (près Crèvecœur en Beauvoisis), chaque année, à la fête de saint Remy. La charte, datée du mois de juin 1248, se trouve dans le cartulaire de l'abbaye de Froidmont. Il portait *de gueules, à trois fleurs de lis de vair.*

292. **PIERRE DE POMOLAIN.** Joinville, dans son histoire de saint Louis, cite Pierre de Pomolin ou *Pontmolin*, comme le nom s'écrivait alors, comme ayant suivi ce monarque à la Terre-Sainte. La famille de Pomolain avait ses fiefs situés près de Coulommiers, en Brie, et portait pour armes *d'or, à la fasce de gueules.*

293. **GUILLAUME DE BRACHET** et Audoin de Lestranges, en Limousin, avaient accompagné à la Terre-Sainte le seigneur de Roffignac. On a retrouvé en effet la quittance d'une somme de 250 livres tournois, donnée à un marchand de Gênes par Élie de Roffignac, chevalier, au nom de Renaud de Roffignac, son fils, de Guillaume de Brachet et d'Audoin de Lestranges. Cet acte, daté d'Acre, au mois de juin 1250, est conclu, comme beaucoup d'autres qui précèdent, sous la garantie d'Alphonse, comte de Poitiers. Guillaume de Brachet portait *d'azur, à deux chiens braques d'argent passants, l'un sur l'autre.*

294. **AUDOIN DE LESTRANGES**, dont il vient d'être parlé, portait *de gueules, à deux lions adossés d'or et un léopard d'argent en chef.*

295. **HUGUES DE CARBONNIÈRES**, chevalier limousin, étant à la Terre-Sainte, au mois de novembre 1249, fit, avec Amblard de Plas et quelques autres chevaliers et damoiseaux, un emprunt dont il a été fait mention plus haut, à l'occasion d'Amblard de Plas. Il portait *bandé et d'argent d'azur de huit pièces, l'argent semé de charbons de sable allumés de gueules.*

296. **HARDUIN DE PÉRUSSE.** Un acte daté d'Acre, au mois de juin 1250, porte qu'Harduin de Pérusse, Renaud de Montagnac, Armand du Bois et Tibaut Chasteignier, chevaliers du Languedoc, empruntèrent à Scipione di Maferio et Castellino di Piliasca, citoyens et marchands de Gênes, 200 livres tournois, moyennant la garantie d'Alphonse, comte de Poitiers. Harduin de Pérusse portait *de gueules, au pal de vair.*

297. **BERTRAND D'ESPINCHAL** et quatre autres damoiseaux de l'Auvergne, se trouvant à Acre, au mois de mai 1250, empruntèrent à Manfredo di Coronato et Guittardo Schaffa, marchands de Gênes, 150 livres tournois, sous la garantie du comte de Poitiers. Bertrand d'Espinchal portait *d'or, au griffon de gueules accompagné de trois épis de froment de sinople, 2 en chef et 1 en pointe.*

298. **PAYEN EUZENOU.** Au nombre des procurations données à Hervé, marinier de Nantes, par des croisés de sa nation, il s'en trouve une où se lit le nom de Payen Euzenou avec ceux de trois autres écuyers bretons. Payen Euzenou portait *écartelé aux 1 et 4 d'azur, et aux 2 et 3 d'argent, à une feuille de houx de sinople posée en pal.*

299. **GUILLAUME DE CADOINE** et plusieurs autres chevaliers du Gévaudan empruntèrent à Manfredo di Coronato, marchand de Gênes, 150 livres tournois, sous la garantie d'Alphonse, comte de Poitiers, par acte passé à Acre, au mois de mai 1250. Guillaume de Cadoine portait *de gueules, à sept losanges d'or, posées 3, 3 et 1.*

300. **GUILLAUME et GUILLAUME-RAYMOND DE SÉGUR.** Par acte daté d'Acre, au mois de juin 1250, Guillaume de Ségur, chevalier, et Guillaume-Raymond de Ségur, écuyer, se réunissent à plusieurs autres chevaliers ou écuyers de l'Auvergne pour emprunter à Manuele di Becino et Peregrino di Recho, marchands de Gênes, 300 livres tournois, sous la garantie du comte de Poitiers. Cet acte est scellé du sceau de Guillaume de Ségur, portant l'empreinte de ses armes, qui sont *de gueules au lion d'or, écartelé d'argent plein.*

301. **GUILLAUME et AYMON DE LA ROCHE-AYMON.** Guillaume de la Roche-Aymon, chevalier, et Aymon de la Roche, son fils, écuyer, sont nommés dans la cédule d'un emprunt de 200 livres tournois contracté par deux chevaliers et trois écuyers de l'Auvergne envers Manfredo di Coronato, marchand de Gênes, sous la garantie d'Alphonse, comte de Poitiers. Ils portaient *de sable semé d'etoiles d'or, au lion du même armé et lampassé de gueules brochant.*

302. PONS MOTIER, Guiscard de Montaigu et Hugues de Varènes, chevaliers de l'Auvergne, empruntèrent au marchand génois Manfredo di Coronato 200 livres tournois, sous la garantie d'Alphonse, comte de Poitiers, par acte passé à Acre au mois de mai 1250. Pons Motier se trouve mentionné à la même époque, dans l'*Histoire des grands officiers de la couronne*, par le P. Anselme[1], comme le premier aïeul connu du maréchal de la Fayette. Les armes de Pons Motier étaient *de gueules, à la bande d'or, à la bordure de vair.*

303. D. DE VERDONNET. Un des reçus donnés au marchand génois Agapito di Gazolo, par des croisés espagnols à la solde du comte de Poitiers, porte le nom de D. de Verdonnet et d'un autre chevalier du midi de la France, qui assistèrent à cet acte en qualité de témoins. D. de Verdonnet portait *d'azur, au lion d'argent armé et lampassé de gueules, à la bordure de vair.*

304. JEAN D'AUDIFFRED. L'acte dont la traduction suit prouve la présence de Jean d'Audiffred à la croisade de saint Louis. « Amédée, comte de Savoie et marquis en Italie, à ses amés et féaux Hugues de Montferrand, Jean d'Audiffred, Pons Ducci et Jean de Costa, salut et sincère affection. Comme noble homme et très-cher seigneur Sicard d'Alamand, en qualité d'exécuteur et au nom des autres exécuteurs testamentaires de l'illustre seigneur comte de Toulouse, d'heureuse mémoire, doit payer et rendre, à notre ordre, à Toulouse, une certaine somme d'argent, au paiement de laquelle ledit seigneur comte était tenu envers nous pour le complément de la dot de notre épouse, nous donnons par les présentes pouvoir, à vous ou à celui d'entre vous qu'il vous plaira commettre au nom de tous, de recevoir en notre nom la somme de 1,000 livres de la personne que ledit seigneur Sicard nous indiquera au pays d'outre-mer; et nous vous mandons, sur cette somme, de payer leurs gages à tous nos amés et féaux qui s'entretiennent à nos frais en la Terre-Sainte pour le service de J.-C. et d'avoir soin de nous consigner par écrit tout ce qui sera fait à ce sujet aux prochains comptes de la Chandeleur. Donné de l'Incarnation l'indiction sixième. » Aucun document certain n'ayant pu nous faire retrouver les armoiries que portait Jean d'Audiffred en 1250, nous avons cru devoir lui donner un écusson d'argent, comme nous l'avons toujours fait quand il s'agissait d'un chevalier dont les armoiries ne nous étaient point connues.

305. RENAUD DE VICHY, grand maître de l'ordre du Temple, Champenois de naissance, fut successivement précepteur de France et grand maréchal de l'ordre, et fut élevé à la dignité de grand maître à la place de Guillaume de Sonnac, tué en Égypte à la bataille de la Massoure. Il contribua par ses conseils à déterminer saint Louis, après sa captivité, à demeurer en Terre-Sainte. Il mourut en 1256. Il portait *écartelé de l'ordre et de vair de quatre tires.*

306. BOHÉMOND VI, prince d'Antioche. L'an 1253, Bohémond VI, prince d'Antioche, accompagné de sa mère, sous la tutelle de laquelle il était encore, vint trouver à Joppé le roi saint Louis. « Le roy, dit le sire de Joinville, le reçut honorablement, et fist le roy chevalier le prince d'Antioche, qui n'estoit que de l'âge de seize ans. Mais oncques si sage enfant ne vy de tel eage. Et, quand il fut chevalier, il fist une requeste au roy, c'est à savoir qu'il parlast à luy de quelque chose qu'il vouloit dire en la présence de sa mère, ce qui lui fut octroyé. Et fut sa demande telle et dict : « Sire, il est bien vrai que madame ma mère, qui cy est présente, me tient en bail, et m'y tiendra encore jusqu'à quatre ans. Parquoy elle joist de toutes mes chouses, et n'ay puissance encore de rien faire. Toutefois si me semble-il qu'elle ne doit laisser mye perdre ne décheoir ma terre... car ma cité d'Antioche se pert entre mes mains. Pourtant, sire, je vous supplye humblement que le luy veuillez remonstrer, et faire tant qu'elle me baille deniers et gents, afin que je aille secourir mes gents qui sont dedans ma cité, ainsi qu'elle le doit bien faire. » Après que le roy eust entendu la demande que le prince faisoit, il fist et pourchassa tant à sa mère, qu'elle lui bailla grants deniers. Et s'en alla le prince d'Antioche en la cité, là où il fist merveilles. Et dès lors, pour l'honneur du roi, il escartela ses armes, qui sont vermeilles, avec les armes de France. » Il portait donc *de gueules à deux léopards d'or, écartelé de France.*

307. GUILLAUME RAYMOND DE GROSSOLLES fut un des chevaliers de la langue d'oc qui, se trouvant à la Terre-Sainte, conclurent un emprunt sous la garantie du comte de Poitiers. Voici le texte de cet acte, dont l'original est

(1) Tome VII, p. 57.

écrit sur papier de coton. « Soit mémoire que moi, Gasp. di Guizedo, fondé de pouvoir de Manuele di Becino, citoyen de Gênes, et de ses associés, d'après une convention de prêt ci-devant faite avec le seigneur Guillaume Raymond de Grossolles, damoisel, nominativement désigné dans certaines lettres de commune garantie données par l'illustre seigneur Alphonse, comte de Poitiers et de Toulouse, et à moi livrées par le seigneur Olivier de Termes, j'ai payé et complété audit seigneur Guillaume Raymond 30 livres tournois, desquelles, et de 15 livres reçues antérieurement par lui, il a confessé se tenir pour content et bien payé. En foi de quoi il a apposé son seing (ici se trouve une croix). Fait au camp près de Joppé, l'an du Seigneur 1252, au mois de décembre, en présence des seigneurs G. de Pilhan, A. de Vidalhac, chevaliers; G. di Fossia et Op. di Zoalio, témoins appelés. » Guillaume Raymond portait *d'or, au lion de gueules; naissant d'une rivière d'argent mouvante de la pointe de l'écu, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.*

308. GEOFFROY DE PENNE. Au volume des *Preuves de l'histoire de Languedoc*, par D. Vaissète, se trouve une charte datée du camp de Joppé, au mois de décembre 1252, par laquelle saint Louis confirme une sentence d'Olivier de Termes, en faveur des chevaliers qui servaient à la Terre-Sainte pour Alphonse, comte de Toulouse. Dans cette charte sont nommés Geoffroy de Penne, Pierre de Gimel, Bernard de Montault, Arnaud de Marquefave, Pierre de Voisins, etc., etc., qui avaient suivi le comte de Poitiers à la Terre-Sainte. Geoffroy de Penne portait *d'or, à trois fasces de sable, au chef d'hermine.*

309. PIERRE DE GIMEL, nommé dans la charte qui précède, portait *burelé d'argent et d'azur, à la bande de gueules brochant sur le tout.*

310. ARNAUD DE MARQUEFAVE, cité dans la charte rapportée par D. Vaissète, portait *de gueules, à trois pals d'or.*

311. PIERRE DE VOISINS, nommé dans la même charte, était d'une famille originairement appartenant à l'Ile de France, et transportée, à la suite de Simon de Montfort, dans la sénéchaussée de Carcassonne. Il portait *de gueules, à quatre fusées d'argent rangées en fasce.*

312. THOMAS BÉRAULT, grand maître de l'ordre du Temple, succéda, en 1256, au grand maître Renaud de Vichy. Il exerça ces hautes fonctions dans les plus tristes circonstances, tour à tour engagé dans les querelles de son ordre avec celui des Hospitaliers, et témoin des progrès du sultan Bibars-el-Bondoctar, qui, de proche en proche, réduisit les chrétiens de la Palestine à se renfermer dans les murs d'Acre, dernier débris du royaume de Jérusalem. Le grand maître Thomas Bérault mourut en 1273.

313. HUGUES DE REVEL, grand maître de l'ordre de Saint-Jean, d'une illustre maison d'Auvergne, fut élu, en 1249, grand maître après la mort de Guillaume de Châteauneuf. Il acheva ses jours en Palestine, en 1278, au milieu des travaux d'une lutte désespérée contre le terrible sultan Bondoctar. Il portait les armes de l'ordre.

314. SICARD, vicomte de Lautrec. On lit dans la *Généalogie des vicomtes de Lautrec*, par le P. Anselme, que Bertrand, vicomte de Lautrec, dit *l'Ancien*, promit, en 1257, d'aller servir deux ans outre-mer, et que Sicard, vicomte de Lautrec, damoiseau, fit le voyage de la Terre-Sainte en 1267. Ils portaient *de gueules, au lion d'or.*

315. EUDES DE BOURGOGNE, sire de Bourbon, comte de Nevers, d'Auxerre et de Tonnerre. On voit dans l'*Histoire de la maison de France*, par le P. Anselme, qu'Eudes de Bourgogne, issu d'une branche cadette de la maison ducale, sire de Bourbon, comte de Nevers, d'Auxerre et de Tonnerre, mourut à Acre en 1269. Il portait *bandé d'or et d'azur de six pièces, à la bordure engrêlée de gueules.*



SEPTIÈME CROISADE

1270



316. FERRY DE VERNEUIL, maréchal de France. Saint Louis, dans sa seconde croisade, prit à sa solde un certain nombre de chevaliers ayant, selon l'expression de Joinville, *bouche à cour en l'hostel le Roy*. Le naïf et fidèle historien, sans avoir accompagné le roi son maître à cet autre voyage d'outre-mer, ne nous en a pas moins conservé la liste des seigneurs engagés de la sorte sous la bannière royale. En tête de cette liste figurent les grands dignitaires du royaume, parmi lesquels il nomme *li Fouriers de Verneul*, appelé par le P. Anselme Ferry de Verneuil, et compté parmi les maréchaux de France. Nous n'avons pas voulu qu'il manquât à la réunion des maréchaux qui prirent part à la croisade, quoique ses armes soient demeurées inconnues.

317. JEAN BRITAUT. Sur la liste donnée par Joinville des chevaliers de l'hostel le Roy, figure Jean Britaut, qui, depuis, s'attacha à la fortune de Charles, comte d'Anjou, et devint grand panetier et connétable de Sicile. Le P. Anselme donne ses armes : *de gueules, au sautoir d'or.*

318. RAOUL LE FLAMENC, seigneur de Cany, est aussi sur la liste donnée par Joinville. Il fut depuis maréchal de France. Nous donnons ici le dessin de ses armoiries, bien que les émaux nous soient inconnus. Il portait *de. . à dix losanges de... posees* 3, 3, 3 et 1.

319. PIERRE DE BLÉMUS était d'une famille du Beauvaisis. On lit son nom sur la liste du sire de Joinville. Il portait *d'argent, à la croix de sable*. Ses armes sont sur un sceau d'Adam de Blémus, en 1360.

320. ERARD, seigneur de Valery, connétable de Champagne. Le nom de messire Érard de Valery est inscrit en tête de la liste des chevaliers de l'hostel le Roy. Il était connétable de Champagne et fut plus tard chambrier de France. Il portait *de gueules, à la croix d'or*

321. ROGER, fils de Raymond Trencavel, dernier vicomte de Béziers et de Carcassonne. Raymond Trencavel II, descendant de Bernard Atton, que nous voyons figurer à la première croisade, chassé de ses domaines lors de la guerre des Albigeois, et n'ayant plus d'espoir de les recouvrer, avait, le 7 avril 1247, cédé tous ses États au roi de France, et l'avait accompagné l'année suivante à la Terre-Sainte. Roger, l'aîné de ses fils et le dernier de sa race, prit la croix en 1269 pour suivre saint Louis à Tunis. Les armoiries des vicomtes de Béziers avaient changé : ils portaient alors *fascé d'argent et de gueules de six pièces, au chef semé de France.*

322. JEAN III, JEAN IV, et RAOUL DE NESLE. La généalogie des seigneurs de Nesle, rapportée par le P. Anselme, ainsi que la liste des chevaliers de l'hostel le Roy donnée par le sire de Joinville, témoignent que Jean III de Nesle et ses deux fils Jean et Raoul suivirent saint Louis en Afrique, en 1270. Ils portaient *burelé d'argent et d'azur de dix pièces, brisé d'une bande de gueules brochant sur le tout.*

323. SIMON DE CLERMONT, deuxième du nom, seigneur de Néelle et d'Ailly. On lit dans l'*Histoire des grands officiers de la couronne* que Simon de Clermont, deuxième du nom, seigneur de Néelle et d'Ailly, alla à Tunis, en 1270, avec le roi saint Louis. Il portait *de gueules, à deux bars adossés d'or, l'écu semé de trèfles du même, brisé d'un lambel de trois pendants d'argent.*

324. AMAURY DE SAINT-CLER, dont le nom se trouve sur la liste des chevaliers de l'hostel le Roy *pour la voie de Thunes.* Ce chevalier était issu d'une branche éteinte de la maison de Chaumont, en Vexin, dont le P. Anselme donne les armes : *fascé d'argent et de gueules de huit pièces, brisé d'une aigle éployée de sable brochant sur le tout.*

325. JEAN MALET est cité par Joinville au nombre des chevaliers de l'hostel le Roy. L'historien de Normandie, Orderic Vital, nomme à plusieurs reprises Robert Mallet, Guillaume Mallet et Robert de Grosmesnil, de la même maison, parmi les vassaux de Robert Courteheuse, fils aîné de Guillaume-le-Conquérant. L'armorial de Bayeux inscrit les noms de ces mêmes chevaliers parmi ceux des guerriers normands qui prirent part à la première croisade; mais on s'est fait ici une loi de n'emprunter à l'armorial de Bayeux aucun nom et de ne lui attribuer d'autorité qu'à l'égard des armoiries. Il portait *de gueules, à trois fermaux d'or.*

326. HUGUES DE VILLERS. Sur la liste des chevaliers de l'hostel le Roy figure Hugues de Villers. Il portait *d'or, a une bande d'azur, à un lambel de gueules.*

327. JEAN DE PRIE, seigneur de Buzançois. Dans l'*Histoire des grands officiers de la couronne,* on voit que Jean de Prie, damoiseau, seigneur de Buzançois, était au royaume de Tunis, outre-mer, en 1270. Il portait *de gueules, à trois tierce-feuilles d'or.*

328. ÉTIENNE et GUILLAUME GRANCHE. Sur la liste de Joinville sont nommés Étienne et Guillaume Granche, chevaliers de l'hostel le Roy à la croisade de Tunis, en 1270. Ils portaient *écartelé d'or et de gueules.*

329. GISBERT Ier, seigneur de Thémines. D'après l'abbé de Foulhiac, dont nous avons déjà invoqué le témoignage sur les faits de l'histoire de Quercy, Gisbert Ier, seigneur de Thémines, après avoir terminé la fondation de Beaulieu, partit à la suite du roi saint Louis, pour la croisade, en 1270. Gisbert II, seigneur de Thémines, fit le partage de ses biens entre ses enfants, en 1300, et se rendit ensuite en Terre-Sainte. Géraud de Thémines, second fils de ce dernier, fut chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, et mourut à Rhodes en 1345. Pierre de Bonnefons, son écuyer, rapporta son testament fait en l'église de cette ville. Gisbert de Thémines portait *de gueules, à deux chèvres passantes d'argent.*

330. GEOFFROY DE ROSTRENEN est cité par D. Morice, dans son *Histoire de Bretagne,* comme étant allé à la croisade en 1270. Il portait *d'hermine, à trois fasces de gueules.*

331. PIERRE DE KERGORLAY fut du nombre des chevaliers bretons qui allèrent à la croisade en 1270, selon le témoignage de D. Morice et de D. Lobineau. Ce témoignage repose sur un compte que les deux savants bénédictins ont cité parmi leurs pièces justificatives : « Le lundi lendemain du dimanche des Rameaux de l'année 1271, le sei-

gneur Pierre de Guergolé doit M livres, empruntées lors de son départ pour Tunis. » Nous avons aussi le nom de Geoffroy de Kergorlay sur une des procurations données en si grand nombre à Hervé, armateur de Nantes, par des chevaliers bretons, en 1249. Ils portaient *vairé d'or et de gueules.*

332. **MAURICE DE BRÉON** était à la croisade en 1270, à la suite d'Alphonse, comte de Toulouse, ainsi qu'il résulte du passage suivant, extrait des registres originaux de ce prince, conservés aux Archives du royaume : « Alphonse, fils du roi de France, comte de Poitiers et de Toulouse, à son amé et féal connétable d'Auvergne, salut et amitié. Nous vous mandons que vous ayez à requérir ou faire requérir notre noble et féal Louis de Beaujeu, chevalier, d'avertir les créanciers de notre noble et féal Maurice de Bréon, chevalier, qui sont soumis audit Louis, d'avoir égard, en ce qui touche ledit Maurice, à la teneur du privilége accordé à ceux qui ont pris la croix par mon cher frère le roi de France en cette province; que si, à votre réquisition, il refuse de ce faire, vous ayez à le faire observer comme il est dit. Donné le mercredi avant la fête de saint Jean-Baptiste, l'an du Seigneur 1269. » Il portait *d'or, à la croix ancrée de sinople.*

333. **GUY DE SEVERAC.** La présence de Guy de Severac à la croisade de 1270 est prouvée par le même registre original du comte Alphonse conservé aux Archives du royaume. Déjà, en 1248, Raymond de Severac, damoiseau, se trouvait à Acre avec Motet de la Panouse, ainsi qu'il résulte du titre qui concerne ce dernier. Il portait *d'argent, à quatre pals de gueules.*

334. **GILLES DE BOISSAVESNES** figure au nombre des chevaliers de l'hostel le Roy pour la voie de Thunes. Il portait *d'or, à la croix dentelée de gueules.*

335. **GUILLAUME DE PATAY**, en Beauce, inscrit au nombre des chevaliers de l'hostel le Roy, en 1270, portait pour armes, selon d'anciens sceaux, *d'hermine, à un écusson de gueules.*

336. **GILLES DE LA TOURNELLE**, en Picardie, est nommé parmi les chevaliers qui suivirent saint Louis à Tunis comme faisant partie de son hôtel. Il portait *d'or, à cinq tournelles de sable, posées* 2, 2 *et* 1, *et crénelées de trois pièces.*

337. **JEAN DE CHAMBLY**, chevalier du Beauvaisis, avait bouche à cour en l'hostel le Roy saint Louis au voyage de Tunis, selon la liste donnée par Joinville. Il portait *de gueules, à trois coquilles d'or.*

338. **SIMON DE COUTES**, cité par Joinville au nombre des chevaliers de l'hôtel du roi saint Louis à la croisade de 1270, était d'une très noble famille du Soissonnais, dont les sceaux se retrouvent dans les cartulaires de l'abbaye d'Orcamp. Il portait *d'or, au lion de sable, lampassé et armé de gueules.*

339. **GUILLAUME DE BEAUJEU**, grand maître de l'ordre du Temple, commandeur de la Pouille, n'était point à la Terre-Sainte lorsqu'il fut élu grand maître de l'ordre du Temple, le 13 mai 1273, et il n'arriva que dans le cours de l'année suivante dans la ville d'Acre, reste à peu près unique des établissements chrétiens en Orient. Lorsqu'en 1291 le sultan d'Égypte Kalil-Ascraf vint mettre le siége devant cette place, Guillaume de Beaujeu mérita, par ses talents guerriers et l'ascendant de son caractère, que tout ce qui restait de défenseurs à la Terre-Sainte se missent sous son commandement. Il justifia cet honneur par ses prodiges d'héroïsme et la glorieuse mort qu'il trouva sous les murs de la ville assiégée. Il écartelait les armes du Temple de celles de la maison de Beaujeu, qui sont *d'or, au lion de sable, au lambel de cinq pendants de gueules brochant sur le tout.*

340. **NICOLAS LORGUE**, grand maître de l'ordre de Saint-Jean, fut élu grand maître de l'ordre des Hospitaliers après la mort de Hugues de Revel. Il mourut en 1289, au retour d'un voyage qu'il avait fait en Europe pour solliciter les secours des princes chrétiens en faveur de la Terre-Sainte. Il portait *écartelé de l'ordre et d'argent à la fasce de gueules.*

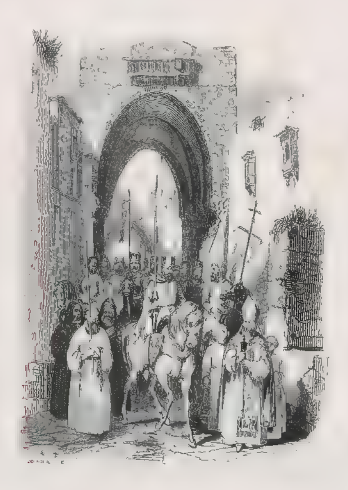
341. **JEAN DE VILLERS**, grand maître de l'ordre de Saint-Jean, issu d'une famille distinguée du Beauvaisis, fut élu, en 1289, pour succéder au grand maître Nicolas Lorgue. Forcé, après une lutte désespérée, de quitter la ville

d'Acre, dernier refuge de la chrétienté dans la Palestine, il alla, avec son ordre, s'établir à Limisso, sous la protection de Henri II, roi de Chypre. Jean de Villers y mourut vers l'an 1297. Il portait *écartelé de l'ordre et d'or, à trois chevrons d'azur.*

342. **GAUDINI.** Le moine Gaudini fut proclamé grand maître de l'ordre du Temple sur la brèche même où Guillaume de Beaujeu venait de succomber. Ses exploits lui avaient mérité ce périlleux honneur. Fidèle à l'exemple de son prédécesseur, Gaudini, retranché avec les siens dans le quartier du Temple, s'y défendit un jour entier contre les Musulmans, maîtres du reste de la ville, et ne consentit à déposer les armes qu'aux conditions les plus honorables. Mais les vainqueurs ayant mal observé la capitulation, les Templiers soutinrent seuls un nouvel assaut dans une tour ébranlée par la mine, et s'ensevelirent sous ses décombres. Le grand maître et dix de ses chevaliers, échappés au désastre, et seul reste de cinq cents qui avaient combattu pour la défense d'Acre, abandonnèrent cette ville le 20 mai 1291, et, comme les Hospitaliers, établirent à Limisso le siége provisoire de leur ordre. Gaudini mourut vers l'an 1298.

343. **ODON DE PINS**, grand maître de l'ordre de Saint-Jean, succéda, en 1297, dans un âge avancé, au grand maître Jean de Villers. Il mourut trois ans après, en se rendant à Rome pour les intérêts de son ordre. Une lettre du roi saint Louis, imprimée dans les *Preuves de l'histoire du Languedoc*, par D. Vaissète, ordonne à J. de Cranis de fournir à Gausserand de Pins ce qui sera nécessaire pour le passage d'outre-mer. On voit par là qu'un membre de la famille de Pins avait déjà pris part à la croisade de 1248. Odon de Pins portait *écartelé de la religion et de gueules, à trois pommes de pin d'or, la pointe en haut.*

344. **GUILLAUME DE VILLARET**, grand maître de l'ordre de Saint-Jean, grand prieur de Saint-Gilles, n'était point présent dans l'île de Chypre lorsqu'il fut élu pour succéder au grand maître Odon de Pins. La situation dépendante et précaire où se trouvait l'ordre sur les terres du roi de Chypre décida Guillaume de Villaret à lui chercher un établissement permanent et assuré. Il jeta les yeux sur l'île de Rhodes, alors occupée par des Grecs révoltés et des corsaires musulmans; mais ses infirmités ne lui permirent pas d'exécuter ce projet, et il en laissa la gloire à son frère. Il mourut au commencement de l'année 1307. Guillaume de Villaret portait les armes de l'ordre *écartelées d'or, à trois monts de gueules surmontés chacun d'une corneille de sable.*





HUITIÈME CROISADE

1345



345. **JACQUES BRUNIER**, chancelier du Dauphiné. L'an 1345, Humbert, dauphin de Viennois, entreprit une croisade pour aller combattre les infidèles en Palestine, et, afin de subvenir aux frais de cette expédition, il engagea au roi de France sa province du Dauphiné. Il partit suivi de la noblesse de cette contrée, et aborda dans l'île de Rhodes, occupée depuis trente-cinq ans par les chevaliers de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. Ce souvenir du vieil esprit des croisades ne fut point couronné par le succès, et Humbert, détrompé de ses illusions, revint en Europe mourir sous l'habit ecclésiastique. Une charte qu'il donna à son retour de la croisade est souscrite par les chevaliers qui l'y avaient accompagné. On y lit, entre autres, le nom de Jacques Brunier, chancelier du Dauphiné. Les armes de ce seigneur étaient *d'azur, à la bande d'or, au chef du même.*

346. **JEAN ALEMAN**, qui avait suivi le dauphin de Viennois à la Terre-Sainte et fut présent à l'acte qu'il fit à son retour, portait *de gueules, semé de fleurs de lis d'or, et une bande d'argent brochant sur le tout.*

347. **GUILLAUME DE MORGES**. Le nom de Guillaume de Morges figure au nombre de ceux des chevaliers dauphinois qui avaient accompagné Humbert à la croisade. Il portait *d'azur, à trois têtes de lion arrachées d'or.*

348. **DIDIER**, seigneur de Sassenage, accompagna, en 1345, Humbert, dauphin de Viennois, à la Terre-Sainte. Son nom figure dans l'acte que fit Humbert à son retour. Il portait *burelé d'argent et d'azur de dix pièces, au lion de gueules armé, couronné et lampassé d'or brochant sur le tout.*

349. **AYMON** et **GUICHARD DE CHISSEY**. Parmi les chevaliers dont les noms se lisent au bas de la charte donnée

par Humbert, dauphin de Viennois, à son retour de la croisade, se trouvaient Aymon et Guichard de Chissey, dont les armes sont *parti d'or et de gueules, au lion de sable brochant.*

350. RAYMOND DE MONTAUBAN, seigneur de Montmaur, était du nombre des chevaliers dauphinois qui suivirent Humbert en Orient et assistèrent à l'acte dont il vient d'être parlé. Il portait *d'azur, à trois châteaux d'or.*

351. GEOFFROY DE CLERMONT, seigneur de Chaste, est le dernier des compagnons du dauphin Humbert à la croisade dont nous empruntons le nom à la charte donnée par ce prince à son retour. Il portait *de gueules, à deux clefs d'argent posées en sautoir.*

352. PIERRE DE CORNEILLAN, grand maître de Rhodes. Les chevaliers de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, établis à Rhodes depuis 1310, avaient pris le nom de chevaliers de Rhodes. En 1354, Pierre de Corneillan, de la langue de Provence, succéda au grand maître Dieudonné de Gozon, dont il est parlé dans la première partie de ce volume. Il ne resta que dix-huit mois à la tête de l'ordre, et mourut en 1355. Il portait les armes de l'ordre écartelées *de gueules, à la bande d'argent chargée de trois corneilles de sable.*

353. ROGER DE PINS, grand maître de Rhodes, de la famille qui avait déjà donné à l'ordre un grand maître de ce nom, succéda à Pierre de Corneillan. Il se fit remarquer par son zèle à maintenir la discipline et ses grandes aumônes envers les pauvres. Il mourut le 28 mai 1365. Il portait *écartelé de l'ordre et de gueules, à trois pommes de pin d'or.*

354. ROBERT DE JUILLY, grand maître de Rhodes, grand prieur de France, ne se trouvait point à Rhodes lorsqu'il fut élu pour succéder à Raymond Bérenger dans le magistère, en 1374. Il ne fut que deux ans à la tête de l'ordre, et mourut au mois d'août 1376. Vertot, dans son *Histoire de Malte,* les auteurs de *l'Art de vérifier les dates* et tous les historiens qui ont parlé de ce grand maître, l'ont appelé par erreur Robert de Juliac. On a retrouvé une charte en langue française, de l'an 1370, dans laquelle il est nommé Robert de Juilly, grand prieur de France. Cette charte est scellée d'un sceau en cire rouge, portant pour empreinte une croix fleuronnée et un lambel de cinq pendants en chef, et pour légende : *S. Roberti de Julliaco.* Les mêmes armes se voyaient encore, il y a quelques années, à Rhodes, sur le tombeau de Robert de Juilly, dont les Musulmans ont fait une fontaine. Ce grand maître portait les armes de la religion *écartelées d'argent, à la croix fleuronnee de gueules, au lambel de cinq pendants d'azur en chef.*

355. JEAN FERNANDÈS DE HÉRÉDIA, grand prieur d'Aragon, de Castille et de Saint-Gilles, fut élu grand maître en 1376, tandis qu'il était auprès du pape Grégoire XI, à la cour d'Avignon. En se rendant à Rhodes, pour prendre possession de sa dignité, il se laissa entraîner par les Vénitiens au siége de Patras, et de là à leurs combats en Morée. Prisonnier des Turcs, il ne fut rendu à la liberté qu'en 1381 ; et, après avoir engagé l'ordre dans les tristes débats du grand schisme d'Occident, il mourut à Avignon au mois de mars 1396. Il portait *écartelé de la religion et de gueules, à sept tours d'or posées* 3, 3 *et* 1.

356. PHILIPPE D'ARTOIS, comte d'Eu, connétable de France. L'esprit des croisades s'était réveillé en Europe à la nouvelle des victoires de Bajazet Ier et des dangers de l'Occident. Parmi les seigneurs français qui obéirent à cet élan chevaleresque et allèrent combattre à la funeste journée de Nicopolis, se trouvait Philippe d'Artois, comte d'Eu, connétable de France, prince du sang royal, issu du frère de saint Louis, tué à la Massoure. Il resta prisonnier aux mains de l'ennemi et mourut avant d'avoir pu être racheté. Il portait *semé de France, au lambel de quatre pendants de gueules, chaque pendant chargé de trois châteaux d'or.*

357. JACQUES DE BOURBON, deuxième du nom, comte de la Marche, grand chambellan de France, était arrière-petit-fils de Robert, comte de Clermont, le sixième des fils de saint Louis. Il fut un des seigneurs français qui s'empressèrent de suivre Jean-sans-Peur, fils de Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, à la croisade contre Bajazet Ier, sultan des Turcs Ottomans, et un des prisonniers de la bataille de Nicopolis auxquels Bajazet conserva la vie pour en obtenir une rançon. Il portait *d'azur, à trois fleurs de lis d'or, à la bande de gueules chargée de trois lionceaux d'argent.*

358. **ENGUERRAND VII**, sire de Coucy. On a cru devoir répéter ici un des plus beaux noms de l'ancienne France qui commence et termine glorieusement la longue période des croisades. Le dernier des Coucy, le descendant direct de celui qui se distingua à côté de Godefroi de Bouillon, à la prise de Jérusalem, Enguerrand VII, alla combattre à Nicopolis en 1396, et mourir l'année suivante au service de la chrétienté contre les Ottomans. Il portait, comme tous ses ancêtres, *fascé de vair et de gueules de six pièces.*

359. **ANTOINE FLUVIAN**, grand maître de Rhodes, Catalan de Naissance et grand prieur de Chypre, devint, en 1421, le successeur du grand maître Philibert de Naillac, dont il avait été le lieutenant. Il resta à la tête de l'ordre jusqu'en 1437, où, selon l'expression des auteurs de *l'Art de vérifier les dates*, il mourut « en vrai religieux, comme il avait vécu. » Il portait *écartelé de l'ordre et d'or, à la fasce de gueules.*

360. **JACQUES DE MILLY**, grand prieur d'Auvergne, fut élu à la dignité de grand maître de Rhodes le 1er juin 1454, tandis qu'il résidait dans son prieuré. Pendant les sept années qu'il exerça le magistère, Mahomet II, occupé à porter les derniers coups à l'empire grec, après la prise de Constantinople, ne dirigea contre l'ordre que des attaques faibles et partielles. Jacques de Milly mourut à Rhodes le 17 août 1461. Il portait *écartelé de la religion et de gueules, au chef d'argent, emmanché de deux pièces et deux demies.*

361. **PIERRE RAYMOND ZACOSTA**, grand maître de Rhodes, Castillan de naissance et châtelain d'Emposte, fut élu, en 1461, pour succéder au grand maître Jacques de Milly. Averti par les menaces redoutables de Mahomet II, il s'appliqua à mettre l'île de Rhodes en état de défense et fit construire le fort Saint-Nicolas, dont les murailles portent encore la représentation de ses armoiries. Il mourut le 21 février 1467 à Rome, où il s'était rendu pour tenir un chapitre général de l'ordre, et fut inhumé avec pompe dans la basilique de Saint-Pierre. Ses armes étaient *écartelé de la religion et d'or, à deux fasces vivrées de gueules, a la bordure de sable chargée de huit besants d'argent.*

362. **JEAN-BAPTISTE DES URSINS**, prieur de Rome, et de l'illustre maison des Orsini, fut élu grand maître de Rhodes dans le chapitre tenu, en 1467, sous les yeux du pape Paul II. Durant les neuf années qu'il fut à la tête de l'ordre, les guerres que Mahomet II eut à soutenir contre Venise et la Perse retardèrent l'orage qui devait fondre sur Rhodes pendant le glorieux magistère de Pierre d'Aubusson, son successeur. Jean-Baptiste des Ursins mourut le 8 juin 1476. Il portait *écartelé de la religion et bandé de six pièces d'argent et de gueules, au chef d'or chargé d'une vivre d'azur, surmonté d'un autre chef d'argent chargé d'une rose de gueules.*

363. **GUY DE BLANCHEFORT**, grand maître de Rhodes, grand prieur d'Auvergne, neveu du grand maître d'Aubusson et fils de Guy de Blanchefort, sénéchal de Lyon et chambellan de Charles VII, fut élu en son absence, l'an 1512, pour succéder à Émeric d'Amboise. Il mourut l'année suivante, avant d'avoir pris possession du souverain commandement de l'ordre. Il portait *écartelé de la religion et d'or, à deux lions passants de gueules.*

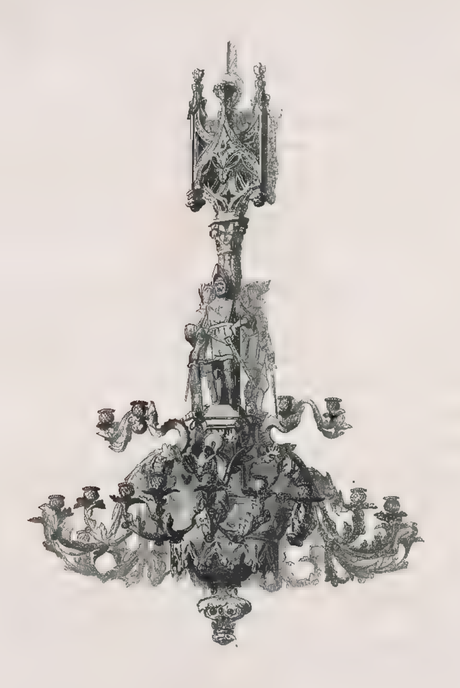
364. **PERRIN DU PONT**, grand maître de Malte. Les chevaliers de Rhodes, chassés de leur île par les forces de Soliman, avaient obtenu de l'empereur Charles-Quint la cession de l'île de Malte, en 1527, et s'y étaient transportés avec le glorieux chef de l'ordre Villiers de l'Ile-Adam. A la mort de ce grand homme, Perrin du Pont, bailli de Sainte-Euphémie et d'origine piémontaise, fut élu pour lui succéder. Il unit la marine de l'ordre à celle de Charles-Quint dans la lutte soutenue par ce prince contre Chair-Eddin Barberousse, chef des pirates d'Alger. Perrin du Pont mourut le 12 novembre 1535. Il portait *écartelé de la religion et d'argent, au sautoir de gueules.*

365. **DIDIER DE SAINT-JAILLE**, grand maître de Malte, prieur de Toulouse, fut élu à la place de Perrin du Pont, et mourut en 1536, avant d'arriver à Malte pour y prendre possession de la dignité de grand maître. Il portait *écartelé de la religion et d'azur, au jard d'argent becqué et membré de gueules.*

366. **JEAN D'OMÈDES**, grand maître de Malte, de la langue d'Aragon et bailli de Capse, fut mis à la tête de l'ordre en 1536. Les chevaliers, sous son commandement, repoussèrent victorieusement une descente faite, en 1551, sur les

côtes de Malte, par le pacha Siman et le fameux Dragut Jean d'Omèdes mourut le 6 septembre 1553. Il portait *écartelé de l'ordre et parti de gueules, à trois châteaux d'or, et d'or, au pin de sinople.*

367. CLAUDE DE LA SANGLE, grand maître de Malte, natif du Beauvoisis, de la maison de Montchauvie, près de Beaumont-sur-Oise, était en ambassade à Rome auprès du pape Jules III, lorsqu'il fut choisi pour succéder au grand maître Jean d'Omèdes. Sous son magistère, les galères de la religion disputèrent avec honneur à Dragut l'empire de la Méditerranée. Claude de La Sangle mourut le 17 août 1557 et eut pour successeur le célèbre Jean Parisot de La Valette. Il portait *écartelé de la religion et d'or, au sautoir de sable, chargé de cinq coquilles d'argent.*



OBSERVATIONS

RELATIVES A LA PREMIÈRE PARTIE DES ARMOIRIES[1].

Depuis que la première partie de cet ouvrage a été publiée, on nous a signalé quelques méprises qui nous sont échappées dans la décoration héraldique de la grande salle des Croisades. Les quatre écussons au sujet desquels il y a eu erreur de notre part ont été rétablis à Versailles tels qu'ils doivent être, par la main du dessinateur; notre seul moyen de rectification est ici un *errata*.

Page 15, n° 64. — On s'est trompe en donnant à Guillaume Raymond pour armoiries, *d'argent, à la croix de gueules chargée de cinq coquilles d'argent;* le blason de ce chevalier était *d'azur, à un croissant versé d'argent.*

Page 15, n° 65. — Les armes de Guillaume de Pierre, seigneur de Ganges, n'étaient pas, comme nous l'avons dit, *écartelé d'argent et de sable*, mais bien *d'azur, à la bande d'or accompagnée, en chef, d'un lion d'or lampassé et armé de gueules.*

Page 28, n° 131. — Guillaume des Barres, à qui nous avons donné pour armoiries *d'azur, au chevron d'or accompagné de trois coquilles du même*, portait *losangé d'or et de gueules.*

Page 41, n° 192. — Olivier de Termes avait pour armoiries *d'argent, au lion de gueules*, comme on le voit dans les *Preuves de l'Histoire du Languedoc*, par D. Vaissète, et c'est par erreur que nous lui avons attribué un écu *d'azur, à trois flammes d'argent.*

DEUXIÈME PARTIE. — Les écussons des n°s 26, 27, 53 et 56, nous étant arrivés après la gravure des premières planches, ont été rejetés à la planche XV.

(1) Nous faisons paraître, en même temps que cette seconde partie, une seconde édition de la première, où les fautes indiquées ici sont corrigées.

ARMOIRIES DE LA 1re SALLE DES CROISADES.



ARMOIRIES DE LA 1re SALLE DES CROISADES

2eme Croisade de 1147 a 1187



ARMOIRIES DE LA 1ère SALLE DES CROISADES

2ème et 3ème Croisade de 1147 à 1190



ARMOIRIES DE LA 1re ET 2e SALLE DES CROISADES.

1re Croisade



ARMOIRIES DE LA 2E SALLE DES CROISADES

Jourdain d'Abzac	B. de Cugnac	Guillaume de [illegible]	Guillaume de [illegible]	Guigues et Herbert [illegible] Dauphiné
Renaud [illegible]	Wauther de [illegible]	Hamelin et Geoffroy d'Antenaise	Isnard d'Agout	Guethenoc de Brue
Raoul de l'Angle	Bertrand [illegible]	B. de Mellet	Gilles [illegible]	Guillaume de [illegible]
Jean [illegible]	Juhel [illegible]	Bernard [illegible]	Eudes [illegible]	Thierry [illegible]
Pons de Bastet	Raoul de [illegible]	Godefroy de Duisson [illegible]	Gilbert Horal [illegible]	Philippe du Plassiez Grand Maître de l'Ord. du Temple

ARMOIRIES DE LA 2e SALLE DES CROISADES.

4e et 5e Croisade 1150 à 1224



ARMOIRIES DE LA 2e SALLE DES CROISADES.



ARMOIRIES DE LA 3ème SALLE DES CROISADES.

6ème Croisade 1240-124



ARMOIRIES DE LA 3e SALLE DES CROISADES

6e Croisade. 1248



ARMOIRIES DE LA 3e SALLE DES CROISADES.

6e Croisade. 1248



ARMOIRIES DE LA 3e SALLE DES CROISADES.

2ème Croisade 1147



ARMOIRIES DE LA 4ème SALLE DES CROISADES.

6ème Croisade 1248



ARMOIRIES DE LA 4e SALLE DES CROISADES

- Renaud de Vichy, Gd Maître de l'Ordre du Temple
- 306 Bohémond VI, Prince d'Antioche
- 307 Guillaume Raymond de Grossollès
- 308 Geoffroy de Penne
- 309 Pierre de Gamel
- Arnaud de Marquefave
- 311 Pierre de Voisins
- Thomas Berault, Gd Maître de l'Ordre du Temple
- 313 Hugues de Revel, Gd Mtre de l'Ordre de St Jean
- 314 Sicard, Vicomte de Lautrec
- Eudes de Bourgogne, [illegible]
- 316 Ferry de Verneuil, Maréchal de France
- 317 Jean Britaut
- 318 Raoul le Flamenc, Seigneur de Cany
- 319 Pierre de Blemus
- Erard, Segr de Valery, Conn. de Champagne
- Roger fils de Raymond Trencavel, [illegible]
- Jean III, Jean IV et Raoul de Nesle
- Simon de Clermont, [illegible]
- Amaury [illegible]
- Jean Malet
- 326 Hugues de Vézelay
- 327 Jean de Prie, Seigneur de Buzançais
- 328 Étienne et Guillaume Granche
- 329 Gisbert Ier, Seigneur de Thémines

ARMOIRIES DE LA 4e SALLE DES CROISADES.

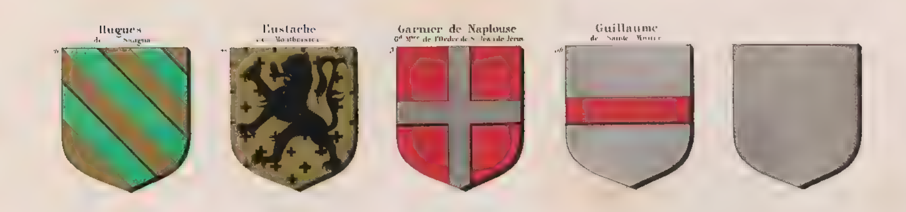
7eme et 8eme Croisade 1270 1345



ARMOIRIES DE LA 4e SALLE DES CROISADES.



ARMOIRIES DE LA 1ère SALLE DES CROISADES.



TABLE

DES NOMS

DES PRINCES ET SEIGNEURS

DONT LES ARMOIRIES SE TROUVENT DANS L'OUVRAGE DES GALERIE HISTORIQUES DU PALAIS DE VERSAILLES,
I[re] ET II[e] PARTIES.

ROIS DE FRANCE

ET PRINCES DU SANG ROYAL.

ROIS DE JÉRUSALEM

ET AUTRES PRINCES SOUVERAINS.

GRANDS MAITRES
DE L'ORDRE DE SAINT-JEAN-DE-JÉRUSALEM.

GRANDS MAITRES DE L'ORDRE DU TEMPLE.

GRAND MAITRE DE L'ORDRE TEUTONIQUE.

SEIGNEURS ET CHEVALIERS.

FIN DE LA TABLE.

IMPRIMERIE D'F. DUVERGER, RUE DE VERNEUIL, N° 4.

